ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE GOUVERNEUR, G. DAUPELEY

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1877

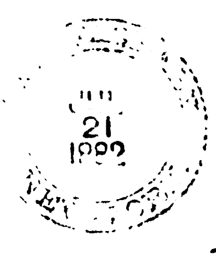


A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1877.

T. XIV.

186



2694

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

FÉVRIER 1877.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives Nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, Paris-Passy.

ACOLLAS (Émile), [1829], ancien professeur de droit français à l'Université de Berne, rue Monsieur-le-Prince, n° 25.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

AGUILLON (Louis), [1490], rue de Verneuil, n° 34.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

ALLAIRE (E.), [1366], rue du Bac, n° 103.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

ANCELON (Dr), [1410], faubourg Saint-Georges, à Nancy (Meurthe); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, membre de la Chambre des députés, rue Abbatucci, n° 49.

ANDRIEUX (Jules), [878], rue Joubert, n° 35.

ANSART (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARMINGAUD [1550], professeur au collége Rollin, rue Cassette, n° 17.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Lazare, n° 66.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue de Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

ARTH (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Aubert (Édouard), [1390], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry (Auguste), [1175], libraire, rue Séguier, n° 18.

Aubry-Vitet (Eugène), [485], archiviste-paléographe, membre du Conseil général du département de Seine-et-Oise, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✱, président de section au Conseil d'Etat, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], conservateur de la bibliothèque de la ville de Saintes; correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, rue de Bassano, n° 47.

Auger, [1480], vice-président du tribunal, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. ✱, membre de l'Académie française, général de division, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais de Justice.

Babinet, [1827], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, passage Laferrière, n° 3.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✱, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

Barbié du Bocage, [893], boulevard Malesherbes, n° 10.

Barbier (Pierre), [1662], à Bourg (Ain).

Bardon (Alfred), [1461], négociant, rue Saint-Martin, n° 9.

Barghon Fort-Rion (F. de), [1771], membre de l'Institut royal et grand-ducal de Luxembourg, à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Barré, [1140], directeur des contributions indirectes, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Barthélemy (Anatole de), [1334], ✱, membre du Comité des travaux historiques et de la Commission de la topographie des Gaules, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (Édouard de), [846], ✱, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et Ce, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 17.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✱, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Bassot, [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

Bataillard (Charles), [339], avocat, rue Godot-de-Mauroy, n° 31.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✱, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major de la 2e division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✱, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Verneuil, n° 20.

Bauffremont (duc de), [1015], avenue Percier, n° 11.

Baulny (de), [1332], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue d'Aumale, n° 8.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Beaucourt (G. du Fresne de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

Beaune (Henri), [992], ✱, procureur général près la Cour d'appel d'Aix; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Angeris, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], juge au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier; correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✱, trésorier-payeur général, à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Béhic (Armand), [1240], G. ✱, sénateur, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet [316], O. ✱, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], rue Castellane, n° 18.

Benda, [1748], négociant, boulevard Beaumarchais, n° 100.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Amédée), [998], O. ✱, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

Berger (Élie), [1645], rue de l'Odéon, n° 22.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Béthisy (marquis de), [846], ✱, rue de l'Université, n° 53.

Beugnot (comte A.), [1421], rue François Ier, n° 50.
Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.
Bianchi (Marius), [1171], rue Royale, n° 7.
Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].
Bidoire, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 bis.
Bienaymé, [1674], chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.
Bienvenu, [1501], membre du Conseil général de la Vendée, à Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée) : correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.
Billitzer (Mme), [1784], rue de Châteaudun, n° 46.
Biollay (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.
Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 bis.
Blanchard, [1113], notaire à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Blanche (Alfred), [936], C. ✱, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.
Blanche (Émile), [1044], O. ✱, docteur en médecine, rue Berton, n° 1, Paris-Passy.
Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 115.
Bligny, [1744], notaire, à Rouen, rue Gauterie, n° 58.
Blosseville (marquis de), [213], ✱, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).
Boislisle (Arthur de), [1651], ✱, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.
Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✱, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Joséphine, n° 67.
Boniteau (Albert de), [1560], rue Laffitte, n° 44.
Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, rue de Tournon, n° 6.
Bonne (de), [311], avocat, à Bruxelles ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.
Bordet, [1298], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 71.
Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, n° 182.
Bossuet (*École*), [802], représentée par M. l'abbé Mereau, directeur de l'École, rue de Vaugirard, n° 72.
Bossut (l'abbé), [1596], professeur à Vuillafans (Doubs).
Boucher de Molandon, [1733], président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).
Boucherbet, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure) ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boudet, [1284], G. ✱, ancien ministre, rue d'Albe, n° 12.

Bouillé (comte de), [1404], rue de Courcelles, n° 52.

Bouis (de), [760], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 168.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Boulenger, [762], membre du Conseil d'arrondissement, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourge (de), [1609], secrétaire du Conseil d'administration de la Société générale, passage Sainte-Marie, n° 11 bis, rue du Bac, n° 62.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bourguignon, [706], à Courbevoie (Seine), rue Saint-Denis, n° 79.

Bournet de Verron (Paul), [1538], rue Saint-Honoré, n° 83.

Boutaric (Edgar), [1509], ✱, membre de l'Institut, chef de la section administrative aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, rue Saint-Jacques, n° 161.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Miroménil, n° 71.

Bréhaut, [1786], employé à la Bibliothèque nationale, rue de Beaujolais, n° 5.

Brissaud, [1322], ✱, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, boulevard Saint-Michel, n° 6.

Broglie (duc de), [1614], ✱, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Solférino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue de Luxembourg, n° 24.

Brunet (Charles), [1273], ✱, ancien chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Soufflot, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Courty, n° 1.

Busserolles (Charles Camusat-), [581], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Bussierre (baron Léon de), [1021], C. ✱, ancien conseiller d'État, rue Cambacérès, n° 8.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callard d'Azu, [1307], avocat à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 21.

Calonne (baron de), [1673], à Amiens, boulevard Saint-Michel, n° 34.

Campan (C.-A.), [1000], secrétaire de la Société pour la publication des Mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, à Bruxelles, place de l'Industrie, n° 20, quartier Léopold; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Canel (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen, rue des Capucines, n° 59.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Troyes; correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Cartwright (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Casenave, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, au Palais-Royal, rue de Valois, n° 3.

Cauchy (Eugène), [794], O. ✻, membre de l'Institut, ancien garde des archives de la Chambre des pairs, rue de Grenelle, n° 9.

Caumels (comte de), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon, rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue Saint-Dominique, n° 11.

Cercle (le) de la rue Neuve, [969], à Grenoble (Isère).

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue Abbatucci, n° 41.

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ✻, général du génie, rue Abbatucci, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambellan (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 bis.

Chambord (comte de), [1385], représenté par M. le comte Fernand de la Ferronays, Cours-la-Reine, n° 34.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Champagny (comte Franz de), [691], ✻, membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique, n° 46.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

CHAMPLOUIS (baron NAU DE), [1231], O. ✻, ancien lieutenant-colonel au corps d'état-major, avenue de la Tour-Maubourg, n° 8.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHANTÉRAC (comte Victor DE), [1732], rue Chomel, n° 10.

CHAPTAL (*Collége*), [1041], représenté par M. Monjean, ✻, directeur du collége, boulevard des Batignolles, n° 47.

CHARAVAY (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue de Seine, n° 51.

CHARDIN (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516]; correspondant, M. Bourcelet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

CHATEL, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

CHAUFFOUR (Ignace), [374], avocat à Colmar, rue des Blés; correspondant, M. Goutzviller, graveur, rue Condorcet, n° 72.

CHÉRUEL (A.), [786], O. ✻, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 9.

CHEVALLIER (Léon), [1226], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVALLIER, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 63.

CHEVILLARD (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saunier (Jura); correspondant, M. de Villeneuve, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

CHOISEUL (Mme la comtesse DE), [888], rue de l'Université, n° 59.

CHOPPIN (Albert), [1156], ✻, directeur de l'Administration pénitentiaire, quai Voltaire, n° 3.

CHOTARD, [1638], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

CHRISTOPHLE, [1104], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, député, ministre des Travaux publics, rue de Grenelle, n° 9.

CLAMECY (baron DE), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Redron, rue Tronchet, n° 5.

CLAVEAU, [1200], O. ✻, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

CLERMONT (DE), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

COLLARD (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

COLLARD (Auguste), [1814], O. ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COLLÉGE LIBRE DU HAUT-RHIN (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représenté par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

COLMET D'AAGE, [1769], O. ✻, doyen de la Faculté de droit, à Paris, place du Panthéon, n° 10.

COLMET D'AAGE (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

COMBETTE DU LUC (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

CONDÉ (baron DE), [1693], O. ✻, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Saint-Arnaud, n° 8.

CONSEIL D'ÉTAT (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.

CONSTANT (Charles), [1819], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 240.

CORMENIN (Roger DE LA HAYE DE), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

COSNAC (comte Jules DE), [717], ✻, au château du Pin, près Masseret (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.

COSTEL, [1383], avocat, à Troyes (Aube); correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

COTTIN, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

COTTA (Henri), [1801], rue de l'Odéon, n° 7.

COURCEL (Valentin CHODRON DE), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

COURTAT, [1717], ✻, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

COURTILLIER, [1628], au château de Précigné (Sarthe); correspondant, M. Andrieux, rue Joubert, n° 35.

COUTANT (Ernest), [1607], licencié ès-lettres, chez M. Lecointe, rue Mongenot, n° 7, à Saint-Mandé (Seine).

CRAPELET (Charles), [399], boulevard Maillot, n° 74, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

CRESSON, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue de Luxembourg, n° 41.

CROZE (Charles DE), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

CUNIN-GRIDAINE (Charles), [1547], O. ✻, sénateur, à Sedan (Ardennes).

DAGUIN (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

DAIGUSON, [1375], juge au tribunal de Châteauroux (Indre).

DAMPIERRE (vicomte DE), [1762], rue Chomel, n° 10.

DANGLARD (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, à l'École Bossuet, rue de Rennes, n° 17.

DARAS, [1314], O. ✻, officier de marine, à Angoulême (Charente).

DARD (baron), [653], O. ✻, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste, [1098], ✱, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

David (Edmond), [985], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Daviel (Ernest), [1132], avocat à la Cour d'appel de Rouen; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liége (Belgique).

Defay, [1593], place des Victoires, n° 3; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Defrémery (Ch.), [866], ✱, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 42.

Dehaisnes (l'abbé), [1632], conservateur des archives du département du Nord, à Lille.

Delaborde, [1096], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delacour, [1361], chef d'institution, rue d'Ulm, n° 41.

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); corresp., M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (Jules), [702], ✱, imprimeur-libraire de l'Université, rue Du-Sommerard, n° 5.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaroque (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], ✱, membre de l'Institut, administrateur-directeur général de la Bibliothèque nationale, président de la section d'histoire et philologie au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux; correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Léonie, n° 8.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Beaux-Arts, n° 10.

Denière, [1035], C. ✱, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denis, [1061], avocat, à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Henri, libraire, Palais-Royal, péristyle Valois, n° 182.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Fleurance; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✱, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. de la Villegille, rue de Lille, n° 5.

Desnoyers (Jules), [23], ✱, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

DESNOYERS, [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

DESPREZ fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

DES ROYS (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

DESTORS (René), [1745], rue Lafayette, n° 12.

DEUDON (Charles), [1255], rue Godot-de-Mauroy, n° 6.

DEULLIN (Eugène), [1173], banquier, à Épernay (Marne).

DIEPPE (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin.

DIJON (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, rue Cujas, n° 9.

DIJON (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

DOAZAN (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); corresp., M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

DORIA (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

DOUBLET (Gustave), [1591], juge suppléant au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles.

DRÊME, [1695], ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

DREYFUS (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 40.

DREYSS (Ch.), [852], ✻, recteur de l'Académie de Toulouse.

DUBOIS [777], professeur au collége Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 57.

DUBOIS DE L'ESTANG (Gustave), [1066], ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

DUCHATEL (comte Tanneguy), [1540], rue de Varenne, n° 69.

DUCOUDRAY (Gustave), [1469], petite rue Saint-Antoine, n° 2.

DUFAURE (J.), [840], membre de l'Académie française, sénateur, ancien ministre, boulevard Haussmann, n° 127.

DUFEUILLE (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

DUFOUR (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas, boulevard Mazas, n° 23.

DU LAC (Jules PERRIN), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

DU LONG DE ROSNAY (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

DUMAINE (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

DU MESNIL (Armand), [1401], O. ✻, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Georges, n° 28.

DUMOULIN, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

DU PARC (comte Charles), [1257], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

Dupont (Edmond), [817], ☼, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Cujas, n° 9.

Duriez de Verninac, [927], secrétaire d'ambassade, rue Boissy-d'Anglas, n° 23; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ☼, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Dutens (Alfred), [1502], rue de l'Arcade, n° 4.

Duval (Jacques-François), [1282], ☼, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes, [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

École normale supérieure, [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm; corresp., M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], O. ☼, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], rue de Sèvres, n° 19.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Fabre (Adolphe), [939], ☼, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Fallières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Fanjoux, [1636], O. ☼, archiviste-paléographe, secrétaire général de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée et de l'Océan, boulevard La Tour-Maubourg, n° 25.

Félix, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], sous-préfet de Saint-Calais (Sarthe); corresp., M. Roger Portalis, boulevard Haussmann, n° 144.

Feuillet de Conches, [466], C. ☼, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Filleul, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret); à Paris, rue d'Amsterdam, n° 37.

Firino (Roger), [1785], rue Vaneau, n° 17.

Flandin, [930], C. ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Michodière, n° 8.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Floquet, [622], ✱, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 11.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue du Jardinet, n° 13.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✱, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fourchy (Henri), [1394], substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 266.

Fournier, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fournier (Alban), [1759], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 115.

Franck (Georges), [1772], boulevard Saint-Michel, n° 95.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fremaux, [1668], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

Frémy, [722], G. O. ✱, ancien gouverneur du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✱, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaulx-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

Fustel de Coulanges, [1776], ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Tournon, n° 29.

Gadoin, [1422], ✱, président du tribunal de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], rue de Lille, n° 79; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 21.

Gardissal, [1810], avocat, rue des Petites-Écuries, n° 26.

Garnier (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

Gaspaillart (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

Gaultry (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Gautier (Léon), [1798], ✱, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

Gavet (Gabriel), [1677], rue Caumartin, n° 16.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, n° 33.

Gérard (Charles), [1148], ancien représentant, avocat, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Gérardin (Alfred), [902], ✱, inspecteur général de l'Instruction publique, rue de Vaugirard, n° 21.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], rue Dumont-d'Urville, n° 2.

Gervais (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

Gilly, [1833], sous-directeur de la compagnie d'assurance sur la vie *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

Ginot (Émile), [1270], avocat, à Pau (Basses-Pyrénées); correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

Giraud (Paul-Émile), [569], ✱, à Romans (Drôme).

Glandaz (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

Godart (Léon), [1823], rue des Sablons, n° 99, à Paris-Passy.

Godefroy-Ménilglaise (marquis de), [223], ✱, à Lille; à Paris, rue de Grenelle, n° 73.

Gomel (Charles), [1025], maître des requêtes au Conseil d'État, rue Basse-du-Rempart, n° 66.

Gonse (Raphaël), [1310], chef de bureau au ministère de la Justice, à Versailles, rue de la Pompe, n° 2; rue du Vieux-Colombier, n° 8.

Gouget (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

Goujon (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

Goupil (Édouard), [57], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue Laffitte, n° 47.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

Grafenried-Villars (baronne de), [870], rue du Colisée, n° 39.

Grandeau, [1671], ✱, professeur à la faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue Saint-Placide, n° 55.

Grandidier (Ernest), [1094], ✱, rue de la Victoire, n° 98.

Grangier de la Marinière (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

Grasset (Ernest), [591], ✻, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Delagrave, libraire, rue des Écoles, n° 58.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; corresp., M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Groualle, [1232], O. ✻, président de section au Conseil d'État, rue du Mont-Thabor, n° 8.

Grouchy (vicomte de), [1825], ✻, secrétaire d'ambassade, à Rome; à Paris, rue de Sèze, n° 10.

Guadet, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 bis.

Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

Guessard (François), [349], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, à Paris-Passy, Grande-Rue, n° 87.

Guillaume (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Magnan, n° 31.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, directeur des cultes non catholiques au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. E. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

Hamelin d'Ectot (Hilaire), [1060], docteur en droit, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche); correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

Hanquez (Rodolphe), [990], procureur de la République, à Soissons (Aisne).

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; corrésp., M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hellot (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

Hendlé (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Himly, [1707], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

Hordain (Émile d'), [1599], notaire, à Longjumeau (Seine-et-Oise).

Houssaye (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

Hunolstein (baron d'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure); à Paris, rue Chauveau-Lagarde, n° 18.

Jameson, [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jayr (Mme veuve), [1523], à Bourg (Ain).

Joinville (baron de), [1689], ✱, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

Joly de Bammeville, [1224], rue de Téhéran, n° 13; correspondant, M. de Bussierre, rue Cambacérès, n° 8.

Joubaire, [1433], juge au tribunal de Guingamp (Côtes-du-Nord); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubert (André), [1678], au château de Lüts-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

Jourdain, [834], C. ✱, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue de Luxembourg, n° 21.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes; à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

Kermaingant (Lafleur de), [1753], avenue des Champs-Elysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✱, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

Kob (Georges), [1583], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Jacob, n° 29.

Labitte (Adolphe), [1329], libraire, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Laboulaye (Édouard), [445], ✱, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collége de France, place de Cambrai, n° 1.

Lacabane (Léon), [64], O. ✱, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

Lacave-Laplagne, [1251], sénateur, rue Saint-Lazare, n° 93.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaumelle (de), [1330], rue de Lille, n° 21.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

La Chère (Jules de), [1326], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue des Champs-Élysées, n° 116.

Lacombe (H. de), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacroix (Paul), [65], O. ✱, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1680], auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✻, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne); à Paris, rue de Penthièvre, n° 9; correspondant, M. d'Estreilles, rue d'Albe, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lafond (Edmond), [1581], rue de Grenelle, n° 75.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✻, place Gozlin, n° 8.

L'Aigle (vicomte de), [1289], rue de Luxembourg, n° 19.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1520], procureur de la République, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Sèvres, n° 11.

Laloy (Louis-Henry), [827], ✻, docteur en médecine, rue de Paris, n° 169, à Paris-Belleville.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (vicomte de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (comte), [1653], rue de Luxembourg, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoille (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Laurencel, [1426], à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

La Villegille (Arthur de), [239], ✻, ancien secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse [1582], professeur d'histoire au lycée Corneille, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lebouteiller (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lebrument, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leclerc (Alexandre), [809], O. ✻, à Paris-Auteuil, rue d'Auteuil, n° 44.

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

Lecomte (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lefebvre de Viefville (Paul), [1554], ✻, substitut du procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue Boissy-d'Anglas, n° 28.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 37.

Lefort, [1263], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legros (Charles), [1445], receveur des hospices de la ville de Rouen, rue d'Ernemont, n° 64.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (P.-Aug.), [65], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16.

Lemarchand (Théodore), [1712], à Rouen, rue de Socrate, n° 1.

Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Le Mennicier, [1100], à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Rousseau, chez M. Henri, Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 12.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], avocat à la Cour d'appel de Besançon, à Pont-de-Poitte (Jura).

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, rue de Turenne, n° 64.

Lenormant (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue Taranne, n° 10.

Léotard (S.), [1349], sous-bibliothécaire du musée Favre, rue du Séminaire, n° 4, à Montpellier; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Lepesant, [1606], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances; correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

Le Roy-Beaulieu (Anatole), [1637], rue Pigalle, n° 69.

Lesieur (Paul), [1567], ✻, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, rue Saint-Dominique, n° 17.

Le Tellier de la Fosse, [972], O. ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Levasseur (Émile), [1364], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévesque, [752], ancien notaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

Leviez, [982], O. ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, sous-gouverneur du Crédit foncier, rue Duphot, n° 18.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue Madame, n° 59.

L'Hérault (Tristan de), [1557], receveur des finances, rue Martignac, n° 6.

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Liais (Adrien), [1350], substitut du procureur de la République, à Pont-l'Évêque (Calvados); à Paris, rue de Provence, n° 49.

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Dauchez, avocat, rue Perronet, n° 12.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, membre de la Commission de la topographie des Gaules et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Jacob, n° 46.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Lot (Henri-Ernest), [1189], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Louvain (*Université de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louvel (Georges), [1820], secrétaire général de la préfecture du Tarn, à Albi; correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvot (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collége de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Loysel, [1040], O. ✻, président du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Pergolèse, n° 48, cité Dupont, n° 7.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, rue Chanoinesse, n° 14.

Lucinge (prince de Cistria-), [1191], rue Saint-Dominique, n° 104.

LUXEMBOURG (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

MACÉ (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

MACKAU (baron DE), [1764], ancien député, rue Roquépine, n° 6.

MACKENSIE (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

MAGEN (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

MAGNE (Alfred), [1618], ✻, trésorier-receveur général des finances, à Laon (Aisne); à Paris, avenue Montaigne, n° 26.

MAIGRE (Louis), [1616], avenue des Champs-Élysées, n° 37.

MAILLÉ (duc DE), [914], rue de Lille, n° 119.

MAILLY (comte DE), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

MAITRE (Léon), [1380], archiviste du département de la Loire-Inférieure, à Nantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

MALLEVILLE (Léon DE), [492], ✻, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

MALLET (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

MANCEAUX (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

MANCHON (Léon), [1589], notaire, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MANNIER, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

MANS (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

MANTES (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

MARCEL (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MARCILLY (Charles), [1472], à Bar-sur-Aube (Aube); correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

MARGRY (Pierre), [1694], ✻, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue du Mont-Thabor, n° 11.

MARGUERIE (René), [1664], auditeur au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

MARGUERIN [1042], ✻, administrateur délégué près les écoles municipales supérieures, rue d'Auteuil, n° 11 bis.

MARIN-DARBEL, [265], à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

MARINE (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

MARION [456], place de la Madeleine, n° 17.

MARMIER (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles.

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, rue du Ranelagh, n° 74, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, président de section au Conseil d'État, rue de Solférino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2.

Mas-Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✻, libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine, n° 17.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collége de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue Saint-Barthélemy, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], auditeur au conseil d'État, avenue des Champs-Élysées, n° 123.

Mathieu-Bodet, [1127], ✻, député, ancien ministre, rue de Sèze, n° 4.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, C. ✻, membre de l'Académie française, quai Conti, n° 21.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Joséphine, n° 35.

Menu (Henri), [1757], libraire, rue Jacob, n° 30.

Merklen (l'abbé), [1714], professeur au Collége libre du Haut-Rhin, à La Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais, (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], professeur au Collége de France, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 59, à Paris-Passy.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

MIGNET [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

MILLOT (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

MIREPOIX (duc DE), [1698], rue de Varenne, n° 55.

MOIGNON, [821], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue des Pyramides, n° 3.

MOINERY [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

MOLAND, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

MONNERON, [1832], sous-directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57.

MONOD (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, rue d'Assas, n° 76.

MONTAIGLON (Anatole DE), ✻, [1478], professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

MONTALIVET (comte DE), [1204], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, à Montalivet-Lagrange, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

MONTALIVET (Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTBRISON (Georges DE), [1439], boulevard Haussmann, n° 71.

MONTEBELLO (comte Adrien DE), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

MONTEBELLO (comte Gustave DE), [1731], O. ✻, premier secrétaire d'ambassade, avenue Montaigne, n° 64.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (duc DE), [1549], rue de la Baume, n° 5.

MORAND (François), [1569], ✻, juge au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

MORANVILLÉ, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

MOREL (Hippolyte), [1692], auditeur au Conseil d'État, rue Cambacérès, n° 29.

MORIN (Ernest), [1328], professeur d'histoire au collége Chaptal et à l'École Turgot, rue La Rochefoucauld, n° 14.

MORNAY SOULT DE DALMATIE (comte DE), [1267], avenue Montaigne, n° 77.

MOUCHY (duc DE), [1539], ✻, député, boulevard de Courcelles, n° 33.

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

MOULINS (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

MOURIER (Athanase), [1400], O. ✻, directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Sainte-Marie (rue du Bac), n° 2 ter.

MUNIER (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle; correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

MUTEAU (Charles), [906], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, préfet de l'Indre-et-Loire, à Tours.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

Naudet, [486], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue de la Victoire, n° 62.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue Abbatucci, n° 66.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue Caumartin, n° 22.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nigon de Berty, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

Nisard (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], O. ✻, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✻, attaché au secrétariat du Conseil général de la Banque de France, à la Banque.

Noulens, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

Nugent (vicomte de), [371], rue du Regard, n° 5.

Oberkampf (Émile), [1398], receveur particulier des finances, à Marmande (Lot-et-Garonne).

Odiot (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

Œuvre des Familles (L') du IVe arrondissement de Paris, [1781], représentée par le Maire de l'arrondissement.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Ogier de Baulny (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Pajot, [1803], élève de l'École des chartes, rue du Cardinal-Lemoine, n° 62.

Paravey (Charles), [588], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, n° 44.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], à Paris-Auteuil, route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue du Regard, n° 7.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Pascal (Alfred), [1134], chef de bureau au Crédit foncier, à Paris-Passy, rue Desbordes-Valmore, n° 27.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solférino, n° 11.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, boulevard Haussmann, n° 116.

Passy (Louis), [1708], député, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 45.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; corresp., M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Paulin (le colonel Charles), [955], C. ✻, rue du Petit-Potel, n° 24, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Galette, libraire, rue de Nesles, n° 10.

Paulmier (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier (le pasteur), [1625], rue Saint-Guillaume, n° 27.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Pelay (Ed.), [1453], rue de Crosne, n° 74, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Audley, rue Madame, n° 40.

Pelletier (Charles), [1818], à Elbeuf (Seine-Inférieure), rue Robert, n° 7; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pelliot (Charles), [1809], négociant, rue du Roi-de-Sicile, n° 26.

Pépin le Halleur (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue de Castiglione, n° 14.

Percy (lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; corresp., M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

Périer (Paul), [1758], à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perreau, [1615], ancien notaire, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Perret, [1093], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrin (Maurice), [1672], O. ✻, médecin principal et professeur au Val-de-Grâce, rue Saint-Placide, n° 45.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460], rue de Bellechasse, n° 56.

Perrot de Chazelle (comte), [643], au château d'Aisy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); corresp., M. le baron de Nervo, rue Abbatucci, n° 66.

Petau de Maulette, [1351], rue de Berlin, n° 9.

Petit (Edmond), [1172], rue Jean Goujon, n° 14.

Pfeiffer, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 23.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49.

Picard (Alexandre), [924], chef de bureau à l'administration des Contributions indirectes, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 5.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], juge au tribunal de la Seine, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Piercrau (Auguste), [1793], préfet des études au collége Rollin, rue des Feuillantines, n° 14.

Pigeonneau, [1654], professeur au lycée Louis-le-Grand, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte), [1151], ✱, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon, Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de La Croix de Chevrières, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Pistoye (de), [1046], O. ✱, chef de division au ministère des Travaux publics, rue Oudinot, n° 22.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Poisson (Mme), [1791], rue de Clichy, n° 42.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], préfet de la Somme, à Amiens; à Paris, avenue des Champs-Élysées, n° 144.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse, rue Parguaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville; à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prieur de la Comble (Antonin), [1533], rue du Louvre, n° 8.

Pron (baron), [1230], C. ✱, ancien préfet, avenue d'Antin, n° 15.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue Saint-Dominique, n° 53.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Quicherat (Jules), [443], ✱, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Tournon, n° 16.

Raguenet (Octave), [1804], élève de l'École des chartes, rue Bonaparte, n° 27.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], à Nancy (Meurthe-et-Moselle), place de l'Académie, n° 4; correspondant, M. Lavisse, rue Médicis, n° 5.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery, [1790], docteur en médecine, rue de Rennes, n° 46.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jaud'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 32.

Ravenel, [124], O. ✱, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raymond (Paul), [1382], archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau ; correspondant, M. Lameyrand, rue Bouchardon, n° 11.

Read (Charles), [877], ✱, ancien chef de la section des travaux historiques, archives et bibliothèque de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Réaux (marquis des), [1704], rue de Monceau, n° 62.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Reiset (comte de), [655], O. ✱, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or).

Renart (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, Mme Duport, boulevard de Magenta, n° 80.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; corresp., M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Reverchon, [1027], O. ✱, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, n° 9.

Rey (E.-Guillaume), [1319], ✱, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Billault, n° 35.

Riant (comte Paul), [1492], membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue de Tivoli, n° 10.

Riché, [1323], C. ✱, ancien président de la section de législation au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richemont (comte de), [965], sénateur, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ris (comte Clément de), [1348], ✱, conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 101.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 43.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [1662], archiviste aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Roissy (Henri de), [1649], rue de l'Université, n° 5.

Roman, [1800], rue Blanche, n° 93.

Romanci (Fernand de), [1659], rue Mézières, n° 10.

Rothschild (Mme la baronne James de), [249], rue Laffitte, n° 19 ; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19 ; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron James-Nathaniel de), [1002], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rouffy, [1765], ✻, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Rougeot, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

Rousseau (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.

Rousseau (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

Roussel (Jules), [590]; correspondant, M. Hémar, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 52.

Roussigné, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 bis.

Roy, [1831], secrétaire de l'École des chartes, rue Monge, n° 50.

Royer (de), [1052], G. ✻, premier président de la Cour des comptes, rue de Vaugirard, n° 56.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général des archives, professeur suppléant au Collége de France, rue des Saints-Pères, n° 48.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue de Luxembourg, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 7.

Saint-Alery (Armand de), [1242] ; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

Saint-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Saint-René Taillandier, [1548], O. ✻, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Saint-Benoît, n° 20.

SALIN (Patrice), [1392], chef de bureau au Conseil d'État, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, n° 47.

SALVERT-BELLENAVE (DE), [1541], ingénieur de la marine, place du Palais-Bourbon, n° 2.

SANNÉ (Albert), [1370], rue de la Ville-l'Évêque, n° 27.

SANTA-MARIA (Manuel DE), [1826], boulevard Haussmann, n° 163.

SARCUS (vicomte Félix DE), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

SAY (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ministre des Finances, rue La Bruyère, n° 44.

SAZERAC DE FORGE, [1588], ☀, préfet du département du Loiret, à Orléans.

SCHEFER (Charles), [1405], C. ☀, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

SCHELER (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SCHICKLER (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

SCHWEITZER (baron DE), [896], ancien ministre plénipotentiaire de Bade, rue Blanche, n° 62.

SÉCHEHAYE (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, boulevard Saint-Michel, n° 83.

SEILLIÈRE (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

SEMICHON (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SEMPÉ (Théodore), [1815], ancien secrétaire général de préfecture, à Pau, rue Henri IV.

SERVEUX, [1389], C. ☀, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 32.

SERVOIS (Gustave), [1136], ☀, membre du Comité des travaux historiques, préfet du département de la Sarthe, au Mans; à Paris, rue de Marignan, n° 24.

SINGER (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

SOLESMES (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

SOMMIER (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

SOREL (Alexandre), [942], juge au tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, M[me] veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

SOUQUET (Ernest), [1522], docteur en droit, juge de paix à Arras (Pas-de-Calais).

STUTTGART (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue du Quatre-Septembre, n° 2.

SUCHET (l'abbé), [1603], supérieur du petit séminaire d'Ornans (Doubs); correspondant, M. J. Bulle, rue de Fleurus, n° 43.

TALABOT (Paulin), [1146], C. ☀, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, rue Saint-Arnaud, n° 10.

TALHOUET-ROY (marquis DE), [1220], C. ✱, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [1345], correspondant de l'Institut, à Gontaut, par Marmande (Lot-et-Garonne) ; correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

TANDEAU DE MARSAC, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

TARDIF, [225], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

TASSIN, [1283], O. ✱, ancien directeur de l'administration de l'Octroi de Paris, rue Saint-Georges, n° 39.

TECHENER fils (Léon), [1573], libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

TERRAS (Amédée DE), [1813], ✱, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher) ; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

TEULET (Auguste), [354], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Tournon, n° 27.

THIERS (A.), [2], G. ✱, membre de l'Institut, député, place Saint-Georges.

THION DE LA CHAUME (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

THIRION-MONTAUBAN (Albert), [1666], ✱, secrétaire d'ambassade, député, rue François Ier, n° 19.

THORIN (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

TISSOT, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1 ; correspondant, M. Ravenel, rue Crussol, n° 5.

TOULMON (Eugène DE), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

TOURTOULON (baron Charles DE), [1452], à Château-Randon, près Montpellier (Hérault) ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

TRAVERS, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen ; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

TREILHARD (comte Achille), [1481], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

TREYVE DE SAINT-SAUVEUR (vicomte DU), [1473], au château de Bonlieu, par Boën (Loire).

TRIBERT (Germain), [1049], conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne) ; à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

TROYES (*Bibliothèque de la ville de*), [1754] ; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

TUETEY (Alexandre), [1301], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, O. ✱, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

VALENÇAY (Mme la duchesse DE TALLEYRAND-), [855], rue Fortin, n° 14.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); corresp., M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A.-E.), [775], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Varin, [1038], C. ✻, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue des Bourdonnais, n° 20.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue des Champs-Élysées, n° 68.

Vaucelles (Boulard de), [860], rue de Varenne, n° 76.

Vaufreland (vicomte Ludovic de), [434], ✻, rue de Marignan, n° 16.

Vauzelles (Ludovic de), [1734], ✻, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

Vendeuvre (Gabriel de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

Vernière, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Vessillier (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).

Veuclin (E.), [1787], à Bernay (Eure).

Vibraye (marquis Paul de), [471], correspondant de l'Institut, au château de Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

Viel-Castel (baron Louis de), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, président de la Commission des Archives diplomatiques, rue de Bourgogne, n° 19.

Vignat, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans, cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

Vignes, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, villa Saïd, n° 15, avenue de Boulogne, n° 56.

Vignot, [1751], membre du Conseil général de l'Indre, à Sainte-Sévère (Indre).

Villard (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

Vuitry (Adolphe), [1643], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

Wailly (N. de), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

WALLON, [1669], O. ✱, sénateur, ancien ministre, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, doyen de la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 95.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✱, chef de division au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims.

WILHELM, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

WITTE (baron Jean DE), [461], ✱, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 39.

ZELLER, [1411], O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue du Cherche-Midi, n° 83.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. MOUAN, n° 687].
— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1147].
— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].
— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 64].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 140].
— du roi des BELGES, [M. SCHELER, n° 543].
— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].
— de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BOURG, [n° 1665].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1484].
— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. MILLER, n° 1660].
— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— du COLLÉGE CHAPTAL, à Paris, [M. MONJEAN, n° 1042].
— du COLLÉGE LIBRE DU HAUT-RHIN, [M. l'abbé HANAUER, n° 1713].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la COUR DE CASSATION, [M. GALLIEN, n° 1721].
— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].

Bibliothèque de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de la Société de lecture de Dijon, [M. Detourbet, n° 1742].
— de l'École Bossuet, [M. l'abbé Merhau, n° 802].
— de l'École des chartes, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'Épernay, [M. Delaitre, n° 1474].
— de la ville de Genève, [M. le Conservateur, n° 1821].
— du Cercle de la rue Neuve a Grenoble, [M. Réal, n° 969].
— de la ville de Grenoble, [M. Gariel, n° 948].
— de la ville de Hambourg, [M. Petersen, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Morlent, n° 1193].
— de la ville de Lille, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Charles Edmond, n° 956].
— de l'Académie de Macon, [M. Saulnier, n° 1155].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— Mazarine, à Paris, [M. de Sacy, n° 33].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie d'Arras.
Académie de Macon.
Académie de Reims.
Académie de Rennes.
Académie des Sciences de Caen.
Académie des Sciences de Dijon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Athénée de Beauvaisis, à Beauvais.
Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique du Puy.

Société académique et industrielle d'Angers.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoir[illegible] archéologie de Genève.
Société histor[illegible] Bamberg.
Société histoi[illegible] du Massachusets.
Société histo[illegible] de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société histor[illegible]e et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg
Université de [illegible]el.
Université de Lund.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1877.

MM. BEAUCOURT (DE).
BELLAGUET.
BORDIER.
BOUIS (DE).
BROGLIE (DE).
CHANTÉRAC (DE).
COSNAC (DE).
DELISLE (L.).
EGGER.
JOURDAIN.

1878.

MM. BOUTARIC.
DESNOYERS (J.).
DUPONT (Edm.).
LACABANE.
LALOY.
LUÇAY (DE).
. . . .
MAS-LATRIE (DE).
MIGNET.
THIERS.

1879.

MM. BARTHÉLEMY (An. DE).
CHAMPAGNY (Fr. DE).
FLOQUET.
GODEFROY-MÉNILGLAISE (DE).
LALANNE (Lud.).
LUCE.
MEYER (P.).
NAUDET.
QUICHERAT (J.).
SERVOIS.

1880.

MM. BOISLISLE (A. DE).
BOULATIGNIER.
LAIR.
LA VILLEGILLE (DE).
MAURY (Alfred).
PUYMAIGRE (DE).
RUBLE (DE).
VUITRY.
WATTEVILLE (DE).
WITTE (DE).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1876.

Président honoraire. MM.	
Président.	VUITRY.
Vice-Présidents. . . .	CHANTÉRAC (DE) et J. QUI[illegible]
Secrétaire	Jules DESNOYERS.
Secrétaire adjoint . .	A. DE BOISLISLE.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire*.	Edmond DUPONT.
Censeurs	LE TELLIER DE LA FOSSE et M[illegible]ANVILLÉ.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président*.
De Beaucourt.
Egger.

MM.

Jourdain.
Lalanne.
Luce.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Bellaguet, *président*.
Bordier.

MM.

De Bouis.
De la Villegille.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1877.

9 Janvier.	5 Juin.
6 Février.	3 Juillet.
6 Mars.	7 Août.
3, 24 Avril.	6 Novembre.
8 Mai.	4 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 24 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 8 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE
DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ
DEPUIS SA FONDATION EN 1834,
A PARIS, CHEZ Mme Ve RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6, HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem,* in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, gr. in-8, *chaque année* 4 fr. 50

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction,* 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires en grand papier . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*t. I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.
Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.

JOURNAL ET MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, publiés par M. RATHERY; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
CHRONIQUE DES VALOIS, publiée par M. S. LUCE; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
MÉMOIRES DE BEAUVAIS-NANGIS, publiés par MM. MONMERQUÉ et TAILLANDIER; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHRONIQUE DE MATHIEU D'ESCOUCHY, publiée par M. G. DU FRESNE DE BEAUCOURT; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
CHOIX DE PIÈCES INÉDITES RELATIVES AU RÈGNE DE CHARLES VI, publié par M. DOUËT-D'ARCQ; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES, publiés par M. DOUËT-D'ARCQ; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
ROULEAUX DES MORTS, publiés par M. L. DELISLE; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. LECOY DE LA MARCHE, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
HISTOIRE DE SAINT LOUIS PAR JOINVILLE, publiée par M. N. DE WAILLY; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
MÉMOIRES ET LETTRES DE Mme DU PLESSIS-MORNAY, publiés par Mme CORNÉLIS DE WITT, avec une introduction de M. GUIZOT; 1868 et 1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
ŒUVRES DE BRANTÔME, publiées par M. Lud. LALANNE, t. I-IX (*Tome I épuisé*) . . . . 72 fr.
COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, publiés par M. A. DE RUBLE; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. S. LUCE, tomes I, 1re et 2e parties, II à V. . . . . 54 fr.
MÉMOIRES DE BASSOMPIERRE, publiés par M. DE CHANTÉRAC, t. I, II et III . . . . 27 fr.
ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-WAAST D'ARRAS, publiées par M. l'abbé DEHAISNES; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
CHRONIQUE D'ERNOUL ET DE BERNARD LE TRÉSORIER, publiée par M. L. DE MAS-LATRIE; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
HISTOIRE DE BÉARN ET NAVARRE, par NICOLAS DE BORDENAVE, publiée par M. RAYMOND; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES, publiées par M. DUPLÈS-AGIER; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
NOUVEAU RECUEIL DE COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE, publié par M. DOUËT-D'ARCQ; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHANSON DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, publiée par M. Paul MEYER; t. I. (texte original) . . . . 9 fr.
CHRONIQUE DU DUC LOUIS II DE BOURBON, publiée par M. CHAZAUD; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHRONIQUE DE LE FÈVRE DE SAINT-REMY, publiée par M. MORAND; t. I 9 fr.
RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS AU XIIIe SIÈCLE, publiés par M. N. DE WAILLY; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

CHRONIQUES DE J. FROISSART, tome VI.
CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, tome II.
MÉMOIRES DE BASSOMPIERRE, tome IV.
LETTRES D'ANTOINE DE BOURBON ET DE JEANNE D'ALBRET.
MÉMOIRES DE LA HUGUERYE, tome Ier.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1859, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II	15 fév. 1860.
103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.	
104. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. II.	
105. Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106. Annuaire pour 1861	

1861.

107. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. III	15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V	
109. Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862	

1862.

111. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III	
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III	
116. Annuaire pour 1863	

1863.

117. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. V.	15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II.	
123. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

121.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI.	15 mai 1864.
122.	Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II	15 mai 1864.
124.	Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.	
125.	Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV.	15 déc. 1864.
126.	Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III.	15 déc. 1864.

1865.

127.	Œuvres de Brantôme, t. I	25 janv. 1865.
128.	Commentaires et lettres de Monluc, t. I.	25 janv. 1865.
129.	Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII.	15 avril 1865.
130.	Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles.	15 avril 1865.
133.	Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.	

1866.

131.	Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII.	1er mars 1866.
132.	Œuvres de Brantôme, t. II.	1er mars 1866.
134.	Commentaires et lettres de Monluc, t. II.	15 juin 1866.
135.	Rouleaux des morts, du ixe au xve siècle.	15 juin 1866.
137.	Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.	

1867.

136.	Œuvres de Brantôme, t. III.	15 mai 1867.
138.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier.	15 mai 1867.
139.	Œuvres complètes de Suger.	15 déc. 1867.
140.	Commentaires et lettres de Monluc, t. III.	15 déc. 1867.
141.	Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867.	15 déc. 1867.

1868.

142.	Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. I	15 juil. 1868.
143.	Œuvres de Brantôme, t. IV.	15 déc. 1868.
144.	Histoire de saint Louis, par Joinville.	15 déc. 1868.
145.	Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.	
146.	Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou).	15 juin 1869.

1869.

147.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie.	1er août 1869.
148.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie.	1er août 1869.
149.	Œuvres de Brantôme, t. V.	1er août 1869.
150.	Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. II	1er déc. 1869.
151.	Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.	

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . }
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . .
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 JANVIER 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 février 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil apprend avec regret la mort de deux membres de la Société, M. Léon de Chazelles, ancien député, et M. Étienne Pichon, sous-préfet à Coulommiers.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1827. M. Babinet, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 3; présenté par MM. de Watteville et Gérardin.

1828. M. Beaure d'Angeris, avocat, à Limoges, rue du Saint-Esprit, n° 13; présenté par MM. Constant et Champion.

1829. M. Émile Acollas, ancien professeur de droit français à l'Université de Berne, rue Monsieur-le-Prince, n° 25, à Paris; présenté par MM. Henri Martin et Laurent Pichat.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue historique*, janvier-février 1877. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 décembre 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1876. — *Revue des Documents historiques*, septembre-octobre et novembre 1876.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XV (1874-1876).

Ouvrages offerts par les auteurs.

Lettres inédites d'A. Dadine d'Auteserre, publiées avec notice, notes et appendice, par Ph. Tamizey de Larroque. — *Le Havre avant l'histoire, et l'antique ville de l'Eure*, par M. L.-Charles Quin, vice-président de la Société géologique de Normandie. — *Supplément à la Bibliographie des Mazarinades*, par M. Émile Socard, conservateur de la bibliothèque de Troyes. — *Annuaire de l'Archéologue français*, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, par Anthyme Saint-Paul; 1re année, 1877. — *Angy en Beauvaisis*, son histoire, ses privilèges, sa prévôté royale, par le comte de Luçay, membre du Comité des travaux historiques. Senlis, 1876. 1 vol. in-8.

Correspondance.

M. le marquis de Galard et M. Manuel de Santa-Maria remercient le Conseil de les avoir admis au nombre des membres de la Société.

M. de Watteville propose l'admission de M. Babinet, conseiller à la Cour de cassation.

M. Acollas, ancien professeur de droit français, demande à être reçu membre de la Société. MM. Henri Martin et Laurent Pichat, sénateurs, proposent au Conseil d'admettre M. Acollas.

M. Saint-Paul fait hommage de son *Annuaire de l'Archéologue français*.

M. Ph. Tamizey de Larroque fait hommage au Conseil de son mémoire sur des *Lettres inédites d'A. Dadine d'Auteserre,* jurisconsulte célèbre du XVIIe siècle, auteur de plusieurs ouvrages importants sur l'Aquitaine et sur les

comtes de Provence. — Il signale en même temps au Conseil un passage du IX[e] volume de *Brantôme* (p. 31), relatif à la statue de Messaline trouvée à Bordeaux, et sur laquelle M. Lalanne a appelé l'attention des lecteurs. Cette statue, découverte en 1594, avait été, peu d'années après, mentionnée par Zinzerling dans son petit livre intitulé : *Jodici Sinceri Itinerarium Galliæ* (éd. de Lyon, 1616, p. 32 et 33 de l'appendice). Que devint la statue, dont Brantôme dit « qu'elle est très-belle et digne de la garder « pour la voir et la contempler? » M. Tamizey de Larroque a découvert dans la *Continuation de la Chronique bourdeloise depuis le mois de décembre* 1671 *jusques à la fin de* 1700 (1 vol. in-4, 1703), p. 112, le passage suivant qui fait connaître son malheureux sort :

« ..... Du même jour [c'est-à-dire 12 octobre 1686] M. de « Bezons, intendant de la province, ayant fait connoître « que le Roi seroit bien aise d'ajouter aux ornements de « Versailles celui de quelques statues antiques, il fut déli- « béré qu'on offriroit celle de la Messaline qui étoit dans « une niche de l'hôtel de ville. Le Roi ayant eu la bonté « d'accepter l'offre desdits sieurs jurats, et de les en remer- « cier par une lettre écrite par M. de Châteauneuf, secré- « taire d'État, cette statue, qui étoit une des plus belles et « des plus curieuses de l'antiquité, fut envoyée en cour, « dans un bateau chargé de marbre, qui périt malheureu- « sement, et fit naufrage dans l'embouchure de la rivière. »

M. le comte de Vogüé, membre de l'Institut, ambassadeur de France à Vienne, répondant à la lettre qui lui avait été adressée au nom du Conseil, pour le prier de vouloir bien intervenir dans la demande de prêt des manuscrits de Nicolas Goulas que possède la Bibliothèque Impériale de Vienne, annonce qu'il s'est empressé d'agir en conséquence du désir exprimé par la Société de l'Histoire de France. M. l'administrateur de cette bibliothèque veut bien accueillir favorablement la demande de prêt; mais déjà ces mêmes manuscrits ont été adressés à Paris, en 1875, au ministère des Affaires étrangères, pour une collation analogue à celle

que désire faire M. Charles Constant. Avant d'envoyer de nouveau les manuscrits de Vienne, M. l'administrateur de la Bibliothèque Impériale demande s'il n'y aurait pas double emploi pour la collation indiquée.

M. Maury explique au Conseil le fait dont il s'agit. A l'époque où une commission fut nommée par M. le ministre des Affaires étrangères pour aviser aux moyens de faciliter l'étude des précieuses archives de ce ministère, le désir d'éditer, entre autres mémoires historiques, ceux de Goulas, d'après la copie manuscrite que possèdent ces archives, fut exprimé par un érudit, M. Valfrey, et en conséquence le manuscrit de Vienne fut demandé. Mais aussitôt que fut connue l'intention de la Société de l'Histoire de France de publier ces mémoires d'après le manuscrit original de la Bibliothèque Nationale, la Commission des archives diplomatiques renonça au projet pour lequel le manuscrit de Vienne avait été emprunté, et ce manuscrit fut renvoyé. — Cette explication sera transmise à M. le comte de Vogüé et à M. l'administrateur de la Bibliothèque Impériale.

M. Étienne Charavay, qui avait bien voulu offrir la communication de nombreuses lettres de Louis XI, dauphin, rassemblées par lui, accepte avec empressement de donner son concours personnel, pour l'édition du premier volume de cette collection, à M. Vaësen, éditeur désigné par le Conseil. Il annonce qu'il continue ses recherches à Grenoble, à Turin, et dans d'autres archives.

M. Grober, éditeur du journal allemand publié à Halle sous le titre de *Zeitschrift fur romanische Philologie*, demande à la Société de vouloir bien lui accorder un exemplaire des *Récits d'un Ménestrel de Reims au XIIIe siècle*, pour en faire rendre compte dans ce recueil. — Le Conseil autorise l'envoi d'un exemplaire.

MM. de Chantérac et de Rochambeau, informés du désir qu'aurait le Conseil de voir achever aussitôt que possible la publication du dernier volume de *Bassompierre* et de la *Correspondance d'Antoine de Bourbon et de Jeanne*

d'Albret, promettent de ne rien négliger pour que ces deux volumes puissent être distribués avant la prochaine assemblée générale.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Feuilles 21 à 24 en bon à tirer. Tout le texte est imprimé. Il ne reste plus à composer qu'une demi-feuille des sommaires.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 15 feuilles tirées; feuilles 16 et 17 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 10 feuilles sont tirées; feuille 11 en épreuves.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 15 feuilles sont tirées, feuilles 16 à 18 en pages; feuilles 19 à 22 en placards.

Mémoires de la Huguerye. T. I. 3 feuilles et 6 placards en épreuves.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 13 et 14 en distribution.

M. L. Lalanne informe le Conseil que le Comité de publication a accueilli favorablement la proposition faite par M. Roman de rééditer la Vie de Bayard composée par *le Loyal Serviteur*. M. Roman sera invité à continuer ses études préparatoires, d'accord avec M. Lalanne, choisi pour commissaire responsable.

M. Laloy rappelle que quelques membres avaient exprimé le désir que les publications de la Société fussent faites, au moins pour un certain nombre d'exemplaires, sur papier collé. M. le président du Comité des fonds dit que cette proposition n'a point été perdue de vue, mais qu'elle ne pourra être appliquée qu'à des ouvrages nouveaux, et non à ceux dont l'impression est déjà commencée.

M. le président rappelle de nouveau l'intention du Conseil que les ouvrages dont la publication a été décidée, soient mis sous presse le plus promptement possible, afin que la distribution de 1877 puisse être assurée, et que d'avance on prépare celle de l'année suivante.

M. Egger informe le Conseil que M. Cougny, éditeur choisi pour la publication des *Sources grecques de l'histoire de France,* s'occupe activement des études préparatoires, qu'il a déjà collationné une partie des géographes d'après des textes nouveaux ou négligés par les précédents éditeurs, et qu'il s'engage à poursuivre son travail aussi assidûment que le permettront ses devoirs de professeur.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRE DE FÉNELON SUR LE DROIT D'ASILE DES ÉGLISES DANS LES PAYS-BAS[1].

(Vers 1705.)

Les immunitez ecclésiastiques sont fort anciennes. Après la fin des persécutions, les empereurs, devenus chrétiens, respectèrent

1. Nous avons rencontré cette pièce dans un volume du dépôt des Affaires étrangères (*France*, 283), où elle se trouve déclassée au milieu de documents de l'année 1693 relatifs à l'administration intérieure des provinces qui formaient le département de M. de Croissy. Il est probable que cette circonstance et le défaut de toute indication ont empêché jusqu'ici que personne la relevât et en fît usage; l'aspect seul de l'écriture nous l'a fait remarquer, et, en lisant ces pages, nous y avons trouvé, à côté de détails historiques intéressants sous la plume du précepteur du duc de Bourgogne, une largeur d'idées et un désir de conciliation qui ne sauraient trop être mis en lumière.

Nous avons cherché en vain, dans la correspondance de Fénelon, quelque lettre qui permît de préciser la date de ce mémoire et les circonstances où il fut envoyé à Paris. Mais le texte même nous apprend que l'illustre archevêque était depuis dix ans à Cambray; c'est donc de 1705 qu'on peut dater la pièce.

les lieux sacrez; on se souvint même des villes de refuge que Moyse avoit établies pour les criminels, dans l'ancienne loi : cet exemple étoit très-fort, se trouvant dans la loi de Dieu. Les évêques, imitants la douceur de J.-C., ne songèrent qu'à intercéder pour les coupables, et qu'à les garentir des supplices, pour leur faciliter une libre pénitence. Nous voyons que le favori Eutrope fut réduit à recourir, pour sauver sa vie, à l'azile sacré qu'il avoit violé pendant sa faveur. Saint Chrysostôme profita d'un exemple si touchant pour faire un excellent discours à son peuple sur la vanité et sur l'aveuglement des grandes fortunes. Il paroît que les rois mêmes les plus violents et les plus cruels n'osèrent mépriser l'azile des lieux sacrez : par exemple, Chilpéric n'osa jamais violer l'azile où son fils Mérovée, coupable de s'être marié avec Brunehaut malgré lui, contre les canons, s'étoit réfugié, la première fois à Rouen, et la seconde à Saint-Martin de Tours : il ne put retirer son fils qu'en l'engageant par des promesses à sortir de ces deux églises. Les immunitez ont duré jusqu'à notre tems. Elles sont encore très-religieusement gardées, non-seulement en Italie, mais encore en Espagne, en Portugal, dans les Païs Bas, et dans la plupart des États catholiques. Comme la moitié de ce diocèse est sous la domination de l'Espagne, nous y maintenons les immunitez. Il est arrivé plusieurs fois, depuis dix ans que je suis dans ce diocèse, que M. le comte du Reux, gouverneur de Mons, m'a renvoyé des causes d'immunité, pour décider si elles méritoient l'azile, ou si elles ne le méritoient pas. Le gouverneur d'Ath en a usé de même. Quand les militaires ont pris un meurtrier qui s'étoit réfugié dans l'église, j'ai écrit à Bruxelles pour m'en plaindre, et j'ai fait ordonner que les militaires rendroient le coupable, en attendant que nous jugeassions si l'immunité devoit avoir lieu pour son crime. Il y a eu des meurtriers que j'ai obligé les militaires à remettre dans le lieu d'azile, il y en a d'autres que j'ai déclaré ne mériter pas cette grâce de l'Église, parce qu'ils avoient assassiné. L'azile n'est pas borné aux seules églises. Il s'étend encore aux maisons religieuses. Les couvents de Cambray voudroient encore user de ce droit, et supportent impatiemment qu'on les

Nous conservons l'orthographe de l'original, qui est entièrement écrit et corrigé de la main de Fénelon.

On peut voir, sur le droit d'asile, que François Ier avait supprimé en France par l'ordonnance de 1539, la *Vetus et nova Ecclesiæ disciplina*, du père Thomassin (1688), ou les abrégés français donnés en 1702, par le père Loriot, en 1717 par l'avocat d'Héricourt. L'archevêque de Cambray s'est servi très-probablement de cet ouvrage pour dresser le mémoire que nous donnons ici. Dans le t. II du *Dictionnaire de droit canonique* de Durand de Maillane (1770), v° Immunité, on trouve le commentaire de la constitution de Grégoire XIV que cite Fénelon.

en prive; mais M. de Louvois donna des ordres fort absolus, de la part du Roi, aprez la conqueste, qu'on n'eût aucun égard aux immunitez dans tout le païs conquis. Il craignoit que ces immunitez ne fissent espérer aux soldats l'impunité dans la désertion. Cependant les plus graves magistrats du païs m'ont représenté plusieurs fois que le Roi étoit engagé par les placards des rois d'Espagne, auxquels il a succédé dans la souveraineté du païs, et par les capitulations solemnelles, de maintenir cet usage si ancien et si universel. Mais je n'ai pas cru que ma situation me permît de faire une telle remontrance à la cour. De plus, il est vrai que l'immunité se tourne facilement en abus. Si l'Église ne sauvoit les coupables que pour les soumettre à une très longue et très rigoureuse pénitence, selon l'ancienne discipline, on pourroit dire que cet adoucissement de la peine seroit salutaire aux coupables, sans donner des exemples d'impunité et de mépris des loix. Mais, dans un tems où les pénitences publiques ne sont plus en vigueur, l'immunité emporte avec soi une impunité presque entière. J'entends dire que cette coutume se trouve en un abus très dangereux en Italie et ailleurs. Dans les Païs Bas, elle paroît fort modérée : si chaque évêque étoit exact à n'accorder le bénéfice de l'immunité qu'à ceux qui ont tué par mégarde, ou par promptitude, dans l'ardeur d'une querelle où ils auroient été frappez, injuriez, menacez, et si l'évêque imposoit des pénitences assez rigoureuses et assez longues pour intimider tous ceux qui seroient en danger de tomber dans des cas semblables, l'immunité pourroit être maintenue; mais elle ne peut être tolérée si on la pousse plus loin. M. l'archevêque de Malines la soutint très vigoureusement, il y a trois ou quatre ans, contre le *fiscal,* c'est-à-dire le procureur général du Conseil souverain de Malines, qui avoit voulu user de voye de fait contre la possession où est l'église à cet égard là. L'internonce le soutint fortement, par ordre du pape. Le roi d'Espagne se déclara même contre l'entreprise du fiscal.

Voici la bulle du pape Grégoire XIV qui sert de règle en nos jours pour l'exercice de l'immunité :

1° Il exclut de cette grâce certains criminels : *publici latrones viarumque grassatores, qui itinera frequentata vel publicas stratas obsident, aut viatores ex insidiis aggrediuntur, aut depopulatores agrorum, quive homicidia et mutilationes membrorum in ipsis ecclesiis earumve cœmeteriis committere non verentur, aut qui proditorie proximum suum occiderunt, aut assasinii, vel hæresis, aut læsae majestatis in personam ipsiusmet principis rei, immunitas ecclesiastica non suffragetur.*

2° Ce pape veut que les évêques ou leurs officiaux soient juges pour décider si les cas où tombent les coupables sont précisé-

ment, ou non, de quelqu'une des espèces ci dessus marquées : *qui prædicta delicta eorumve aliquod judicio suo commisisse videbuntur.*

3° Le juge séculier doit requérir le juge d'Église de prononcer sur chaque cas, pour décider s'il mérite, ou s'il ne mérite pas l'immunité : *quando a curia sæculari fuerint requisiti.*

4° Si la puissance laïque a arraché le coupable du lieu d'azile, on le mettra dans la prison de l'Église : *postquam, ut præfertur, ab ecclesiis locisve sacris extracti et capti fuerint; ad carceres curiæ ecclesiasticæ reponi.*

5° Le coupable sera gardé dans la prison de l'Église, qui sera forte et assurée, avec une bonne garde, qui sera même donnée, s'il le faut, par la cour séculière : *et inibi sub tuto et firmo carcere, ac opportuna custodia data illis, si opus fuerit, per curiam sæcularem, detineri debeant.*

6° Que le juge séculier ne puisse ni les en tirer, ni prétendre qu'on les lui confie : *ne inde extrahi curiæque sæculari consignari nec tradi possint, nisi cognito prius per episcopum seu ab eo deputatum, an ipsi vere crimina superius expressa commiserint.*

7° Le coupable sera livré par un juge d'Église à la cour séculière, quand l'évêque aura décidé qu'il doit y être livré; et alors on n'aura égard à aucune appellation que le coupable pourroit faire aux tribunaux supérieurs, comme au métropolitain ou au pape : *tuncque demum de mandato episcopi per judicem ecclesiasticum curiæ seculari, quæcunque appellatione postposita, consignentur.*

Si on vouloit conserver les immunitez à cause de la longue autorité qu'elles ont eue dans tous les païs chrétiens, et si on vouloit accoutumer par là davantages les peuples à respecter les lieux saints et à aimer l'Église comme une mère très-compatissente, il faudroit que le Roi fît examiner tous les cas odieux dans lesquels il seroit d'une dangereuse conséquence que l'immunité fût gardée, pour les faire excepter par une bulle. De plus, il faudroit que le pape rétablît la sévérité de l'ancienne pénitence pour les cas où l'immunité garantiroit de la mort les coupables.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Armorial des capitouls de Toulouse, tiré de l'Armorial général de France de d'Hozier, de 1696 à 1711.

Publié par Victor Bouton. In-16, III-48 p. et 19 pl. Paris, Bouton.

2. — ARTAUD. Recherches historiques sur la forteresse de Jouy et le château de Sagonne. In-8, 91 p. et 6 pl. Bourges, Patureau.

3. — ASSIER. Les Historiens de la Champagne et de la Brie depuis 1840 jusqu'en 1875. In-12, 60 p. Paris, Aubry; Champion; Claudin.

4. — AUCOC (Léon). Le Conseil d'État avant et depuis 1789, ses transformations, ses travaux et son personnel; étude historique et bibliographique. In-8, IV-438 p. Paris, Imp. nationale.

Le Conseil d'État, comme la Cour de cassation et la Cour des comptes, comme le Louvre, les Tuileries et le ministère des Finances, avait perdu ses archives et sa bibliothèque dans les désastres de 1871. Chargé de réparer autant qu'il était possible ces pertes cruelles, M. le président Aucoc a complété son œuvre en résumant dans le présent volume « l'histoire du Conseil avant et depuis 1789, de ses transformations, de ses travaux, de son personnel, et en indiquant les sources nombreuses où l'on peut puiser pour en retrouver les traces. » Dans cette étude historique et bibliographique tout à la fois, le Conseil d'État de l'ancienne monarchie occupe une large place. Le livre Ier presque entier, et trois chapitres, sur quatre, du livre II; puis, dans la seconde partie, réservée aux *Notices et Documents*, une portion considérable des quatre premières sections, sont donnés au grand corps dont les origines se confondent avec celles du gouvernement royal et restent, par conséquent, assez obscures, mais dont les développements, faciles à suivre du seizième au dix-huitième siècle, coïncident d'une façon constante et intime avec les progrès de notre organisation judiciaire, administrative et financière. Reconnaissons-le humblement : en cette matière comme en beaucoup d'autres qui se rattachent à notre histoire nationale, nous sommes d'une ignorance presque complète; les quelques notions qui ont généralement cours ne se composent que de redites plus ou moins faussées par la circulation, et il serait temps de combler une lacune aussi inexplicable, aussi préjudiciable pour notre honneur scientifique, aujourd'hui que l'histoire s'établit sur des bases naturelles, c'est-à-dire sur l'étude de l'existence interne des peuples, de leur constitution, de leur organisation et des rouages

dont le mécanisme a fait la supériorité des uns, l'infériorité des autres. Le passage subit de l'ancien régime au nouveau, les bouleversements qui en ont été la conséquence, puis le temps d'arrêt et même de recul que la science historique a subi pendant trente ou quarante ans, et d'autres causes encore, soit morales, soit matérielles, nous ont fait perdre le souvenir ou l'intelligence de ces grandes institutions qui avaient si largement contribué à la gloire de la France. En ce qui touche particulièrement le Conseil d'État, il est peu de personnes, même érudites, qui puissent expliquer sûrement les caractères propres de ce corps, sa manière de fonctionner, sa participation aux affaires de l'État, aux travaux législatifs ou à l'administration de la justice, ses relations avec le souverain, avec les autres Conseils, avec les administrés et les justiciables, son rapport enfin avec celle de nos institutions modernes qui porte le même nom. C'est donc une œuvre éminemment utile que de fournir pour l'étude de ce sujet des notions claires et précises, et nous ne saurions mesurer la gratitude à notre éminent confrère, lorsqu'il y consacre les rares instants que ses hautes fonctions lui permettent de donner à l'histoire. Non-seulement, dans ce volume, il a élucidé les différents points que je viens d'indiquer en quelques mots, mais il y a joint des notices bibliographiques, des textes de règlements, des listes de personnel, et enfin un répertoire de documents manuscrits que M. Léopold Delisle a bien voulu extraire à son intention du précieux *Inventaire* dont la publication vient de commencer. Ainsi engagé dans une voie où d'ailleurs l'appelaient sa situation, ses études antérieures et ses goûts personnels, M. le président Aucoc ne pouvait s'en tenir à un volume si bien fait pour inspirer à ses lecteurs d'autres exigences. Bientôt il nous donnera, dans la collection des Documents inédits, une partie des plus importants traités ou documents indiqués au cours de sa notice bibliographique, et si, à ce nouveau volume, viennent s'adjoindre les *Arrêts du Conseil d'État* que promet la Direction générale des Archives nationales, il semble qu'une partie de notre édifice historique sera bien près d'être solidement reconstituée.

5. — BARBIER DE MONTAULT (Mgr). Le château de Bourbon-l'Archambault (Allier). In-18 jésus, 152 p. Moulins, Desrosiers.

6. — BARBIER DE MONTAULT (Mgr). La commune de Jaulnay (Vienne). In-8, 19 p. Poitiers, Dupré.
(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

7. — BARTHÉLEMY (Anatole DE) et CHAZAUD. La monnaie de Souvigni au xe siècle. Examen du prétendu diplôme

de Hugues Capet (995). In-8, 12 p. Moulins, Desrosiers.

(Extrait de la Revue numismatique.)

8. — Beaurepaire (de). Accord conclu par Robert de Braquemont, amiral de France, entre les capitaines du parti de Bourgogne et les capitaines du parti d'Orléans, en garnison dans la haute Normandie (1418). In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

9. — Bellée. Recherches sur l'instruction publique dans le département de la Sarthe, avant et pendant la Révolution. In-18 jésus, 298 p. Le Mans, Monnoyer.

10. — Bertrand (Alexandre). Archéologie celtique et gauloise, mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale. In-8, xxxii-464 p. Paris, Didier et Ce.

Le savant antiquaire qui est parvenu à mettre notre musée de Saint-Germain-en-Laye au même rang que les établissements beaucoup plus anciens de l'étranger, était mieux placé que personne, en face de ses merveilleuses collections, pour faire la synthèse archéologique des temps anté-historiques de la Gaule : à lui, plus qu'à tout autre, revenait l'honneur de faire bénéficier le public de tant de découvertes importantes, de lui en présenter les principaux résultats, les déductions et les conclusions. Tel est le but du présent volume, où M. Alexandre Bertrand a réuni un grand nombre d'articles publiés par lui dans les quinze dernières années. Tous traitent de l'époque anté-romaine; mais il les a répartis entre trois périodes distinctes et nettement séparées : 1° les temps primitifs de la Gaule, 2° l'ère celtique, 3° l'ère gauloise. A la première période correspond la construction des dolmens et allées couvertes de France ou d'Algérie; à la seconde, l'introduction des métaux, l'usage des bronzes et l'habitude de l'incinération des morts; à la troisième, l'usage des armes de fer et les cas d'échange d'objets fabriqués entre la France et l'Italie ou même l'Asie. Sur chacune de ces périodes, l'*Archéologie celtique et gauloise* fournit des procès-verbaux de découvertes et des dissertations qui rendent saisissable et évident le rapport des progrès parallèles de la civilisation dans les contrées les plus différentes. — Aux lecteurs de ce *Bulletin*, à nos confrères qui savent que la Société publiera prochainement un recueil des textes grecs et latins relatifs aux populations primitives de notre patrie, nous

signalerons particulièrement les mémoires de M. Bertrand sur les Galates et Gaulois, sur les *Celtæ* et les *Galatæ* de Polybe ou de Tite-Live. On sait que ce sujet a été longuement discuté au sein de l'Académie des inscriptions. M. Bertrand était un des tenants : il persiste dans son opinion primitive, et s'oppose à ce que l'on continue à confondre les deux dénominations comme s'appliquant à une même unité ethnique.

11. — Bertrand (Arthur). Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine, 1re série. Réhabilitation de Vignolles, 1572. Nicolas d'Angenne, 1575. Tentative sur le Mans, 1588. In-8, 31 p. Le Mans, Pellechat.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

12. — Bigot de Monville. Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des Nu-pieds et l'interdiction du parlement de Normandie en 1639 ; publiés avec une introduction et des notes, par le vicomte d'Estaintot. In-8, xxxiii-387 p. Rouen, Métérie.

(Publications de la Société de l'Histoire de Normandie.)

13. — Bonnassieux (P.). Des souffrances féodales au moyen âge. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

14. — Bonnefon. Benjamin Du Plan, gentilhomme d'Alais, député général des synodes des églises réformées de France (1688-1763). In-12, iii-372 p. Paris, Sandoz et Fischbacher ; Grassart.

15. — Bonnelye (l'abbé). Saint Antoine de Padoue et son pèlerinage aux grottes de Brive (diocèse de Tulle). In-8, 244 p. Brive, Verlhac.

16. — Bordier. Note sur les Affiques. In-8, 12 p. et 1 pl. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

17. — Borely. Anciennes mesures. Notice sur quelques mesures de pierre qui se trouvent au musée d'Amiens. In-8, 13 p. Le Havre, Lepelletier.

(Extrait des publications de la Société havraise d'études diverses.)

18. — Bourbon. Les Statuts des corporations profes-

sionnelles de Montauban au commencement du XVIIe siècle. In-8, 20 p. et 2 pl. Montauban, Forestié.

19. — Cabié. Abrégés historiques sur le canton de Montastruc (Haute-Garonne) et les communes de Saint-Sulpice et de Lugan (Tarn). Notices communales. Saint-Sulpice. In-8, 58 p. Toulouse, Chauvin et fils.

20. — Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV; documents relatifs à ces assemblées, recueillis et annotés par Ch. de Robillard de Beaurepaire. T. 1. (1610-1620.) In-8, 363 p. Rouen, Métérie.

(Publications de la Société de l'Histoire de Normandie.)

21. — Cappeau. Le château de Roquemaure, poëme historique en vingt chants. Le Siége de Caderousse, poëme languedocien de l'abbé Fabre, traduit en français, vers pour vers, texte en regard, et poésies languedociennes françaises, textes et traductions. 2 vol. in-18 jésus, LII-892 p. Paris, les principaux libraires.

22. — Capmas. Lettres inédites de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille, extraites d'un ancien manuscrit publié pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction. 2 vol. in-8, VIII-995 p. Paris, Hachette et Ce.

23. — Carnandet. Les manuscrits de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont. In-8, 32 p. Saint-Dizier, Carnandet.

24. — Castan. Coup d'œil sur l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier. In-8, 31 p. Montpellier, Coulet; Paris, Adr. Delahaye.

(Extrait du Montpellier médical.)

25. — Cauvet. Un recteur de la fin du XVIIIe siècle. In-8, 32 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

26. — Charaux. Saint Avite, évêque de Vienne en Dauphiné, sa vie, ses œuvres. Thèse historique et littéraire. In-8, 204 p. Paris, A. Colin et Cᵉ.

27. — Charaux. Tonantius Ferreolus provinciæ Galliæ præfectus, imp. Valentiniano III. Thesim facultati litterarum Bisontinæ proponebat Augustus Charaux, rhetoricæ professor, ad doctoris gradum promovendus. In-8, 57 p. Paris, A. Colin et Cᵉ.

28. — Chardon. La Troupe du Roman comique dévoilée, et les Comédiens de campagne au xviiᵉ siècle. In-8, vii-171 p. Paris, Champion.

29. — Chevalier (l'abbé C.). Inventaire analytique des archives communales d'Amboise, 1421-1789, suivi de documents inédits relatifs à l'histoire de la ville. In-8, xli-522 p. Tours, Georget-Joubert.

30. — Collardeau. La Salle de théâtre de Molière au port Saint-Paul, avec le plan du jeu de paume de la Croix-Noire et celui de l'hôtel Barbeau et des autres propriétés détruites pour l'établissement du nouveau marché de l'Ave-Maria. In-8, 37 p. Paris, Bonnassies.

31. — Cosnac (de). Souvenirs du règne de Louis XIV. T. 5. In-8, 464 p. Paris, Loones.

32. — Courlon (Geoffroy de). Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, rédigée vers la fin du xiiiᵉ siècle par Geoffroy de Courlon. Texte et traduction publiés pour la première fois, au nom de la Société archéologique de Sens, par M. G. Julliot. In-8, xxx-583 p. Sens, Duchemin.

(Documents inédits publiés par la Société archéologique de Sens.)

33. — Davillier (baron Ch.). Une manufacture de tapisseries de haute lisse à Gisors sous le règne de Louis XIV. Documents inédits sur cette fabrique et sur celle de Beauvais. In-8, 45 p. Paris, A. Aubry.

34. — Deladreue (l'abbé). Auneuil. Notice historique et archéologique. In-8, 96 p. Beauvais, Père.

35. — DEMAY. De la peinture à l'huile en France au commencement du XIVe siècle. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

36. — DEMAY. Les Sceaux du moyen âge, étude sur la collection des Archives nationales. II. Le Costume d'apparat des rois, des reines et des dames. Gr. in-8, 21 p. Paris, Quantin.

(Extrait de la Gazette des beaux-arts.)

37. — FINOT. Deux documents inédits concernant les abbés de Luxeuil. Tentative d'empoisonnement sur la personne d'Antoine de Neuchâtel (1493-1495). Enlèvement d'Antoine de la Baume Saint-Amour (1605). In-8, 39 p. Vesoul, Suchaux.

38. — HENRY (l'abbé). Mémoires historiques sur le canton de Quarré-les-Tombes, département de l'Yonne, ornés de 2 cartes et de 29 grav. et plans. 2 vol. in-8, 754 p. Auxerre, Gallot.

39. — GARNIER (Joseph). La Recherche des feux en Bourgogne aux XIVe et XVe siècles. Partie septentrionale du duché. In-8, 224 pages. Dijon, Lamarche.

40. — JULLIEN. Un potentat musical. Papillon de la Ferté, son règne à l'Opéra de 1780 à 1790, d'après ses lettres et ses papiers manuscrits conservés aux archives de l'État et à la bibliothèque de la ville de Paris. In-8, 57 p. Paris, Detaille.

41. — LORRAIN. Glossaire du patois messin. In-8, 63 p. Nancy, Sidot frères.

42. — Mémoires de la Société archéologique de Touraine. T. 24 et 25. Histoire de Marmoutier. T. 1 et 2 (372-1792). In-8, XX-1362 p. Tours, Georget-Joubert; Guilland-Verger.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 mars 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1830. La *Bibliothèque de la ville de Zurich*, représentée par son conservateur, M. le docteur HORNER ; proposée par MM. P. Nicard et J. Desnoyers. M. Nicard sera son correspondant à Paris.

1831. M. ROY, secrétaire de l'École des chartes, rue Monge, n° 50 ; présenté par MM. J. Quicherat et P. Meyer.

1832. M. MONNEROT, directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57 ; présenté par MM. G. L'Hôpital et Vuitry.

1833. M. GILLY, sous-directeur de la Compagnie d'assurances sur la vie *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18 ; présenté par les mêmes membres.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1877. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 1874-1875. Circulaires, discours, etc.; 2e série, 12e année, n° 1, 15 janvier 1877. — *Bulletin de la Société philologique*, année 1877, feuilles 1-7.

Sociétés savantes. — *Congrès archéologique de France;* séances générales tenues à Châlons-sur-Marne, en 1875, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Le Presbytère de Milon-la-Chapelle (Seine-et-Oise), par M. le baron de Reiffenberg. — *La vie d'un conseiller au parlement de Paris dans le dix-huitième siècle,* par M. Louis Nigon de Berty, ancien magistrat. — *Architecture et archéologie; de la Reconstruction des contreforts de la cathédrale d'Évreux;* rapport par Charles Lucas, architecte. — *Henri IV et sa correspondance*, par J. Guadet. (Extrait du tome IV du *Recueil des lettres missives de Henri IV.*) — *Notice sur vingt manuscrits du Vatican,* par M. Léopold Delisle. (Extrait de la Bibl. de l'École des chartes.) — *Notice sur la vie et les mémoires du duc de Saint-Simon,* par M. A. Chéruel; br. in-8.

Correspondance.

MM. Babinet, Beaure d'Angeris et Léon Godard remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le baron de Reiffenberg, M. Nigon de Berty et M. Ch. Lucas font hommage de leurs ouvrages ci-dessus indiqués.

M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France auprès de l'empereur d'Autriche, annonce l'envoi de l'un des manuscrits des *Mémoires de Goulas* (celui de Hohendorf) que possède la Bibliothèque Impériale de Vienne. L'autre manuscrit des mêmes mémoires (celui du prince Eugène) sera envoyé ultérieurement. M. le docteur Birk, conservateur de cette bibliothèque, a exprimé le désir d'être agréable à la Société de l'Histoire de France en lui faisant cette communication.

— Des remerciements lui seront adressés, ainsi qu'à M. le comte de Vogüé, au nom du Conseil.

M. Ruelle demande que la Société veuille bien souscrire au *Recueil de bibliographie archéologique* qu'il est sur le point de faire paraître. — Le Conseil regrette de ne pouvoir répondre au désir de M. Ruelle; il ne peut que recommander son ouvrage aux membres de la Société.

M. Roman remercie le Conseil d'avoir bien voulu lui confier le soin de donner une nouvelle édition de la *Chronique du chevalier Bayard,* par le *Loyal Serviteur*. Il a déjà commencé à revoir le texte sur l'édition originale. Un tiers environ de ce travail est achevé, et M. Roman peut affirmer que l'édition sera vraiment conforme au texte primitif, qui avait été grandement altéré et maladroitement rajeuni dans les éditions subséquentes. Les autographes de Bayard dont M. Roman a pu prendre copie jusqu'ici sont au nombre de vingt. Il a aussi copié la montre de sa compagnie qui existe dans les manuscrits de Clairambault, à la Bibliothèque Nationale. Enfin, il parcourt assidûment les historiens espagnols, italiens et français du commencement du XVIe siècle, pour recueillir les éléments des notes qui doivent accompagner le texte. Son manuscrit pourra être livré à l'imprimerie dans le courant de l'été, et le volume paraîtrait à la fin de cette année.

M. L. Delisle, administrateur général, directeur de la Bibliothèque Nationale, dans une lettre adressée le 20 janvier au président de la Société, appelle l'attention du Conseil sur deux articles du règlement de la Bibliothèque Nationale, ainsi conçus :

ART. 83. Les manuscrits de la Bibliothèque étant la propriété de l'État, qui s'est réservé les droits assurés par le décret du 1er germinal an IV aux propriétaires d'ouvrages posthumes, nul ne peut copier, publier, ni faire imprimer aucun des manuscrits sans une autorisation expresse du gouvernement.

Ceux qui voudront obtenir cette autorisation adresseront leur demande à l'administrateur général, qui nous la transmettra avec son avis.

Art. 84. Les personnes auxquelles cette autorisation aura été accordée devront s'engager personnellement à faire parvenir à la Bibliothèque deux exemplaires du travail imprimé, indépendamment du dépôt légal auquel leur imprimeur est tenu.

M. L. Delisle rappelle au Conseil que la Société de l'Histoire de France ayant eu la Bibliothèque Nationale, à vrai dire, pour berceau, et empruntant aux collections du département des manuscrits les éléments de la plupart des publications qui lui font tant d'honneur, il ne pouvait se dispenser de lui rappeler cette obligation, surtout au moment où M. le ministre de l'Instruction publique prend des mesures pour assurer, même à l'étranger, l'exécution des articles 83 et 84 du règlement. Toutefois, il ne réclame point pour le passé, comme pour l'avenir, deux exemplaires des ouvrages publiés d'après un texte du département des Manuscrits; il ne s'adresse qu'à la bienveillance des membres du Conseil, et demande si la dette contractée par la Société envers la Bibliothèque Nationale ne serait pas convenablement acquittée par la concession d'un exemplaire des ouvrages qui existent en quantité suffisante dans les magasins du libraire. Ces volumes seraient placés dans la salle publique et mis à la disposition d'une classe intéressante et nombreuse de lecteurs, dans laquelle il n'est peut-être pas inutile de propager la connaissance des travaux de la Société. M. le directeur de la Bibliothèque Nationale ajoute que les éditeurs désignés par le Conseil trouveront toujours dans ce grand établissement les facilités de travail que le règlement autorise et auxquelles l'importance de leur tâche leur donne des droits particuliers.

La lecture de cette lettre est suivie de quelques réflexions exposées par plusieurs membres sur le caractère des manuscrits que peuvent concerner les deux articles du règlement de la Bibliothèque Nationale. Il paraît évident que l'application n'en peut être faite qu'à des manuscrits originaux et uniques, et non point à des textes que les éditeurs se bornent à collationner. D'ailleurs, l'application du

règlement, s'il présentait des incertitudes, devrait être faite par le ministre de l'Instruction publique. — Le Conseil paraît favorable à la combinaison indiquée par M. le directeur de la Bibliothèque Nationale, et en renvoie l'examen au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Il ne reste plus qu'une feuille à composer pour terminer le volume. Suivant l'engagement de l'éditeur, M. Luce, ce volume, de l'exercice de 1876, pourra être distribué vers le commencement du mois prochain.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuille 16 et dernière en pages.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 16 feuilles sont tirées; feuilles 17 et 18 en pages; 19 et 20 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 11 feuilles sont tirées; feuilles 12, 13, 14, 15 en pages ou en placards.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 18 feuilles sont tirées; les feuilles 19 à 21 en pages.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 4 feuilles en pages; on compose la suite.

M. le président rappelle les titres de quelques autres ouvrages qui pourront être mis sous presse dans le courant de cette année, si les éditeurs, précédemment désignés, veulent bien s'occuper activement des travaux qu'ils ont proposés à l'approbation du Conseil, afin de garantir plus complètement et plus régulièrement la livraison de l'exercice de 1878.

M. le président informe le Conseil que, d'après un désir exprimé par l'éditeur et par le commissaire responsable des *Lettres de Louis XI*, M. Vaesen et M. J. Quicherat, il a

demandé à M. Desjardins, chef du bureau des archives au ministère de l'Intérieur, de vouloir bien faire adresser aux préfets, pour être communiquée aux archivistes des départements et des communes, une circulaire ayant pour but la recherche des lettres de Louis XI. Cette demande a été favorablement accueillie, et sans doute la circulaire est déjà envoyée.

M. de Beaucourt exprime le désir qu'accessoirement une recherche analogue soit faite par la même voie, pour les lettres de Charles VII, dont l'histoire l'occupe très-activement depuis plusieurs années. Il est invité à s'entendre à cet égard avec M. Desjardins.

M. le président du Comité des fonds informe le Conseil qu'il n'a pas paru possible d'accueillir la demande d'un exemplaire de la *Vie de saint Louis,* présentée par M. le curé de Garches.

Conformément à la demande faite par M. Monod, rédacteur principal de la *Revue historique,* il lui sera remis un exemplaire des volumes dont l'analyse serait publiée dans ce recueil.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

LE PREMIER MARIAGE DE JEANNE D'ALBRET.

Notre confrère et collaborateur M. le baron de Ruble fait paraître un volume du plus haut intérêt pour l'histoire du seizième siècle. Le *Mariage de Jeanne d'Albret*[1] n'est que le premier épisode d'un sujet absolument nouveau, dont M. de Ruble se réserve de traiter successivement les autres parties

1. Un vol. in-8 de XIV-321 pages, imprimé par Gouverneur-Daupeley, dans le format des publications de la Société de l'Histoire de France; chez Adolphe Labitte, libraire de la Bibliothèque nationale.

avec cette parfaite compétence que lui assurent ses études spéciales; mais, grâce à des recherches persévérantes, à des découvertes heureuses, l'épisode est devenu un tableau complet de l'histoire du Béarn et de la France pendant les vingt années comprises entre la naissance de Jeanne et son union avec Antoine de Bourbon (1528-1548). C'est donc là un livre des plus intéressants pour notre Société, qui a consacré déjà à la mère de Henri IV le volume de *Bordenave*, et qui y joindra bientôt les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*. Aussi avons-nous pensé qu'il y avait lieu, non-seulement de signaler la belle et savante publication de M. de Ruble, mais de lui emprunter un fragment de l'histoire du premier mariage préparé et conclu par François Ier entre sa nièce et Guillaume de la Marck, duc de Clèves. Les historiens avaient ignoré ou très-mal connu jusqu'ici cette union, dont les conséquences eussent singulièrement changé la face des choses; le livre de M. de Ruble est, sous ce rapport, une véritable révélation. Les quelques pages que nous allons reproduire feront entrevoir dans quelles conditions déplorables la politique de François Ier avait imposé cette alliance à sa jeune nièce, à peine âgée de treize ans, quelles répugnances ou quelles considérations personnelles s'opposèrent à ce que le mariage fût consommé, et comment la résistance courageuse de la princesse put avoir raison des calculs de son oncle. Par suite, le Saint-Siége prononça la dissolution du mariage (1545), et, trois ans après, Henri II, concluant une autre union préparée dans les derniers jours de la vie de son père, enlevait l'héritière de la maison d'Albret aux visées de l'Espagne, et en faisait l'épouse du chef de la maison de Bourbon.

Après un séjour de quelques jours à Paris et à Fontainebleau, le duc de Clèves partit pour Amboise; le 29 avril 1541, il s'arrêta à Melun; le 30 à Fontainebleau; le 1er mai à Étampes; le 3 à Orléans. Sa marche était celle d'un prince du sang; les villes et les seigneurs lui faisaient une réception triomphante. A Orléans, il coucha dans l'hôtel de Saint-Aignan, que Charles-Quint avait habité l'année précédente, et goûta comme lui aux fruits et au vin du pays. Il toucha la somme de 4,981 livres, en vertu du traité du 10 septembre 1540, pour l'entretien d'une compagnie de 50 hommes d'armes destinés au service du roi de France[1]. Le

1. Mémoire de M. le docteur Harles, dans le tome I de *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins*.

4 mai, il descendit la Loire jusqu'à Blois, et le 5 il arriva à Amboise avec le duc de Nevers et Longueval. Le roi, accompagné du dauphin et du duc d'Orléans, des cardinaux et des seigneurs, le reçut avec solennité dans une des salles du château. Les fêtes commencèrent le jour même; le 6, le 7, le 8 furent marqués par des bals, des banquets, des tournois, des jeux, destinés à frapper l'esprit des seigneurs allemands et à leur laisser le souvenir de la brillante cour des Valois [1].

Le 9 mai, la cour se transporta par eau à Tours. Dans l'après-midi, François Ier conduisit le prince au château de Plessis-lès-Tours, auprès de Jeanne d'Albret, mais il jugea prudent d'avertir la princesse et de s'assurer par lui-même de ses dispositions. Après le dîner, le roi conseilla au duc de visiter la ville de Tours, qui passait alors, comme aujourd'hui, pour une des plus belles villes de France. De son côté, il se rendit au château et annonça à Jeanne d'Albret l'arrivée du duc de Clèves; il lui dicta ce qu'elle aurait à répondre et loua beaucoup le duc et sa valeur.

La princesse était malade; elle écouta paisiblement son oncle et répondit avec finesse qu'elle savait bien que le roi aimait trop sa nièce pour la donner au duc de Clèves; que pour elle, elle aimait trop le roi pour accepter la main d'un prince étranger, parce qu'elle perdrait ainsi toute occasion de voir le roi [2]. Jamais peut-être courtisan ne sut cacher un refus sous un prétexte plus flatteur. Jeanne avait déjà signé une protestation; on lui avait aussi inspiré ses réponses; et le roi, qui venait au château de Plessis-les-Tours avec l'intention de lui « faire le bec, » avait été prévenu par de plus diligents que lui. Les sentiments exprimés par la princesse ne pouvaient étonner personne. Dans la famille de Marguerite d'Angoulême, François Ier n'était pas seulement un frère aimé, c'était un dieu. Sa mère, Louise de Savoie, avait passé sa vie dans l'adoration de son fils; elle avait inspiré ce culte à sa fille Marguerite. Ses lettres, ses écrits sont pleins de flatteries, de déclarations de dévouement, recouvertes des hyperboles les plus outrées. Il paraissait donc tout naturel à la cour de placer son idéal dans la vue du roi, comme dans la vue de Dieu [3].

1. Chronique du docteur Olisleger, dans le t. I de *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins*.

2. « La princessa entendido lo que el rey le dijo, respondio que besaba las manos de su Senoria por la merced que le habia hecho de venir à verla, y que ella siempre habia conocido muy entera voluntad de su senoria que no casase con el duque de Cleves por que si con el casaba nunca le veria mas ella à el, y que pues tanto le queria no consintiese que ella fuese tan lejos del rey de Francia. » (Rapport de don Juan Martinez Descurra, agent secret de Charles-Quint.)

3. La malheureuse Marguerite ne prévoyait pas les conséquences qu'on tirerait un jour de cette petite faiblesse. On a imaginé de nos jours que cette noble princesse avait eu des relations coupables avec son frère.

Le roi ne parut pas étonné de la passion de sa nièce pour lui; elle lui semblait toute naturelle. Il répondit qu'elle et le duc de Clèves ne quitteraient jamais la cour de France. Puis vinrent de nouveaux éloges du duc. Jeanne d'Albret accorda que le duc possédait toutes les perfections; mais elle déclara qu'elle ne voulait pas l'épouser. Alors s'engagea le dialogue suivant que nous traduisons de l'espagnol, et que nous rapportons sans aucun changement :

Le Roi : « Vous m'avez dit à Fontainebleau, devant votre mère, « que vous étiez contente de vous marier avec le duc de Clèves. « Pourquoi refusez-vous maintenant? Qui vous a conseillé de « refuser ? »

Jeanne d'Albret : « Quand je répondis à Votre Majesté à Fon« tainebleau que je l'épouserais avec plaisir, je ne prévoyais pas « tous les dommages qui pourraient arriver à mon père. Si Votre « Majesté veut me marier, mariez-moi en France. Plutôt que « d'épouser le duc de Clèves, j'entrerai au couvent. »

Le Roi : « Je vois bien que vous êtes avisée de ce que vous « devez dire. Qui vous a raconté ce dommage qui advient à votre « père ? »

Jeanne d'Albret : « C'est un gentilhomme envoyé à Votre Ma« jesté par les sujets de mon père. »

Le Roi : « Vous ferez, ma fille, ce que le roi et la reine, vos

Cette calomnie traînait dans des romans en quête de scandales quand M. Génin, éditeur des lettres de Marguerite, lui donna l'autorité de son nom. Après avoir soutenu dans la préface du premier volume que rien n'était plus pur que la mémoire de la reine de Navarre, il a essayé de prouver dans la préface du second qu'elle était coupable. Ce n'est pas le lieu de réfuter cet odieux paradoxe. Il faut lire la démonstration de M. Génin pour mesurer à quelles erreurs le désir de faire du bruit peut entraîner un homme distingué. Vingt écrivains, doués de sens critique à défaut même d'érudition, ont défendu la reine de Navarre. Mais la calomnie est-elle bien morte? Un mot, disait Augustin Thierry, peut engendrer une erreur; il faut un volume pour la détruire.

Nous ne citerons que les principaux parmi les contemporains, ceux qui ont eu pour principal objectif la personne de la reine Marguerite, car il serait trop long d'énumérer les historiens qui ont traité ce sujet accessoirement et réduit, en passant, à leur juste valeur les affirmations de M. Génin. Voyez *Le Semeur*, journal protestant, 1842 (articles attribués à M. Ch. Louandre); M. Génin essaya de répondre à la démonstration de ce journal; mais, battu par la logique de son adversaire, il recula prudemment et écrivit au *Semeur* qu'il n'avait voulu que « protéger sa mémoire (de Marguerite) contre l'art des futurs commentateurs. » La *Revue Chrétienne*, mars, avril et mai 1861; la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1862 (article de M. de Loménie); la *Revue Moderne*, 1er août 1866 (article de M. Franck); Leroux de Lincy, introduction de son édition de l'*Heptameron ;* Dargaud, *Histoire de la liberté religieuse ;* comte de Laferrière, *Marguerite d'Angoulême*, etc., etc.

« parents, vous ordonneront; et, ce que vous avez promis, vous « le tiendrez. »

Jeanne d'Albret : « Sire, le roi, mon père, ne m'ordonnera « d'épouser le duc de Clèves que pour obéir à Votre Majesté. »

Le Roi : « Oui, ils le feront, et ce mariage se fera malgré qui « que ce soit, et, si vous ne voulez pas épouser le duc, je ne vous « parlerai plus. »

La princesse se mit à pleurer et s'écria à haute voix, au grand effroi de tous ceux qui étaient dans sa chambre : « Je me jetterai « dans un puits plutôt que de me marier avec le duc de Clèves. »

A ces mots le roi se leva furieux et dit à Aymée de Lafayette, gouvernante de la princesse : « Ah! Madame, Madame, je vous « reconnais bien. Vous avez bien instruit ma nièce, mais vos « efforts ne réussiront pas. »

La dame de Lafayette, terrifiée, répondit : « Je ne sais pas « pourquoi Votre Majesté est en colère contre moi. »

Le Roi éclata : « Assez! Assez! Je jure Dieu que j'en ferai « couper des têtes. »

La dame de Lafayette : « Je supplie Votre Majesté de me dire « pourquoi elle est si irritée contre moi. »

Le Roi : « Parce que vous avez conseillé à ma nièce de refuser « d'épouser le duc de Clèves. »

La dame de Lafayette : « Jamais de la vie je n'ai dit cela. Ce « que je lui ai conseillé, c'est d'obéir à tous les désirs de Votre « Majesté, du roi, son père, et de la reine, sa mère. Je supplie « Votre Majesté de lui demander si je lui ai donné d'autres « conseils. »

Le Roi : « Ça lui convient, et ça se fera. »

Puis s'adressant au vicomte de Lavedan, gendre de la dame de Lafayette, il ajouta : « Monsieur le vicomte, je jure Dieu de vous « faire punir. »

« Je n'ai fait aucune offense à Votre Majesté, répondit le vi- « comte de Lavedan, j'ai plutôt été un bon sujet et un bon ser- « viteur, et si quelqu'un veut déposer autre chose contre moi, je « répondrai comme il convient, avec la permission de Votre « Majesté. »

« Allez, allez, dit le roi, je connais bien votre cuirasse [1]. »

Après cette scène violente, pleine de menaces, le roi se retira dans une chambre qui lui était réservée pendant ses visites au

1. Le roi faisait allusion aux protecteurs ordinaires du sire de Lavedan. Ce gentilhomme descendait de Charles de Bourbon, fils naturel de Jean II, sixième duc de Bourbon, connétable de France, et avait toujours trouvé un appui dans cette maison.

château. Le duc de Clèves entra et fit une visite d'un quart d'heure. Notre annaliste, si prodigue de détails sur l'entrevue du roi et de la princesse, ne nous fait rien connaître ni de l'attitude du duc de Clèves ni de l'effet produit sur Jeanne d'Albret. Pendant ce temps le roi monta en litière et se dirigea vers le château de la Bourdaisière, situé à quatre lieues de là. Deux heures après, le duc de Clèves était auprès de lui.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

43. — CLERC. Notice historique sur le baron d'Arnans, accompagnée de quarante lettres inédites. In-8, 48 p. Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

44. — CRAMAIL. Abbaye royale de Saint-Pierre de Chaumes-en-Brie, ancien diocèse de Sens, doyenné de Melun, ordre de Saint-Benoît de l'ancienne observance, du XIIe au XVIIIe siècle. In-4, 45 pages et plan. Paris, Claye.

45. — DEMAY (Germain). Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, avec un catalogue de pierres gravées ayant servi à sceller, et 24 planches photoglyptiques. In-4, XXIV-319-215 p. Imprimé par ordre du gouvernement à l'Imprimerie nationale.

M. Demay vient d'ajouter aux répertoires sigillographiques dont l'utilité n'a plus besoin d'être signalée, un nouveau volume non moins remarquable que l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, dont il a été rendu compte ici même, il y a trois ans[1]. La publication actuelle est divisée en deux fascicules et comprend, d'une part

1. *Annuaire-Bulletin* de 1874, p. 61-63.

pour l'Artois, et d'autre part pour la Picardie, non-seulement les sceaux artésiens ou picards, mais encore les sceaux de toute provenance recueillis par l'auteur au cours de ses fructueuses pérégrinations.

Les collections particulières formées par les amateurs des deux provinces ont fourni leur contribution, aussi bien que les archives départementales du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, que les archives communales, hospitalières et ecclésiastiques ou les musées d'Arras, Saint-Omer, Beauvais, Amiens, Laon et Chauny; soit, tout ensemble, 2942 sceaux pour le premier fascicule, et 1533 pour le second. Ces deux chiffres rapprochés de celui de 7,700 sceaux que donnent les volumes précédemment consacrés à la Flandre, disent mieux que tout commentaire combien le butin a été abondant, combien aussi sera profitable l'entreprise si vaillamment et si activement poursuivie par le savant sigillographe des Archives nationales.

Dans mon précédent compte rendu, j'ai indiqué la méthode adoptée pour ce genre de publication et fait ressortir la variété des classes de sceaux. Ce serait faire double emploi que de revenir sur cette partie du sujet. Mais il faut signaler aujourd'hui, tout particulièrement, une série considérable, celle de l'*Hôtel des comtes d'Artois,* qui comporte à elle seule près de 300 articles (1er fascicule, nos 1997 à 2285). Les archives des anciens comtes d'Artois, où M. Demay a relevé cette série, forment, nous dit-il, « un fonds des plus curieux. Toute l'histoire publique et privée de ces grands feudataires, pendant cent cinquante ans, se trouve là. Le fonds, dont les plus anciens documents remontent à 1243, est composé de plus de 50,000 pièces et de 3,000 rouleaux. Les chartes encore munies de leurs sceaux y abondent, et l'on peut presque dire que chaque acte de l'existence de cette puissante maison, qui débute dans le pays par de vastes acquisitions, apporte à la sigillographie de véritables trésors. » En effet, chevaliers, écuyers et hommes d'armes, grands dignitaires, prévôts, baillis et magistrats, valets, gardes des lettres, physiciens, aumôniers, charpentiers, couvreurs, maçons, châtelains, sergents d'armes, soudoyers, veneurs, fauconniers, et jusqu'au fou de la comtesse, composent une cour bigarrée dont l'histoire ne manquera pas de tenter quelque jour un des travailleurs si nombreux dans la France du Nord.

C'est un sujet non moins nouveau et non moins important que cette étude sur « les pierres gravées employées dans les sceaux du moyen âge, » qui forme préface en tête du volume. « Les sceaux, nous dit M. Demay, ménagent quelquefois à ceux qui les étudient de véritables surprises. On voit tout à coup l'imagerie sigillaire, abandonnant les emblèmes usités au moyen âge, laissant de côté blason, légendes pieuses, architecture gothique, chevalerie, revenir

brusquement aux temps mythologiques de la Grèce, ou encore évoquer les traits des empereurs de l'ancienne Rome... L'étude de ces pierres... invite à rechercher les rapports pouvant exister entre elles et le possesseur. On est également porté à se demander quelles raisons purent déterminer leur emploi... » M. Demay n'a pas réuni moins de 367 empreintes d'intailles ; on voit donc que l'usage des pierres gravées était fort commun : il s'est maintenu depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'au quatorzième siècle, et l'histoire, à tous les points de vue, ne devait point négliger ce côté nouveau des études sigillographiques.

Comme les volumes précédents, l'*Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie* est enrichi d'un grand nombre de planches, où la photoglyptie, qui remplace aujourd'hui les anciens procédés de reproduction, offre toutes garanties de netteté et d'authenticité, sans donner cependant des résultats aussi agréables à l'œil que ceux que j'avais eu l'occasion de signaler en 1874.

Nous pouvons espérer pour un temps très-prochain, car M. Demay est de force à ne point mettre d'intervalle entre ses belles publications, un inventaire des sceaux normands, qui complétera ainsi l'exposition sigillographique de presque toute la région nord-ouest de la France.

46. — Demimuid (l'abbé). Pierre le Vénérable, ou la vie et l'influence monastiques au XIIe siècle. In-8, IX-286 p. Paris, Palmé.

47. — Déservillers (de). Un évêque au XIIe siècle. Hildebert et son temps. Avec une préface de M. Amédée de Margerie. In-8, LV-366 p. Paris, Bourguet-Calas et Ce.

48. — Desjardins (Ernest). Géographie historique et administrative de la Gaule romaine. T. I. Introduction et géographie physique comparée. Époque romaine, époque actuelle, contenant 15 cartes en couleur et une eau-forte tirées à part et 23 fig. intercalées dans le texte. Gr. in-8, 481 p. Paris, Hachette et Ce.

49. — Desmaze. Les Communes et la Royauté. Lettres des rois, reines de France, ministres, commandants d'armées, gouverneurs de villes, prévôts des marchands, 1181-1789. In-8, 250 p. et grav. Paris, Willem.

50. — Gauthier (l'abbé). Pouillé du diocèse de Versailles. In-4, XIII-318 p. Paris, Palmé.

51. — Recueil des lettres missives de Henri IV. T. IX 1567-1601. Supplément publié par J. Guadet. In-4, IX-933 p. Paris, Imp. nationale.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

52. — REISET (de). Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, reine de Sardaigne. Grav. par Lerat, fac-simile par Pilinsky. In-18 jésus, 398 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

53. — RIANT. Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIIIe siècle par les Latins, et des documents historiques nés de leur transport en Occident. In-8, 220 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

54. — RICHARD (Alfred). Les Colliberts. Étude lue à la séance publique annuelle de la Société des Antiquaires de l'Ouest, le 7 janvier 1876. In-8, 45 p. Poitiers, Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

55. — ROBERT (l'abbé). Histoire de l'abbaye de Chocques, ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Saint-Omer. In-8, VII-231 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

56. — ROPARTZ. La Famille Descartes en Bretagne, 1586-1762. In-8, VI-242 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

57. — SALMON (Philippe). Recherches historiques : 1° sur la juridiction des officiaux ; 2° sur les officialités dans le diocèse de Sens. In-8, 22 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

58. — SARRAZIN. Un avocat rouennais au XVIIIe siècle, d'après les lettres inédites d'Auguste Le Chevalier, conservées à la bibliothèque publique de Rouen, 1730-1744. In-8, III-109 p. Rouen, Métérie.

59. — SAUVAGE (l'abbé). Harfleur au XIVe siècle, son commerce et son industrie. In-8, 70 p. Dieppe, Leprêtre et Ce.

60. — SCHLUMBERGER. Monnaies inédites des Francs en Orient. In-8, 23 p. avec figures. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait des Mélanges de numismatique publiés par MM. de Saulcy, de Barthélemy et Hucher.)

61. — SEMICHON. Les Réformes sous Louis XVI. Assemblées provinciales et parlements. In-8, VIII-436 p. Paris, Didier et Ce.

62. — Société (la) béarnaise au XVIIIe siècle. Historiettes tirées des Mémoires inédits d'un gentilhomme béarnais, publiées pour la Société des Bibliophiles du Béarn. In-8 carré, III-305 p. Pau, Ribaut.

63. — TESSIER. Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin, d'après les documents inédits. In-8, 14 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, etc., de Caen.)

64. — VAYSSIÈRE. Huit ans de l'histoire de Salins et de la Franche-Comté (1668-1675). Mémoires contemporains. In-8, VII-156 p. Poligny, Mareschal.

65. — VÉTAULT. Charlemagne, par Alphonse Vétault, ancien élève de l'École des chartes; introduction par Léon Gautier. In-8, XXV-556 p., avec 22 planches hors texte, 70 lettrines, culs-de-lampe, etc., sceaux, monnaies, et carte. Tours, Alfred Mame et Cie.

Le très-beau volume publié par la maison Mame au commencement de cette année, est l'œuvre d'un groupe de savants historiens associant leurs aptitudes diverses et leur science commune pour élever au fondateur de l'unité française un monument digne de son nom et de sa gloire. M. Vétault, qui en a fourni la partie principale, annonce, dans un court avant-propos, que son seul but a été de « retracer, d'après les récits des contemporains, le tableau exact et complet des actes du grand empereur franc, en laissant le vrai caractère des événements se dégager de leur exposé impartial. » Toutefois, il a traité le sujet avec une ampleur que jusqu'ici aucun historien français n'avait atteinte, et non-seulement il a su mettre en relief le fait philosophique dominant, c'est-à-dire l'unification des races austrasienne et neustrienne, la fusion des éléments du monde antique dans les éléments du

monde nouveau; mais, sous un autre rapport, son œuvre est d'autant plus louable qu'elle met à la portée de tous les lecteurs les données les plus solides, les plus sérieuses de la science moderne, sans cependant effrayer ni décourager les yeux par un étalage inopportun d'érudition pure. Félicitons-le aussi de n'avoir trop cédé ni à son admiration, d'ailleurs très-juste, pour la plus grande figure des temps chrétiens, ni à l'enthousiasme quelque peu épique que provoquent nécessairement tous les souvenirs de tant de guerres glorieuses, de faits héroïques, et d'avoir montré plutôt le législateur qui luttait contre la barbarie pour la civilisation, l'administrateur qui consacrait tous ses efforts à perfectionner l'organisme existant, à corriger ou compléter la tradition avec le concours de tous ses sujets, enfin le protecteur des lettres et des arts à qui l'Occident dut une première renaissance.

Les « éclaircissements » joints à l'œuvre de M. Vétault, selon l'usage suivi depuis quelques années, sont au nombre de quatre. M. Léon Gautier, qui a eu, croyons-nous, une grande part à la conduite de cette publication, et qui en a écrit la patriotique préface, a consacré en outre le premier éclaircissement à la *Légende de Charlemagne*, c'est-à-dire au « tableau par ancienneté des sources de l'histoire poétique de Charlemagne, » étudiées soit dans les épopées, soit dans les textes historiques proprement dits.—L'éclaircissement nº II, d'un autre de nos confrères, M. Anatole de Barthélemy, traite des *Monnaies de Charlemagne* d'après les ordonnances de l'empereur ou d'après les deniers carolingiens et les belles monnaies palatines que possèdent nos grandes collections. — M. G. Demay a étudié les *Sceaux*, qui sont malheureusement fort rares et ne se composent que de quelques intailles antiques rajeunies par une légende impériale, et les *Costumes* sacerdotaux, civils, militaires et féminins dont les types nous sont fournis par les magnifiques manuscrits à miniatures du neuvième siècle. — M. Longnon a fait sur la *Géographie de l'empire de Charlemagne* un travail d'une science profonde, et une de ces cartes si utiles qui, grâce à lui, auront bientôt renouvelé de fond en comble les données de notre géographie historique.

L'art moderne a prêté son concours à l'érudition pour orner ce volume soit des représentations les plus importantes, les plus caractéristiques, de Charlemagne (IXe-XIXe siècle), soit d'illustrations exclusivement empruntées aux documents du temps, « témoins intéressants et fidèles du passé, pour qui sait interpréter leur langue figurée. » En un mot, c'est là un livre qui marque parmi les récentes publications et qui ne peut manquer d'obtenir quelque haute récompense dans les concours académiques.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 MARS 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 avril 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1834. Mme la marquise DE CLAUSONNETTE DE SÉGUIN DE CABASSOLES, à Nîmes (Gard); présentée par MM. le marquis de Rochambeau et le baron de Ruble; correspondant, M. le marquis de Rochambeau, boulevard Malesherbes, n° 43.

1835. M. le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, rue Soufflot, n° 1; présenté par MM. le baron de Ruble et P. Meyer.

1836. M. le docteur LESOURD, rue de Rennes, n° 78; présenté par les mêmes membres.

1837. M. Joseph DELAVILLE LE ROULX, élève de l'École des chartes, rue de Lisbonne, n° 10; présenté par MM. de Beaucourt et de Bernon.

1838. M. Eusice GUILLARD, à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); présenté par MM. le baron de Clamecy et Vuitry.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique*, février 1877. — *Revue historique*, mars-avril 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes* (Nord), t. III. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, années 1874 et 1875-1876, 2 vol. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, juillet à septembre 1876. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1874. — *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 1er numéro, 1874-1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard, complété, revisé et publié par Alexandre Bruel, archiviste aux Archives nationales, ancien élève de l'École des chartes. T. I, années 802-954. Paris, Impr. nat. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France).— *L'Alsace avant* 1789, ou état de ses institutions provinciales et locales, de son régime ecclésiastique, féodal et économique, etc., par J. Krug-Basse, président du tribunal civil de Bergerac, ancien membre de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Paris et Colmar, 1877. Un vol. in-8. — *Saint Vincent de Paul à Bernay en* 1650, par E. Veuclin. Bernay, br. in-8. — *De l'instruction de la noblesse au moyen âge*, note lue à la Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise, par le baron Frédéric de Reiffenberg. Versailles, br. in-8. — *Guillaume de Machaut et la prise d'Alexandrie*, par L. de Mas-Latrie. Paris, br. in-8 (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*). — *Les Réformes sous Louis XVI*, assemblées provinciales et parlements, par Ernest Semichon, avocat, ancien conseiller général. Paris, Didier et Ce. Un vol. in-8.

Correspondance.

M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société, retenu au ministère de l'Instruction publique, exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

MM. Monnerot et Gilly remercient le Conseil d'avoir

prononcé leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France à Vienne, annonce qu'il a fait partir pour Paris le second manuscrit des *Mémoires de Goulas* (celui du prince Eugène), et que la Bibliothèque impériale de Vienne consent à prêter les deux exemplaires à la Société de l'Histoire de France, pour une durée de six mois, à condition qu'ils soient déposés pendant ce temps à la Bibliothèque nationale, où l'éditeur désigné et le commissaire responsable pourront les consulter. — M. le secrétaire, averti de l'arrivée des manuscrits par deux lettres du ministère de l'Instruction publique, a retiré les quatre volumes des bureaux de la direction des Sciences et Lettres, et les a remis immédiatement entre les mains de M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, en prévenant M. le marquis de Chantérac et M. Charles Constant que les manuscrits étaient dès à présent à leur disposition.

M. Louis Audiat, président de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes, adresse un exemplaire du 1er numéro du *Bulletin* de cette Société, et demande que cette nouvelle publication soit annoncée dans la prochaine livraison de l'*Annuaire-Bulletin*. Il exprime en même temps le regret que les trois volumes de mémoires publiés par la Société des Archives historiques n'aient pas été portés dans la Bibliographie, non plus que le livre qu'il a publié lui-même, en 1876, sur *Nicolas Pasquier, seigneur de Mainxe et de Balauzac, lieutenant général à Cognac*.— Le secrétaire adjoint fait observer, en réponse à cette lettre, que les dimensions restreintes de l'*Annuaire-Bulletin* ne lui permettent point d'y annoncer tous les travaux historiques publiés à Paris ou en province, et qu'il est loin encore d'avoir épuisé la liste des ouvrages portés à sa connaissance par le *Journal de la Librairie* pour l'année 1876. D'ailleurs, il arrive très-communément que, faute d'avoir rempli l'obligation du dépôt légal, beau-

coup d'ouvrages ne figurent pas dans la liste hebdomadaire du *Journal de la Librairie*. Les auteurs qui désirent que leurs publications soient annoncées par l'*Annuaire-Bulletin,* seront sûrs, en adressant un exemplaire à la Société, que le procès-verbal en fera mention dans la liste des Ouvrages offerts.

M. Veuclin adresse au Conseil un exemplaire de sa brochure sur *Saint Vincent de Paul à Bernay,* et réclame les six premiers fascicules de l'*Annuaire-Bulletin*, qui ne lui sont point parvenus en 1876. — Cette réclamation sera transmise au libraire.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Les dernières feuilles sont en bon à tirer; l'impression sera achevée sous deux jours, et le volume sera livré avant la fin du mois.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 20 feuilles sont tirées, la feuille 21 est mise en pages, et l'imprimerie a reçu la fin de la copie de l'Appendice et celle de la Table. Ce volume sera promptement terminé, et pourra être distribué avant le mois de mai.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 21 feuilles sont tirées; les feuilles 22 et 23 sont en placards chez l'auteur. La table est en préparation.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 13 feuilles tirées, feuilles 14 et 15 en placards; on attend la suite de la copie. — L'éditeur, M. Meyer, s'engage à terminer ce volume avant la fin de l'année.

Mémoires de la Huguerye. T. I. 4 feuilles tirées, feuille 5 en épreuves. Il n'y a plus de copie. — L'éditeur, M. de Ruble, explique que ce retard est causé par la nécessité de faire des coupures dans le manuscrit, mais qu'un

envoi doit être actuellement arrivé aux mains de M. Gouverneur.

Annuaire-Bulletin de 1877. Feuilles 1 à 4 tirées.

M. Charles Constant, éditeur désigné des *Mémoires de Nicolas Goulas,* présent à la séance, donne au Conseil quelques renseignements sur le manuscrit qui est arrivé de Vienne par le premier envoi, et dont il a pu immédiatement commencer l'examen. Cet exemplaire, en trois volumes in-quarto, provenant de la bibliothèque Hohendorf, est de la même main que le manuscrit de Paris; mais il y a entre l'un et l'autre des différences notables de rédaction qui prouvent que l'auteur ne s'est pas recopié. Très-probablement, il avait écrit la première rédaction, celle de Paris, pour le neveu à qui les *Mémoires* sont dédiés. C'était à la fois une œuvre historique et personnelle, consacrée aux souvenirs de famille autant qu'aux événements politiques auxquels Goulas avait assisté ou pris part. Dans le manuscrit Hohendorf, la partie préliminaire remplie par les souvenirs de famille a disparu, ainsi que les anecdotes personnelles qui se trouvent dans la suite des *Mémoires;* il ne reste qu'une espèce de journal historique, où les faits sont présentés à un point de vue plus général, plus élevé, et où même viennent s'intercaler des portraits historiques qui n'existaient pas dans la rédaction primitive. Il y aura donc lieu, tout en suivant la copie du manuscrit de Paris faite par M. Monmerqué, de tenir compte soit des variantes de style et de langue qui offrent quelque importance dans le manuscrit Hohendorf, soit des interpolations qui ne se trouvent que dans ce manuscrit et qu'il sera possible de placer dans le corps même des *Mémoires.* Mais le premier des trois volumes Hohendorf, qui contient un résumé des seize premières années du règne de Louis XIII, n'offrirait aucun intérêt; comme l'a fait observer Fontette, dans la *Bibliothèque historique,* ce n'est qu'une addition postérieure, où l'auteur, pour faire un ouvrage complet, n'a parlé des événements auxquels il n'avait pas assisté, que d'après des

ouvrages ou des mémoires bien connus. — A la suite de ces explications, plusieurs membres du Conseil, qui ont pu prendre connaissance du manuscrit du prince Eugène, arrivé depuis deux jours, expriment l'opinion que ce manuscrit, écrit de la même main que les deux autres, et portant aussi de nombreuses corrections, fournira à M. Constant des variantes utiles à indiquer; ils espèrent de plus que l'éditeur parviendra à découvrir quelque pièce qui prouve d'une façon irréfutable si la main qui a écrit ces trois rédactions différentes est celle de Goulas lui-même.

M. le président, résumant l'état des travaux de la Société, fait observer que la livraison du tome VI de *Froissart* complétera, sous peu de jours, l'exercice 1876. L'exercice 1877 se composera des quatre volumes de *Bassompierre* (tome IV), des *Lettres d'Antoine de Bourbon*, de la *Chanson de la Croisade* (tome II), et des *Mémoires de la Huguerye* (tome Ier). L'exercice 1878 pourra comprendre: le tome Ier des *Mémoires de Nicolas Goulas*, dont une partie est déjà prête à imprimer; le tome II des *Mémoires de la Huguerye;* le volume du *Loyal serviteur*, dont la préparation est activement menée par M. Roman, et peut-être le dernier volume de *Brantôme*. On peut compter en outre que les éditeurs désignés déposeront avant la fin de l'année la copie des *Établissements de saint Louis* et celle des *Textes grecs relatifs à la Gaule*.

M. Léopold Delisle annonce que la préparation du tome II de la *Chronique de Saint-Remy* se trouve retardée par la découverte d'un troisième manuscrit de cette chronique à la bibliothèque Laurentienne.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, donne avis que M. Lecoy de la Marche, désigné depuis plusieurs années pour publier un recueil d'*Anecdotes tirées des Sermonnaires du moyen âge*, peut remettre son manuscrit dans un très-bref délai. Le Conseil autorise la mise à l'impression immédiate, dès que la copie aura été examinée

par le Comité. M. Ch. Jourdain est désigné pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

M. de Ruble annonce que la dernière moitié des *Mémoires de la Huguerye*, qui avait été en la possession du marquis d'Aubais, mais que l'on croyait perdue, vient d'être retrouvée en deux versions différentes, et que ce nouveau texte formerait la matière d'un troisième volume, si le Conseil en jugeait la publication nécessaire. — Renvoi au Comité de publication.

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, fait un rapport sur la réclamation présentée à la dernière séance, de la part de la Bibliothèque nationale. Le Comité propose : 1° pour l'arriéré, de faire don à la Bibliothèque d'un exemplaire de toutes les publications de la Société dont il existe au moins cinquante exemplaires en magasin; 2° pour l'avenir, de livrer, si la Bibliothèque peut accepter cet arrangement, non point deux exemplaires des publications nouvelles dont le texte aura été emprunté à un ou plusieurs manuscrits de la Bibliothèque, mais un seul exemplaire de toutes les publications de la Société, quelles que soient la nature et l'origine du texte.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres du Conseil, cette proposition est acceptée; mais M. le président fait observer que le Conseil, en adoptant un arrangement qui est tout en faveur de la Bibliothèque nationale, entend surtout manifester sa gratitude pour cet établissement, car le règlement sur lequel est basée la réclamation actuelle ne date que de 1853, et ne saurait par conséquent avoir d'effet rétroactif pour les publications antérieures à cette date. Un membre du Conseil ajoute que le décret de germinal an IV, actuellement invoqué, a uniquement consacré la propriété de la Bibliothèque nationale, et que les autres dépôts publics auxquels seraient empruntés des textes ou des fragments de textes n'auraient pas qualité pour se prévaloir du même décret et formuler des réclamations semblables.

Le Conseil demande à M. le président du Comité des fonds de vouloir bien lui fournir un état exact du nombre des exemplaires de chaque publication qui existent actuellement dans le dépôt de la librairie Loones-Renouard.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE.

Les principales relations connues jusqu'ici du désastre où sembla s'engloutir en un seul instant la magnifique marine de Colbert et de Seignelay, ne sont point d'accord sur l'attribution des responsabilités. Foucault, dans son premier récit et dans le rapport qu'il envoya quelques jours plus tard au ministre Pontchartrain, innocente absolument celui-ci et charge de la façon la plus grave Tourville, le maréchal de Bellefonds et l'intendant général Bonrepaus[1]. Au contraire, la relation recueillie par le marquis de Villette et le fragment d'un mémoire de Valincour publié également par M. Monmerqué[2], sont de véritables réquisitoires contre le ministre seul, à la décharge de ses collaborateurs supérieurs ou des chefs de l'expédition. Nous n'avons point l'intention de revenir sur les faits mêmes, qui semblent suffisamment établis, encore moins la prétention de prononcer un verdict définitif; mais les documents nouveaux que nous allons introduire dans le dossier ont évidemment leur valeur, venant d'un des personnages les mieux placés, après le ministre, pour connaître et apprécier les choses : encore que ce

1. *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, publiés par M. Baudry, dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France, p. 282-292.
2. *Mémoires du marquis de Villette*, publiés pour la Société de l'Histoire de France, à la suite des *Mémoires de Coligny-Saligny*, p. 113-143, et Avertissement, p. LVII.

personnage soit précisément un de ceux que Foucault a incriminés, l'histoire doit tenir compte de sa version et de son jugement sur les causes premières du désastre.

C'est de l'intendant général de la marine François d'Usson de Bonrepaus que nous parlons; comme les biographies générales ne l'ont guère fait connaître jusqu'ici, malgré l'importance de son rôle sous Louis XIV, il ne sera pas inutile de dire tout d'abord qui il était et quelle fut sa carrière.

Bonrepaus, selon le mot de Saint-Simon[1], « se prétendait gentilhomme du pays de Foix. » Il fit en effet, par devant d'Hozier[2], la production d'une généalogie qui le rattachait aux anciens seigneurs de la baronnie d'Usson[3] et du pays de Donnezan[4], en prouvant une filiation qui remontait, de mâle en mâle, jusqu'au douzième siècle. Mais, comme le donne à entendre Saint-Simon, cette extraction ne passait pour rien moins que prouvée : bien des points la rendaient suspecte et ne soutenaient pas l'examen; les derniers degrés seuls, à partir d'un châtelain de Pamiers qui vivait à la cour de François-Phébus[5], étaient admissibles, et il ne restait ainsi qu'une communauté de nom entre la race des puissants compétiteurs des comtes de Foix et les « Dusson[6], » maîtres des requêtes à la cour de Navarre ou juges-mages du comté de Foix. Le grand-père et le père de Bonrepaus s'étaient consacrés à la profession des armes, mais n'avaient point dépassé les grades et les emplois les plus modestes; peut-être la religion réformée qu'ils pratiquaient[7] fut-elle un obstacle à leur avancement.

1. *Mémoires de Saint-Simon*, édition de 1873, t. I, p. 475.

2. Preuves faites le 27 juin 1703, pour être reçu chevalier d'honneur au parlement de Toulouse. Ces preuves sont conservées au Cabinet des titres, dossier USSON, et la généalogie donnée par le *Dictionnaire de Moréri*, v° DUSSON, les reproduit exactement, ainsi que La Chenaye des Bois, dans le tome XII du *Dictionnaire de la noblesse*, v° USSON.

3. Commune de Rouze, canton de Quérigut, département de l'Ariége.

4. Le Donnezan ou Donazan était un canton de trois lieues d'étendue environ, voisin du comté de Foix et borné au sud par le Capsir de Roussillon. Il appartenait à l'intendance de Roussillon et au diocèse d'Alet; aujourd'hui il est compris dans le département de l'Ariége.

5. C'est à ce Pierre Dusson que s'étaient arrêtées les preuves de noblesse faites par ses descendants lors des deux réformations de 1610 et 1667.

6. Telle était l'orthographe de la famille, et le *Moréri* l'a conservée.

7. Voyez la *France protestante* des frères Haag, tome IX, p. 439-440. Le père de Bonrepaus avait joué un rôle assez considérable dans les affaires des protestants du pays de Foix, et la *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces* (t. I, n° 1175) nous fait connaître qu'il avait une fille mariée à un « bon

Bonrepaus et ses trois frères, qui étaient au contraire très-bons catholiques, suivirent la même voie avec plus de succès. L'aîné devint capitaine de cavalerie, subdélégué des maréchaux de France, capitaine-garde des côtes de Languedoc, et fut créé marquis de Bonnac en 1683; un autre, Tristan d'Usson, étant entré dans le corps des galères, fut capitaine du port de Marseille, mais se retira du monde pour ne plus songer qu'à son salut[1]; le troisième, marquis d'Usson-Bézac, parvint au grade de lieutenant général, acquit une grande réputation d'homme de guerre, et fût, sans aucun doute, arrivé à la dignité de maréchal de France, si des infirmités prématurées ne l'eussent arrêté au milieu de sa carrière.

Quant à Bonrepaus, ainsi surnommé d'un fief de sa famille[2], il débuta, comme son cadet Tristan, dans le corps des galères, et eut un brevet de sous-lieutenant sur la *Duchesse royale,* le 16 janvier 1671. De là étant passé sur les vaisseaux du roi, ses capacités administratives le firent appeler dans les bureaux de la Marine, et Colbert sut deviner en lui le meilleur collaborateur qu'il pût assurer à son fils Seignelay, si jeune encore et absolument inexpérimenté. Grâce à Bonrepaus, les traités faits pour la fourniture des vivres de la marine avec le fameux Jaquier furent revisés et réduits presque de moitié. Il réforma également le système d'adjudication des fournitures de marchandises et de munitions, de manière à obtenir plusieurs millions d'économie. Il organisa enfin les armements du vice-amiral d'Estrées, qu'il accompagna dans sa glorieuse campagne de 1673. Ses services furent d'abord récompensés, en 1676, par la charge de commissaire général de la marine qu'avait exercée M. d'Infreville, et qui lui donna le rang de capitaine de vaisseau; puis, Colbert lui confia la direction générale des classes maritimes, dont l'organisation fut assez rapidement perfectionnée pour qu'elles pussent fournir au besoin soixante mille bons matelots. Enfin, au bout de douze ans de carrière, il eut une commission extraordinaire d'intendant général

bourgeois » de Castres, le sieur de Saintenac, et qui était, en 1693, l'une des protestantes les plus opiniâtres de cette ville. Elle émigra en Suisse.

1. C'est celui que Racine (*Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, t. VII, p. 240) appelle le « saint solitaire. »

2. Aujourd'hui Bonrepaux (345 habitants), commune de Prat-et-Bonrepaux, canton de Saint-Lizier, arrondissement de Saint-Girons (Ariége). Nous conservons l'orthographe de la signature : *Bonrepaus*.

de justice, police et finances de la marine et des armées navales, avec rang de chef d'escadre (10 juin 1683). La mort de Colbert ne fit qu'assurer son crédit et rendre son concours plus précieux, plus indispensable à Seignelay, sur qui retombait le lourd fardeau de la marine et du commerce extérieur. Depuis lors, Bonrepaus remplit auprès du jeune ministre les mêmes fonctions que le marquis de Chamlay eut plus tard auprès de l'héritier de Louvois[1], et sa faveur, justifiée par tant de services utiles et réels, s'affermit pour toujours.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

66. — Campardon (Émile). Les Spectacles de la Foire; théâtres, acteurs, sauteurs et danseurs de corde, monstres, géants, nains, animaux curieux ou savants, marionnettes, automates, figures de cire et jeux mécaniques, des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, des boulevards et du Palais-Royal, depuis 1595 jusqu'à 1791; documents inédits recueillis aux Archives nationales. T. I, A-H, XLVIII-405 p. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cᵉ.

(Tiré à 330 exemplaires numérotés à la presse.)

Tous les théâtres secondaires de Paris — la Comédie-Française et l'Académie de musique étant mises à part — ont commencé, on le sait, par n'être que des spectacles forains; pour établir leur histoire complète, il faudrait remonter bien avant dans les chroniques parisiennes, jusqu'aux premiers temps du moyen âge, où les deux foires Saint-Germain et Saint-Laurent réunissaient

1. Quoi qu'en aient dit Saint-Simon, Sourches et d'autres sans doute, il n'eut jamais ni le titre ni les fonctions de commis ou de premier commis, comme Saint-Pouenge, par exemple, à la Guerre.

chaque année, à côté des loges marchandes, les tréteaux des troupes ambulantes, et offraient à un public peu difficile des divertissements plus ou moins grossiers. M. Campardon n'a point pris son travail d'aussi loin, et n'a même fait qu'indiquer, dans son introduction, les premiers développements de l'industrie théâtrale proprement dite à partir de la fin du seizième siècle. C'est que, à vrai dire, les spectacles de la Foire commencent seulement à compter dans l'histoire de l'art scénique et de la littérature dramatique depuis le dix-huitième siècle. Jusque-là, les priviléges des Comédiens français et de l'Opéra s'étaient opposés au développement de toute entreprise rivale. « Timides au début, nous dit M. Campardon, les entrepreneurs forains s'étaient bornés à faire jouer les marionnettes ou aux exercices des sauteurs et des danseurs de cordes, mais leur succès les enhardit, et bientôt ils y ajoutèrent de véritables petites comédies jouées par des acteurs qui n'étaient pas dépourvus de talent. L'expulsion des Comédiens italiens (1697) les rendit téméraires, et, se regardant comme leurs héritiers de fait et de droit, ils s'emparèrent de leur répertoire. Dès lors ils perfectionnèrent leur installation, qui resta cependant toujours tant soit peu primitive, améliorèrent encore leur personnel et devinrent enfin, par la force des choses et le goût du public, une sérieuse concurrence pour la Comédie-Française. Cette dernière s'inquiéta fort des succès obtenus par les théâtres forains, et par tous les moyens elle essaya d'y mettre un terme. Invoquant les anciens priviléges que lui avaient accordés les rois de France, elle traîna les entrepreneurs des spectacles de la Foire à la barre du Châtelet et du Parlement, et, après de longs procès, elle obtint enfin que le dialogue serait absolument interdit sur les théâtres forains. Ceux-ci imaginèrent alors les pièces en monologues, les pièces à jargon et les pièces à écriteaux. Dans ces dernières, chacun des acteurs avait dans sa poche droite son rôle écrit en gros caractères sur des rouleaux de papier qu'il montrait successivement aux spectateurs, selon les besoins de la pièce, et qu'il remettait ensuite dans sa poche gauche au fur et à mesure qu'il s'en était servi. Plus tard on substitua à cette méthode peu commode celle d'écriteaux descendant du cintre du théâtre et qui indiquaient ce que l'acteur avait à dire. Lorsqu'il y avait des couplets, l'orchestre jouait l'air, et des individus placés dans la salle et payés pour cela chantaient les paroles, que le public répétait en chœur..... » Seuls, les fondateurs de l'Opéra-Comique (1708), en obtenant la tolérance de l'Académie de musique moyennant une redevance considérable, surent assurer une espèce de contre-privilége, pour la représentation de petites pièces mêlées de couplets, à leur théâtre, qui parvint ainsi au plus haut degré de prospérité, avec des acteurs tels

que Préville, Clairval et la charmante Justine Favart, des auteurs qui s'appelaient Lesage, Panard, Piron, Favart, Fuzelier, Sedaine, etc. Longtemps il n'eut, sur les deux champs de foire, d'autres concurrents que les montreurs de curiosités ou de monstruosités, les joueurs de marionnettes ou les danseurs de corde. Mais, peu à peu, à force d'audace et d'habileté, le boulevard du Temple, héritier de l'ancienne vogue des foires, eut raison de la vieille législation et se couvrit d'une foule de scènes secondaires, mais stationnaires, dont quelques-unes ont conservé jusqu'à nous leur nom et leur genre. C'est en 1759 qu'un des célèbres Nicolet transforma son jeu de marionnettes en un théâtre où les petites comédies et les opéras-comiques alternaient avec des exercices de sauteurs. Dix ans plus tard, Audinot créait l'Ambigu-Comique. En 1774, s'ouvrit ce curieux théâtre des Associés, uniquement consacré à des parodies du répertoire classique, tellement grossières et risibles, que MM. les Comédiens français durent leur faire grâce. Puis, vinrent les Variétés-Amusantes, vouées au genre poissard, les Ombres-Chinoises de Séraphin, les Petits-Comédiens du comte de Beaujolais, les Délassements-Comiques, qui ne devaient représenter que des pantomimes et n'avoir pas plus de trois acteurs en scène, séparés du public par un rideau de gaze, etc.

Sur cette première existence des scènes de second ordre et sur leurs luttes incessantes jusqu'au jour où la Révolution établit la liberté des théâtres par le décret du 13 janvier 1791, le livre de M. Campardon sera exceptionnellement riche en détails inédits, si l'on en juge par le premier volume. La forme qu'a adoptée l'auteur est celle d'un dictionnaire alphabétique des noms d'acteurs. Chaque personnage a une notice biographique dressée à l'aide des publications contemporaines ou des ouvrages spéciaux, les *Almanachs forains,* les *Mémoires sur les spectacles de la Foire,* le *Journal de Paris,* les *Affiches,* les *Mémoires secrets,* ou les livres des frères Parfaict, de Magnin, de Brazier, de MM. de Manne et Ménétrier, etc. A côté de ces notices se placent les documents inédits, presque tous tirés des papiers des commissaires au Châtelet, qui sont actuellement en dépôt aux Archives nationales. Indiquer cette provenance, c'est dire que les acteurs forains sont présentés sous leur côté le plus étrange, le moins favorable. « Ces artistes, nous dit M. Campardon, occupés seulement pendant quatre mois par année et peu rétribués, puisque Alexandre Bertrand ne leur donnait que 20 sous par jour et la soupe quand ils jouaient, étaient obligés d'avoir une autre profession pour vivre. Les hommes étaient maîtres à chanter ou maîtres à danser, ou peintres, ou même menuisiers; les femmes étaient ou couturières ou blanchisseuses. » Les uns et les autres donnaient une

occupation constante au guet, à la garde de Paris, aux juridictions correctionnelles. Les instructions et les rapports tirés par M. Campardon de la poussière des Archives ne permettent pas de regretter le « bon vieux temps » pour l'honneur de notre monde théâtral; mais il était nécessaire de porter la lumière dans ce coin de l'histoire de l'art parisien, où parfois ont brillé des talents véritables, et dont les relations avec notre théâtre moderne sont presque immédiates.

Le premier volume va de la lettre A à la lettre H, et contient certains articles particulièrement importants, tels que ceux des Audinot, de la femme Baron, de Fanchon-la-Vielleuse (si peu digne de sa réputation de vertu), de Francisque, etc. L'auteur nous permettra, en terminant ce trop rapide compte rendu d'un livre curieux et parfaitement édité, de nous étonner qu'il n'ait pas voulu remonter plus haut dans l'histoire des curiosités foraines à l'aide d'une autre série des Archives nationales, celle des registres du Secrétariat de la Maison du roi, qui contient un grand nombre de documents intéressants pour l'histoire des foires parisiennes au temps de Louis XIV, et qui se trouvait tout à sa portée.

67. — MARIN. Ancienne chronique et généalogie de la seignorie de Noyers, offerte en 1561 à Léonor d'Orléans, duc de Longueville. Publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, par Ernest Petit. In-8, IX-37 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait de l'Annuaire de l'Yonne pour 1876.)

68. — MENJOT D'ELBENNE. Les sires de Braitel au Maine, du XIe au XIIe siècle, d'après des documents pour la plupart inédits. In-8, 67 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

69. — MET-GAUBERT. Notice biographique sur Philidor de Dreux. In-8, 7 p. Chartres, Garnier.

70. — MICHAUX. Essai historique sur la forêt de Retz et ses divers démembrements. Avec une carte. In-8, 51 p. Soissons, Michaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et scientifique de Soissons.)

71. — MORIN-PONS. La Fille de Bayart. Notes historiques et généalogiques lues dans la séance publique de

l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, du 3 août 1875. In-8, 24 p. Lyon; Riotor.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Lyon.)

72. — Moulin. Établissement des Saxons sur les côtes de l'Armorique en général et dans la deuxième Lyonnaise en particulier. In-8, 30 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

73. — Nodot. Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan, et de ses fils; suivie de l'histoire de Geofroy à la grand'dent, sixième fils de Mélusine, princesse de Lusignan. Avec une introduction sur l'origine des légendes concernant la Mélusine. In-8, XLIV-278 p. Paris, Champion.

74. — Paris (Gaston). Les plus anciens monuments de la langue française (IXe, Xe siècles); publiés avec un commentaire philologique. Album. In-fol., 10 pl. Paris, Firmin Didot et Ce.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

75. — Peigné-Delacourt. Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-d'Ourscamp. In-4, 316 p. Amiens, Douillet et Ce.

76. — Perron. Proverbes de la Franche-Comté. Études historiques et critiques. In-8, XII-152 p. Besançon, Marion; Paris, Champion.

77. — Pingaud. Les Saulx-Tavanes. Études sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits. In-8, XII-373 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

78. — Pont (l'abbé G.). La Tarentaise historique, monumentale, orographique et pittoresque, avec notes sur ses richesses naturelles. In-16, 144 p. Moutiers, Marc-Cane.

79. — Potiquet. Recherches historiques et statistiques sur Magny-en-Vexin, suivies d'une bibliographie. In-8, 39 p. et 3 pl. Paris, Jousset; Magny-en-Vexin, Petit.

80. — Pouy. Histoire de François Faure, évêque d'Amiens, prédicateur de la reine Anne d'Autriche et des

cours de Louis XIII et de Louis XIV, conseiller d'État, etc., d'après divers documents inédits (1612-1687). In-8, 173 p. Amiens, Douillet et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

81. — QUANTIN. Recherches sur l'histoire et les institutions de la ville de Vermanton. In-8, 151 p. et 2 pl. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

82. — RAYNAUD (Gaston). Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des XIIIe et XIVe siècles (1254-1333). In-8, 127 p. Paris, Vieweg.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

83. — Récits d'histoire sainte en béarnais; traduits et publiés pour la première fois, sur le manuscrit du XVe siècle, par V. Lespy, secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées en retraite, et P. Raymond, archiviste du département, pour la Société des Bibliophiles du Béarn. T. I. In-8 carré, LXXV-253 p. Pau, Ribaut.

(Publications de la Société des Bibliophiles du Béarn.)

84. — THIROUX, LAMBERT, BEAUPÈRE et LEJEUNE. Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, depuis son origine jusqu'à la suppression des couvents; par le R. P. Dom Jean Thiroux, de la congrégation de Saint-Maur; continuée par le R. P. Dom René Lambert, de la même congrégation, et M. André-Louis Beaurepère, curé de Saint-Sauveur de la même ville; terminée par M. Lejeune. Publiée sous les auspices de la Société dunoise, par le docteur V. Bigot. In-8, 258 p. Châteaudun, Lecesne.

(Publications de la Société dunoise.)

85. — VERDIÈRE (le R. P.). La Monarchie chrétienne de saint Louis entre la papauté et le césarisme, à l'occasion de l'Histoire de saint Louis et de son temps par M. Wallon. Gr. in-8, 236 p. Lyon, Pitrat.

(Extrait des Études religieuses.)

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 AVRIL 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 24 avril 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1839. M. JAMET (Alphonse), rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 9; présenté par MM. de Boislisle et J. Desnoyers.

Le Conseil est informé de la mort de M. Cauchy, membre de l'Institut (Académie des Sciences morales), et de M. Auguste Teulet, avocat à la Cour d'appel, deux des plus anciens membres de la Société.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mars 1877. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e trimestre de 1876.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au IIIe siècle de l'ère chrétienne, par J. de Witte, membre de l'Institut. Paris, 1868, un vol. in-4 avec planches. — *Lettres à Augustin Thierry*, et autres documents relatifs à un projet de constitution des archives communales, proposé en 1838 et années suivantes, par Fr. Morand. Paris, br. in-8.

Correspondance.

M. le ministre de l'intérieur écrit à M. le président de la Société que, pour satisfaire au désir exprimé par lui le 15 janvier dernier, il a, par une circulaire en date du 6 février, prescrit de rechercher toutes les lettres du roi Louis XI existant dans les divers dépôts d'archives des préfectures, des communes et des hospices. Plusieurs préfets ont déjà transmis des listes dressées par MM. les archivistes. Ces listes, déposées dans le bureau de M. Desjardins, chef du bureau des Archives, sont à la disposition de M. Vaesen, chargé par la Société de l'Histoire de France de la publication de cette correspondance.

Des remerciements seront adressés à M. le ministre, et avis sera donné à M. Vaesen.

M. Deullin, sociétaire perpétuel, demande que désormais les publications de la Société soient adressées gratuitement, en conséquence de sa souscription personnelle, à la Bibliothèque de la ville d'Épernay, à laquelle il a fait don de ses livres et transmis ses droits de souscripteur à vie, comme il s'en était réservé le droit. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Le VI[e] volume de *Froissart* est terminé et mis en distribution.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 24 feuilles sont tirées, la 25e en épreuves; on compose la table analytique.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 14 feuilles tirées; feuilles 15 et 16 en pages.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 22 feuilles tirées; la 23e, commençant la table, en épreuves.

Mémoires de La Huguerye. T. I. 4 feuilles tirées, feuilles 5 et 6 en pages.

Annuaire-Bulletin de 1877. 4 feuilles tirées; feuille 5 composée.

M. L. Delisle, président du Comité des fonds, fait connaître au Conseil que le Comité est d'avis d'ajouter un troisième volume à l'édition des *Mémoires de La Huguerye.* — Cette proposition est approuvée par le Conseil.

Le même membre informe le Conseil que M. Morand s'occupe activement du tome II de la *Chronique de Lefèvre de Saint-Rémy.* Ayant eu connaissance d'un troisième manuscrit conservé dans la Bibliothèque Laurentienne de Florence, M. Morand devra le comparer aux deux manuscrits de Paris et de Boulogne qui ont servi de base à l'édition du premier volume. Une introduction sera jointe au second volume, dont la copie sera déposée avant la fin de cette année.

M. Lecoy de la Marche a terminé à peu près la copie du *Choix d'anecdotes historiques, légendes et apologues tirés d'un ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe siècle.* Il revoit définitivement son manuscrit, qu'il promet de déposer avant la fin de ce mois.

M. Constant, présent à la séance, donne quelques informations sur le second manuscrit des *Mémoires de N. Goulas*, de la Bibliothèque impériale de Vienne. Il résulte de l'examen de ce volume que la rédaction diffère

très-peu de celle de l'autre manuscrit précédemment envoyé, qu'il paraît être copié de la même main, et qu'il fournira peu de variantes importantes à la collation déjà commencée. M. Constant remettra très-prochainement à M. de Chantérac, commissaire responsable, la copie d'un demi-volume, dont l'impression est autorisée.

M. Viollet s'occupe toujours activement de la comparaison des manuscrits des *Établissements de saint Louis* conservés dans différentes bibliothèques. Il a communiqué récemment à l'Académie des Inscriptions un mémoire sur le caractère et les différentes sources de ce document. Le Conseil en a autorisé précédemment l'impression, avec la mention expresse que ces recherches préliminaires feront partie de la préface de l'édition préparée par M. Viollet pour la Société.

Un membre demande s'il ne conviendrait pas que les titres des ouvrages publiés par la Société fussent invariablement fixés, en même temps que la proposition en est faite au Conseil par les futurs éditeurs. Plusieurs autres membres font observer que ces titres, résultant souvent du caractère des documents recueillis pendant la préparation de l'ouvrage, peuvent, sans inconvénient, n'être arrêtés qu'au moment de la mise sous presse.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente au Conseil, au nom de ce Comité, le rapport annuel sur la situation de la Société au 1er janvier 1877, qui constate une somme restante de 18,105 fr. 15 c. — Ce même rapport fait connaître les recettes et dépenses pendant l'exercice de 1876, — le nombre des membres, — la comparaison entre les recettes et les dépenses prévues et celles qui ont été effectuées, — le détail de la vente des volumes, — l'inventaire général, — la liste des ouvrages disponibles par ordre de décroissance, — et d'autres détails de comptabilité. Ce rapport, très-complet et très-soigneusement rédigé, est renvoyé à MM. les censeurs, pour servir de base à leur rapport annuel à la prochaine assemblée générale.

Au nom du même Comité, M. Bellaguet propose :

1° Le projet suivant de budget (recettes et dépenses) pour l'exercice 1877 :

Recettes présumées	45,577 fr. 15 c.
Dépenses présumées	28,350 »»
Excédant présumé.	17,227 fr. 15 c.

2° L'attribution à la Bibliothèque nationale, conformément à une demande soumise au Conseil, et aux conditions indiquées dans la précédente séance, de trente-quatre ouvrages complets et de dix-sept volumes dépareillés.

3° La liste suivante des ouvrages à donner en prix au concours général de 1877 :

Vie de saint Louis par le Nain de Tillemont	6 vol.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay	2
Annales de Saint-Bertin	1
Mémoires de Beauvais-Nangis	1
	10 vol.

4° La radiation d'un certain nombre de sociétaires qui n'ont pas acquitté leur souscription annuelle depuis plusieurs années, et qui n'ont pas répondu aux réclamations du trésorier.

Ces quatre propositions du Comité des fonds sont adoptées par le Conseil.

La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 24 AVRIL 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

La Société est informée de la mort d'un de ses membres, M. le vicomte du Treyve de Saint-Sauveur.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1840. La *Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen*, à Rouen, rue de la Chaîne; présentée par MM. Bataille, capitaine d'état-major, et de Bouis ; correspondant à Paris, M. Loones.

1841. M. le baron DE COURSON, au château des Planches-sur-Amblie, près Creully (Calvados); présenté par MM. Luce et J. Desnoyers.

1842. M. D'HENNECOURT, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); présenté par MM. de Watteville et Gérardin.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1877. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1877. — *Revue des Documents historiques,* décembre 1876.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre à décembre 1876. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* tome XII, 1874-75-76. — *Schriften der Universitat zu Kiel, aus dem jahre* 1875. Band XXII. In-4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Répertoire des Sources historiques du moyen âge, par M. l'abbé U. Chevalier. T. Ier, 1re livraison; *Bio-bibliographie,* 1er fascicule, A-C. 1 vol. gr. in-8, publié pour la Société bibliographique. — *Inventaire des autographes et des documents historiques composant la collection de M. Benjamin Fillon* (par MM. B. Fillon et Ét. Charavay). Séries III et IV : hommes d'État, Révolution française. — *Notice sur la commune de Lajenay,* par M. Eusice Guillard. 1876. — *Histoire du château et de la châtellenie de Douai,* par M. Brossard (Prospectus d'un ouvrage qui vient de remporter un prix décerné par la Société des Sciences de Lille).

Correspondance.

Mme la comtesse du Treyve de Saint-Sauveur annonce la mort de son fils, membre de la Société.

M. de Watteville propose l'admission de M. d'Hennecourt, M. de Bouis celle de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen. — M. Guillard et M. Jamet remercient le Conseil de leur nomination.

M. Luce propose la publication d'un volume de *Documents inédits relatifs à Bertrand du Guesclin, précédés d'un catalogue des actes où figure le connétable de Charles V.* Ce recueil servirait, en quelque sorte, de pièces justificatives aux trois prochains volumes de Froissart, dont les récits ont très-souvent besoin d'être éclaircis et rectifiés par des documents officiels et originaux. La proposition de M. Luce est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 26 feuilles sont tirées; on compose la suite de la table et on attend l'introduction.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 24 feuilles sont tirées. La copie de la table et la notice préliminaire sont annoncées comme devant être prochainement remises par l'éditeur.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 16 feuilles sont tirées; la 17e est en épreuves.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 6 feuilles sont tirées; les feuilles 7 à 9 sont en pages.

Annuaire-Bulletin de 1877. Feuille 6 en composition.

M. le président du Comité de publication annonce au Conseil que le manuscrit du *Choix d'anecdotes histori-*

*ques, légendes et apologues extraits de l'ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIII*e *siècle,* par M. Lecoy de la Marche, est complet et a été examiné par M. Jourdain, commissaire responsable. L'impression immédiate en est autorisée.

M. le président du Comité des fonds rend compte au Conseil des opinions exposées dans ce Comité au sujet de la proposition d'imprimer désormais les volumes de la Société sur papier collé. — Ce projet est renvoyé par le Conseil à un examen ultérieur, eu égard à la dépense qu'il entraînerait.

M. Moranvillé, en son nom et au nom de M. le Tellier de la Fosse, communique au Conseil le rapport des censeurs sur l'état des finances de la Société, qui sera présenté à l'assemblée générale du 1er mai.

L'ordre du jour de cette assemblée est fixé par le Conseil : après le discours du président, les rapports du secrétaire et des censeurs, et les élections ordinaires, M. de Ruble communiquera un fragment des *Mémoires de La Huguerye.*

Sur la proposition du président du Comité des fonds, appuyée par plusieurs autres membres, et après délibération, le Conseil décide que l'état prospère des finances de la Société permet l'emploi utile d'une partie des ressources disponibles. Ce placement, dont le chiffre est proposé par le Comité des fonds et soumis à l'approbation du Conseil, aura lieu en un titre de 400 fr. de rente 3 p. °/o, au nom de la Société; les coupons, payables au porteur, seront déposés chez le trésorier de la Société.

Une proposition faite par l'éditeur de Froissart, de donner plusieurs exemplaires de cet ouvrage à des recueils périodiques s'occupant d'études historiques, et qu'il désigne, est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE[1].

(Suite.)

Des bureaux de la Marine, le crédit de Bonrepaus s'étendit dans tous les rangs de la cour et de la ville : « Le roi le traitoit avec bonté, Mme de Maintenon aussi; il étoit estimé et sur un pied de considération dans le monde, avec de l'esprit, de l'honneur, de la capacité et des talents[2]. »

Intimement lié avec les gens de lettres les plus illustres et les plus délicats, Racine, Boileau, La Fontaine, Mme de La Fayette, Saint-Évremond, Valincour, il était aussi estimé parmi eux comme causeur et comme épistolier que comme bon ami et gai convive. Racine goûtait ses lettres à l'égal des épîtres de Cicéron : « Je ne vois personne, disait-il, qui ait mieux attrapé que lui ce genre d'écrire des lettres, également propre à parler sérieusement et solidement des grandes affaires, et à badiner agréablement sur les petites choses[3]. » Et il ne prisait pas moins son entretien : « Vous avez bien raison, écrivait-il à son fils, alors attaché à la légation de M. de Bonrepaus, vous avez bien raison de préférer la conversation de M. l'Ambassadeur à tous les plaisirs du monde. Du moins, je l'ai toujours trouvée telle, et non-seulement moi, mais tout ce qu'il y a ici de personnes de meilleur esprit et de meilleur goût[4]. » Ces qualités, et d'autres encore plus sérieuses, que Racine était bien capable d'apprécier et de faire valoir à leur juste prix[5], trouvèrent leur

1. Voy. ci-dessus, p. 88.
2. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. de 1873, t. XVI, p. 276; cf. *Mémoires du marquis de Sourches*, t. I, p. 352.
3. *Œuvres de J. Racine*, éd. des Grands Écrivains, t. VII, p. 256.
4. *Ibidem*, p. 259-260.
5. Racine le considérait comme le meilleur ami qu'il eût au monde, à ce point qu'il envoya son fils Jean-Baptiste étudier la diplomatie sous ses ordres en Hollande. Et quant à la piété, il nous apprend (*Œuvres*, t. VII,

emploi à la cour lorsque Louis XIV eut permis à Bonrepaus d'acheter la charge de lecteur ordinaire de la chambre et du cabinet que possédait l'abbé de Dangeau, et qui donnait les premières entrées et un logement à Versailles[1]. Il en fut pourvu le 20 novembre 1685[2], « en considération de ses services, de sa condition, et aussi des lumières et des connaissances qu'il s'était acquises dans les belles-lettres. » De là aux missions diplomatiques, il n'y avait qu'un pas : dès le mois suivant[3], Seignelay le fit charger de « négociations secrètes et importantes » en Angleterre. Il s'agissait de travailler, de concert avec l'ambassadeur Barrillon d'Amoncourt, à obtenir l'égalité de commerce entre les deux nations, ou du moins à faire diminuer l'extrême différence qui existait entre les conditions faites aux Anglais en France et celles que trouvaient les Français en Angleterre. C'était depuis longtemps un sujet de récriminations pour nos négociants, qui ne pouvaient porter dans le royaume britannique aucun produit des pays étrangers, ni même des colonies françaises, non plus qu'une foule de denrées ou de produits nationaux, comme poissons, cuirs, huiles, quincaillerie, mercerie, rubans, dentelles de fil, de soie, d'or et d'argent, etc.; encore les autres marchandises françaises étaient-elles surchargées de droits si lourds, qu'ils en rendaient le trafic à peu près impossible. Au contraire, les Hollandais étaient admis à importer en Angleterre tous les produits allemands, et ne payaient que sept pour cent de droits, là où les Français en payaient dix. Le tarif des droits d'entrée de 1667 avait eu pour objet de rétablir

p. 220) que Bonrepaus était « attentif aux choses de la religion, » et qu'il « s'en faisoit une affaire capitale. »

1. Selon le marquis de Sourches (*Mémoires*, t. I, p. 352), Bonrepaus avait brigué une autre charge : « Il s'étoit attaché à M. de Seignelay, duquel il n'étoit pas tout à fait commis, mais il s'en falloit peu de chose; et quoiqu'il eût été refusé de la charge de secrétaire du roi (sans doute secrétaire du cabinet), il ne se rebuta point, et il obtint à la fin l'agrément de la charge de lecteur, qui n'étoit pas si bonne que l'autre, mais qui étoit agréable pour les entrées de la chambre qu'elle donnoit. » Il y avait deux charges de lecteur ordinaire de la chambre et du cabinet; la seconde était possédée par ce baron de Breteuil dont Saint-Simon a fait un si plaisant portrait, et elle passa en 1696 à l'abbé de Vaubrun, que les *Mémoires* ne traitent guère mieux. Chaque lecteur avait 600 livres de gages et 1000 livres de livrées pour la bouche à la cour. — Les *premières entrées* pénétraient dans la chambre royale dès que le roi, sorti de son lit, se mettait aux mains des coiffeurs (*État de la France*).

2. Il l'avait payée 100,000 livres.

3. Instruction du 20 décembre 1685; il partit pour Rotterdam au mois de mai suivant.

l'égalité de traitement et de faire porter des charges réciproques à l'importation étrangère en France; mais d'une part les Hollandais avaient obtenu pour eux-mêmes le rétablissement du tarif beaucoup moins lourd de 1664, et quant aux Anglais, les fermiers des aides avaient cru bon de laisser la rigueur de côté et de ne leur demander que les anciens droits, pour attirer leurs produits, au risque de ruiner les manufactures françaises. Celles-ci ne pouvaient plus soutenir la lutte contre une importation qui dépassait quatre millions par an, et Seignelay reconnaissait l'urgence d'un retour au tarif de 1667, ou, si les circonstances politiques ne semblaient pas suffisamment favorables, il voulait du moins obtenir du ministère anglais l'égalité de traitement. Son père s'était déjà occupé de cette question en 1671, et avait même préparé un traité de commerce; mais les exigences de l'Angleterre en avaient empêché la conclusion, et la guerre était survenue. Bonrepaus fut donc chargé d'aller étudier l'état des choses en Angleterre, puis en Hollande. Il ne fut de retour à Paris que dans le commencement de l'année 1687; sur son rapport, Seignelay conclut à une action énergique. Ce fut sans doute afin de la préparer que, dès le mois de mai suivant, Bonrepaus reçut une nouvelle mission diplomatique pour Londres, mais en qualité de plénipotentiaire, avec plein pouvoir pour régler l'exécution du traité conclu par Barrillon le 16 novembre 1686, et qui avait établi la neutralité des possessions anglaises ou françaises en Amérique[1]. Toujours bien accueilli dans une ville où il retrouvait nombre d'amis et de compatriotes[2], et d'ailleurs reçu à merveille par le roi Jacques, le traité du 11 décembre 1687 lui fit le plus grand honneur: il régla à l'avantage de la France une partie des différends qui subsistaient encore au sujet du commerce des colonies occidentales, et, quelque guerre qui pût survenir en Europe, leur assura le repos et les moyens de s'appliquer uniquement au développement de leur prospérité commerciale.

1. Plein pouvoir daté du 5 mai 1687.
2. Saint-Évremond annonce son arrivée en ces termes :

Monsieur de Bonrepaus arrive, il est ici;
La Champagne pour lui toujours se renouvelle.
Fuyez, Loire, Bordeaux; fuyez, Cahors, aussi!

Les lettres que La Fontaine lui écrivait à la même époque nous font connaître ses relations d'intimité avec plusieurs des femmes qui composaient la société ordinaire du fabuliste, telles que Mmes d'Hervart et de la Sablière; il était aussi un des fidèles de Ninon de Lenclos.

Ces négociations lui avaient permis en même temps d'agir avec succès, comme il en avait été chargé secrètement, sur les ouvriers protestants de nationalité française que les persécutions, puis la révocation de l'édit de Nantes avaient fait émigrer en Angleterre. Leur nombre était considérable, leur industrie formait un précieux appoint pour les manufactures anglaises : quoiqu'ils fussent très-attachés à leur religion, Bonrepaus fut assez habile pour en faire revenir à la mère-patrie quelques centaines, sur les quatre mille cinq cents qu'on savait s'être portés de ce côté. En Hollande il ne réussit pas aussi bien[1].

Une troisième fois, en 1688, Bonrepaus retourna à Londres, en qualité d'envoyé extraordinaire. A cette époque, la face des choses avait changé, une révolution prédite depuis deux ans par notre intendant était imminente, la guerre s'annonçait avec le prince d'Orange, et le commerce cédait le pas à la politique. Ce fut un traité d'alliance offensive et défensive et d'union des flottes anglo-françaises que Bonrepaus signa à Windsor, le 13 septembre 1688[2]. Mais l'aveugle obstination de Jacques II avait

1. Voyez Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688 *en Angleterre* (1825), t. II, p. 124, 125, 160, 263, 272, 279, etc., et t. III, p. 47 et 61 et suiv. Cet ouvrage, établi en partie à l'aide des documents de la Marine et des Affaires étrangères, abonde en détails et en pièces intéressantes sur les trois missions de Bonrepaus ; on y trouve des fragments d'un grand nombre de ses dépêches, qui ont trait aussi bien aux affaires politiques qu'aux négociations commerciales, et elles donnent une idée très-avantageuse de la perspicacité de notre intendant général. Mais nous avons été étonné de trouver dans ce livre une assertion qui, reproduite par Walckenaer dans son *Histoire de La Fontaine* (tome II, p. 140-141), tendrait à dénaturer un point important de l'histoire de l'industrie française. Les deux écrivains, l'un après l'autre, ont répété que Bonrepaus débaucha des ouvriers protestants anglais, qu'il en ramena un certain nombre en France, qui y « apportèrent le secret de la fabrication du papier, » et que « c'est à cette émigration que remonte l'établissement de nos plus belles papeteries de France. » Cela est absolument faux : l'industrie du papier était depuis longtemps florissante chez nous, notamment en Normandie, en Angoumois et en Auvergne, et ce sont, bien au contraire, nos protestants fugitifs qui allèrent la porter, comme tant d'autres fabrications importantes, sur le sol anglais. Les documents et les statistiques de la fin du dix-septième siècle ne laissent aucun doute sur ce point, et deux pièces publiées dans le tome Ier de la *Correspondance des Contrôleurs généraux*, nos 192 et 416, précisent autant qu'on peut le demander ce fait de l'exportation des procédés de la fabrication angoumoise ou normande. — Nous nous dispenserons de relever les autres erreurs ou fautes de détail que renferment les pages consacrées par Walckenaer à M. de Bonrepaus, en qualité d'ami du fabuliste.

2. Voir l'ouvrage déjà cité de Mazure, et deux lettres de Seignelay à Bonrepaus et à Barrillon, publiées par P. Clément, dans *L'Italie en* 1671, relation d'un voyage du marquis de Seignelay, suivie de lettres inédites, p. 336-341.

empêché ses ministres de conclure ce pacte à temps, de même qu'elle empêcha qu'il eût aucun effet. La réputation diplomatique du plénipotentiaire n'en resta pas moins un fait acquis.

« M. de Seignelay, dit Saint-Simon, se servoit de Bonrepaus avec confiance, et, quoique l'oncle et le neveu ne fussent pas toujours d'accord, M. de Croissy lui donna aussi la sienne. Un traité de marine et de commerce que, pendant la paix précédente[1], il alla faire en Angleterre, où il réussit fort bien, le fit connoître à Croissy. Il y demeura longtemps à reprises, et, en homme d'esprit et de sens, se procuroit des occasions de faire des voyages à la cour, où il fit valoir son travail. Cet emploi le décrassa : il continua à travailler sous M. de Seignelay, puis sous M. de Pontchartrain, mais non plus sur le pied de premier commis[2]. Il obtint permission d'acheter une charge de lecteur du roi, pour en avoir les entrées et un logement à Versailles; il s'y étoit fait des amis de ceux de M. de Seignelay, et d'autres encore; il étoit honnête homme, et fort bien reçu dans les maisons les plus distinguées de la cour : tout cela l'aida à prendre un plus grand vol, et il réussit toujours dans ses ambassades. C'étoit un très-petit homme, gros, d'une figure assez ridicule[3], avec un accent désagréable, mais qui parloit bien, et avec qui il y avoit à apprendre, et même à s'amuser. Quoiqu'il ne se fût pas donné pour un autre, il étoit sage et respectueux. Il avoit fort gagné chez M. de Seignelay pendant la prospérité de la marine[4]. Il étoit riche et entendu, fort honorable, et toutefois ménageoit très-bien son fait[5]. » Et ailleurs : « C'étoit un homme qui, avec des manières très-polies et très-respectueuses, ne laissoit pas d'avoir été gâté par beaucoup de commerce direct avec le roi toute sa vie, et par beaucoup d'amis considérables à la cour; mais d'ailleurs du mérite, du talent, de la capacité et de l'esprit[6]. »

Le succès de ses négociations avec l'Angleterre lui valut une

1. Les traités de 1687 et 1688, antérieurs à la guerre de Dix ans.
2. On a vu qu'il n'avait jamais eu ces fonctions; nous expliquerons plus loin d'où peut venir la méprise de ceux de ses contemporains qui n'ont pas connu exactement ses débuts.
3. Nous n'avons trouvé aucun portrait gravé de Bonrepaus.
4. Le marquis de Sourches dit aussi qu'il avait fait sa fortune dans les affaires; voyez ci-après le passage où nous venons déjà de renvoyer le lecteur.
5. *Mémoires de Saint-Simon,* t. I, p. 475.
6. Addition au *Journal de Dangeau*, 17 septembre 1715, t. XVI, p. 184.

pension[1], où la cour ne vit pas sans surprise, à ce qu'il paraît, un titre de marquis d'Usson accolé aux noms du lecteur du roi[2]; puis, il eut en 1689 un logement à Marly, et, en janvier 1690, le rang de lieutenant général des armées navales[3]. Il assista en cette qualité à la glorieuse campagne de la Manche, et ne revint à Paris que pour prendre la direction de la marine pendant la dernière maladie de Seignelay (août-novembre 1690). On crut un instant qu'il recueillerait la succession de ce ministre, à qui il était si utile depuis vingt ans; mais le choix du roi se porta sur le contrôleur général des finances, Louis Phélypeaux de Pontchartrain[4].

Pontchartrain commença par décliner les offres du maître, « parce qu'il n'avait aucune connaissance de la marine; » mais le roi insista, « voulut absolument qu'il s'en chargeât[5], » et il n'eut même pas la permission de se défaire du Contrôle général, où Mme de Maintenon et Louvois ne voulaient point d'autre que lui[6]. Ainsi, sauf les bâtiments, il prenait tout le fardeau auquel

1. Pension de 3000 livres, donnée par brevet du 26 septembre 1688.
2. On fit ces couplets :

Seignelay, un peu bride en main!
Vous poussez trop loin l'insolence.
Vous agissez en souverain,
Vous en usurpez la puissance;
Vous faites marquis vos valets,
Et leur en donnez des brevets.

C'étoit assez, en bonne foi,
D'avoir, de sous-commis des vivres,
Fait Bonrepaus lecteur du roi;
Mais faites rayer de vos livres
Le titre de marquis d'Usson
Qu'on a mis dans sa pension.

(Chansonnier de la Bibliothèque nationale, ms. fr. 12689, p. 380.)

3. Ordonnance du 10 janvier 1690, portant que, comme intendant général, il aura place dans les conseils et assemblées d'officiers généraux immédiatement après les vice-amiraux, et que, en leur absence, il prendra la seconde place.
4. Si l'on en croit les chansons du temps, la succession de Seignelay fut convoitée par Claude Le Peletier, qui s'était retiré du Contrôle général en 1689 et n'était plus que ministre d'État, et par Louvois. Ce dernier fit comme Colbert, qui avait entrepris, en 1677, d'étudier le latin, le droit, etc., pour pouvoir succéder au chancelier d'Aligre : pendant la maladie de Seignelay, Louvois se mit à étudier la marine (Chansonnier, ms. fr. 12690, p. 49).
5. *Journal de Dangeau*, t. III, p. 245.
6. *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 226.

Colbert avait suffi à peine, finances, maison du roi, marine, commerce extérieur. Ce n'était pourtant point un présomptueux; mais, sous son esprit étincelant[1], se dissimulait un mélange d'ignorance et de légèreté que l'historien découvre à regret chez un ministre chargé de tant de responsabilités, en des temps si difficiles. Venant d'accepter l'héritage de Seignelay et sortant du cabinet du roi, il écrivait ce billet au premier président de Harlay : « Vous êtes accoutumé à être surpris sur mon sujet; voici le comble de votre surprise. Le roi vient de me faire ministre et secrétaire d'État, avec la marine. Renoncez à un ami aussi heureux d'une félicité temporelle, mais conservez-lui votre cœur et votre même amitié lorsqu'il lui arrivera malheur, car je ne vois plus rien à attendre pour lui que de tomber. » Il ne tomba point : mais, selon l'expression de Valincour[2], « il fit bien voir qu'un excellent esprit, joint à de bonnes intentions, ne peut suppléer à l'expérience que l'on n'a pas et aux connoissances que l'on n'a pas acquises. »

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

86. — Dujarric-Descombes. Journal de Mgr de Beauveau, évêque de Sarlat (1688-1701). In-8, 20 p. Périgueux, Dupont et Cᵉ.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

87. — Dumay. État des paroisses et communautés du bailliage d'Autun en 1645, d'après le procès-verbal de la visite des feux. In-8, 220 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société Éduenne.)

1. Voyez son portrait dans Saint-Simon, t. II, p. 226.
2. Avertissement des *Mémoires de Villette*, p. lvj.

88. — Fischer. Le Prieuré de Saint-Quentin. In-8, 51 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

89. — Fontalirant (le R. P.). Monographie du monastère des dominicains de Sainte-Catherine, à Poitiers (1628-1783). In-8, 86 p. Poitiers, Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

90. — Garnier. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Côte-d'Or. Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Bourgogne. Nos 9500 à 11264. T. IV. In-4 à 2 col., 444 p. Dijon, Darantière.

(Collection des Inventaires-sommaires des archives départementales antérieures à 1790.)

91. — Gaubin (l'abbé). La Devèze, histoire féodale, municipale et religieuse, depuis la fondation du château (de 1180 à 1223) jusqu'à la restauration de l'église Sainte-Marie-Madeleine. In-8, 91 p. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

92. — Kerviler. Un évêque de Saint-Pol-de-Léon à l'Académie française. Jean de Montigny (1632-1671). In-8, 50 p. Nantes, Forest et Grimaud; Paris, Detaille.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

93. — Labour. La Châtellenie suzeraine d'Oissery. Son terrier, ses coutumes, son histoire, d'après les archives de la commune d'Oissery, du département de Seine-et-Marne, et les autres sources historiques. In-8, 166 p. Dammartin, Lemarié.

94. — La Ménardière (de). Introduction à l'histoire des établissements de charité à Poitiers. In-8, 71 p. Poitiers, Dupré.

(Extrait du volume de Documents inédits publié par la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

95. — Veuclin. Saint Vincent de Paul à Bernay en 1650. In-8, 37 p. Bernay, Ve Lefèvre.

(Extrait de la Ville de Bernay, par E. Veuclin et A. Bazin.)

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er MAI 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY,

MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin 1877.)

L'Assemblée entend les discours, rapports et mémoires ci-après-indiqués :

1° Discours de M. le président. (Voir p. 114.)

2° Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société, depuis sa dernière assemblée générale en mai 1876. (Voir p. 122.)

3° Rapport des censeurs, MM. Le Tellier de la Fosse et Moranvillé, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1876. (Voir p. 150.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et approuvées par l'Assemblée.

Lecture historique.

M. le baron de Ruble communique un fragment des *Mémoires de La Huguerye,* dont il est éditeur pour la Société. Ce fragment fait partie du premier volume, qui sera distribué sous peu de mois.

Élections.

Sont élus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1881 :

MM. DE BEAUCOURT,
BELLAGUET,
BORDIER,
DE BOUIS,
DE BROGLIE,
DE COSNAC,
DE CHANTÉRAC,
L. DELISLE,
EGGER,
JOURDAIN.

M. PICOT, juge au tribunal civil de la Seine, membre du Comité des travaux historiques, est élu en remplacement de M. Marion, démissionnaire, dont les fonctions cessaient en 1878.

Sont réélus censeurs : MM. LE TELLIER DE LA FOSSE et MORANVILLÉ.

La séance est levée à cinq heures et demie.

DISCOURS DE M. VUITRY, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

En ouvrant cette séance, qui vous réunit en assemblée générale pour la quarante-troisième fois depuis la fondation de la Société de l'Histoire de France, j'ai besoin d'expliquer, je devrais dire d'excuser, ma présence à ce fauteuil que jusqu'ici vous avez toujours vu occupé par des historiens, des écrivains, des érudits, dont l'illustration, le mérite éminent, les remarquables travaux vous avaient depuis longtemps

appris le nom et les titres. Suivant une tradition très-ancienne, les sociétés savantes, comme les académies, se plaisent quelquefois à ouvrir leurs portes à des hommes qui, sans être lettrés ni savants, ont le respect et l'amour des sciences et des lettres : comme on l'a dit un jour à l'Académie française, avec un vrai bonheur d'expression, les membres des familles littéraires ou scientifiques consentent à admettre dans leur sein des personnes qui ne sont et ne peuvent être que des amis de la maison. C'est assurément sous l'inspiration de ce sentiment qu'en 1874 vous m'avez appelé à faire partie du Conseil de notre Société et qu'en 1876 mes collègues, par une bienveillance excessive dont je sens tout le prix, m'ont confié la haute mission de présider, pendant un an, à leurs travaux. J'ai beaucoup hésité, je dois l'avouer, à accepter une tâche si fort au-dessus de mes forces. Pour ne pas la refuser, il m'a fallu espérer que l'assiduité, le zèle, et peut-être l'esprit d'ordre administratif acquis dans l'exercice des fonctions publiques pouvaient suppléer aux connaissances historiques qui me font défaut; qu'éclairé par les lumières de votre Conseil, soutenu par la science de votre Comité de publication et par l'expérience de votre Comité des fonds, je pouvais, sans péril pour la bonne direction de notre œuvre, ne pas décliner un honneur si grand pour moi. De tous les devoirs que j'aurais à remplir, celui qui devait, à tous égards, m'inspirer le plus de défiance, c'était la présidence de cette assemblée, et aujourd'hui, Messieurs, j'ai besoin de compter sur votre indulgence.

Heureusement pour vous et pour moi, ce n'est point à votre président que vos usages ont réservé le soin de vous parler de nos travaux. Notre cher et infatigable secrétaire va vous faire connaître, avec l'autorité de sa science, de son expérience et de son dévouement, l'état de nos publications et nos projets pour l'avenir : c'est pour lui l'occasion de savants exposés que vous êtes toujours empressés d'entendre et qui ne sont pas un des moindres titres de la Société à l'estime publique. Je n'ai pas non plus à vous présenter

notre situation financière : après que le compte annuel et la gestion de nos affaires ont été soumis par notre excellent trésorier et par le Comité des fonds au Conseil qui les examine, c'est à l'un des censeurs que vous avez chargés de les vérifier, conformément à nos statuts, qu'il appartient de vous en faire le rapport.

Votre président n'a qu'une mission plus triste à accomplir : il doit vous dire les noms de ceux de nos collègues que nous avons perdus et vous rappeler leurs titres à vos sympathies; pieux usage qui atteste l'esprit de notre compagnie et dont il importe de conserver précieusement la tradition. Quelque douloureuses qu'aient été nos pertes, la mort nous a peut-être moins cruellement frappés que les années précédentes : nous n'avons pas, du moins, à porter le deuil de ces hommes éminents entre tous, dont la vie et les œuvres ont été, ici même, éloquemment appréciées en des termes dont vous n'avez pas perdu le souvenir. Mais si les collègues qui nous ont été enlevés n'avaient pas attaché leurs noms à d'aussi grands travaux historiques ou littéraires, s'ils se recommandaient par des services moins éclatants, tous avaient soutenu notre œuvre, à des degrés divers et dans la mesure de leurs forces, de leur libéral concours : tous ont droit à un souvenir, au témoignage public de notre estime et de nos regrets.

Comment ne serions-nous pas tristement émus quand la mort, emportant de riches espérances, frappe avant le temps, à trente-un ans, M. Étienne Pichon, sous-préfet de Dreux? Ancien élève de l'École des chartes et fils du bibliophile dont l'érudition et le goût sont si connus, l'administration n'avait pu le rendre indifférent à l'archéologie et à l'histoire, et, dans l'un des postes qu'il a honorablement occupés, à Vervins, il avait fondé et entretenu un recueil historique, la *Thiérache illustrée*. — M. le marquis Frottier de la Coste, attaché d'ambassade, a succombé, bien jeune aussi, à une grande douleur qui, quelques années auparavant, avait brisé son cœur. — M. le vicomte Cornudet, ancien député au Corps législatif, dont le père et le

grand-père avaient déjà marqué, avec distinction, leurs places dans les assemblées politiques, et qui, par son mariage, était entré dans la maison de l'illustre maréchal Suchet, a été rapidement enlevé, à peine âgé de cinquante ans, au pays qu'il pouvait encore servir utilement, à de nombreuses amitiés, à la tendre affection de sa famille.

Nous devons encore saluer d'un adieu suprême M. le marquis de Bérenger, — M. Bigle, architecte, — M. de Pistoye, ancien chef de division au ministère des Travaux publics, — M. le vicomte du Treyve de Saint-Sauveur, — M. le baron de Chaulieu, qui siégea avec honneur dans l'Assemblée législative de 1849 et ne cessa jamais de prendre un vif intérêt à nos travaux, — M. Lacordaire, ingénieur des ponts-et-chaussées, auteur estimé d'une importante notice historique sur notre célèbre manufacture des Gobelins, dont il était le directeur, — deux de nos plus anciens collègues, M. Teulet et M. Léon de Chazelles. Le premier, avocat, s'était distingué par de nombreux ouvrages de droit pratique, souvent réimprimés, et nous conservait un nom que son frère a rendu cher à l'érudition et à l'histoire. Le second, ancien député et ancien maire de Clermont, se recommande particulièrement à notre souvenir par la part qu'il a prise à une récente publication scientifique que son grand intérêt historique a fait comprendre dans la collection des Documents inédits de l'Histoire de France. Neveu par alliance et héritier de Mme la comtesse de Rumford, M. de Chazelles se trouvait dépositaire de la presque totalité ou, du moins, des plus importants des papiers de Lavoisier, et il avait conçu le projet de réaliser, en les publiant, une ancienne et pieuse pensée de sa famille : mais il préféra, en les remettant à l'Académie des Sciences, concourir à une publication plus solennelle et qui porte un caractère de nationalité auquel le génie et les malheurs de l'illustre savant avaient tant de droits.

M. de Cailleux était aussi l'un des membres les plus anciens de notre compagnie. Il est mort à quatre-vingt-huit ans, et l'Académie des Beaux-Arts avait pour son

vénérable doyen d'âge le respect et l'affection que méritaient si bien ses services, la probité et la dignité de sa vie, la délicatesse et la fidélité de ses sentiments. Après avoir, de bonne heure, cultivé la peinture et après être entré momentanément dans l'armée, M. de Cailleux s'était associé comme dessinateur et comme écrivain au grand ouvrage justement populaire entrepris par M. le baron Taylor, sous le nom de *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Secrétaire général des musées, bientôt directeur adjoint et ensuite directeur général des Beaux-Arts, en 1841, à la mort de M. le comte de Forbin, il fut chargé de mettre à exécution le projet de convertir le palais de Versailles en un musée consacré à toutes les gloires de la France. C'était là une difficile mission. « Tous les artistes « savent, » disait le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, sur la tombe de M. de Cailleux, « comment il « s'acquitta de la tâche qui lui avait été confiée, avec quel « courage il en supporta le poids, avec quel infatigable zèle « il y travailla et il réussit à la mener à bonne fin. » Ce grand monument, élevé à l'histoire autant et plus encore qu'aux arts, doit assurer à la mémoire de M. de Cailleux les meilleurs et les plus sympathiques souvenirs de la Société de l'Histoire de France.

M. Labeyrie n'appartenait que depuis un an à la Société: sa mort n'en mérite pas moins le juste tribut de nos regrets. Entré jeune au ministère des Finances, il y occupa bientôt les fonctions de sous-chef, pour être ensuite sous-directeur, agent judiciaire du Trésor, chef de division, et enfin directeur du Contentieux : par son intégrité, son zèle, sa haute capacité, il était bien placé à la tête de l'un de nos grands services publics. J'ai eu occasion, dans le cours de ma vie administrative, de l'y connaître et de l'y apprécier : j'étais alors loin de penser que cet excellent serviteur de l'État, si assidu à tous les devoirs de ses laborieuses fonctions, si versé dans toutes les questions et dans toutes les arides difficultés d'un contentieux aussi vaste que compliqué, pouvait encore disposer de loisirs qu'il consacrait aux études

historiques. M. Labeyrie a publié deux notices, l'une sur le mariage de François Ier, l'autre sur la vie du cardinal Pierre de Foix, dit le Jeune. Originaire d'Aire-sur-l'Adour, où il s'est retiré après sa longue et utile carrière, il s'est surtout occupé de l'histoire de sa province, et il laisse, en manuscrits, une histoire de l'évêché d'Aire, une traduction des *Fors et coutumes* de la ville d'Aire avec des notes explicatives et un lexique, et une traduction de l'histoire des comtes de Foix, écrite en latin par Bertrand Hélie. Il avait le goût des livres, et sa bibliothèque considérable contenait de nombreux et intéressants documents sur toute la région pyrénéenne de notre pays. M. Labeyrie était vraiment pour nous plus qu'un ami de la maison, il était presque un membre de la famille.

Si l'inexorable loi de la destinée humaine vient éclaircir nos rangs, notre Société, libre et ouverte à tous, reçoit des adhésions nouvelles qui, sans diminuer le regret des pertes éprouvées, assurent du moins la perpétuité de l'œuvre entreprise. Encore quelques années, et notre fondation remontera à un demi-siècle. Dans ce long espace de temps, que d'événements sont survenus ! que de changements dans les choses et dans les personnes ! que de révolutions ! Cependant, fidèles à la pensée de vos illustres fondateurs MM. Guizot, de Barante, Thiers, Mignet, Fauriel, Letronne....., vous ne vous êtes jamais détournés du but qu'ils s'étaient proposé ; serviteurs désintéressés de la science historique, nous ne sommes les champions d'aucun système, les disciples exclusifs d'aucune école, ainsi que mes honorables prédécesseurs, M. Maury et M. Jourdain, vous le rappelaient, en 1873 et en 1876, avec l'autorité qui leur appartient et que je me plais à invoquer. Nous étions, et nous restons une société de publication. Nous cherchons dans les archives, dans les bibliothèques, des chroniques, des mémoires, des correspondances, des documents, dont la mise au jour et la vulgarisation sont utiles au développement de la science historique, et nous rééditons aussi des livres déjà imprimés, en nous efforçant d'en donner des textes plus corrects et plus con-

formes aux manuscrits. Ce n'est pas seulement sous ce rapport que nous avons à concilier des intérêts et des considérations d'ordre différent. En nous attachant à attribuer dans nos publications une part convenable à chacune des grandes périodes de notre histoire, nous devons faire marcher de front les ouvrages de longue étendue et ceux qui ne comprennent qu'un ou deux volumes. Sans cesser d'être scientifique, notre œuvre doit aussi rester populaire : tout en conservant le caractère de sérieuse érudition, qui est son objet et son but, il faut qu'elle présente un attrait qui lui assure le concours de ce public nombreux et éclairé qui cherche dans nos livres le profit et l'agrément de la lecture, en même temps que la satisfaction de cette curiosité saine et intelligente qui est le propre des esprits élevés.

C'est qu'en effet l'étude de l'histoire convient à tous les âges et à toutes les positions sociales. Elle mérite qu'en sortant des bancs de l'école, on lui consacre l'ardeur laborieuse de ses jeunes années et toute une vie de recherches et de travail : c'est une terre féconde qui promet d'abondantes moissons à ceux qui la cultivent avec persévérance et qui savent en fouiller toutes les profondeurs et tous les replis. La connaissance exacte et réfléchie des événements, des institutions et des mœurs, la méditation des vicissitudes humaines, éclairée par le sentiment du juste et du bien, développent l'intelligence et fortifient l'âme : si l'historien joint le goût littéraire à l'étendue et à la sûreté de l'érudition, il ne tarde pas à trouver dans une célébrité bien acquise la juste récompense de ses efforts. Souvent même, les horizons les plus vastes et les plus élevés peuvent s'ouvrir à sa légitime ambition. Il serait superflu de vous rappeler des noms qui sont dans la mémoire de tous et que la Société de l'Histoire de France s'est honorée ou s'honore de voir inscrits sur la liste de ses membres.

Pour ceux dont la vie facile échappe à la nécessité et aux soins assujettissants d'une carrière, qui peut mieux que le charme des études historiques les préserver de l'énervement intellectuel que produit l'oisiveté? Souvent le nom qu'ils

portent, des souvenirs, des traditions, des papiers de famille viennent faciliter leurs travaux, en même temps qu'ils en rendent pour eux l'intérêt plus vif et plus saisissant. De nos jours, n'a-t-on pas vu la science historique et archéologique trouver là une sorte d'armée de réserve, un corps de volontaires qui a fourni pour ses luttes pacifiques plus d'un soldat intrépide, plus d'un officier habile autant qu'exercé, et même des généraux de haute valeur?

Enfin, Messieurs, l'homme qui, dès le début de la vie, a dû se vouer tout entier aux labeurs et aux soucis incessants, soit des fonctions publiques, soit des affaires du commerce et de l'industrie, et pour lequel l'heure de la retraite a sonné avant qu'il ait perdu toute faculté de travail et toute activité d'esprit, vient aussi demander à l'histoire un utile emploi de ses loisirs. L'étude et la contemplation du passé peuvent lui donner le moyen de vérifier, de contrôler l'opinion qu'il s'est faite des choses et des hommes de son temps, et l'expérience pratique qu'il a pu acquérir de l'administration, du gouvernement, de tous les grands intérêts sociaux, lui permet quelquefois de pénétrer plus profondément le sens des institutions détruites, d'en juger plus sainement le caractère et le fonctionnement. Mais s'il n'a pas des prétentions si hautes, s'il ne cherche qu'à éviter les fatigues et l'ennui du désœuvrement, il est toujours et encore plus assuré de trouver dans les études historiques la plus attrayante distraction, et elles peuvent devenir pour lui l'occasion d'un honneur aussi grand qu'inattendu, quand il a, comme aujourd'hui, l'heureuse fortune de vous présider.

Rapport sur les travaux de la Société de l'Histoire de France depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1876, jusqu'à ce jour, par M. J. Desnoyers, membre de l'Institut, secrétaire de la Société.

Messieurs,

Les ouvrages dont vous confiez à votre Conseil administratif le choix et la direction exigent, par leur caractère même, avant de vous être distribués, une diversité et un ensemble de travaux préparatoires qui en expliquent et en justifient le lent et laborieux achèvement. Le plus souvent il ne peut s'en attribuer l'initiative, quoiqu'il ne lui fût pas difficile de signaler à l'attention et à l'étude de futurs éditeurs les vides qui restent à combler dans le vaste et inépuisable fonds des sources historiques, où reposent encore et demandent à être éclaircies tant de questions obscures de nos annales. Mais, en général, c'est à l'inclination personnelle des érudits, attirés vers des sujets dont l'intérêt et la nouveauté les ont frappés, que votre Conseil s'en rapporte le plus volontiers. Ces sympathies spontanées, quand elles sont basées sur des études solides et sur une connaissance des questions, des époques ou des personnes non encore suffisamment étudiées, garantissent une élaboration plus complète, des recherches plus approfondies.

Mais il y a bien loin encore de cette initiative à l'achèvement de l'œuvre. Les recherches préliminaires ouvrent la voie, les difficultés et les obscurités se manifestent successivement. Si le nouvel éditeur qui se présente au choix du Conseil offre des garanties assez solides, il est admis à se mettre sérieusement à l'œuvre. Les difficultés se produisent alors; les sources deviennent de plus en plus abondantes; les recherches se compliquent, dans l'intention très-louable de perfectionner et de compléter l'œuvre. De tels dévouements sont assurément bien dignes d'éloges, mais ils entraînent, tout en les justifiant, les lenteurs et les retards trop fré-

quents auxquels votre Conseil s'efforce de mettre un terme, non sans quelques difficultés qu'il ne peut toujours surmonter. Telle est aussi la cause principale qui oblige le rapporteur habituel de ses déterminations depuis plus de quarante années, par l'effet d'une confiance dont il est profondément reconnaissant, à vous entretenir, Messieurs, de publications qui ne vous sont définitivement distribuées que longtemps après une première mention.

Vous devez être informés des choix, puis des travaux préparatoires, puis de la marche progressive, et enfin de l'achèvement des ouvrages destinés à faire partie de votre collection. Cette succession d'efforts et de résultats exige souvent plusieurs années.

Désirant éviter, autant que possible, ces répétitions multipliées, je me bornerai à vous rappeler, Messieurs, les titres des ouvrages ou des volumes achevés depuis votre dernière assemblée, et je n'entrerai dans quelques détails que pour ceux dont les progrès ont été notables ou dont la publication a été décidée depuis cette époque.

Les quatre volumes représentant l'exercice de 1876 vous sont tous bien connus puisqu'ils vous ont été distribués, les uns dans le cours de l'année précédente, le quatrième depuis quelques semaines. Ce sont :

1° Le tome IX de *Brantôme,* par M. L. Lalanne;

2° Le tome Ier de la *Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, dit Toison-d'Or,* par M. Morand;

3° Les *Récits d'un ménestrel de Reims au* XIIIe *siècle,* par M. N. de Wailly;

4° Le tome VI de *Froissart,* par M. Luce.

Vous avez pu apprécier le savoir consciencieux des éditeurs, ainsi que le caractère et l'intérêt si divers de chacun de ces ouvrages, qui se rapportent, le premier au XVIe siècle, le second au XVe, le troisième au XIIIe et le quatrième au XIVe.

Un dixième et dernier volume terminera, l'an prochain, les œuvres de *Brantôme,* dont le premier a paru en 1865. Il comprendra, avec quelques lettres et pièces fugitives, une

table générale, travail méthodique et complet, rédigé avec l'exactitude et la précision consciencieuse habituelles au savant éditeur; elle sera d'un très-grand secours pour la lecture d'un ouvrage où figurent tant de personnages, tant de lieux et tant de faits si variés et sous des aspects si divers.

La *Chronique de Saint-Remy* sera aussi complétée par un second volume, que M. Morand nous fait espérer pour le prochain exercice. Un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne de Florence, récemment signalé à son attention, s'ajoutera aux deux seuls manuscrits jusqu'alors connus, ceux de Boulogne et de Paris, et lui permettra une collation définitive de la partie qui reste à publier, ainsi que quelques additions au premier volume. A l'ensemble de cette chronique sera ajoutée une nouvelle introduction, dans laquelle seront élucidées diverses questions que la rapidité avec laquelle ce volume avait été publié n'avait pas permis d'examiner.

Les *Récits d'un ménestrel de Reims* ont fourni, comme vous l'avez vu, à M. N. de Wailly une nouvelle occasion d'appliquer sa connaissance approfondie de l'histoire et de la langue française du XIIIe siècle dans différents dialectes comparés. Tout en fixant le caractère de l'œuvre de ce trouvère populaire inconnu, plus romancier que véridique historien, il a signalé, dans ses narrations, les souvenirs de nombreux événements que la tradition populaire avait déjà revêtus d'une forme légendaire, tels que la captivité de Richard Cœur-de-Lion et le dévouement du ménestrel Blondel. Au texte rigoureusement reproduit d'après le meilleur des six manuscrits connus, et dont toutes les variantes sont soigneusement relatées, M. de Wailly a joint des sommaires critiques et un vocabulaire de la langue du ménestrel de Reims, comme il l'avait fait pour les textes de ses deux excellentes éditions de Villehardouin et de Joinville[1].

1. M. de Wailly a lu à l'Académie des Inscriptions et publié dans ses Mémoires (t. XXVIII, 2e partie, 1876) des *Observations* plus complètes encore sur la *Langue de Reims au XIIIe siècle*, et que leur étendue ne permettait pas de joindre au volume publié par la Société de l'Histoire de France.

Le tome VI de *Froissart* continue cette vaste publication commencée en 1869, après de longues études préparatoires. Chaque volume en montre successivement les heureux résultats dans des sommaires critiques et chronologiques, ainsi que dans des annotations biographiques et géographiques, nécessaires pour rectifier les fréquentes inexactitudes du célèbre chroniqueur. De nombreuses variantes reproduisent la physionomie des principaux manuscrits de ces chroniques, si dramatiques et souvent si tristement intéressantes[1].

Le travail de recherches et d'éclaircissements empruntés à tant de sources originales différentes, exigé par les annotations, présente un résultat analogue à ce que l'érudition classique désigne sous le nom de *commentaire perpétuel*. Il justifie les lenteurs de cette publication et les retards apportés à la mise au jour de ce sixième volume, qu'on avait d'abord espéré pour l'exercice de 1875.

C'est dans ce volume, qui s'étend de 1360 à 1366, que sont exposés les pénibles détails et reproduits les documents originaux du traité de Brétigny, qui livrait pour plus d'un siècle à une nation rivale la possession de l'Aquitaine et d'autres riches provinces, en échange du titre éphémère de roi de France, auquel renonçait le roi d'Angleterre, Édouard Ier; cession douloureusement acceptée par les populations, et que les notables habitants de la Rochelle caractérisaient par ces mots patriotiques dont la pensée avait dès lors et aurait encore aujourd'hui tant d'échos : « Nous aourons « les Englès des lèvres, mais li coers ne s'en mouvera ja. »

C'est aussi dans ce volume qu'on voit le ravage des provinces demeurées françaises, par les grandes compagnies anglo-navarraises de brigands et de pillards; le retour et la mort du roi Jean en Angleterre, après sa longue et fatale captivité; le projet avorté d'une croisade conçue par le roi de Chypre Pierre Ier de Lusignan et par le pape Urbain V;

1. L'édition des *Chroniques de Froissart* pour la Société de l'Histoire de France ne doit point nous laisser oublier celle que M. le baron Kervyn de Lettenhove publie depuis 1867, avec une si consciencieuse persévérance, sur un plan différent, pour l'Académie des sciences de Belgique, et dont le XXIVe volume vient de paraître à Bruxelles.

les préparatifs de l'expédition du prince de Galles en Espagne; les dernières guerres pour la possession de la Bretagne entre les partisans des familles de Jean de Montfort et de Charles de Blois; les premières campagnes de Du Guesclin en Bretagne et au service de la France[1].

M. Luce, qui a fait du héros breton, bientôt devenu l'illustre connétable français, une étude approfondie, et qui a commencé à en publier la biographie la plus complète, a proposé tout récemment au Conseil l'impression d'un recueil de documents originaux inédits concernant ce grand guerrier. Ce recueil fournirait des preuves à l'appui des prochains volumes des *Chroniques de Froissart,* dont il ne retarderait pas l'achèvement. Nous en parlerons plus amplement à la fin de ce rapport.

Les publications de l'année 1877 devront être représentées par les quatre volumes suivants :

1° Le tome IV de *Bassompierre*, par M. de Chantérac;

2° Les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret,* par M. de Rochambeau;

3° Le tome II de *la Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, par M. P. Meyer;

4° Le tome I des *Mémoires de La Huguerye,* par M. de Ruble.

Mémoires du maréchal de Bassompierre, tome IV et dernier. — Ce volume, dont la distribution devait avoir lieu pour cette même séance et ne sera retardée que de très-peu de temps, complétera une de nos plus intéressantes publications, commencée en 1870. Quoique déjà bien connus par plusieurs éditions depuis la première, datée de 1665, ces mémoires n'avaient jamais été publiés conformément au manuscrit autographe que possède la Bibliothèque nationale,

1. C'est dans cette partie des *Chroniques* que Froissart a conservé le souvenir d'une chute de météorites, accompagnée d'une violente tempête, aux environs de Chartres, dans ce même village de Brétigny, en mai 1360, au moment de la signature du traité : « Il cheoient de l'air pières si « grosses que elles tuoient hommes et chevaus » (*Chron.*, t. VI, p. 5).

et auquel M. de Chantérac s'est rigoureusement conformé.

Vous avez pu apprécier, Messieurs, par la lecture des volumes précédents, les soins consciencieux apportés par le nouvel éditeur à rectifier les nombreuses inexactitudes des précédentes éditions et à éclairer les moindres obscurités de ces mémoires rédigés par un homme du monde, serviteur dévoué au roi Louis XIII et à Marie de Médicis, grand seigneur fastueux et prodigue, non moins renommé pour sa bravoure que pour sa magnificence et ses galanteries. Ce dernier volume commence à l'année 1629 et se termine à l'année 1640, à peu près à la date de la fin du long emprisonnement de Bassompierre à la Bastille, où l'avaient relégué, pendant douze années, la jalousie et l'antipathie de Richelieu, et où il rédigea ses *Mémoires*. On doute de l'authenticité du supplément pour les huit dernières années de la vie du maréchal, publié en 1802 sous le titre de *Nouveaux mémoires*, ainsi que des *Remarques* sur l'histoire d'Henri IV et de Louis XIII par Dupleix, qui lui ont été aussi attribuées, et que M. de Chantérac n'a pas reproduits.

Ce quatrième volume est accompagné, comme les précédents, de documents inédits propres à éclairer quelques-uns des principaux événements de l'armée et de la cour, racontés par l'auteur d'après les témoignages qui lui en étaient transmis de divers côtés, puisqu'il n'y pouvait plus prendre part. Plusieurs de ces documents sont extraits d'un recueil conservé à la Bibliothèque nationale sous le titre de *Répertoire de Bassompierre,* et contenant différentes pièces émanées du maréchal ou se rapportant à sa famille. On y trouve aussi quelques-unes de ses lettres, dont le nombre était très-considérable, et qui furent, malheureusement pour l'histoire anecdotique du XVII[e] siècle, brûlées par l'auteur, pendant son emprisonnement à la Bastille. La vie politique de Bassompierre pourrait être complétée par le récit de ses *Ambassades* en Espagne, en Suisse et en Angleterre (1620-1626). M. de Chantérac serait tout disposé à les publier, si le grand nombre d'autres ouvrages agréés par le Conseil le permettait un jour. Il ne reste plus, pour terminer le dernier

volume des *Mémoires*, que l'introduction de l'ouvrage, comprenant une notice historique et bibliographique, qui s'imprime actuellement, et qui ne pouvait être confiée à un éditeur plus compétent.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. — Ce volume, intéressant à divers titres, aurait dû être achevé et vous être distribué depuis plusieurs mois. L'impression des lettres, qui est aujourd'hui terminée, était déjà fort avancée, l'an dernier, et j'avais essayé, dans mon précédent rapport[1], de vous indiquer, Messieurs, le plan et la composition du recueil. Le retard apporté à la mise au jour a été surtout causé, d'abord par les difficultés d'un classement rigoureusement chronologique de beaucoup de lettres non datées, puis par la rédaction d'une notice préliminaire où doivent être appréciés par l'éditeur, M. de Rochambeau, les rapports mutuels des nombreux personnages mentionnés dans cette correspondance. Deux cent trente-sept lettres originales, presque toutes inédites, d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, sont publiées intégralement d'après les manuscrits, en très-grande partie autographes, conservés, pour la plupart, dans différents fonds de la Bibliothèque nationale, dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg et dans plusieurs dépôts d'archives provinciales et particulières, où elles ont été recueillies et collationnées avec une rigoureuse exactitude. Cent quatre-vingt-sept autres lettres, ou documents d'origine analogue, sont aussi classés suivant l'ordre chronologique, et très-clairement analysés. La détermination des dates et les annotations biographiques offraient, je le répète, d'assez nombreuses difficultés, qui ont été heureusement surmontées par M. de Rochambeau, auquel l'étude de l'histoire du Vendomois, son pays, dont il s'occupe avec succès depuis longues années et qu'il a enrichie de plusieurs mémoires intéressants, avait rendu familière la biographie d'Antoine de Bourbon. Le concours du commis-

1. *Annuaire-Bulletin* de 1876, p. 143.

saire responsable de cette publication, M. de Ruble, ne lui a point fait défaut. Celui-ci s'était lui-même occupé de recherches approfondies sur Jeanne d'Albret, et il vient de publier un volume, aussi neuf qu'intéressant, sur le premier mariage, fort peu connu et généralement mal apprécié, de cette princesse avec le duc de Clèves, en 1541, alliance qui ne se réalisa pas, grâce à la fermeté de la jeune princesse béarnaise, et qui fut, par l'autorité du Souverain Pontife, aussitôt rompue que contractée[1].

Le volume de M. de Rochambeau, qui vous sera distribué dans quelques semaines, sera certainement, par la nouveauté des renseignements qu'il offre sur le caractère et sur les relations privées et publiques de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, ainsi que sur les mouvements politiques et religieux de la première moitié du XVI[e] siècle (1538-1572), une de nos publications les plus intéressantes et les plus originales.

Mémoires de La Huguerye. — C'est à la même période du XVI[e] siècle que se rapporte un autre ouvrage pareillement inédit, les *Mémoires de La Huguerye,* dont l'éditeur est M. de Ruble. Ces mémoires, qui ne formeront pas moins de trois volumes, vous sont déjà connus par une notice qu'en a publiée, dans le Bulletin de 1877, le savant éditeur, et par l'analyse que j'essayai de vous présenter dans mon rapport de l'an dernier. La Huguerye fut un témoin généralement bien informé, un agent secret, un confident intime, chargé des missions les plus délicates, d'abord par les chefs de la Réforme, puis par le parti opposé. Ses mémoires, rédigés successivement, serviront souvent de contrôle et de complément aux récits des nombreux historiens du XVI[e] siècle, de Thou, d'Aubigné, Davila, La Popelinière, Monluc et autres. La lecture que veut bien faire M. de Ruble, à cette même séance, d'un fragment des mémoires du secrétaire de l'amiral de Coligny, dont il écrit l'histoire, et auquel il en dédie

1. *Le Mariage de Jeanne d'Albret.* 1 vol. in-8. Labitte, 1877.

la première partie, vous fera mieux apprécier le caractère et l'intérêt de cet ouvrage. Le premier volume sera distribué avant la fin de cette année; le second volume suivra de près. Un troisième volume, dont la publication a été décidée plus récemment, contiendra le complément signalé par le marquis d'Aubais, dans ses *Pièces fugitives*, mais qui avait échappé jusqu'ici aux recherches des historiens contemporains. Les *Mémoires de La Huguerye* n'étaient connus que par quelques fragments publiés, sans nom d'auteur, par M. Tessier, dans son *Étude sur l'amiral Coligny*, et par des extraits plus étendus que M. le comte L. de Laubespin a mis au jour tout récemment.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. — Vous vous souvenez, Messieurs, que cet ouvrage, conformément au plan adopté par le savant éditeur, M. P. Meyer, a dû être divisé en deux volumes; le premier, publié en 1875, comprend uniquement le texte languedocien de la chanson ou chronique versifiée, avec toutes les variantes et les commentaires de linguistique susceptibles d'en éclaircir les obscurités. Ce point de vue, exclusivement littéraire et grammatical, a permis à M. P. Meyer d'en faire, l'an dernier, au Collége de France, le sujet principal de son cours sur l'étude comparative des anciens dialectes de nos provinces méridionales. La date et le lieu certains de sa rédaction donnent en effet à ce document historique la valeur d'un monument littéraire.

C'est à un point de vue différent que devait être, et qu'a été envisagée par M. P. Meyer la traduction française qui forme le second volume. Cette traduction littérale du texte roman, souvent obscur, constitue un tableau historique des plus dramatiques, dans lequel les événements sont exposés et commentés. De nombreuses notes géographiques, chronologiques et biographiques éclairent les parties obscures du récit et donnent lieu à la discussion d'opinions diverses, précédemment exprimées par d'autres historiens. Ce texte, ainsi traduit et à la portée d'un plus grand nombre de

lecteurs, concentre l'attention sur les détails nombreux et variés de cette croisade albigeoise pendant laquelle tant de noms illustres de guerriers et d'autres personnages éminents de nos annales sont souillés par les déplorables excès d'une croisade, prétendue religieuse, contre des frères et des compatriotes.

Ce second volume est en grande partie imprimé. Il sera complété par une introduction générale, dans laquelle le poëme sera apprécié sous ses différents aspects littéraires et historiques. M. P. Meyer nous fait espérer qu'il pourra être achevé avant quelques mois et figurer au nombre de ceux qui seront distribués pour l'année courante.

Après avoir fixé, autant que possible, les publications de l'année 1877, votre Conseil administratif a dû s'occuper, à l'avance, de celles qui devront représenter l'exercice suivant. Plusieurs projets lui avaient déjà été communiqués et avaient été autorisés en principe, les années précédentes; d'autres ont été l'objet de délibérations plus récentes; ses choix définitifs se sont portés sur plusieurs ouvrages qui seront successivement mis sous presse, et dont plusieurs vont l'être immédiatement.

Ces publications, plus ou moins définitivement autorisées, sont les suivantes :

1° *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés d'un ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du* XIIIe *siècle*, édités par M. Lecoy de la Marche;

2° *Mémoires de Nicolas de la Mothe-Goulas* (XVIIe siècle), par M. Charles Constant;

3° *Établissements de saint Louis,* par M. P. Viollet;

4° *Lettres du roi Louis XI,* par MM. Vaesen et Étienne Charavay;

5° *Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire de la Gaule*, par M. Cougny;

6° *Vie de Bayart, par le Loyal serviteur*, éditée par M. Roman;

7° *Documents inédits relatifs à Du Guesclin*, par M. Luce.

De ces sept projets de publications, presque toutes inédites, les manuscrits des deux premiers sont prêts à être mis sous presse, et il en sera d'abord question.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés d'un ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe *siècle*, par M. Lecoy de la Marche.

Depuis plusieurs années, l'éditeur de cet ouvrage avait fait connaître au Conseil son intention de s'occuper d'un choix de fragments historiques extraits des nombreux sermonnaires du moyen âge dont les manuscrits sont conservés dans nos bibliothèques publiques. C'est plus récemment qu'il a communiqué au Comité et au Conseil le projet de publication et la copie entièrement achevée de l'ouvrage dont l'impression va commencer immédiatement. Le recueil manuscrit qui sert de base à cette publication est depuis longtemps connu. Les pères Quetif et Échard, dès le commencement du XVIIIe siècle, en ont signalé l'importance à l'attention des érudits, dans leur grand ouvrage : *Scriptores ordinis prædicatorum*[1]. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[2] l'ont fait aussi connaître beaucoup plus tard, par une analyse du précédent ouvrage, plutôt que par une étude des manuscrits. Ces manuscrits sont nombreux; la Bibliothèque nationale possède les plus importants, dont un seul, provenant du fonds de la Sorbonne, est complet et a fourni les éléments de la publication adoptée par le Conseil de notre Société. Si le recueil du dominicain Étienne de Bourbon ou de Belleville[3], qui a vécu et écrit pendant la première moitié du XIIIe siècle, n'est pas mieux connu et n'a jusqu'ici fourni les éléments d'aucune publication

1. 1719, t. I, p. 184 à 194.
2. T. XIX, 1838; art. de M. Petit-Radel.
3. Ces deux noms indiquent plutôt des localités d'origine que des familles.

historique ou ecclésiastique, c'est sans doute parce que des extraits incomplets et même inexacts en avaient été donnés par l'auteur présumé du *Speculum morale,* Vincent de Beauvais. On peut aussi attribuer cet oubli au caractère de l'ouvrage et à la confusion résultant du plan même, quoique très-méthodique en apparence. L'auteur, dont le but était de fournir aux prédicateurs de son temps des principes, des matériaux de discours et des éléments d'édification pour leurs auditeurs, a rassemblé une foule de récits, de faits, d'anecdotes, empruntés soit aux auteurs ecclésiastiques qui l'ont précédé, soit surtout à ses contemporains et à ses propres souvenirs. Il cite, en effet, un très-grand nombre de personnages connus du XIII[e] siècle, non-seulement des membres du clergé, mais aussi des personnages du monde séculier de toutes les classes, même des plus illustres de ses contemporains qu'il a fréquentés. Il trouve très-souvent dans ses propres souvenirs de nombreux éléments de narration et des principes d'édification. Après avoir étudié à Paris et à Lyon, il avait prêché dans plusieurs des grandes villes de France; il avait été, pendant plus de vingt-cinq ans, membre de l'Inquisition, en Auvergne d'abord, puis et surtout en Languedoc, pendant la guerre contre les Albigeois. Il dit le plus souvent : « J'ai vu, j'ai entendu, « lorsque je prêchais en telle paroisse, lorsque je prêchais à « Vézelay la croisade contre les hérétiques albigeois; » et autres mentions analogues : « J'étais ici, j'étais là ; » « telles « personnes m'ont raconté ces faits. » Parfois, s'il n'indique pas ses auteurs, il prévient que c'est pour ne pas les compromettre, eux ou leurs familles. Ses réserves, ses doutes sont fréquents, sa bonne foi est incontestable.

Il est donc évident qu'un tel ensemble de faits doit être fort instructif sous les aspects les plus divers et montrer les mœurs et les opinions des contemporains de l'auteur. Mais, avec ces éléments de la vie publique et privée du XIII[e] siècle, sont confondus de nombreux récits empruntés à des temps et à des auteurs plus anciens, des exposés de doctrines qui se rattachent aux dogmes plutôt qu'à l'histoire et qui, à ces titres,

ne pouvaient, ne devaient point entrer dans une publication de la Société de l'Histoire de France.

Le plan adopté par Étienne de Bourbon semble tellement arbitraire et peu historique que, tout en y subordonnant les extraits, comme il devait le faire pour conserver, autant que possible, la physionomie de l'ouvrage, M. Lecoy de la Marche a dû retrancher une grande partie de ce qui n'était ni narration, ni tableau, ni même histoire.

En effet, Étienne de Bourbon, écrivant surtout pour des prédicateurs auxquels il se proposait de fournir des exemples et des éléments de citations, a divisé son livre en sept parties, selon les sept dons du Saint-Esprit, qui sont : 1° *Donum timoris;* — 2° *D. pietatis;* — 3° *D. scientiæ;* — 4° *D. fortitudinis;* — 5° *D. consilii;* — 6° *D. intellectus;* — 7° *D. sapientiæ.* L'auteur a rempli son cadre avec de nombreuses subdivisions, pareillement métaphysiques. L'ouvrage est complet, moins les deux derniers livres que la mort de l'auteur l'a sans doute empêché de terminer.

La variété des récits est infinie; les différentes classes de la société y figurent avec leurs mœurs et leur physionomie. Les usages populaires, les légendes, les proverbes, les chansons, les apologues, qui semblent souvent empruntés à des fabliaux du même temps, les contes dévots, les miracles apocryphes, les cruautés aveugles de l'Inquisition, les superstitions populaires, les traditions locales, dont plusieurs semblent remonter aux temps les plus reculés, s'y rencontrent en grand nombre et complètent, avec les récits de faits vraiment historiques, la physionomie des provinces de France au XIIIe siècle.

En faisant le choix critique nécessité par le caractère et le but de cette publication, M. Lecoy de la Marche a pris soin d'indiquer le plus souvent les sources des récits de l'auteur et les écrits contemporains, tels que Jacques de Vitry et autres sermonnaires, qui avaient recueilli, vers le même temps, de pareilles anecdotes dans un but à peu près semblable : la prédication et l'édification. Les précédents travaux de M. Lecoy de la Marche, qui a obtenu deux fois

les plus honorables récompenses de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ont prouvé combien son ouvrage sur l'histoire de la *Chaire française au moyen âge*[1], spécialement au XIII[e] siècle, l'avait bien préparé à la composition et aux commentaires nécessaires du nouveau recueil, dont le Conseil de la Société de l'Histoire de France a unanimement accepté la publication, et qui, après un travail de plusieurs années, est prêt à être mis sous presse. La copie manuscrite a déjà été déposée et examinée par le commissaire responsable, M. Jourdain, juge non moins compétent de l'histoire philosophique et littéraire du moyen âge, et approuvée définitivement par le Conseil, d'après l'avis du Comité de publication.

Mémoires de Nicolas de la Mothe-Goulas. — Les mémoires inédits de ce familier de la cour de Gaston d'Orléans à Blois, pendant la première moitié du XVII[e] siècle, étaient déjà connus de la Société, longtemps avant de voir le jour. Depuis l'époque où M. Monmerqué signala au Conseil, comme digne d'être publié, le manuscrit original de ces mémoires que possède la Bibliothèque nationale, et dont il communiqua des fragments, dès 1848, à plusieurs de nos assemblées générales, jusqu'au moment où leur publication a été définitivement autorisée et confiée à M. Constant, ce projet a passé par des phases diverses que je rappellerai en peu de mots.

M. Monmerqué, le premier qui en eût reconnu l'intérêt, avait entièrement copié de sa main le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Après la mort de notre savant confrère, à la vente de sa bibliothèque, en 1861, ce manuscrit fut acquis et la trace en fut perdue jusqu'à l'an dernier. Alors M. Constant qui, de son côté, avait exprimé au Conseil le désir de publier pour la Société ces mêmes mémoires, sans connaître d'abord le projet ni la copie de M. Monmerqué, parvint à se procurer cette copie et en commença la collation sur le texte original de la Bibliothèque nationale.

1. 1868, in-8.

Mais bientôt le Conseil, averti de l'existence dans la Bibliothèque impériale de Vienne de plusieurs volumes manuscrits de ces mêmes mémoires, qui avaient déjà été décrits dans la Bibliothèque historique de la France, par Fontette, et que l'on indiquait comme autographes, ainsi qu'on le présumait de ceux de Paris, jugea convenable de solliciter de la direction de la Bibliothèque de Vienne la communication des manuscrits qu'elle possédait. Cette demande, transmise par la voie ministérielle, fut très-favorablement accueillie, grâce surtout à l'intervention des plus obligeantes de l'ambassadeur de France à la cour de Vienne, M. le comte de Vogüé, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les deux copies manuscrites de Vienne, ayant appartenu l'une au prince de Saxe, l'autre au baron de Hohendorf, ont été confiées à la Société de l'Histoire de France, qui, suivant le désir exprimé par l'administration de la Bibliothèque de Vienne, en a fait le dépôt à notre Bibliothèque nationale, pour un temps déterminé. La collation partielle que M. Constant et le commissaire responsable de cette publication, M. de Chantérac, en ont faite, a démontré que ces manuscrits avaient été écrits de la même main que celui de Paris, et qu'ils paraissaient tous trois être autographes. La découverte de lettres de Nicolas Goulas, qui, jusqu'ici, ont fait défaut, pourra confirmer, avec une plus complète certitude, s'ils sont, en effet, tous trois autographes. En attendant, M. Constant a pu constater avec certitude le caractère de chacune de ces trois copies des mêmes mémoires du même auteur.

La copie de Paris semble avoir été rédigée primitivement par N. Goulas, pour sa famille, et surtout pour un neveu auquel il avait dédié ses mémoires. On y remarque, en effet, de nombreux souvenirs personnels, des anecdotes et des portraits, qui indiquent cette destination. Les deux manuscrits de Vienne, l'un en trois volumes, l'autre en un seul, qui sont, à très-peu près, d'une rédaction identique, ne présentent plus ce caractère anecdotique du manuscrit de Paris. Sous une forme plus sévère et dégagés des détails familiers si évidents

dans ce dernier, ils offrent les mêmes récits, les mêmes portraits de personnages, avec quelques détails un peu différents. C'est une espèce de journal historique où les faits sont présentés sous un point de vue plus général, où viennent s'intercaler des portraits historiques qui n'existent pas dans la rédaction primitive, et des additions empruntées à d'autres récits contemporains.

Ces différences et ce double caractère, bien reconnus par M. Constant, l'ont déterminé, avec l'approbation du Conseil et du commissaire responsable, à prendre pour base de la publication autorisée le manuscrit de Paris, avec les principales variantes des manuscrits de Vienne. C'est sous cette forme définitive que le premier volume, dont la copie est en grande partie préparée, sera très-prochainement mis sous presse. Les extraits et quelques analyses de ces mémoires communiqués au Conseil ont suffi pour faire apprécier d'avance l'intérêt des mémoires de N. Goulas sur la petite cour de Blois, sur les personnages qui y figurent, sur le caractère de Gaston, sur sa vie privée, sur les événements auxquels ce prince prit une si triste part. L'ouvrage formera au moins deux volumes.

Établissements de saint Louis. — Les monuments législatifs du XIIIe siècle, cette époque de critique, de réformes, époque du renouvellement et de la régularisation des institutions politiques et civiles de la France, ont la plus grande valeur pour l'étude de l'histoire générale. Aussi, après avoir confié en 1842 à feu M. le comte Beugnot, l'un de nos savants et très-regrettables confrères, la publication d'un des plus importants de ces monuments, les *Coutumes du Beauvoisis,* par Philippe de Beaumanoir, votre Conseil administratif n'a pas hésité à entreprendre une autre publication analogue, celle du recueil non moins célèbre connu sous le titre d'*Établissements de saint Louis*.

Dans une notice préliminaire, M. Beugnot, qui avait fait de la législation du moyen âge l'étude la plus approfondie, comme l'ont prouvé ses deux grandes publications des

Assises de Jerusalem et des *Olim du Parlement de Paris,* avait caractérisé les coutumes du Beauvoisis comme une sorte de code coutumier où la législation féodale est combinée avec les traditions du droit romain et du droit canonique.

C'est sur un monument, sur une compilation de la même époque, mais d'un caractère différent, que l'attention du Conseil s'est portée depuis quelques années, d'abord sous l'inspiration de M. Boutaric. Vous étiez déjà informés, Messieurs, par des communications précédentes, que M. Paul Viollet, bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris, mettant à profit, avec un dévouement éclairé dont il avait donné des preuves dans de précédents travaux d'érudition, principalement sur le XIIIe siècle, la mission qui lui avait été confiée par M. le ministre de l'Instruction publique, avait pu comparer et collationner un nombre considérable de manuscrits du recueil de législation du XIIIe siècle célèbre sous le titre d'*Établissements de saint Louis* ou d'*Etablissements le Roi.*

L'examen comparatif de ces manuscrits conservés dans les bibliothèques de France, d'Italie, de Suède, de Russie et de Belgique, au nombre de plus de vingt, a permis à M. Viollet de les classer en plusieurs groupes de caractères différents et de constater, avec une grande sûreté de critique, les sources diverses de ce recueil de documents législatifs, leurs auteurs probables, le lieu et l'époque de leur rédaction primitive, leurs modifications et leur assemblage ultérieur en un corps de doctrine légale. Le caractère et l'origine des *Établissements le Roi* a été longtemps un sujet de doutes et de discussions entre les légistes les plus compétents, depuis les premiers éditeurs, Laurière et autres, jusqu'aux savants nos contemporains, Savigny, Laferrière, Pardessus, Dupin, Beugnot, Klimrath, MM. Giraud, Laboulaye et Fabre.

L'étude de cet ensemble de documents et de leurs sources diverses a permis à M. Viollet d'arriver à une démonstration qu'on peut regarder comme incontestable, et sans doute comme définitive. Elle confirme l'opinion,

déjà plusieurs fois entrevue, et même énoncée avec plus d'incertitude et moins de preuves, que ce recueil de législation du XIIIe siècle, cette sorte de code coutumier, n'était point émané directement de saint Louis; qu'il était même très-probablement un peu postérieur au règne du saint roi; qu'il était évidemment une compilation d'extraits de coutumes féodales, d'actes législatifs et de commentaires de sources diverses, compilation dans laquelle l'exposition des règles du droit coutumier était fréquemment entremêlée de citations du droit romain et du droit canonique. Les recherches plus approfondies auxquelles M. Viollet a pu se livrer, surtout à l'aide des documents et des versions différentes recueillies pendant son voyage, lui ont permis de distinguer avec plus de précision le caractère et les sources de chaque partie de l'ouvrage, et lui ont démontré qu'on pouvait reconnaître deux origines différentes aux deux livres des *Etablissements*.

Le texte des sept premiers chapitres du livre Ier se retrouve, moins les renvois aux textes latins du *Code,* du *Digeste* et des *Décrétales*, dans une ordonnance et un règlement de la prévôté de Paris déjà connus. La plus grande partie de ce même livre serait extraite d'une *Coutume d'Anjou et du Maine*, avec des interpolations analogues de textes plus anciens, compilation à laquelle n'était peut-être point étrangère l'université d'Angers, l'une des écoles françaises de jurisprudence les plus célèbres au XIIIe siècle, dont l'enseignement est sans nul doute représenté par le recueil dont il s'agit.

Le livre II aurait le même caractère de mélange du droit coutumier et de nombreux emprunts au droit romain et au droit canonique; mais la coutume qui en aurait fait la base principale serait d'origine incontestablement orléanaise, quoique le texte primitif de cette même coutume soit encore inconnu. La démonstration de cette concordance et des rapports d'origine des *Établissements* avec l'enseignement de l'école de jurisprudence d'Orléans, au XIIIe siècle, est discutée et démontrée par M. Viollet, dans

une argumentation très-solide. C'est, selon lui, la même origine et les mêmes mélanges qu'il faut attribuer à un monument de jurisprudence non moins célèbre de la même époque, le *Livre de Jostice et de Plet,* publié en 1850, dans la collection ministérielle des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France, par M. Rapetti, qui avait aussi reconnu pour ce texte une origine analogue à un document connu sous le titre d'*Usaige d'Orlénois*. Les résultats des recherches de M. Viollet sur les *Sources des Établissements* seront exposés et discutés longuement dans une introduction dont il a déjà communiqué à l'Académie des Inscriptions des fragments, qui seront publiés prochainement, avec l'assentiment du Conseil, en attendant la mise sous presse de l'ouvrage, que le savant éditeur nous fait espérer pour le commencement de l'année prochaine.

Lettres de Louis XI. — Lorsque Mlle Dupont recueillait, il y a plusieurs années, les lettres du roi Louis XI, avec un zèle et un savoir que la Société de l'Histoire de France a pu apprécier dans des publications importantes sur le xve siècle, elle ne prévoyait sans doute pas encore l'étendue que devait prendre un jour ce recueil. Interrompu par suite de la mauvaise santé de Mlle Dupont, continué pendant quelque temps avec le même zèle par un de nos jeunes confrères, M. L. Pannier, si tôt et si malheureusement enlevé aux études historiques, qu'il avait déjà enrichies de plusieurs travaux intéressants, le recueil des lettres de Louis XI, confié aujourd'hui par votre Conseil à deux nouveaux éditeurs non moins dévoués et non moins bien préparés, M. Vaesen pour l'ensemble, et M. Ét. Charavay pour une première partie, prend chaque jour de plus grands développements.

De toutes parts les communications abondent; les dépôts d'archives, non-seulement de nos départements, mais de plusieurs pays voisins, Italie, Suisse, Belgique, sont ouverts aux recherches des éditeurs. En outre, grâce à une circulaire que, sur la demande de notre honorable président,

M. Vuitry, M. le ministre de l'Intérieur a bien voulu faire adresser à MM. les préfets, et dont M. Desjardins, chef du bureau des Archives, nous a déjà fait connaître d'heureux résultats, un assez grand nombre d'archivistes ont signalé les lettres missives, les lettres patentes et les lettres privées de Louis XI conservées dans leurs dépôts; plusieurs même en ont envoyé des copies. Le Conseil, sur la proposition du commissaire responsable, M. J. Quicherat, auquel sont si familières les sources historiques du xve siècle, et avec l'assentiment du Comité de publication, a déjà indiqué des limites à cette collection, susceptible de prendre des développements qui dépasseraient les vues de la Société. Les lettres exclusivement administratives et les mandements royaux seront analysés; lorsque ces documents se reproduiront à peu près les mêmes dans différents dépôts, un seul sera publié, et les autres mentionnés; mais aucune des lettres privées et émanant directement du roi ne sera omise.

Déjà M. Vaesen a fait plusieurs voyages dans le but d'examiner les collections de différentes archives départementales où lui avaient été signalées des lettres de Louis XI. D'un autre côté, le Conseil ayant été informé qu'un des sociétaires, M. Étienne Charavay, bien connu par ses intéressantes publications de documents historiques originaux et par ses riches collections d'autographes, s'était aussi occupé de réunir de nombreuses copies de lettres de Louis XI, alors que celui-ci n'était encore que dauphin de Viennois, lui a proposé de s'associer à M. Vaesen pour cette partie du recueil. M. Charavay a accepté avec empressement : il a mis à la disposition du Conseil les documents nombreux qu'il avait déjà recueillis en France ou en Italie, et a signalé l'existence dans les archives de Grenoble d'un grand nombre de registres contenant des lettres du Dauphin; il continue ses recherches et ses copies, d'accord avec le principal éditeur. Cette confraternelle association permettra sans doute de commencer plus tôt la publication d'un volume consacré à la première période de la vie de Louis XI, avant qu'il ne montât sur le trône. Des recherches que nos deux confrères continuent

simultanément et activement, la Société espère les plus certains, sinon les plus prompts résultats.

Les correspondances de personnages qui ont rempli un rôle historique sont une des sources les plus abondantes d'informations instructives : les lettres d'Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, de Colbert et d'autres, publiées dans la collection ministérielle du Comité des travaux historiques, répandent un grand jour sur les événements dont ils furent contemporains et auxquels ils prirent une si grande part. La Société de l'Histoire de France, de son côté, a déjà publié plusieurs recueils analogues : les lettres de Mazarin à la reine-mère; celles de l'empereur Maximilien et de Marguerite, sa fille; les lettres de Marguerite d'Angoulême. Un volume de la correspondance d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, dont je vous ai déjà entretenu, vous sera très-prochainement distribué, et ne tardera pas à être suivi d'un premier volume des *Lettres de Louis XI*.

Une des sources abondantes de lettres historiques est fournie par les recueils connus sous le titre de *Dictamina*, ou *Artes Dictaminis*, sorte de modèles de style épistolaire, trop peu explorés jusqu'ici. L'étude qu'un de nos confrères, M. L. Delisle, a faite récemment d'un de ces recueils manuscrits, de la Bibliothèque de Bordeaux, avec la profonde érudition et l'heureuse sagacité qui caractérisent tous ses travaux, lui a fait reconnaître une correspondance importante pour l'histoire de France, presque entièrement inédite, d'un notaire de la chambre pontificale dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, Bérard de Naples. Espérons que l'étude de documents analogues, très-nombreux encore dans les grandes bibliothèques, enrichira aussi, quelque jour, la collection de notre Société.

Vie de Bayart[1] *par le Loyal serviteur*. — Deux écrivains, contemporains de Bayart, ont retracé la vie de cet

1. Le nom de Pierre Terrail, seigneur de Bayart, a été écrit des deux façons, *Bayart* et *Bayard*, même de son temps. M. A. de Terrebasse, auteur de l'histoire moderne la plus complète du héros dauphinois, a démontré que la véritable forme était *Bayart*. C'est celle des signatures autographes.

illustre guerrier. Le premier en date, Symphorien Champier, auteur bien connu de nombreux ouvrages historiques, a publié cette biographie en 1525, sous le titre suivant :

Les Gestes, ensemble la vie du preulx chevalier Bayard, avec sa généalogie. Lyon, 1525. 1 vol. petit in-8.

Le second, dont le nom est encore ignoré, et qu'on prétend, avec une très-grande vraisemblance, avoir été secrétaire de Bayart, a publié, deux ans plus tard, une semblable histoire sous ce titre :

La très joyeuse et récréative histoire composée par le Loyal serviteur, des faits, gestes, triomphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche, le gentil seigneur de Bayart. Paris, 1527. 1 vol. petit in-4, de 98 feuillets.

Le premier de ces deux ouvrages eut, de son temps, un grand succès, et il en fut fait, en peu d'années, plus de dix éditions, tandis que, seulement près d'un siècle plus tard, le second ne fut reproduit qu'avec des altérations et des modifications qui lui ont fait perdre son vrai caractère. Les éditions subséquentes de Théodore Godefroy, de Claude d'Expilly, de Louis Videl et du président de Boissieu, en 1650, furent longtemps seules consultées et ont été reproduites dans les recueils modernes de Buchon, de Michaud et Poujoulat et du Panthéon littéraire[1].

M. Roman a proposé au Conseil de publier, pour la Société de l'Histoire de France, une édition nouvelle du *Loyal serviteur*, reproduisant textuellement le texte original de l'édition gothique de 1527, sans aucune des altérations de style et sans les nombreux retranchements qu'on reproche avec raison aux éditions subséquentes. Il eût été désirable que la découverte de quelque manuscrit original pût aider à la collation du premier texte imprimé, mais jusqu'ici toutes les recherches ont été inutiles. Peut-être une mention signalée par M. A. de Terrebasse, dans son excel-

1. On connaît un grand nombre d'histoires modernes de Bayart ; l'une des plus répandues est celle de Guyard de Berville.

lente *Histoire de Bayart*[1], mettra-t-elle sur la voie de cette découverte : « Si l'on s'en rapporte, dit-il, à une note d'une « vieille écriture apposée sur le titre d'un exemplaire de « l'édition originale de l'histoire de Bayart, le Loyal serviteur serait un gentilhomme du Graisivaudan, nommé « Jacques de Maillet, qui, après avoir suivi la carrière des « armes, aurait exercé plus tard la profession de notaire et « reçu en cette qualité le contrat de mariage de la fille de « Bayart avec le sire de Bocsozel, le 25 août 1525, un « an après la mort de Bayart. »

Cette indication, qui sans doute n'aura pas échappé à l'attention scrupuleuse de M. Roman, et que je me permets de lui signaler, lui suggérerait peut-être des recherches nouvelles dans les archives du Dauphiné, qu'il paraît avoir déjà consultées avec grand profit pour l'édition nouvelle qu'il prépare et pour différents recueils de pièces historiques concernant le Dauphiné. En effet, il se propose de joindre au texte primitif et original du *Loyal serviteur* tous les documents et pièces justificatives qui se rattacheraient plus ou moins directement à la vie du grand capitaine. Il a déjà recueilli la copie d'une vingtaine de lettres de Bayart, la plupart autographes, conservées en partie à la Bibliothèque nationale, et dont plusieurs sont inédites ; la montre de sa compagnie, conservée dans les manuscrits de Clairambault (probablement une des montres, car M. de Terrebasse (p. 472 de son histoire) en a déjà publié une, datée d'octobre 1523, et conservée en original sur parchemin au Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, vol. 247, de la même Bibliothèque). A ces documents originaux M. Roman se propose de joindre des lettres des compagnons les plus connus de Bayart, tels que Guiffrey-Boutière, Antoine d'Arce, et d'autres. Il donnera aussi des extraits des écrivains contemporains de Bayart, Pasquier, du Bellay, Belleforest, Jehan d'Auton, G. Paradin, sans oublier du Rivault, dont l'histoire jusqu'alors inédite (*de Allobrogibus*) a été

1. 4e édition (Grenoble), 1870, p. x.

publiée en 1844 par M. A. de Terrebasse. M. Roman compte aussi emprunter aux historiens et annalistes du xve siècle, italiens tels que Paul Jove, espagnols tels que Vallès et Mariana, et même allemands, les principales mentions qu'ils ont faites de Bayart; il n'y aurait même pas à négliger les chansons populaires dont il est fait mention dans plusieurs écrits du temps. On peut considérer comme une bonne fortune, dont M. Roman sent tout le prix, d'être éditeur du document le plus authentique d'une si glorieuse vie. Les lecteurs partageront sans nul doute l'opinion que Brantôme, contemporain du brave chevalier et de son principal historien, exprimait dans le langage à la fois éloquent et familier qui lui est habituel :

« Qui voudra lire ce livre de M. Bayart, y verra de beaux « traits de valeur et vertu qui luisoient en ce bon chevalier, « et ne se pourra saouler de les lire ny de les admirer. « M. de Ronsard, entre autres plus grandes louanges qu'il « donne à M. de Montmorency, connestable depuis, dit qu'il « estoit compagnon de Bayart. Celle-là n'étoit pas trop « petite, encore qu'il fût grand favory du Roy. »

Et ailleurs :

« Qui en voudra plus sçavoir lise son roman, qui est un « aussi beau livre qu'on sçauroit voir, et que la noblesse et « jeunesse devroient autant lire[1]. »

Choix de documents inédits relatifs à Bertrand du Guesclin. — Ce projet d'une publication nouvelle, proposé tout récemment par celui de nos collègues qui a le plus complètement étudié la vie du grand connétable et qui a déjà si bien fait connaître sa jeunesse, n'ayant point encore été soumis à l'approbation définitive du Conseil, je dois me borner à vous en signaler, Messieurs, l'intérêt et l'importance. M. Luce rappelle que les trois prochains volumes de

1. *Brantôme*, édition de la Société de l'Histoire de France, par M. L. Lalanne, t. II, p. 385, 387 et 390. Brantôme dit aussi que son père, compagnon de Bayart en plusieurs campagnes, le louait « jusques au tiers ciel. »

Froissart, dont il vient de publier avec tant de savoir le sixième, seront presque entièrement remplis par des récits de guerre, récits intéressants et pittoresques quoique un peu monotones, et dans lesquels Du Guesclin joue souvent un grand rôle. M. Luce demande s'il ne serait pas très-utile, au point de vue de la vérité historique, de compléter, de préciser, et souvent de rectifier les récits du grand chroniqueur à l'aide des actes authentiques, qui formeraient la base la plus solide des sommaires et des commentaires critiques placés en tête de chaque volume. On ne publierait intégralement que les documents inédits, et l'on mentionnerait ceux qui sont déjà publiés. En se bornant à rassembler en un volume les documents dans lesquels figure le héros breton, dont la mémoire a été trop souvent défigurée par la légende, au détriment de la vérité historique, M. Luce pense avec raison que le nom du grand connétable est de ceux que la Société de l'Histoire de France doit s'honorer de voir figurer en tête de l'une de ses publications, de même qu'elle a consacré, avec un succès si bien justifié, cinq volumes à la mémoire de Jeanne d'Arc.

Ne serait-ce pas aussi une bonne fortune pour la Société de destiner à la fois deux de ses publications à la mémoire de deux des plus illustres guerriers qui, à deux siècles de distance, ont honoré nos annales par la noblesse de leur caractère, non moins que par leur insigne bravoure, Du Guesclin et Bayart?

Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire des Gaules. — Je dois encore faire mention d'un projet de publication qui, par le caractère et la date des documents qu'il comprend, devra former la tête de votre collection, quoique des derniers adoptés par le Conseil. Il s'agit des *Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire des Gaules*. Proposé dès l'origine de la Société par un de ses savants fondateurs, M. Letronne, ce projet est demeuré presque oublié pendant plus de quarante ans, jusqu'à ce qu'un de nos collègues les plus justement autorisés en érudition hellénique, M. Egger, se réunît à plusieurs autres

membres du Conseil pour rappeler et faire adopter avec la plus vive sympathie cette publication. Le choix d'un éditeur que ses études et de savants écrits justement appréciés par les juges les plus compétents désignaient au Conseil, M. Cougny, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, l'un des collaborateurs dévoués de la grande collection des Historiens grecs publiée par la librairie Didot, et pour laquelle il édite l'*Anthologie,* donna promptement à ce projet une certitude dont notre Société verra bientôt les heureux résultats.

En effet, M. Cougny, s'étant mis sans retard à l'œuvre, ou pour mieux dire complétant des recherches qui lui étaient depuis longtemps familières, a déjà préparé la moitié du premier des volumes que doit former cette publication, et nous pouvons dès à présent vous signaler les principaux résultats de son travail, Le recueil des *Sources grecques* sera divisé en deux parties : les géographes et les historiens. M. Cougny a déjà recueilli tous les textes des géographes ; il a ajouté à ceux qu'avait rassemblés D. Bouquet, dans le premier volume des *Scriptores rerum gallicarum*, un grand nombre de passages oubliés ou négligés. Des trois premiers livres de Strabon, celui-ci n'avait cité que quinze textes, presque tous très-courts ; M. Cougny en a extrait plus de trente. Il en est de même pour les autres livres, en dehors du quatrième, qui est spécialement consacré à la Gaule, et qui sera publié intégralement. Les extraits de Ptolémée et d'Étienne de Byzance étaient déjà assez complets, mais il n'en était pas de même pour les *Petits Géographes*. Les textes de Denys le Periégète, du Périple de Marcien d'Héraclée, d'Artémidore d'Éphèse, de Scylax et de Scymnus, ont reçu de notables accroissements. La traduction de tous ces textes géographiques est à peu près terminée, à l'exception de celle de Strabon, qui est commencée. L'ensemble des textes géographiques formera environ un demi-volume, dont M. Cougny croit pouvoir promettre le manuscrit pour la fin de septembre. Il s'est aussi occupé des autres parties du recueil, notamment des textes épigraphiques, qui seront, en grande partie, nouveaux ; la seconde moitié du volume comprendra

le commencement des historiens, c'est-à-dire Polybe, et sera terminée vers la fin de décembre. Un second volume sera très-probablement nécessaire.

La Société peut donc compter avec certitude, et dans un délai assez rapproché, sur cette publication, dont l'utilité sera d'autant plus grande que les questions relatives aux temps primitifs de la Gaule et aux origines diverses de ses plus anciennes populations sont, depuis quelques années, le sujet de recherches et de travaux nombreux et approfondis, dont les résultats sont encore des sujets de discussion entre les érudits et les archéologues.

Il me resterait à rappeler d'autres projets de publication dont le Conseil avait reconnu l'importance, et dont je vous ai précédemment entretenu, mais que les recherches préparatoires ou les occupations des différents éditeurs ont retardés : je me bornerai à deux des plus importants : la *Chronique du frère Salimbène* pour le XIIIe siècle, et les *Mémoriaux du greffier Nicolas de Baye,* rédigés au commencement du XVe. Dès que les éditeurs feront connaître l'achèvement de leurs travaux, le Conseil sera tout disposé à leur assigner un rang de publication, le plus prochain possible.

Nous ne devons pas non plus oublier les documents originaux et les notices analytiques que notre laborieux collègue et collaborateur M. de Boislisle insère successivement dans le modeste *Annuaire-Bulletin* dont la rédaction lui est confiée. Vous avez remarqué dans le volume de l'année dernière les intéressants *Extraits des registres des Décisions du Roi* sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. On y trouve, en effet, un grand nombre d'informations curieuses sur l'administration des finances, sur l'industrie, les sciences, les lettres, les beaux-arts, et sur un grand nombre de personnages politiques du XVIIIe siècle.

Comme vous le voyez, Messieurs, si les volumes qui doivent correspondre à la souscription de l'exercice courant ne vous sont pas encore distribués, ce n'est pas à la négligence de votre Conseil administratif qu'il faut l'attribuer.

Ce n'est pas non plus au défaut de prévoyance de notre honorable et dévoué président, qui témoigne l'intérêt que lui inspirent nos travaux en prenant soin, à chacune de nos réunions, de rappeler à MM. les éditeurs leurs engagements, les droits et les espérances des sociétaires.

Le nombre des ouvrages dont l'impression a été décidée, et, pour quelques-uns, depuis assez longtemps commencée, suffirait, et bien au delà, pour représenter plusieurs exercices. Mais, comme je le rappelais au commencement de ce rapport, des responsabilités diverses sont engagées, et plusieurs coopérations exigées pour chacun des volumes qui doivent être soumis plus tard à l'étude et à la critique des lecteurs : le choix des sujets, la recherche et la collation des documents le plus souvent manuscrits et disséminés dans différents dépôts littéraires, l'activité des éditeurs, la surveillance des commissaires responsables, et aussi la régularité des imprimeurs, dont l'exactitude et le bon vouloir ne sont pas douteux, mais qui ne trouvent pas toujours de la part des auteurs la ponctualité qu'on sollicite d'eux-mêmes. Et cependant, malgré tous ces obstacles et grâce à des dévouements réciproques, la Société de l'Histoire de France continue, dans les limites qu'elle s'est prudemment assignées, à rivaliser de zèle avec les grandes institutions académiques, administratives et ministérielles qui enrichissent, chaque année, les études historiques de tant d'importantes publications. Parmi elles figurent très-dignement le XXIII[e] volume de la précieuse collection des *Historiens de la France,* riche de documents nombreux et variés sur la période comprise entre l'avénement de saint Louis et celui de Philippe de Valois, et le dernier volume des *Tables des diplômes imprimés concernant l'histoire de France,* collection commencée par Bréquigny, continuée par Pardessus, et terminée par M. Laboulaye, avec le VIII[e] volume, qui finit avec le règne de Philippe le Bel, d'après un décret peut-être un peu sévère de l'Académie. Ces deux volumes ont été publiés l'un et l'autre dans le cours de l'année dernière : le premier est dû à la collaboration de MM. de Wailly, L. Delisle et Jourdain, le second à celle de M. Laboulaye.

Notre Société aura bientôt publié deux cents volumes, dont chacun témoigne du savoir, du dévouement et du désintéressement de leurs auteurs. Si l'on passait en revue ces séries diverses de publications, dont la première a plus de quarante ans de date, on y verrait représentées par les documents les plus précieux, sous les inspirations de conseillers compétents et dévoués, presque toutes les périodes de l'histoire de France; et lorsque les vides sont trop évidents, on verrait ces mêmes conseillers accueillir avec un empressement sympathique les propositions et le savoir qui se manifestent. Quelle reconnaissance ne doivent pas inspirer ces efforts de tant d'écrivains modestes et laborieux qui préparent, par la comparaison rigoureuse des textes originaux, aux historiens modernes, les éléments les plus sûrs de leurs récits pittoresques, de leurs théories philosophiques, et à tous les lecteurs curieux de l'histoire du passé, des mœurs et des institutions de nos ancêtres, les jouissances de la recherche et souvent de la découverte de la vérité, des inspirations, des leçons et des exemples que chaque siècle a légués, trop souvent en vain, aux générations qui devaient lui succéder !

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1876.

Messieurs,

Des pièces et comptes produits par le trésorier et le comité des fonds, il résulte que la situation financière de votre Société au 31 décembre 1876 peut s'établir ainsi :

Recette prévue au budget de 1876 . .	44,676 fr.	94 c.
Recette effectuée	43,590	15
Différence.	1,086	79

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 618 cotisations pour 1876 . .	18,540 fr. »» c.
— 48 cotisations pour les années antérieures	1,440 »»
Total	19,980 »»

La vente des livres a produit 5,875 fr. 50 c., soit 977 fr. 50 c. de plus que les prévisions.

Dans cette somme, le Ministère figure pour 1350 fr., la Bibliothèque nationale pour 48 fr. La vente au public demeure donc toujours l'article le plus considérable du compte.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant se sont élevés à 232 fr. 81 c. Cette somme ne représente que les intérêts servis par le Crédit foncier; les obligations romaines continuent à ne rien produire.

Les recouvrements prévus sur les cotisations de l'année courante comparés aux recouvrements effectués accusent une différence en moins de 1,860 fr. En 1875, cette différence était de 2,430 fr.

Il y a aussi une différence en moins de 360 fr. entre les prévisions de recouvrement des cotisations arriérées et les recouvrements effectués.

Il y a excédant au contraire :

1° Sur la vente des volumes par le libraire	937 fr. 50 c.
2° — d'exemplaires des *Lettres de Mazarin*	40 »»
3° Sur les recettes imprévues . . .	122 90
4° Sur les intérêts servis par le Crédit foncier.	32 81

L'écart définitif entre les recettes prévues et les recettes réalisées dans l'exercice 1876 se trouve ainsi réduit à une différence en moins de 1,086 80

La dépense totale a été de	25,485 fr.	»» c.
Savoir : Frais d'impression de cinq volumes	17,745	»»
Honoraires pour ces cinq volumes . .	2,500	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Indemnité au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent.	1,200	»»
Impressions diverses	486	50
Frais de librairie et de poste . . .	1,656	10
Frais divers	972	40
Total égal.	25,485	»»

Les dépenses prévues au budget de 1876 s'élevaient à	28,250 fr.	»» c.
La différence en moins a donc été de .	2,765	»»
Alors qu'à la fin du précédent exercice elle s'élevait à	5,552 fr.	65 c.

Mais l'écart entre ces deux différences est plus apparent que réel, puisque les dépenses d'impression de l'exercice 1875 ne s'appliquaient qu'à quatre volumes. Celles de l'exercice 1876 portent sur cinq, parmi lesquels figure l'*Annuaire-Bulletin* de 1876, pour tenir lieu du tome VI de *Froissart*, dont le compte n'a pu être produit en temps opportun.

La situation financière de la Société au 31 décembre 1876 peut donc se résumer ainsi :

Recettes réalisées.	43,590 fr.	15 c.
Dépenses id.	25,485	»»
Excédant en caisse	18,105	15

Le nombre des membres de la Société, qui était de 730 au 1er janvier 1876, est monté à 750 au 1er janvier 1877.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous

ayant paru régulières, nous vous proposons l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1876.

Le Tellier de la Fosse. Moranvillé, *rapporteur*.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE [1].

(Suite.)

Faute de pouvoir rien diriger par lui-même, Pontchartrain dut s'en fier à des agents secondaires. « Les commis gouvernèrent la marine, dit encore Valincour, et elle commença peu à peu à tomber dans l'état où elle est aujourd'hui [2]. Au peu de capacité et d'expérience se joignit, comme il arrive toujours, l'envie d'être obéi et de donner des ordres sans en connoître les conséquences; car, le roi ayant la modestie d'avouer qu'il ne connoissoit rien à la mer, le secrétaire d'État s'en croyoit le souverain. » Tel fut le système, non-seulement de Pontchartrain, mais aussi de son fils et successeur [3]; aussi, dès le lendemain de la mort de Seignelay, la différence se pouvait-elle établir en chiffres éloquents [4]. En 1690, la marine n'avait dépensé que vingt-sept millions, dont sept pour la construction de seize vaisseaux et de quinze galères ou la fonte de seize cents canons, et elle avait secouru

1. Voy. ci-dessus, p. 88 et 105.
2. Valincour écrit en 1725.
3. Jérôme de Pontchartrain, qui eut la survivance dès 1693, et fut secrétaire d'État de 1699 à 1715.
4. Ce qui va suivre est établi d'après différents mémoires de Bonrepaus. Nous devons faire observer que des historiens, notamment Eugène Sue (*Histoire de la Marine française*, 1845, t. IV, p. 497-498), accusent au contraire Seignelay d'avoir gaspillé par orgueil les fruits du travail de son père, et de n'avoir laissé que des débris de marine à Pontchartrain, qui en aurait tiré tout le parti possible.

l'Irlande, battu dans la Manche les escadres anglo-hollandaises, fait une descente jusqu'en Angleterre et parcouru victorieusement toutes les mers. En 1691, Pontchartrain dépensa environ dix-sept millions de plus que le budget ordinaire et sept de plus qu'en 1690 [1], pour obtenir de si tristes résultats que lui-même en vint à demander la suppression de la marine. Entre les mains des subalternes à qui le nouveau ministre, trop vif et trop spirituel pour se prêter à des discussions de chiffres, laissa tous les soins en attendant que son fils, encore au collége, pût lui succéder, les traditions de bon ordre et d'économie furent vite oubliées : vivres, chanvres, poudres, munitions, fournitures de toute sorte, doublèrent de prix dès qu'on eut abandonné le système des adjudications libres et que les intendants de la marine ou les premiers commis de confiance [2] se furent réservé la conclusion des marchés, sans aucune formalité protectrice. Ce traité des vivres, par exemple, que Bonrepaus avait conclu si avantageusement, fut rompu et remplacé par une régie où la ration coûta douze sous, au lieu de cinq. Quand les plaintes de quelques officiers forcèrent de revenir aux adjudications, le munitionnaire put obtenir huit sous, et l'on donna pour prétexte de ces augmentations énormes que toutes les denrées avaient beaucoup enchéri, ou que les adjudicataires avaient beaucoup de peine à se faire payer de leurs assignations. Or, à cette époque, Pontchartrain, étant lui-même le dispensateur des finances, se trouvait dans des conditions bien plus favorables pour assurer un prompt payement que ne l'avait été, pendant huit ou dix ans, Seignelay, souvent forcé de demander des avances aux trésoriers de la marine, parce que le Contrôle général lui refusait des fonds.

Deux totaux suffiront d'ailleurs pour caractériser chaque administration : Colbert et Seignelay n'avaient dépensé que deux cent seize millions en dix-neuf ans (1672-1690), pour mettre la marine française à son apogée de splendeur; les dix-neuf premières années des deux Pontchartrain (1691-1709) coûtèrent près de quatre cent quatre-vingt-cinq millions, et l'on aboutit à une complète désorganisation.

Quant à l'actif de la flotte, il atteignait, en novembre 1690, un degré de puissance inouï et vraiment miraculeux,

1. Les chiffres sont 17 millions pour 1690, 24 pour 1691, 29 pour 1692. De 1683 à 1688, on n'avait guère dépassé 6 millions par an.
2. M. de Salaberry tenait ce poste auprès de Pontchartrain.

si l'on songe que cette marine royale qui, à la mort de Mazarin, se composait de dix-huit ou vingt bâtiments de guerre, armés de trente à soixante-dix canons, s'était élevée dès 1671, deux années après qu'elle fut passée sous les ordres de Colbert, au nombre de cent quatre-vingt-seize vaisseaux; à la mort du grand ministre, il y en avait deux cent soixante-seize[1], et Seignelay, resté seul, n'avait point ralenti les travaux. Pendant la seule année 1690, il avait construit seize vaisseaux neufs de second ordre, quinze galères, et fondu seize cents pièces de canon de fonte verte. L'armement général ne comportait pas moins de douze vaisseaux du premier rang, vingt-six du deuxième, trente-huit du troisième, vingt-neuf du quatrième, vingt-cinq du cinquième, trente-six frégates légères, trente brûlots, vingt-six flûtes, dix-sept barques longues, dix galiotes à bombes, cinq galiotes à rames, quatre yachts, soixante-et-un bâtiments interrompus, et enfin quarante galères pourvues de leurs chiourmes. L'artillerie comptait six mille canons de fonte verte et huit mille de fer. Les classes, organisées par Colbert et Bonrepaus, pouvaient fournir, nous l'avons dit, près de soixante mille matelots. Les arsenaux venaient d'être entièrement regarnis.

C'est donc au comble de la prospérité que Pontchartrain prenait la succession des deux Colbert, et l'on aurait peine à comprendre comment le Conseil, dans les premiers jours de l'année 1691, osa demander au roi la « suppression de la marine, » si Bonrepaus n'en donnait les raisons morales dans un des précieux mémoires qui nous servent à établir cette étude.

Cette proposition venait de MM. de la Feuillade[2], de Louvois et de Pontchartrain. Ils prétendaient que la marine était trop coûteuse, ne rendait d'autre service que de garder les côtes, et serait avantageusement remplacée dans cet emploi par un corps de quatre mille chevaux et de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, y compris les milices gardes-côtes.

Le roi fit part à Bonrepaus de leurs insinuations: Bonrepaus, qui avait l'habitude d'être appelé dans le Conseil lorsqu'on traitait des questions de ce genre, et qui ne craignait pas de se

1. Comparez à ces chiffres de Bonrepaus ceux que donne E. Sue, *Histoire de la marine française*, t. III, p. 431-432.
2. Le fameux maréchal duc de la Feuillade, qui avait été généralissime des armées de terre et de mer lors de l'expédition de Sicile.

mettre en opposition avec les ministres, répondit par un mémoire longuement et fortement motivé[1].

Au point de vue de la tactique militaire, supprimer la marine, c'était laisser sans défense notre marine marchande, notre industrie, notre exportation, nos transports par mer. Le Conseil oubliait-il donc que le roi Guillaume s'était vanté, en réunissant les deux flottes d'Angleterre et de Hollande, de pouvoir bloquer tous les ports de la France et suspendre entièrement son commerce extérieur[2]? Mais, ajoutait Bonrepaus, on voit clairement d'où vient une pareille proposition et quels ont été les mobiles de chacun de ses auteurs.

« L'ambition de M. de Louvois lui a inspiré depuis longtemps un désir extrême de détruire les fonctions de secrétaire d'État de la marine, non-seulement pour augmenter les siennes autant qu'il lui sera possible, mais principalement pour n'avoir point de rival à combattre auprès du roi. — M. le maréchal de la Feuillade, brouillé avec ce ministre, espère de grands avantages de pouvoir se raccommoder avec lui. Dans ce dessein, il a cru n'y pouvoir mieux réussir qu'en faisant les premières ouvertures que la marine est inutile à l'État, et c'est lui qui a imaginé que les côtes du royaume pouvoient être gardées avec quatre mille chevaux et quelques troupes d'infanterie. — Ce qui est de plus surprenant dans cette proposition, est que M. de Pontchartrain y soit entré. Les raisons qu'il en a ne sont pas difficiles à pénétrer. Il a un esprit agréable, mais si léger, que tout travail lui devient pénible. Il convient lui-même qu'il n'a aucune connoissance de la marine ni du commerce, et dit souvent qu'il est à présent trop vieux pour les apprendre. Il n'y a qu'à l'écouter pour connoître clairement que la raison essentielle

1. Mémoire daté du 20 juin 1691.

2. A rapprocher de ces deux réponses que cite Valincour, dans le mémoire déjà cité deux fois : « M. de Tourville s'étant plaint que la poudre qu'on fournissoit aux vaisseaux étoit mauvaise et ne portoit pas le boulet, un commis fit une réponse où on lui mandoit que s'il trouvoit que la poudre ne portoit pas assez loin, il n'avoit qu'à s'approcher des ennemis. » Dans une autre occasion, causant avec le duc de Beauvillier des périls qu'on pouvait craindre pour la flotte, au moment même où elle succombait à la Hougue, Valincour s'entendit dire : « qu'il n'y avoit rien à craindre; que le roi savoit combien les vaisseaux ennemis étoient supérieurs en nombre, mais qu'il savoit aussi que leurs boulets étoient beaucoup plus petits que les nôtres, et que trois boulets des vaisseaux ennemis sur un des nôtres ne faisoient pas tant d'effet qu'un de nos boulets sur un vaisseau ennemi. » Pour la tactique de ce temps-là, le raisonnement était des plus étranges.

qui l'engage à consentir à la suppression de la marine, c'est le désir qu'il a de pouvoir obtenir un jour la survivance de sa charge de secrétaire d'État pour son fils, et cette vue, qui feroit l'établissement de sa famille, le porte naturellement à ce raisonnement que, si l'emploi de la marine continue à demeurer une fonction considérable et nécessaire à l'État, Votre Majesté pourra juger que son fils ne sera pas capable d'un si grand emploi; que, au contraire, si la marine se trouve anéantie, Votre Majesté accordera plus facilement à son fils la survivance de sa charge de secrétaire d'État. »

Le ton de ce mémoire fait voir de quelle liberté et de quel crédit son auteur jouissait auprès du maître. Grâce à notre intendant général, la marine fut épargnée : le roi donna même à Bonrepaus les pouvoirs les plus étendus pour diriger les mouvements de la flotte pendant la campagne qui venait de commencer.

Une des premières fautes de Pontchartrain avait été de confier le soin de préparer cet armement de 1691 à un intendant de marine, Pierre Arnoul, qui s'était fait révoquer deux fois déjà, par Colbert et par Seignelay[1]. Les lenteurs de cet administrateur incapable avaient compromis l'expédition résolue depuis l'automne précédent contre la flotte anglo-hollandaise qui revenait chaque année de Smyrne; le ministre se refusant à voir le danger de tant de retards, Bonrepaus s'était adressé au roi lui-même, qui l'envoya immédiatement à Brest, et il put faire partir le 27 mai une flotte de soixante-dix vaisseaux confiée à Tourville. Mais les instructions avaient été mal données au célèbre amiral; il lui était ordonné, par exemple, de rester à un point fixe en pleine mer, vis-à-vis de l'entrée de la Manche, et de ne point s'en écarter, peut-être parce que la flotte ennemie, sous les ordres de Russel, était beaucoup plus considérable que l'escadre française. Bonrepaus, en raison du service qui lui avait été confié, crut devoir signaler les inconvénients de cette injonction trop précise : Pontchartrain répondit qu'il n'y avait rien à réformer dans une instruction signée par le roi, et Tourville, qui, se sachant mal vu du ministre, ne voulait point lui donner prise, dut laisser passer à dix lieues de lui le riche convoi protégé par Russel.

Le ministre s'opposa également à ce que la flotte se portât à temps sur l'Irlande pour soutenir l'importante diversion entre-

1. Voyez *Abraham Du Quesne*, par A. Jal, t. II, p. 341-345.

prise de ce côté. Saint-Rhue, qui y remplaçait Lauzun, était parti sans lire ses instructions, — il l'avouait lui-même, — et avec l'idée fixe de livrer une grande bataille et d'y gagner son bâton de maréchal, ou de se faire rappeler. Avant qu'un mois se fût écoulé, il avait laissé prendre Athlone et perdu la bataille d'Aghrim, après laquelle il ne resta plus aux Irlandais jacobites que la place de Limerick. Quand cette nouvelle arriva, Bonrepaus redoubla d'insistances pour qu'on fît partir le grand convoi que les commis préparaient depuis neuf mois; mais l'escadre ne put arriver dans la rivière de Limerick que deux jours après la capitulation. Malgré l'énorme dépense qu'on avait faite pour cette entreprise, l'Irlande échappait définitivement aux Stuarts.

L'expédition préparée sur de nouveaux frais pour la campagne de 1692 ne fit que prouver d'une façon encore plus éclatante l'incapacité et la légèreté du ministre. « La bataille de la Hougue, a dit Valincour, sera un monument éternel du danger qu'il y a de confier les affaires de la guerre à des gens qui n'y entendent rien[1]. » Toutefois il ne semble pas qu'on doive imputer à Pontchartrain lui-même le plan de descente en Angleterre qui amena le désastre de la Hougue : il fut résolu par le roi seul; le ministre et l'intendant général Bonrepaus n'en eurent communication qu'au dernier moment.

En juillet 1690, la descente eût été presque facile : la destruction de la flotte hollandaise à Beachy-Head, l'agitation jacobite déclarée dans une partie de l'Angleterre, et enfin l'absence du roi Guillaume, qui se trouvait alors en Irlande, étaient autant de circonstances favorables. Préparée avec une rapidité fabuleuse par Seignelay et Bonrepaus, l'expédition n'échoua que faute de pilotes et d'indications suffisantes pour suppléer aux bouées et balises des côtes anglaises que l'amiral Herbert avait eu la précaution de faire enlever. Avant qu'on eût pu s'approcher de l'embouchure de la Tamise, les provinces orangistes étaient prêtes à repousser la descente, et la flotte de Tourville ne servit qu'à ramener le roi Jacques dans sa fuite si rapide de Kinsale à Versailles.

En 1692, la situation était fort différente, ne fût-ce qu'au point de vue de la force respective de chaque flotte. De l'un et l'autre côté, on comptait environ quatre-vingt-dix vaisseaux; il

1. Avertissement des *Mémoires du marquis de Villette*, p. lvij.

n'y avait donc plus lieu, selon Bonrepaus et Tourville, de chercher les grands combats, les engagements généraux[1]. Notre intendant présenta, sur cette donnée première, un plan de campagne, qu'il lut au roi le 20 janvier. Il demandait que la marine royale pour laquelle on faisait des dépenses si extraordinaires, et qui, en somme, n'avait point à craindre les résultats d'une rencontre, fût cependant employée plus utilement à frapper l'Angleterre et la Hollande aux points sensibles, c'est-à-dire dans leur navigation et dans leur commerce. Pour cela, on pouvait faire partir de Brest, vers la fin d'avril, soixante vaisseaux, avant que les escadres ennemies fussent prêtes, les poster à Torbay, intercepter le passage des navires marchands, en même temps que brûler le port de Portsmouth et bombarder les villes ouvertes, ou bien se porter à l'embouchure de la Tamise et en fermer la sortie; en un mot, multiplier les dommages et répandre partout une terreur telle que le prince d'Orange n'eût plus d'autre alternative que de se retirer de la ligue.

Ce plan fut mal accueilli par les officiers généraux. Tourville, entre autres, toujours prudent et timoré, refusait de sortir de Brest à moins que l'ennemi ne vînt jusque sur les côtes de Bretagne, et il ne voulait entrer dans la Manche que si l'on avait à y redouter une descente sur la côte française; encore n'eût-il opéré ce mouvement que couvert par un ordre exprès du roi.

(La suite prochainement.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

96. — Fliche (Mgr). Mémoires sur la vie, les malheurs, les vertus de très-sainte et très-haute princesse Marie-Félice

1. Tel avait toujours été aussi le sentiment du grand ministre de la guerre, du rival de Colbert : « M. de Louvois, qui n'a jamais été favorable à la marine, prenoit soin de faire entendre au roi que les forces ennemies étoient de beaucoup supérieures à celles de S. M., et qu'il y auroit de l'imprudence de hasarder toutes ses forces maritimes dans un combat très-inégal, et duquel, quand on le gagneroit, on ne pourroit tirer de grands avantages. » (*Mémoires de Villette*, p. 94.)

des Ursins, épouse et veuve du duc Henri II de Montmorency, décédée (en odeur de sainteté) religieuse du monastère de la Visitation de Moulins-sur-Allier, troisième de l'ordre, d'après les chroniques de la Visitation. 2 vol. In-8, x-788 p. et portr. Poitiers, Oudin frères; Paris, même maison.

97. — Généalogie de la famille Du Saillant du Luc, branche cadette de la maison de Lasteyrie, en Bas-Limousin. In-8, 21 p. Montmédy, Pierrot-Caumont.

98. — Gérin (Ch.). Les Bénédictins français avant 1789, d'après les papiers inédits de la Commission des réguliers. In-8, 68 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

99. — Gérin. Le Pape Innocent XI et la révolution anglaise de 1688. In-8, 59 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

100. — Grégoire. Histoire de la commune de Puget-Ville jusqu'à 1789. In-8, vi-142 p. Toulon, Laurent.

(Extrait du Bulletin de la Société académique du Var.)

101. — Grégoire (l'abbé). Essais historiques sur la paroisse de Sucé (commune de la Loire-Inférieure). Gr. in-18, xv-295 p. Nantes, Forest et Grimaud.

102.— Lacroix. Chroniques, faits historiques et traditions de l'Angoumois occidental, contenant des notices historiques sur Cognac, Merpins, Saint-Laurent, Javrezac, Richemont, Saint-André, etc. In-8, 312 p. Paris, Dumoulin.

103. — Lajarte (de). Bibliothèque musicale du théâtre de l'Opéra. Catalogue historique, chronologique, anecdotique, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; avec portraits gravés à l'eau-forte par Le Rat. 1re livraison. Époque de Lully. In-8, 79 p. et portrait. Paris, Lib. des Bibliophiles.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUIN 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY,

PUIS DE M. DE CHANTÉRAC.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juillet 1877.)

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 24 avril et de l'Assemblée générale du 1er mai sont lus par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des Comités pour l'exercice 1877-1878.

Sont élus, à la majorité des suffrages :

Président : M. le marquis DE CHANTÉRAC.

Vice-présidents : MM. QUICHERAT et DE RUBLE.

Secrétaire : Le secrétaire actuel, M. J. DESNOYERS, conserve ses fonctions jusqu'en 1878, conformément au règlement.

Secrétaire adjoint : M. A. DE BOISLISLE.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. DUPONT.

Comité de publication.

MM. L. Delisle, *président,*
De Beaucourt,
Egger,
Jourdain,
Lalanne,
Luce.

Comité des fonds.

MM. Bellaguet, *président,*
Bordier,
De Bouis,
Laloy.

Après les élections, M. Vuitry remercie le Conseil des témoignages de sympathie qu'il en a reçus pendant sa présidence, et est remplacé au bureau par M. de Chantérac.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1843. M. Valuy, capitaine d'artillerie, avenue de Villars, n° 7; présenté par MM. Kermingant et Loones.

1844. M. le vicomte d'Amphernet, à Versailles; présenté par MM. Luce et Vuitry.

1845. M. Anisson-Duperron, député de la Seine-Inférieure, boulevard Haussmann, n° 149; présenté par MM. de Watteville et L. Delisle.

Le Conseil est informé du décès de M. E.-M. Denis, avocat à Saint-Lô.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mai 1877. — *Revue historique*, mai-juin 1877. — *Revue des Documents historiques,* janvier et février 1877.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1877. — *Bulletin de la Société des Anti-*

quaires de Picardie, année 1877, n° 1. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1876.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Extraits sommaires des Mémoires de La Huguerie, par M. le comte Léonel de Laubespin, avec une préface par M. Pingaud, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon. Poligny, 1877. In-8. — *Histoire d'un petit coin du pays d'Ouche; le Pont-Echenfrei, son ancienne forteresse, ses seigneurs, sa haute justice, son église et son état actuel*, par E. Veuclin. Bernay, br. in-12. — *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire*, publiés par Ph. Tamizey de Larroque. Bordeaux et Paris, br. in-8. (Extrait de la *Revue de Gascogne*.) — *La ville de Compiègne à l'époque de la bataille de Saint-Quentin*, communication faite à la Société académique de Saint-Quentin, par le comte de Marsy. Paris, br. in-8. (Extrait des *Travaux de la Société académique de Saint-Quentin*.) — *Institution des Musées cantonaux*. Lettre de M. Groulet, délégué de la Société historique de Lisieux, à MM. les délégués des Sociétés à la Sorbonne. 1877, br. in-8.

Correspondance.

M. de Beaucourt, retenu par une indisposition, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Belgique, exprime le désir de voir compléter, pour la bibliothèque de cette académie, la collection des ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France, dont elle possède déjà la plus grande partie. Depuis plus de quarante ans, l'Académie envoie régulièrement à la Société toutes ses publications. M. Liagre demande l'indication des volumes qui pourraient lui manquer, et fait connaître ceux de la Société que l'Académie n'a point encore reçus. L'échange complet des publications entre les deux compagnies ayant été décidé depuis fort longtemps, le Conseil autorise l'envoi des volumes indiqués, après examen du Comité des fonds.

M. le comte de Laubespin fait hommage à la Société du volume qu'il vient de publier sous le titre d'*Extraits des Mémoires de La Huguerie*, et adresse dix exem-

plaires destinés aux membres du Conseil que cette publication pourrait intéresser. — Des remerciements seront adressés à M. le comte de Laubespin.

MM. Vaesen et Ét. Charavay font connaître les résultats récents de leurs recherches des lettres de Louis XI dans les archives départementales ou étrangères. Ils signalent particulièrement les registres de la Chambre des comptes du Dauphiné, conservés dans les archives de l'Isère, à Grenoble, et dans lesquels se trouvent de nombreuses lettres de Louis, comme dauphin de Viennois. M. Ét. Charavay donne la liste de ces registres, au nombre d'environ quatre-vingt-dix, et propose que M. le président de la Société veuille bien demander à M. le ministre de l'Intérieur la communication momentanée et successive de ces registres, qui seraient déposés à la Bibliothèque nationale, avec le consentement du directeur général, M. L. Delisle. M. Desjardins, chef du bureau des Archives, espère que cette communication pourrait être faite dans les conditions indiquées.

L'examen de cette proposition est renvoyé au Comité de publication. Toutefois, plusieurs membres du Conseil expriment la crainte qu'il ne s'élève des difficultés pour l'envoi, même successif, d'un aussi grand nombre de registres, et demandent s'il ne serait pas préférable de solliciter auprès de M. le ministre de l'Instruction publique une mission pour MM. Vaesen ou Ét. Charavay, qui consulteraient ces registres sur place. M. Vaesen, se rendant habituellement à Lyon pendant le mois de septembre, serait peut-être plus libre de faire cet examen que M. Ét. Charavay, retenu à Paris par ses autres travaux. Avant toute décision, une nouvelle démarche sera faite au ministère de l'Intérieur.

M. Cougny fait connaître l'état d'avancement de ses travaux de collation pour la première partie des *Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire des Gaules.* Il espère pouvoir remettre la copie d'un volume avant la fin de cette année.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 30 feuilles sont tirées; la préface est en pages et forme deux feuilles. Le volume sera mis en distribution avant la prochaine séance du Conseil.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 25 feuilles sont tirées; la feuille 26, contenant la table, est en pages. On attend la copie de la notice, dont le manuscrit, fort étendu, sera de nouveau examiné par MM. de Rochambeau et de Ruble.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 15 feuilles sont tirées; la 16e est en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 16 feuilles sont tirées, la 17e en pages, la 18e en placards.

Recueil d'anecdotes historiques et d'apologues par Étienne de Bourbon. La copie entière du volume a été remise à l'imprimerie par M. Lecoy de la Marche. 3 feuilles sont en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. Les feuilles 7, 8, 9 et 10 sont en placards.

Sur la demande de M. Siméon Luce, le Conseil autorise la mise sous presse immédiate du VIIe volume de *Froissart*, dès que la copie aura été soumise à M. le commissaire responsable.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, fait connaître que ce comité accueille favorablement la proposition adressée par M. Luce de publier un *Recueil de documents inédits relatifs à Bertrand du Guesclin.* Loin de retarder la continuation des volumes de *Froissart*, cet ouvrage facilitera la rédaction des sommaires analytiques, qui forment une des parties les plus utiles et les plus importantes de la nouvelle édition. M. Luce espère pou-

voir remettre avant deux mois la copie de ce recueil, et très-prochainement la copie du VIIe volume de *Froissart*. Cette proposition est approuvée par le Conseil.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, informe le Conseil que, conformément à une décision précédente, un placement de 400 fr. de rente 3 % a été fait au nom de la Société.

Le même comité a approuvé la proposition de M. Deullin, au sujet des intentions que celui-ci avait manifestées de se substituer la bibliothèque de la ville d'Épernay dans ses droits de souscripteur à vie.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE[1].

(Suite.)

Dans un second mémoire (1er février 1692), Bonrepaus discuta toutes les opinions adverses, et maintint son premier plan. Un des inconvénients signalés par l'état-major était qu'en cas de combat dans la Manche, il faudrait compter pour perdus tous ceux de nos vaisseaux qui se trouveraient démâtés. La réplique que fait l'intendant général à cette objection semble prévoir les tristes résultats de la campagne qui va s'engager, et en accepter toutes les conséquences.

« Je réponds, dit-il, qu'outre qu'on doit, quand on hasarde un combat, se résoudre à faire quelque perte, puisqu'il n'est

1. Voy. ci-dessus, p. 88, 105 et 153.

pas possible de gagner même des batailles sans perdre beaucoup de monde, il ne faudroit pas compter pour perdus les vaisseaux démâtés, parce que, à moins d'une déroute entière, on couvre d'ordinaire les vaisseaux qui sont dans cet état, et qu'ainsi on pourroit leur donner le temps de se remorquer jusqu'à la plus prochaine côte de Normandie ou de Picardie; et que si, étant là, quelques vaisseaux ennemis venoient les attaquer, les équipages pourroient se sauver à terre, mettre le feu au corps du vaisseau, et pêcher ensuite le canon, accidents qui peuvent arriver en quelque lieu que combatte une grande armée, et qui sont arrivés aux ennemis en 1690, qui virent brûler plusieurs de leurs vaisseaux sur les côtes d'Angleterre. »

Bonrepaus persista donc dans sa première proposition, étendant même les projets de descente et de destruction aux côtes et aux villes de Hollande, si difficiles à protéger contre les excursions de ce genre, indiquant de plus, pour la fin de la campagne, un plan d'attaque contre la côte espagnole, le Passage, Saint-Sébastien, peut-être même Fontarabie, Pampelune et la Navarre, et enfin hasardant une dernière idée, plus hardie encore, et qui présente de piquantes analogies avec une publication humoristique qui fit grand bruit en Angleterre, il n'y a pas longtemps.

« Pour n'omettre rien, disait-il, des vues que me donne le désir de la gloire du roi, quoique ces vues soient peut-être trop étendues, j'expliquerai encore ce que son armée navale lui pourroit donner moyen d'exécuter. Si, par un événement qu'il n'est pas impossible de voir arriver, S. M. battoit le prince d'Orange en Flandre, ou lui donnoit quelque échec considérable qui pût lui permettre de retirer une partie de ses troupes avant la fin de la campagne; ou au cas que S. M. fît la paix avec le duc de Savoie, et qu'elle pût retirer la plus grande partie des troupes que cette guerre lui occupe, on pourroit, l'un des deux cas arrivant, et supposant toujours que, par le moyen de l'armée navale, nous pussions être les maîtres de la Manche, rassembler dans les ports de Dunkerque, Calais, Boulogne et autres des environs, un nombre de bâtiments de charge suffisant pour pouvoir transporter vingt mille hommes sur les côtes d'Angleterre, et les faire descendre à la rade des Dunes, au lieu appelé Deal, situé entre Douvres et la rivière de la Tamise. Il n'y a qu'une petite forteresse en ce lieu-là, laquelle n'est pas en état d'empêcher la descente. Il ne seroit pas nécessaire de s'arrêter

à attaquer le château de Douvres, et, dès que les troupes du roi seroient débarquées, avec l'artillerie qu'on pourroit prendre dans les vaisseaux et quelque provision de biscuit, cette armée pourroit se mettre en marche, par le plus beau et le plus abondant pays qui soit en Europe.

« Il n'y a que trente lieues de Deal à Londres, et l'on trouve de trois en trois lieues des villes ou de grands bourgs capables de faire subsister une armée. La première ville que l'on trouve est Cantorbery, à six lieues de Deal, riche et sans défense. De Cantorbery, l'armée pourroit aller à Faversham, qui en est à trois lieues; de Faversham à Sittinbourne, qui en est à deux lieues, et de Sittinbourne à Rochester, qui en est à quatre lieues.

« Si, dans l'espace de ce chemin, les Anglois ne venoient point se joindre au roi d'Angleterre, que je suppose que le roi auroit mis à la tête de cette armée, avec un bon général françois, cela n'empêcheroit pas qu'on ne pût, avec ces seules forces, continuer une marche jusques à Londres.

« Le seul passage où les Anglois pourroient faire quelque résistance est le pont de Rochester, qui est au milieu de cette ville, mais sans aucune fortification ni clôture; ainsi la résistance n'y pourroit pas être bien grande, et, s'il arrivoit que ce passage fût un peu trop longtemps disputé, on pourroit aller passer cette rivière sur le pont d'Aylesford, à deux lieues au-dessus, ou au pont de Maidstone, qui est encore un peu plus loin; et enfin, si ces deux ponts étoient rompus, en remontant deux lieues plus haut, on y peut passer cette rivière à gué, d'où l'on iroit à Londres par un beau pays, sans trouver ni rivières ni défilés, et sans même y trouver de résistance, le prince d'Orange ne laissant en Angleterre que six mille hommes de troupes réglées, qui seront dispersées dans les places, et les milices du pays, qu'on doit compter pour peu de chose.

« La ville de Londres est sans défense, et ce que l'on appelle la Tour est une manière d'arsenal bâti sur le bord de la Tamise, au milieu de l'ancienne ville, qui peut être battu par plusieurs endroits. Ainsi, l'on peut compter sur la prise de Londres dès que l'on s'y présentera, et qu'étant maître de cette ville, on l'est du reste du royaume. Toutes les richesses d'Angleterre sont à Londres, les peuples y sont timides et craignent de perdre leurs biens. Ils n'ont ni amitié ni haine pour ceux qui les gouvernent : on a vu, dans toutes les révolutions passées, qu'ils se sont toujours rangés du côté du plus fort. Ainsi, il paroît vrai-

semblable, que, sans compter sur les amis que le roi d'Angleterre prétend avoir en ce pays-là, sur lesquels je ne crois pas qu'on doive faire aucun fonds pendant que les choses seront en l'état où elles se trouvent à présent, il est vraisemblable, dis-je, que, par leur propre intérêt, les Anglois n'attendront point que l'armée du roi les aille forcer dans Londres : ils viendront au devant, pour tâcher d'obtenir une bonne composition de leur roi légitime, qui pourra sur-le-champ convoquer un parlement et leur accorder tout ce que l'état présent de ses affaires l'obligera de leur promettre.

« Il paroîtra peut-être extraordinaire d'avancer que le roi d'Angleterre se peut trouver, par ce moyen, rétabli en quinze jours. Cependant rien n'est plus ordinaire en ce pays-là, et les exemples en sont fréquents dans l'histoire. Mais, supposé que le prince d'Orange eût le temps de repasser de Flandres en Angleterre avant que cela fût arrivé, le roi seroit en état d'entreprendre en Flandres tout ce qu'il voudra, et je ne craindrois pas que le roi d'Angleterre ni l'armée du roi courussent aucun risque en ce pays-là. Quand le prince d'Orange y seroit arrivé, avec toutes les troupes que le temps et le peu de bâtiments qu'il trouvera prêts lui permettront d'y faire passer, le roi d'Angleterre, selon les forces du prince d'Orange, pourroit mettre une rivière devant lui et se tenir auprès d'une grande ville, d'où il pourroit tirer la subsistance de son armée, en attendant le secours qu'on pourroit lui envoyer de France; et il seroit aisé au roi d'envoyer ce secours à proportion et à mesure que le prince d'Orange feroit passer de Flandres en Angleterre ses troupes ou celles de ses alliés. »

Vingt jours après que Bonrepaus eut présenté ce second mémoire, Louis XIV communiqua au ministre et à l'intendant général le plan qu'il avait conçu et arrêté lui-même, se croyant de bonne foi guidé par une inspiration divine, entraîné d'ailleurs par ce dévouement généreux à la cause des Stuarts qui ne devait que le mener trop loin pour le repos de la France. Du plan de Bonrepaus, il avait gardé le projet le plus aventureux, celui de la descente en Angleterre, et il ne demandait à la marine que de la vitesse et de l'activité pour en assurer le succès.

D'après tous les rapports, les alliés ne pouvaient pas mettre en mer plus de quarante bâtiments avant la fin du mois d'avril, tandis que nos ports de Brest, Lorient et Rochefort en arme-

raient cinquante pour les derniers jours de mars. C'était tout ce qu'il fallait pour protéger le transport et le débarquement en Angleterre d'une armée anglo-écossaise, irlandaise et française de trente mille hommes, qui se masserait sur les côtes de Normandie, sous les ordres du roi Jacques et du maréchal de Bellefonds[1]. La cavalerie s'embarquerait au Havre et à Honfleur, l'infanterie à la Hougue. Les cinquante vaisseaux de guerre sortiraient le 2 ou le 3 avril du port de Brest, se trouveraient le 15 à la hauteur du Havre, rallieraient la première partie de la flotte de transport, et rejoindraient le reste à la Hougue, pour aller faire le débarquement aux environs des Dunes; après quoi les vaisseaux de Tourville regagneraient Brest, pour y attendre le comte d'Estrées avec la flotte de Toulon, le marquis de Villette avec celle de Rochefort, et empêcher tout retour offensif de l'Angleterre ou de la Hollande.

Ce plan fut agréé tout d'abord, sauf modification du lieu désigné pour le débarquement. Tourville, qui avait toujours eu une répugnance singulière pour le Pas-de-Calais, obtint de se diriger en deçà de l'île de Wight, pour descendre vers Torbay, d'où Jacques II se porterait en toute hâte sur Londres.

Tout étant arrêté en deux ou trois jours, le roi envoya Bonrepaus achever les préparatifs de l'embarquement. Parti le 24 février, l'intendant général eut achevé le tour des côtes normandes dès le 16 mars, et envoya son rapport au roi, en même temps qu'au ministre. Mais les choses ne marchèrent point comme on l'avait espéré à Versailles; la levée surtout des vingt-trois mille cent soixante-quinze matelots qui avaient été désignés pour la flotte royale, en dehors du reste des classes, fut des plus laborieuses, soit parce que le ministre s'était réservé, ou plutôt avait réservé à des commis négligents la correspondance avec les commissaires des classes, qui eût été naturellement dans les attributions de Bonrepaus, soit parce que l'intendant de marine Vauvré[2], tout à son intérêt ou à ses

1. Ce dernier choix fut peu apprécié, car le maréchal de Bellefonds avait été presque toujours malheureux dans ses entreprises. On composa l'armée de trois régiments de cavalerie française et de deux régiments de dragons, de quatorze cents chevaux jacobites, de neuf bataillons d'infanterie française et des douze mille fantassins irlandais réfugiés en France depuis la prise de Limerick.

2. Jean-Louis Girardin de Vauvré, intendant à Toulon, avait été gravement compromis, du temps de Seignelay, dans des malversations dénoncées par le commerce marseillais.

rancunes, tarda à renvoyer pour les équipages de Tourville les officiers mariniers qui avaient passé l'hiver en Provence; il fallut les remplacer par des Bretons de M. de Châteaurenault. Rien de plus désagréable pour un homme aussi méthodique et obstiné que Tourville : chacun réclama de son côté et multiplia ses plaintes, si bien que le ministre ne sut plus auquel entendre, ni comment se reconnaître au milieu des intrigues des uns ou des insinuations malveillantes des autres. De là un premier retard sur les dates fixées par le roi : on ne put être prêt pour la grande marée du 15 avril, et Bonrepaus n'eut d'autre ressource que de rejeter le départ à la marée suivante, entre le 30 avril et le 2 mai.

L'instruction définitive avait été préparée par Pontchartrain et signée le 26 mars; elle était conçue en ces termes[1] :

« Sa Majesté ayant expliqué de bouche au sieur de Tourville ses intentions sur le service auquel elle destine son armée navale pendant cette campagne, elle se contentera de lui dire qu'elle veut qu'il mette à la voile, le 25 d'avril prochain, en quelque état que soit le *Soleil Royal*, qu'il doit monter, avec le nombre de vaisseaux de guerre, les brûlots et les bâtiments qui seront en état de le suivre.

« Il verra, par la liste ci-jointe, les vaisseaux qu'elle destine pour partir avec lui, espérant qu'ils pourront tous mettre à la voile ledit jour 25 avril; mais elle lui répète encore que, s'il y en a quelques qui, par quelque accident imprévu, ne soient pas en état d'appareiller en même temps que lui, elle veut qu'il les laisse; elle se fera informer des raisons qu'auront eues ceux qui les commandent de rester, et elle se remet à les punir dans la suite, s'ils le méritent. Cependant, en cas que quelqu'un, soit par mauvaise volonté, soit par ignorance, ne fît pas la diligence nécessaire dans une occasion aussi importante, Sa Majesté lui permet de l'interdire et de donner à un autre le commandement de son vaisseau. Elle lui permet aussi de prévenir par ses ordres tout ce qui pourroit causer quelque retardement, et elle approuve tout ce qui se fera pour cela. Le dit sieur de Tourville connoîtra, par le pouvoir qu'elle lui donne en cette occasion, qu'elle veut absolument que la diligence qu'elle désire se fasse, et qu'elle s'en prendroit à lui, si elle ne se faisoit pas.

1. Nous en prenons le texte dans le manuscrit n° 8 de la collection Lancelot, à la Bibliothèque nationale.

« Après être sorti de Brest, Sa Majesté veut qu'il entre sans perte de temps dans la Manche; qu'il détache aussitôt les vaisseaux de son armée les plus fins de voiles, pour aller au devant, jusqu'à la rade du Havre, et donner avis au sieur de Bonrepaus de sa venue. Sa Majesté veut qu'il mouille à la rade de la Hougue, où il embarquera, tant sur les vaisseaux de guerre que sur les bâtiments de charge qui seront à sa suite, toute l'infanterie, en attendant les bâtiments chargés de la cavalerie et des munitions nécessaires pour la descente, qui devront sortir du port du Havre. Et aussitôt qu'ils l'auront joint, Sa Majesté veut qu'il aille aux côtes d'Angleterre, pour y faire le débarquement.

« Sa Majesté se remet du choix du lieu où il faudra faire cette descente au roi d'Angleterre, duquel Sa Majesté désire qu'il suive en cela les ordres et les avis du sieur maréchal de Bellefonds, qui commandera l'armée de terre.

« Après que la descente sera achevée, Sa Majesté veut qu'il renvoie dans les ports de Normandie les bâtiments de charge dont les équipages ne seront composés que d'invalides, et les autres à Brest, sous l'escorte de quelques frégates; qu'il reste dans la Manche avec les vaisseaux de guerre, brûlots, corvettes et autres bâtiments nécessaires pour le service de l'armée, en observant d'envoyer au sieur de Châteaurenault, qui commandera les vaisseaux qui le devront joindre, les ordres qu'il estimera nécessaires pour faciliter la jonction et des signaux de reconnoissance.

« Sa Majesté se remet à lui du choix de la croisière qu'il tiendra pour faciliter cette jonction et ôter aux ennemis le moyen de l'empêcher. Il trouvera ci-joints les signaux de reconnoissance du sieur comte d'Estrées, afin qu'en cas qu'il n'arrive qu'après le départ dudit sieur de Tourville, il puisse l'aller joindre dans la Manche.

« Sa Majesté veut absolument qu'il parte de Brest ledit jour 25 avril, quand même il auroit avis que les ennemis soient dehors avec un nombre de vaisseaux supérieur à ceux qui seront en état de le suivre; il observera cependant, en ce cas, de ne point détacher les vaisseaux fins de voiles comme il lui est ordonné ci-dessus.

« En cas qu'il les rencontre en allant à la Hougue, Sa Majesté veut qu'il les combatte, en quelque nombre qu'ils soient, qu'il les poursuive jusque dans leurs ports, s'il les bat, après avoir envoyé un détachement de l'armée au Havre pour prendre les

bâtiments de charge et les mener ensuite au lieu où se devra faire la descente; et s'il a du désavantage, Sa Majesté se remet à lui de sauver l'armée le mieux qu'il pourra.

« En cas que les ennemis, n'étant pas assez forts pour donner une bataille, ne veuillent que faire perdre du temps pour empêcher la descente, il fera tout ce qui sera possible pour les engager au combat; et s'il ne peut en venir à bout, il disposera l'armée de manière qu'elle puisse couvrir la descente.

« Mais en cas qu'en entrant dans la Manche, il apprenne, soit par les avis qu'il recevra du Havre, soit par les vaisseaux qu'il trouvera à la mer, que les ennemis sont à la rade de Sainte-Hélène, Sa Majesté veut qu'il fasse en sorte de les y surprendre avant d'aller à la Hougue, qu'il les y attaque, et qu'il trouve moyen de les y faire périr; elle lui recommande d'éviter en cette occasion les accidents qui lui firent perdre le moyen de les y attaquer en 1690.

« Si, lorsqu'il mènera les bâtiments de charge au lieu de la descente, ou lorsqu'elle sera commencée, les ennemis viennent l'attaquer avec un nombre de vaisseaux supérieur à celui qu'il aura sous son commandement, Sa Majesté veut qu'il les combatte et qu'il opiniâtre le combat de sorte que, quand même il auroit du désavantage, les ennemis ne puissent empêcher que la descente ne s'achève.

« Mais lorsqu'elle sera achevée, et qu'il aura renvoyé les bâtiments de charge, si les ennemis viennent l'attaquer, Sa Majesté lui permet de n'engager le combat qu'en cas qu'ils n'aient pas plus de dix vaisseaux plus que lui; mais elle veut qu'il s'approche d'assez près pour les reconnoître lui-même, quand cela devroit l'obliger à combattre.

« Sa Majesté se remet à lui donner d'autres ordres par l'escadre que le sieur de Châteaurenault lui mènera, pour les opérations du reste de la campagne.

« Comme il est important que le sieur de Bonrepaus, qui sera au Havre, soit exactement informé de tous les mouvements de l'armée navale, pour régler sur cela l'embarquement de la cavalerie et la sortie des vaisseaux qui la porteront, Sa Majesté veut qu'il lui en écrive exactement par tous les ordinaires, et qu'il lui envoie des courriers exprès lorsqu'il y aura des choses extraordinaires à lui faire savoir, par exemple pour lui donner avis de son départ, au moment qu'il fera appareiller, ou en cas qu'il y ait des événements qui avancent ou qui retardent sa partance;

et aussitôt qu'il sera dehors, il lui dépêchera des corvettes, et ensuite des vaisseaux fins de voiles, ainsi qu'il lui est expliqué ci-dessus.

« Fait à Versailles, le 26 mars 1692.

« Louis.

« Phélypeaux. »

Au-dessous était écrit :

« J'ajoute ce mot de ma main à cette instruction, pour vous dire que ce qu'elle contient est ma volonté, et que je veux qu'on l'observe exactement. Louis. »

A en croire Bonrepaus, dont nous suivons toujours les mémoires, le ministre n'était plus conseillé que par une aveugle jalousie. Entendant répéter autour de lui que toute l'initiative et tout l'honneur de l'entreprise reviendraient à l'intendant général, qui l'avait inspirée et qui en dirigerait l'exécution ; que lui, Pontchartrain, n'avait plus d'autres fonctions que de fournir l'argent ; que Bonrepaus, qui s'était déjà vanté d'avoir « sauvé son honneur » l'année précédente, tirait toute l'autorité à lui, il finit par obtenir du roi un ordre formel pour éloigner ce rival de Brest, où il surveillait les détails de l'armement, le renvoyer en Normandie auprès de Jacques II, et laisser ainsi la place libre en Bretagne aux créatures subalternes du ministre.

« Je reçus cet ordre, dit M. de Bonrepaus, trois jours après mon arrivée à Brest. Je le communiquai à M. de Tourville, qui me dit en propres termes : « Je vous ai dit, en vous voyant « arriver ici, que vos soins et la connoissance que vous avez de « la marine nous feroient partir le 20 de ce mois. Je vous dis « aujourd'hui que, si vous quittez ce port, l'entreprise ne s'exé- « cutera point. Celui qui vous a fait donner cet ordre ne peut « l'avoir demandé que dans le dessein de la faire échouer. Je « suis brouillé avec M. de Pontchartrain. Vous savez que, « l'année passée, il me fit manquer de prendre la flotte de « Turquie, par l'ordre bizarre qu'il me donna au nom du roi, « et dont je n'osai m'écarter par les raisons que je vous dis « alors. Je serai encore plus circonspect cette année, et vous « conviendrez que je le dois être, lorsque vous aurez vu mon « instruction. Ainsi, comptez que je ne me mêlerai de rien.

« Vous savez que Des Clouzeaux[1] est habile pour ses magasins, « mais qu'il ne se détermine sur rien; de plus, il est devenu « timide depuis que l'évêque de Léon[2] et Des Grassières[3], « favoris l'un et l'autre de M. de Pontchartrain[4], sont ici pour « contrôler ses actions. La crainte qu'il a de leurs mauvais « offices fait qu'il leur laisse ordonner de tout, sans oser y « contredire, ni même leur donner ses avis. Vous savez aussi « que ces gens-là n'ont aucune connoissance de la marine, ce « qui m'oblige de vous répéter que, si vous partez, tout ira en « confusion. » .....En suite de cette conversation, M. de Tourville tira de sa poche l'instruction qu'il venoit de recevoir de M. de Pontchartrain, datée du 26 mars, qui portoit, entre autres choses, qu'en cas qu'il rencontrât les ennemis en allant à la Hougue, S. M. vouloit qu'il les combattît, en quelque nombre qu'ils fussent, et que, s'il avoit du désavantage, S. M. se remettoit à lui de sauver l'armée navale le mieux qu'il se pourroit. — Voici le point fatal où tout se déclara pour faire échouer l'entreprise sans aucune ressource. M. de Pontchartrain ne garde plus de mesures : il répand sa bile contre M. de Tourville, il lui déclare ouvertement que le roi, persuadé qu'il manque de courage, lui prescrit une chose qui n'a jamais été prescrite à un général d'armée. Et en quelle occasion lui donnet-on cet ordre? C'est lorsqu'il doit avoir trois cents bâtiments de charge remplis de vingt-quatre mille hommes des meilleures troupes du roi, et qu'il n'y a aucun lieu de douter que si, dans cette situation, il perd une bataille, il fait perdre au roi tout ce grand nombre de troupes, sans aucun moyen de les sauver ! »

(*La suite prochainement.*)

1. Heudebert de Champy des Clouzeaux, qui était, depuis 1684, intendant de la marine et des fortifications à Brest.

2. Pierre le Neboux de la Brosse.

3. Jean Cherouvrier des Grassières, receveur général des domaines en Bretagne.

4. On doit se rappeler que Pontchartrain avait été dix ans premier président du parlement de Bretagne.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

104. — LE CLERC DE BUSSY. Notes pour l'histoire d'Abbeville (1657-1764), tirées d'un manuscrit du XVIII[e] siècle, suivies de quelques autres et de fragments généalogiques. In-8, 31 p. Amiens, Delattre-Lenoël.

(Extrait de la Picardie.)

105. — LECOCQ (Georges). Cahiers de doléances de la prévôté de Saint-Quentin aux États-généraux de Blois de 1576. In-8, 51 p. Saint-Quentin, Poette.

106. — LEFIZELIER. Un épisode de la guerre des Anglais dans le Maine. La bataille de la Brossinière, septembre 1423. In-8, 15 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

107. — LEFIZELIER. Le Bas-Maine après la mort d'Henri III. État des provinces de l'Ouest à la mort d'Henri III. Campagne d'Henri IV dans le Maine, son premier séjour à Laval (août-décembre 1589). In-8, 29 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

108. — LOISELEUR. La mort du second prince de Condé. In-8, 32 p. Paris, Germer-Baillière et C[e].

(Extrait de la Revue historique.)

109. — LONGNON. Conjectures sur l'auteur du Journal parisien de 1409 à 1449. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

110. — LONGPÉRIER-GRIMOARD (de). Notice historique, sigillographique et numismatique sur les évêques de Meaux. In-8, 180 p. Meaux, Le Blondel.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JUILLET 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 août 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juin 1877. — *Revue historique*, juillet-août 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* 3e série, tome V, 1876. — *Travaux de la Société académique des sciences, arts, etc., de Saint-Quentin,* juillet 1875 à juillet 1876. — *Travaux de la Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort,* années 1875-1876.

Ouvrages offerts par le Ministère de l'Instruction publique.

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel; t. VIII, additions, corrections, errata généraux et table générale des

matières. — *Le Livre des Psaumes,* ancienne traduction française publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de Cambridge et de Paris, par Francisque Michel, correspondant de l'Institut de France, des Sociétés des Antiquaires de Londres, d'Écosse et de Normandie, etc. — *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe,* recueillies et publiées par M. F. de Guilhermy, membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, conseiller référendaire à la Cour des comptes, etc., etc. Tome III, ancien diocèse de Paris.

Ces trois volumes font partie de la Collection des Documents inédits sur l'histoire de France, publiée par le Ministère de l'Instruction publique.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Œuvres de Froissart, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove. *Chroniques*, t. XXIV. Table analytique des noms géographiques. A-K. Bruxelles, 1877, in-8. — *Les Sources des Établissements de saint Louis.* Mémoire lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. P. Viollet, bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris. (Ce mémoire devra faire partie de l'introduction de l'ouvrage que l'auteur prépare pour la Société.) — *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle,* textes et documents, avec notes et dissertations, par M. C.-J. Beautemps-Beaupré, docteur en droit, juge au tribunal civil de la Seine. 1re partie, Coutumes et styles. Tome I. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel. — *De Convectione urbanæ annonæ et de publicis naviculorum corporibus apud Romanos,* thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi H. Pigeonneau. — *Le Cycle de la croisade et de la famille de Bouillon;* thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par H. Pigeonneau, professeur au lycée Louis-le-Grand et à l'école libre des Sciences politiques. — *Les Enseignes de Paris,* par M. le comte L. Clément de Ris, membre de la Société des Bibliophiles françois.

Correspondance.

Mme la comtesse de Chastaigner annonce que M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, son père, étant gravement malade, ne pourra assister à la séance du Conseil.

M. le comte de Puymaigre en est pareillement empêché par la mort de Mme de Puymaigre.

MM. de Valmy, le vicomte d'Amphernet, de Courson,

d'Hennecourt et Anisson-Duperron remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Ch. Constant, étant empêché par une longue indisposition de poursuivre aussi activement qu'il l'aurait souhaité la collation complète de l'exemplaire manuscrit de Paris des *Mémoires de N. Goulas* avec les deux manuscrits de Vienne, mais ayant pu constater que l'un de ces deux derniers manuscrits était la copie à très-peu près exacte de l'autre, propose de restituer à la Bibliothèque impériale de Vienne l'exemplaire en quatre volumes in-quarto, et demande en même temps l'autorisation de conserver l'autre manuscrit in-folio jusqu'à ce que le travail de collation soit entièrement terminé. M. le commissaire responsable ne voyant pas d'inconvénient à cette proposition, il y sera donné suite par l'intermédiaire de M. le marquis de Vogüé, ambassadeur de France à Vienne, qui a mis tant d'obligeance à faciliter la communication de ces manuscrits.

M. Vaesen, en son nom et au nom de M. Ét. Charavay, témoigne de nouveau le désir de pouvoir consulter les registres (*R. Generalia*) des archives de la préfecture de l'Isère, dans lesquels M. Charavay a signalé un certain nombre de lettres écrites par Louis XI, en qualité de dauphin. Cette demande sera officiellement adressée, au nom de la Société, à M. le ministre de l'Intérieur et communiquée à M. Desjardins, chef du bureau des Archives à ce ministère. S'il se présentait des difficultés trop grandes pour la translation, même successive, de ces nombreux registres à Paris, une demande de mission dans ce but serait adressée à M. le ministre de l'Instruction publique.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Le IVe volume des *Mémoires de Bassompierre*, par

M. le marquis de Chantérac, est déposé sur le bureau. Ce volume fait partie de l'exercice de 1877.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 17 feuilles sont tirées ; feuille 18 en pages, 19 et 20 en placards. M. P. Meyer donne l'assurance que ce volume sera terminé avant la fin de l'année.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 25 feuilles sont tirées ; la 26e en pages. On attend la copie de la notice, qui a dû être abrégée.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 15 feuilles sont tirées ; feuilles 16 à 21 en placards.

Recueil d'anecdotes historiques et d'apologues, par Étienne de Bourbon. 4 feuilles en pages ; feuilles 5 et 6 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. 6 feuilles tirées ; feuilles 7 à 11 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

M. Luce a remis une partie de la copie du VIIe volume de *Froissart*, dont l'impression pourra commencer prochainement.

Le Conseil désigne M. L. Delisle pour commissaire responsable du nouveau volume proposé par M. Luce et autorisé par le Conseil : *Documents originaux relatifs à Du Guesclin.*

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, communique la liste des ouvrages non encore envoyés à l'Académie des sciences de Belgique, et que M. Leagre, secrétaire perpétuel, a réclamés. Il sera donné avis à celui-ci du don de ceux de ces volumes qui ne sont pas encore épuisés.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE[1].

(Suite.)

Comme on l'avait prévu, il y eut de nouveaux retards. Le 30 avril se passa sans que Tourville fût en état de sortir de Brest, et Pontchartrain persuada au roi qu'on pourrait encore partir par la maline du 14 mai[2]. Sans combattre directement cette décision, Bonrepaus insinua à Mme de Maintenon qu'il était plus sûr de remettre l'embarquement à un autre temps. N'ayant pas réussi de ce côté, il se hasarda cependant à écrire au roi que Tourville, au lieu de demeurer seul dans la Manche après la descente, ferait beaucoup mieux d'aller au-devant de ses deux flottes de renfort. Le roi le permit par une lettre du 7 mai; cette lettre ne fut envoyée que le 10, non pas à Tourville, mais à Bonrepaus, et avec ordre de la garder jusqu'à l'arrivée de l'amiral. Malice ou ignorance, c'était exposer Tourville à rencontrer l'ennemi entre Brest et la Hougue, et à se faire battre quand même, comme le portait l'instruction principale. La lettre du roi fut bientôt suivie d'une seconde instruction, dressée évidemment par M. de Pontchartrain, et portant en substance que M. de Tourville devait chercher l'ennemi et le combattre aussitôt qu'il aurait été rejoint par le comte d'Estrées. Or, le jour même que cette instruction partait de Versailles, le 12 mai, Tourville quittait Brest avec vingt-quatre vaisseaux, et les quarante-six autres, ceux du comte d'Estrées, n'ayant pas encore passé le détroit de Gibraltar, ne pouvaient arriver avant dix-huit ou vingt jours.

« M. de Pontchartrain ne se contentant point d'avoir mis la confusion dans l'exécution d'une entreprise aussi sérieuse et aussi importante qu'étoit celle-là, il compose, huit jours après,

1. Voy. ci-dessus, p. 88, 105, 153 et 166.
2. Dans le public, on attribuait ces retards au mauvais temps et aux vents défavorables.

une autre lettre du roi à M. de Tourville, datée du 20 mai. Ce nouvel ordre, encore plus mal digéré, s'il est possible, que n'étoient les précédents, me fut encore adressé, pour le lui rendre lorsqu'il seroit arrivé à la Hougue. M. de Pontchartrain n'ayant jamais voulu s'informer de la situation de cette rade[1], reconnut cependant, par l'exposé de cette dernière instruction, qu'il n'étoit pas possible que M. de Tourville eût les soixante-dix vaisseaux qu'il avoit supposé dans la précédente qu'il pouvoit avoir. Cet aveu pouvoit faire espérer qu'il alloit changer l'ordre donné le 12 mai; mais, au contraire, il ajoutoit tout de suite que, par la connoissance qu'avoit S. M. des forces des ennemis, il ne lui paroissoit pas qu'ils fussent supérieurs à M. de Tourville, et qu'aussitôt qu'il auroit reçu la lettre de S. M., il partît avec le nombre de vaisseaux qu'il auroit, pour chercher les ennemis dans l'endroit où il auroit appris qu'ils étoient, et les aller attaquer, en quelque nombre qu'ils fussent..... Il m'écrivit, en m'envoyant cette nouvelle instruction pour M. de Tourville, du 20 mai, que S. M. s'en remettoit à M. le maréchal de Bellefonds et à moi de la lui remettre quand nous le jugerions l'un et l'autre à propos. « Par là, dit-il, tout scrupule est levé, « tout prétexte anéanti, et tout est dans vos mains sans réserve, « ajoute-t-il en parlant à moi..... » Ceux qui connoissent particulièrement M. de Pontchartrain, reconnoissent dans tout ceci son caractère, qui est d'embrouiller tout ce qu'il n'entend point, et de se tirer d'affaire, ou de croire s'en tirer, par une décision telle que son imagination lui fournit. »

Cette instruction et une lettre autographe de M. de Pontchartrain, datée du 25 mai[2], arrivèrent le 27, à onze heures du soir. On savait à la Hougue, depuis deux jours, que Tourville était en route avec trente-sept vaisseaux, tandis que les enne-

1. Selon Foucault, la flotte eût pu être sauvée, si Louvois, par haine de Seignelay, n'eût empêché de creuser un port militaire à la Hougue. Ce ne fut qu'en 1694 que Vauban remit en avant un projet de travaux de défense à élever sur ce point. De même, à Cherbourg, où le *Soleil-Royal* et deux autres navires furent brûlés après la bataille, Louvois avait fait démolir les fortifications commencées par Colbert et qui avaient déjà coûté 1,500,000 livres. Hautes de deux toises, elles eussent suffi pour placer des batteries sous lesquelles les vaisseaux se seraient retirés en sûreté.

2. C'est sans doute la lettre où se trouvait cette phrase à la Louvois : « Ce n'est point à vous à discuter les ordres du roi; c'est à vous de les exécuter et d'entrer dans la Manche; mandez-moi si vous voulez le faire, sinon le roi commettra à votre place quelqu'un plus obéissant et moins circonspect que vous. »

mis en comptaient soixante-treize aux Dunes et allaient être ralliés par les seize vaisseaux de haut-bord de l'amiral Russel. Le roi d'Angleterre, le maréchal de Bellefonds et Bonrepaus dépêchèrent immédiatement des corvettes à M. de Tourville, avec avis de l'importance de la flotte ennemie, pour que l'amiral se réglât en conséquence[1]. Ce jour-là, 28 mai, M. de Tourville, rallié par Villette, ce qui lui faisait quarante-quatre voiles, venait de prendre le large à la hauteur de Cherbourg, et, lorsque, le lendemain, les corvettes le joignirent, il était déjà aux prises avec quatre-vingt-neuf vaisseaux de ligne des alliés.

« Chacun sait, et M. de Tourville l'a dit lui-même, que, sans faire réflexion qu'il n'avoit que quarante-quatre vaisseaux, et que les ennemis, qu'il voyoit rangés en bataille devant lui, en avoient le double ; sans assembler son conseil de guerre, comme il se pratique en semblables occasions, ni sans avertir aucun des officiers généraux, il engagea le combat comme un furieux, en mettant son vaisseau côté en travers de celui de l'amiral d'Angleterre. Les raisons qui le jetèrent dans ce désespoir, ne sont pas moins connues que l'a été la témérité de son action. Il avoit été informé que M. de Pontchartrain avoit fait entendre au roi qu'il manquoit de courage, quoique, certainement, il n'en ait jamais manqué, et, son instruction portant un ordre précis, mais inouï jusqu'alors, de combattre les ennemis en quelque nombre qu'ils fussent, lorsqu'il les trouveroit, il crut qu'il seroit déshonoré pour toujours, s'il manquoit l'occasion qui s'en présentoit. Ainsi, sans faire réflexion qu'il alloit perdre la meilleure partie des vaisseaux du roi et, en même temps, faire manquer l'exécution d'une grande entreprise, il ne songea qu'à défendre, aux dépens de sa vie et du service du roi, son honneur attaqué injustement[2]. »

1. Les amis du ministre prétendirent que c'était lui qui avait envoyé trois barques, au dernier moment, pour arrêter l'attaque; mais le public n'en crut rien. Selon le *Mercure galant* (juin 1692, p. 131), ce fut seulement le 30 que l'ingénieur Renau d'Éliçagaray apporta « des paquets de la cour à M. de Tourville, pour l'informer que les ennemis étoient quatre-vingts vaisseaux de ligne, et qu'il n'eût point à entrer dans la Manche. » Cf. la relation recueillie par Villette, p. 132.

2. « Le secrétaire d'État, dit Valincour dans le mémoire déjà cité, étoit fort indisposé contre M. de Tourville, et l'avoit même fait passer pour un homme timide et qui craignoit d'entreprendre. M. de Tourville, en homme du métier, représentoit sans cesse qu'il n'étoit pas possible de tenir la mer en présence de la flotte des ennemis, dont la flotte étoit trois fois plus forte que celle du roi. Le secrétaire d'État, impatienté de ces repré-

En pareille circonstance, Vauban eût osé désobéir à Louvois; mais Tourville, quoique soutenu par tout son conseil de guerre, ne sut que se conformer à l'ordre exprès du roi, et engager la lutte. Bonrepaus prétend que, si le ministre l'eût laissé auprès de Tourville avec toute l'autorité dont le roi l'avait investi, il eût tout au moins empêché l'amiral de livrer un combat si inégal, et que, même à la Hougue, il lui eût donné les moyens de se retirer et de rentrer à Brest, où la flotte eût trouvé M. d'Estrées, arrivé le même jour.

« On peut dire, sans vouloir donner de vaines louanges au roi, que jamais projets n'ont été si grands ni mieux concertés que le furent ceux que S. M. avoit formés cette année-là.... Et dans le temps qu'elle donne ses ordres pour la campagne qu'elle veut faire en personne, elle n'oublie rien de ce qui regarde l'entreprise qu'elle a projetée sur l'Angleterre, elle y donne le même soin que si ç'avoit été son unique affaire, elle en voit les principaux moyens préparés avec facilité et abondance. Dieu permet cependant que, par un seul homme qui exécute mal des ordres qui lui ont été donnés avec toute la prudence imaginable, et dans un seul instant, cette grande et glorieuse entreprise sur l'Angleterre se trouve entièrement renversée. Il faut se soumettre à sa volonté. »

Tout était contre la flotte française, tout la condamnait à un désastre inévitable. En premier lieu, l'infériorité numérique : quarante-quatre vaisseaux seulement, vingt mille matelots et trois mille cent quatorze bouches à feu, contre quatre-vingt-neuf vaisseaux portant quarante-deux mille hommes d'équipage et sept mille cent cinquante-quatre canons[1].

On avait compté à Paris que, grâce à tous les retards, la flotte du vice-amiral d'Estrées, forte de seize vaisseaux et mille vingt canons, arriverait à temps pour rallier Tourville, soit à Brest, soit

sentations, engagea le roi à donner un ordre écrit de sa main à M. de Tourville, d'attaquer les ennemis, fort ou foible. On sait ce qui s'en suivit..... »

1. Ce sont les chiffres donnés par les historiens. On en trouve d'autres, un peu inférieurs, pour la force de la flotte anglo-hollandaise, dans la relation du *Mercure galant* (juin 1692, p. 179 à 180). Elle ne donne aux Anglais que cinquante-deux vaisseaux, trois mille six cent quatre-vingts canons, vingt-quatre mille sept cent trente-six hommes, et dix-huit brûlots; aux Hollandais, trente et un vaisseaux, deux mille cent soixante-six canons et dix mille neuf cent vingt-cinq hommes, plus sept ou huit vaisseaux qui arrivèrent au dernier moment. Voir aussi les chiffres de l'*Histoire de la Marine française*, d'Eugène Sue, t. IV, p. 206-207.

à la Hougue ; mais cette flotte, après avoir éprouvé d'incroyables difficultés pour son armement, avait été retenue fort longtemps dans la Méditerranée par les vents contraires ; puis les frégates chargées de lui porter les dernières dépêches avant qu'elle n'arrivât à Brest, avec injonction expresse de se diriger immédiatement sur la Hougue, si elle rencontrait la flotte sortie de Brest, la manquèrent de quelques lieues au large ; elle s'arrêta donc dans la rade de Brest, et ce fut là que d'Estrées reçut, tout à la fois, en même temps que les tristes nouvelles envoyées par M. de Bonrepaus, cet appel désespéré de Pontchartrain, daté du 31 mai :

« Quoique je sois fort persuadé que vous aurez fait tout ce qui aura pu dépendre de vous pour arriver plus tôt que vous n'aurez fait, et qu'il n'y a nullement de votre faute dans ce retardement, je ne laisserai pas de vous dire que cela nous a jetés dans des contre-temps et des extrémités très-fâcheuses, et vous en jugerez même lorsque vous serez informé du dessein que le roi a eu, qui a obligé les ennemis à mettre tout en œuvre pour être de bonne heure à la mer ; qu'ils y sont actuellement avec toutes leurs forces, et que M. de Tourville est à présent dans la Manche, beaucoup inférieur en nombre, quoique mieux armé qu'eux. Toutes ces raisons vous doivent obliger à le joindre incessamment, en quelque état que vous soyez. Je vous connois assez pour croire que vous n'y perdrez pas un moment ; je ne laisse pas cependant de vous le recommander encore. »

M. d'Estrées n'eut même pas le loisir de songer à exécuter ces ordres ; quand il sut, par un nouveau courrier de Bonrepaus, toute l'étendue du désastre des 2-3 juin, sa seule préoccupation fut de sauver la flotte mise sous son commandement et de la placer dans la rade de Brest, à l'abri d'une tentative des vainqueurs, d'autant plus à craindre que les nouvelles de la Hougue avaient absolument démoralisé tous ses équipages[1].

Si inférieure en nombre, la flotte de Tourville, comme armement et comme équipement, se ressentait de la négligence et de l'impéritie des commis auxquels Pontchartrain en avait laissé le soin : entre autres faits caractéristiques, tous les documents, toutes les relations du temps attestent que la poudre à canon était si mauvaise qu'elle ne pouvait porter le boulet.

1. Correspondance de M. d'Estrées avec M. de Pontchartrain, conservée aux manuscrits de la Bibliothèque Mazarine.

Enfin, le roi Jacques, sur qui retombe évidemment la responsabilité des ordres absolus de Louis XIV et du combat engagé *quand même*, avait donné l'assurance qu'une partie de son ancienne marine se déclarerait en sa faveur. « Il compta, dit Saint-Simon, si parfaitement sur ses intelligences avec la plupart des chefs anglois, qu'il persuada au roi de faire donner bataille, qu'il ne crut pouvoir être douteuse par la défection certaine de plus de la moitié des vaisseaux anglois pendant le combat[1]. » La chose était publique d'ailleurs et passait pour certaine; on allait jusqu'à désigner celui des amiraux anglais qui abandonnerait la cause de l'usurpateur[2], et la flotte hollandaise n'était rien moins que tranquille à cet égard, lorsque l'engagement commença, tant il eût été inexplicable, sans cette chance assurée, que Tourville pût risquer ses quarante-quatre vaisseaux[3]. Mais, encore une fois, Jacques II s'était étrangement abusé sur des intelligences « si souvent trompées, » et que Bonrepaus, connaissant mieux le tempérament politique des Anglais[4], n'appréciait qu'à leur juste valeur. En effet, les officiers de la flotte anglaise qui avaient fait des promesses aux agents de Jacques II, s'étaient repentis au dernier moment, et ils avaient adressé au prince d'Orange une protestation de fidélité, que Guillaume rendit publique seulement le 27 mai. Quand cette nouvelle fut connue du roi, à Namur, on s'empressa d'en donner avis à la Hougue; mais il n'était plus temps.

Le 29 mai, au point du jour, entre les caps de la Hague et de Barfleur, les deux flottes s'étaient trouvées en présence. Nous n'avons pas à raconter cette journée, puisqu'il en existe nombre de relations suffisantes[5]. Mais, dans le plus court de ces récits,

1. *Mémoires*, t. I, p. 13.
2. Le contre-amiral Carter, qui avait pris des engagements avec Jacques II.
3. L'amiral hollandais, dit le *Mercure* (p. 159-160), fut si surpris en voyant la flotte de France, qu'il la crut d'intelligence avec les Anglais et envoya exprimer ses craintes à l'amiral Russel. Et de même, dans le récit recueilli par le marquis de Villette (*Mémoires*, p. 123), il est dit : « On ne sait pas bien si c'est par fierté que les ennemis attendoient les François de si près, sans tirer un seul coup, ou si c'est par la crainte de quelque intelligence, ne pouvant comprendre qu'on pût, sans quelque raison secrète, attaquer une armée comme la leur avec des forces si inférieures. »
4. Ci-dessus, p. 169.
5. Aux relations déjà signalées de Foucault et de Villette, il faut ajouter celle qu'Eugène Sue (t. IV, p. 212-225) et M. L. Guérin (*Histoire de la Marine française*, t. II, p. 48-63) ont tirée des *Mélanges Colbert;* celles de la *Gazette*, p. 264, 274-276 et 288, et surtout celles d'un officier de la flotte française et d'un officier général (qui doit être le contre-amiral

celui de Saint-Simon, il faut relever et expliquer une phrase qui prêterait à l'erreur. « Tourville, dit-il, fut accablé du nombre,

Coëtlogon), insérées dans le *Mercure*, p. 114-133 et 134-144. Selon M. Monmerqué, on ne possède pas de rapport officiel aux Archives de la marine. Nous avons retrouvé au Musée Britannique (ms. Additionnel 15944, fol. 72-75) une relation inédite qu'on lira peut-être avec intérêt, ne fût-ce que pour la franchise du récit et pour son énergie naïve. Elle vient, selon toute vraisemblance, de M. de la Roche-Allard, qui était capitaine de pavillon du marquis de Villette, son oncle, et commandait le *Henry*. Cet officier, encore jeune (Mme de Maintenon l'avait fait nommer enseigne en 1680, lieutenant en 1684, capitaine en 1689), eut un des rôles les plus glorieux de la bataille. Il périt en 1694, dans une affaire sur les côtes d'Espagne. Sa relation est datée du 4 juin, à Saint-Malo, où le *Henry* avait trouvé asile.

« Il n'est pas, Monsieur, que vous ne sachiez les malheurs dont l'armée du roi se vient de voir accablée. Vous ne vous seriez pas attendu à d'aussi tristes nouvelles, non plus que moi à vous faire le récit d'une retraite si désavantageuse. Vous saurez donc que nous sommes sortis de Brest avec quarante-quatre vaisseaux, avec lesquels nous sommes entrés dans la Manche, jusques à environ sept ou huit lieues de l'île de Wight. Je ne sais pas quel étoit le dessein de la cour, puisqu'il n'y avoit rien de plus caché; mais il paroît cependant qu'elle avoit été mal informée des forces des ennemis, puisque le sieur Renau avoit été envoyé dans une corvette pour nous chercher et nous apporter des ordres de sortir de la Manche; mais ne nous ayant pu trouver, nous tombâmes, la nuit du 28 au 29, dans l'armée des ennemis, qui étoit la plus belle et la plus nombreuse que l'on ait jamais vue par mer. Vingt-huit hollandois faisoient leur avant-garde, trente-sept anglois le corps de bataille, et l'escadre bleue des Anglois, composée de vingt-neuf, faisoit leur arrière-garde. Tout cela n'empêcha pas M. le comte de Tourville d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus, puisque, étant au vent des ennemis, et pouvant par conséquent différer le combat, il arriva dessus et les attaqua à portée de pistolet, avec toute la bravoure et la fermeté possible. Mais il ne vous sera pas difficile de vous imaginer qu'une ligne de quarante-quatre vaisseaux ne pouvoit pas assez s'étendre pour faire tête à une autre de quatre-vingt-quatorze, et surtout ayant à faire à de très-habiles gens, qui s'éloignoient dans le corps de bataille à mesure que M. de Tourville s'avançoit, et qui serroient leur avant-garde et leur arrière-garde afin que, par la longueur de leurs lignes, ils pussent nous doubler et nous environner de toutes parts. Après avoir donc rendu un combat fort inégal depuis dix heures du matin jusques à sept heures du soir, nous mouillâmes auparavant les ennemis, afin que, tenant sur nos ancres, ils pussent s'éloigner de nous par la force du courant, qui les dérivoit. Mais l'escadre bleue, arrière-garde des ennemis, qui n'avoit rien fait pendant tout le combat, n'ayant point eu de nos navires par le travers, à cause de la brièveté de notre ligne, se mirent au vent à nous à la faveur de la fumée du canon, si bien que, quelque temps après avoir mouillé, nous nous vîmes environnés de tous côtés. Les vaisseaux hollandois et le corps de bataille ayant mouillé fort peu de temps après nous et derrière nous, il ne fut donc pas difficile à l'escadre bleue, qui n'avoit pas encore mouillé, et ayant l'avantage du courant sur nous, de se laisser dériver sur nos vaisseaux, ce qu'ils firent avec un feu continuel, pour faire approcher de nous leurs brûlots à la faveur de la fumée de leurs canons; tellement que ceux de nos vaisseaux qui se trouvèrent le plus pressés par les brûlots, dont celui de M. de Gabaret en étoit un, avec toute sa division, furent contraints de couper,

et, quoiqu'il sauvât plus de navires qu'on ne le pouvoit espérer, tous presque furent perdus ou brûlés, après le combat, dans la

pour éviter d'être brûlés, et ainsi dériver dans l'armée des ennemis. Nous n'en avons eu aucune nouvelle depuis, non plus que de M. de Nesmond, avec toute sa division, dont M. de Perrinet menoit la tête. La nuit étant venue, et le descendant, qui étoit pour nous, nous levâmes l'ancre et appareillâmes pour nous approcher de la côte de Normandie. Il se leva en ce temps-là une grosse brume, avec un vent favorable, qui nous donna espérance de faire une belle retraite, parce que la brume empêchoit les ennemis de nous voir; mais, sur le soir, qui étoit le 30, nous fûmes contraints de mouiller à cause du calme, afin que le courant, qui montoit, ne nous dérivât pas sur les ennemis, que la clarté du temps venoit de nous faire paroître tout proches de nous. Nous nous trouvâmes ce soir-là trente-trois de reste, qui étoient l'amiral, tous les généraux et les navires à trois ponts, hors ceux que je vous ai nommés, qui, pendant le combat, étoient tombés entre les mains des ennemis. La nuit étant venue, qui étoit donc du 30 au 31, M. de Tourville et tous les autres vaisseaux appareillèrent pour étaler les marées, comme à l'ordinaire; et comme l'obscurité de la nuit nous empêchoit de voir, M. de Tourville fit une route différente de la nôtre et résolut de passer par le Ras-Blanchard, qui est proche de Cherbourg; c'est proprement le détroit qui est entre la terre ferme et l'île de Chausey, qui est proche de l'île de Jersey et de Guernesey; et comme il n'avoit fait aucun signal, nous nous trouvâmes mouillés fort au large, au nombre de onze vaisseaux, sans savoir ce que pouvoit être devenu le reste de notre armée. C'est ce matin-là du 31 où la force du courant du Ras-Blanchard fit dérader tous les gros vaisseaux, parce que les courants avoient plus de prise sur eux que sur les moindres; et leurs ancres ne pouvant tenir au fond, ils se virent cruellement contraints de dériver tout au travers de l'armée des ennemis, sans être en état de soutenir un second combat. Nous n'avons eu aucune nouvelle depuis, sinon que M. de Tourville, avant que de dérader du Ras-Blanchard, avoit abandonné son vaisseau entre les mains de M. Desnotz, son capitaine, afin de l'aller échouer à la côte, de manière qu'on pût sauver le monde et le canon, parce qu'il étoit si criblé de coups et si maltraité, qu'il étoit hors d'état de suivre, et qu'il s'étoit embarqué avec M. de Villette.

« Voilà à peu près le récit en général d'une entreprise fort hardie et suivie d'une retraite assez malheureuse pour être appelée déroute. Je ne vous parle point du détail particulier des affaires, car je ne veux faire le procès à personne. Je vous dirai seulement qu'il y a eu une quantité extraordinaire d'officiers tués. Pour ce qui est de nous, nous sommes ce qui s'appelle *échignés* et criblés de coups, étant désemparés de tous mâts, et la plus grande partie de notre équipage tué ou blessé. C'est tout vous dire que nous avons chauffé de si près qu'on a été obligé de nous envoyer des chaloupes des autres vaisseaux pour nous retirer d'entre les ennemis, parce que la nôtre fut coulée bas dès le commencement du combat, et qu'il n'y avoit que cela qui pût nous sauver, étant désemparés de tous mâts et de voiles. Pour ce qui est de moi, je crois que je n'en suis réchappé que pour une plus grande peine, qui étoit de voir l'armée du roi en si pitoyable état. On ne peut pas plus souffrir de fatigue que nous en avons enduré, tant du corps que de l'esprit, car il ne se peut jamais voir de spectacle plus terrible. Le soleil, qui venoit de se coucher, avoit laissé l'horizon tout rouge, et la fumée du canon s'y mêlant, faisoit paroître l'air tout enflammé, de manière que nous ne voyions au travers de cet embrasement que de gros vaisseaux qui étoient tout en feu par la quan-

Hougue. » Comme l'a déjà fait remarquer le dernier historiographe de la marine, chaque membre de cette phrase, chaque mot presque est à rectifier. Tourville ne fut point accablé par le nombre : au contraire, la journée du 29 mai se termina sans aucun désavantage pour la flotte française, à son honneur même, puisque, malgré son infériorité numérique, grâce à la valeur surhumaine de ses officiers et de ses matelots, elle détruisit deux vaisseaux ennemis, sans en perdre un seul, et qu'elle perdit moins de matelots (dix-huit cents environ) que les Anglais à eux seuls. « S'il y avait eu un port militaire à la Hougue ou à Cherbourg, comme l'avaient voulu Colbert et Vauban, la flotte française restait sur sa gloire[1]. » Mais de pareils prodiges ne pou-

tité de canons qu'ils tiroient pour faire approcher leurs brûlots. A la faveur de la fumée, ils venoient directement sur nous, à la portée de pistolet, et nous aurions été criblés sans ressource, ou nous aurions coupé le câble, et par conséquent dérivé dans l'armée des ennemis, si, par nos soins, nous n'avions coulé bas celui qui venoit à nous, malgré le feu du vaisseau qui le soutenoit, qui acheva de tuer presque tout notre monde. Mais, comme je vous ai déjà dit, M. de Gabaret ne put éviter celui qui venoit à lui, non plus que sa division, qui furent contraints de couper leurs câbles et tombèrent sur les ennemis.

« Je ne vous ai pas dit que nous avions brûlé à coups de canon le vaisseau contre lequel nous nous sommes battus au commencement, qui étoit directement matelot de l'avant-garde du vice-amiral rouge, comme nous l'étions de M. de Villette, vice-amiral blanc. Leur vaisseau étoit supérieur au nôtre de quarante pièces de canon, le nôtre n'étant que de soixante, et le leur de cent. Si nous n'en avions pas eu trois à la fois de cette force sur le corps pendant tout le jour, nous ne serions pas si maltraités. Il faut que ces gens-là aient bien peu de feu et de vigueur pour ne nous avoir pas tous mis en cannelle avec une armée aussi nombreuse. Assurez-vous que personne n'aura une relation aussi juste que celle-ci, car comptez que mon sang-froid ne m'a pas assez abandonné pour ne pas remarquer tout ce qui s'est passé; et au besoin j'en dirois davantage. Le service n'a point pati de mes observations, car il seroit difficile de se donner plus de mouvement que je ne m'en suis donné. Les brûlots renouvelèrent mes applications dans mon bord, car, après avoir vu tant de boulets rouler autour de moi et entre mes jambes, et même en avoir eu mon habit brûlé, j'étois fort fâché de me voir courir risque d'être jeté en l'air pour récompense de mes peines. C'est là où je fus contraint de sabrer et d'écharper plusieurs de nos gens qui quittoient le canon. Je vous avoue que j'étois si piqué au jeu que je croyois qu'une jambe emportée ne m'auroit pas fait cesser mes efforts pour tirer le vaisseau du roi de la presse. Et plût à Dieu que nos soins et la vie qu'il y en a coûté à mes camarades eussent apporté plus de profit au roi; mais c'est toujours quelque chose que de lui avoir sauvé notre vaisseau. Nous sommes fort en peine de M. de Tourville et des autres; on vient de nous dire cependant que M. Desnotz avoit échoué le *Soleil-royal* à Cherbourg et qu'on avoit entendu un long combat hier à la Hougue. J'espère que M. de Tourville, qui n'a pas son pareil au monde pour la capacité du métier et pour toutes les ressources qu'on y peut trouver, retirera quelques vaisseaux de son escadre. »

1. Henri Martin, *Histoire de France*, t. XIV, p. 160.

vaient se renouveler deux jours de suite, et, lorsque Tourville chercha à gagner Brest, les éléments ligués contre lui, vents et marée défavorables, amenèrent le désastre qu'autrement on eût sans doute évité; désastre toutefois beaucoup moins complet que ne le feraient croire encore les expressions de Saint-Simon[1]. Le calcul est fort simple : sur trente-cinq vaisseaux qui se rallièrent le matin du 30 mai autour de leur amiral (cinq autres s'étaient déjà portés sur la rade de la Hougue, et quatre purent gagner Brest par les côtes anglaises), vingt-deux sortirent du Ras-Blanchard sans encombre et entrèrent à Saint-Malo; la marée ayant ramené les treize autres sous le vent des ennemis, trois allèrent s'échouer à Cherbourg, et les dix derniers mouillèrent le soir à la Hougue, où ils retrouvèrent deux des cinq vaisseaux partis dès la veille, les trois autres ayant pu entreprendre le tour des Iles britanniques pour rentrer à Brest. Ce fut alors que commença le véritable désastre, et les détails en sont navrants. On se rappelle que Bonrepaus, dans ses mémoires du mois de janvier, avait prévu le cas où des vaisseaux poursuivis par l'ennemi jusqu'à la côte seraient obligés de se brûler eux-mêmes[2]. Telle était précisément, au 1er juin, la situation des douze navires mouillés sous la Hougue, et qui voyaient une partie de la flotte anglo-hollandaise à deux portées de canon. Tourville et ses chefs d'escadre d'Amfreville et Villette descendirent à terre, pour délibérer avec le roi d'Angleterre et M. de Bellefonds, assistés des chefs de l'armée de débarquement, Tessé, Gassion, Sébeville et le lord Melfort, de l'intendant général Bonrepaus et de Foucault, comme intendant de la province. Il fut d'abord résolu qu'on se défendrait contre l'attaque inévitable; puis, par un revirement subit, inexpliqué[3], l'ordre fut donné de faire échouer les navires, sans en rien décharger, ni canons, ni apparaux, sans rien tenter, pour ainsi dire, contre les chaloupes ennemies, qui n'eurent plus qu'à venir incendier à loisir les magnifiques vaisseaux sortis si glorieusement de la mêlée du 29 mai. Le 2 juin, six bâtiments, et, le 3 juin, les six autres furent la proie

1. *Mémoires*, t. I, p. 13. Cf. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, vº Tourville, p. 1197.
2. Ci-dessus, p. 167.
3. Nous ne voulons pas admettre les mobiles tout personnels à Tourville dont parle Foucault, le désir de dissimuler la maladresse d'un de ses neveux qui avait fait échouer le *Terrible* en arrivant en rade, ou de ne point risquer la vie de son gendre d'Amfreville.

des flammes[1]. Toute l'armée de débarquement et ses chefs assistaient du haut des côtes au lamentable spectacle ; il y eut à peine un simulacre de défense, quelques coups de fusil ou de canon tirés des mauvaises batteries qui garnissaient la rade, et l'ennemi eût pu, après les douze navires, incendier tout aussi facilement les trois cents bâtiments de transport qui se trouvaient à sa merci. Une simple démonstration de Villette les sauva.

On remarqua la singulière résignation des personnages que leur rang et leur honneur eussent dû engager à faire quelque tentative de résistance. « Le roi d'Angleterre, écrivait Foucault, a été spectateur de la seconde action avec la même tranquillité d'esprit et sérénité de visage qu'il a fait paroître pendant la première[2]. » Et cependant Jacques II n'avait jamais été d'avis de faire échouer les vaisseaux. Et ailleurs : « Tout cela se passa à la vue du roi d'Angleterre et de M. le maréchal de Bellefonds, qui y assistèrent comme à un feu d'artifice pour une conquête du roi, et il n'y a personne qui n'ait vu leur indolence avec indignation ; car pourquoi avoir perdu trois jours sans les employer à faire jeter les canons dans la mer et à en sortir les agrès et ustensiles[3] ? »

Que devenait notre intendant général ? Foucault le ménage moins que personne, soit dans son journal, soit dans son rapport officiel au ministre. « A l'égard de M. de Bonrepaus, on n'en peut rien dire, étant demeuré dans sa maison pendant les deux expéditions, et il a seulement été remarqué qu'il a agi en tout fort mollement depuis qu'il est à la Hougue, et qu'il a toujours été très-mal instruit des forces ennemies. » Et le rapport officiel dit : « M. de Bonrepaus a demeuré dans sa chambre pendant tout ce désordre, dans une fort grande quiétude. Les marins, petits et grands, ne le ménagent pas, et le publient très-incapable du métier qu'il fait. Il n'a pas donné avis à M. de Tourville de l'état des ennemis, et il nous disoit tous les jours qu'ils n'avoient pas un vaisseau de premier rang ni quarante

1. Les trois vaisseaux échoués à Cherbourg avaient été détruits de même, mais après une résistance héroïque.

2. « Le roi d'Angleterre, de dessus le bord de la mer, voyoit le combat, et il fut accusé d'avoir laissé échapper de la partialité en faveur de sa nation, quoique aucun d'elle ne lui eût tenu les paroles sur lesquelles il avoit emporté de faire donner le combat. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 13.)

3. *Mémoires de Foucault*, p. 288 et 291.

assemblés; et cependant il y a près de trois semaines qu'ils étoient quatre-vingt-dix vaisseaux à l'île de Wight. En vérité, le roi est bien à plaindre d'avoir été si mal servi. Pour prévenir le mal et pour y remédier, si M. de Vauvré[1] avoit été chargé des soins qui ont été remis à M. de Bonrepaus, on prétend que tout auroit été autrement; tous les marins généralement disent des biens infinis de lui, et ce sentiment universel est ordinairement la voix de la vérité. Je ne sais si le roi sera informé sans déguisement de tout ce qui s'est passé, mais je souhaiterois, pour l'amour que j'ai pour sa personne et l'attachement que j'ai à ses intérêts, qu'il en fût bien informé. Je ne me plains de personne, et ne veux du mal à qui que ce soit, et je ne vous mande tout ceci que parce que vous l'avez souhaité[2].... »

(*La fin prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

111. — LOT (H.). Essai d'intervention de Charles le Bel en faveur des chrétiens d'Orient, tenté avec le concours du pape Jean XXII. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

112. — MALTE-BRUN. Un géographe français du XVIe siècle retrouvé. Pierre Descelliers et ses deux portulans. In-8, 7 p. Paris, Martinet.

(Extrait du Bulletin de la Société de Géographie.)

1. Voyez ci-dessus, p. 170, note 2.
2. *Mémoires de Foucault*, p. 288 et 292.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 AOÛT 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE MAS LATRIE.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 novembre 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le marquis de Chantérac, président de la Société, écrit pour exprimer ses regrets d'être empêché, par une absence momentanée, d'assister à la séance du Conseil.

Le Conseil apprend avec peine la mort de l'un de ses membres, M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, et M. Charles Gérard, avocat à Colmar, ancien membre de l'Assemblée nationale. L'un et l'autre ont publié plusieurs ouvrages d'érudition fort estimés, qui seront rappelés à l'assemblée générale de 1878.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, juillet 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet 1877. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 juillet 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier à mars 1877. — *Mémoires de la Société*

d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aude, 3e série, t. XIII, année 1873. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, tomes XIV et XV (2 vol. in-8). — *Société académique de Saint-Quentin*. Sujets de prix proposés pour l'année 1878 : 1° Faire l'histoire d'une localité de l'ancien Vermandois ou du département de l'Aisne. — 2° Récit des événements qui se sont accomplis dans la ville de Saint-Quentin depuis 1715 jusqu'à 1848. — 3° Mémoires sur une période de l'histoire de la ville de Saint-Quentin ou sur l'histoire de l'un de ses établissements. — 4° Étude sur les temps préhistoriques du département de l'Aisne. — 5° Vie d'un personnage célèbre du département de l'Aisne. — Pour 1879 : Histoire populaire de la ville de Saint-Quentin. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, tome XXXIV. Mélanges, 2e livraison. Lausanne, 1876.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recherches sur les voies romaines de la Seine-Inférieure, par William Martin. (Extrait du Bulletin de la Société de géographie, 1877.) Br. in-8.

Correspondance.

M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Belgique, remercie le Conseil des volumes de la Société de l'Histoire de France récemment offerts à cette académie, en échange de ses publications, et indique plusieurs volumes, annuaires et bulletins, qui manquent encore à la bibliothèque de l'académie. Il sera fait droit à cette demande pour les volumes qui ne sont pas encore épuisés.

Le Conseil est informé par M. le vice-recteur de l'Académie de Paris que le prix fondé par la Société de l'Histoire de France pour l'élève de rhétorique qui remporte le 1er prix d'histoire au Concours général de l'Université, a été obtenu par l'élève Pierre Imbard de la Tour, du collége Stanislas. M. le vice-recteur remercie la Société de l'encouragement qu'elle donne depuis longtemps aux études historiques par la fondation de ce prix.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. L'impression en est commencée et paraît devoir avancer rapidement.

La copie du volume de *Documents originaux inédits concernant Du Guesclin* sera remise par le même éditeur, M. Luce, avant la fin de cette année. M. L. Delisle, commissaire responsable, a pris connaissance du manuscrit, que M. Luce complète par quelques nouveaux documents conservés dans des archives d'Angleterre et d'Espagne.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 26 feuilles sont tirées ; la notice et les sommaires sont en épreuves.

Mémoires de La Huguerye. T. I. 16 feuilles tirées ; feuilles 17 à 21 en pages ; 22 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 20 feuilles tirées ; 21 et 22 en pages ; 23 en placards.

Étienne de Bourbon. 7 feuilles tirées ; feuilles 8, 9 et 10 en pages ; on compose la suite.

Annuaire-Bulletin de 1877. 11 feuilles tirées et distribuées.

Le volume d'*Antoine de Bourbon* et le Ier volume de *La Huguerye* pourront être terminés pour la séance de novembre, ou pour celle de décembre.

M. L. Delisle communique au Conseil, de la part de M. Moranvillé, l'indication de plusieurs lettres portant la signature de Goulas et conservées dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Le nom de Goulas n'y étant précédé d'aucune initiale, il n'est pas possible de reconnaître si elles sont de Nicolas Goulas, l'auteur des *Mémoires,* dont on ne connaît pas encore de lettres, ou de Léonard Goulas, secrétaire des commandements de Monsieur. La correspondance de Léonard a été souvent indiquée, et particulièrement dans Fontette, n° 30846, où sont mentionnés quatorze recueils de lettres de lui, ayant fait partie de la bibliothèque

de M. Bouthillier, ancien évêque de Troyes. Ces recueils sont aux archives du ministère des Affaires étrangères, et les lettres signalées par M. Moranvillé en proviennent très-probablement. Cette indication sera communiquée à M. Constant.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE [1].

(Suite et fin.)

Rien, dans les papiers qui nous sont parvenus de Bonrepaus, ne fait réponse à des accusations si formelles, si graves; mais ce que nous avons cité du mémoire principal permettrait, jusqu'à un certain point, d'expliquer cette inaction de l'intendant général, cette retraite d'Achille sous sa tente, seul moyen qu'il eût de protester publiquement contre les fausses mesures qui avaient amené le désastre en déconcertant les plans primitifs et en enlevant toutes les chances de succès sur lesquelles on eût pu compter deux mois plus tôt. Bonrepaus, d'ailleurs, n'avait qu'à s'effacer devant des chefs tels que Tourville, le maréchal de Bellefonds, et surtout le roi Jacques, dont l'attitude fut si singulière.

Louis XIV et la cour étaient, à cette époque, au camp devant Namur, dont le siége venait de commencer; la nouvelle du combat du 29 mai y parvint quelques heures avant que les assiégés ne battissent la chamade [2], et ce fut, selon le mot de Saint-Simon [3], un « tire-laisse » d'autant plus cruel que des bruits de

1. Voy. ci-dessus, p. 88, 105, 153, 166 et 181.
2. *Journal de Dangeau*, 4 et 5 juin 1692.
3. *Mémoires*, t. I, p. 12, et Addition au *Journal de Dangeau*, 5 juin 1692.

victoire avaient circulé dans le camp les jours précédents, et qu'un premier courrier en avait apporté la fausse nouvelle[1]. Le 6 et le 8 juin, la vérité entière fut connue. « La cour parut consternée, dit Saint-Simon; toutefois le roi sut se posséder, et je vis pour la première fois que les cours ne sont pas longtemps dans l'affliction ni occupées de tristesses. » Selon le *Mercure galant*[2], le roi, toujours digne et majestueux, dit à son entourage : « Je n'ai rien à me reprocher; je ne commande point aux vents : j'ai fait ce qui dépendoit de moi, Dieu a fait le reste. Puisqu'il n'a pas voulu le rétablissement du roi d'Angleterre, il faut espérer qu'il le réserve pour un autre temps. » Il écrivit une lettre de compliments à Tourville, qui eut une gratification de vingt mille livres et, dix mois plus tard, il lui donna le bâton de maréchal de France. Les autres officiers de la flotte reçurent également le meilleur accueil, lorsqu'ils revinrent à la cour; ceux qui avaient perdu leurs navires eurent l'assurance qu'ils en retrouveraient un pour la campagne suivante. Le public, qui pourtant n'était point toujours favorable à Tourville[3], ratifia les éloges du roi, et le vainqueur anglais lui-même s'y associa par une de ces lettres dont la courtoisie est un des caractères les plus remarquables du grand siècle[4]. Mais, dans toute la France, et surtout dans la marine royale, la consternation fut profonde, exagérée même; il semblait que les flottes tout entières du roi eussent été anéanties, et non pas seulement les quinze vaisseaux brûlés à la Hougue ou à Cherbourg : effet naturel d'une défaite de cette importance sur des esprits habitués depuis longtemps au succès. En réalité, la perte effective, matérielle, était peu considérable[5]; avant qu'un an se fût écoulé,

1. Voyez cette historiette dans Saint-Simon, t. I, p. 13-14.
2. Juin 1692, p. 157-158.
3. On lui avait vivement reproché, en 1690, de n'avoir point su profiter de sa victoire de Beachy-Head pour écraser la marine anglo-hollandaise, et peu s'en était fallu que ce manquement ne lui coûtât cher, lorsque, peu après, son protecteur Seignelay vint à mourir. (Chansonnier de la Bibliothèque nationale, ms. fr. 12690, p. 183 et 236.)
4. Il écrivit à Tourville « qu'il le félicitoit sur l'extrême valeur qu'il avoit fait voir en l'attaquant avec tant d'intrépidité et en combattant si vaillamment, quoique avec des forces si inégales. » (*Mercure galant*, p. 110, et Sainte-Croix, *Histoire de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 59.)
5. Voyez l'état des vaisseaux qui restaient au roi, dans le *Mercure galant*, juin 1692, 1re partie, p. 172-177 et 187-189, et dans *Abraham Du Quesne*, de A. Jal, t. II, p. 400, note.

Tourville pouvait reformer une flotte de quatre-vingt-treize vaisseaux, arrêter au passage de Gibraltar la flotte de Smyrne, infliger des pertes énormes au commerce des alliés et à leur marine, rétablir enfin dans la Méditerranée cette supériorité du pavillon français que le désastre de juin 1692 n'avait compromise qu'un instant. Pontchartrain put alors, sans forfanterie aucune, faire frapper une médaille avec cette devise : *A la splendeur maritime de la France.*

Ce fut sur lui cependant et sur le roi d'Angleterre que le public, au lendemain du désastre, en fit retomber la responsabilité. A Jacques II, on reprochait, non sans raison, cette sorte de fatalisme inerte qui, après avoir forcé la flotte à livrer combat, n'avait rien tenté pour éviter les conséquences de la défaite[1]; au ministre, son incapacité, les ordres absolus qu'il avait fait donner à l'amiral, et sa négligence à le prévenir de la supériorité des ennemis alors que le roi, retenu devant Namur, ne pouvait pourvoir aux choses de la marine[2]. Pontchartrain, du reste, se montra très-sensible à un aussi grave échec; la lettre par laquelle il demanda immédiatement un rapport détaillé à Foucault[3] atteste sa préoccupation, et, de la cour, on s'empressa de lui adresser toutes sortes de condoléances[4].

1. Il écrivit à Louis XIV que c'était le fait de « sa malheureuse étoile » (E. Sue, *Histoire de la Marine française pendant le règne de Louis XIV*, t. V, p. 227), et l'on s'empara de son mot pour faire plusieurs chansons satiriques sur ce refrain :

C'est l'étoile du roi Jacques.

On avait exhumé, à cette occasion, le 68me quatrain de la 2e centurie de Nostradamus, qui prédisait l'expédition de 1692 :

De l'aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'île sera réintégrant,
Tremblera Londres pour voile découverte.
(Chansonnier, ms. fr. 12690, p. 449-450 et 454.)

2. Chansonnier, ms. fr. 12690, p. 455 et suivantes.

« Ma foi, vous êtes un peu vif,
Écrit le comte de Tourville,
A ce ministre décisif
Qui n'a jamais vu que la ville.
De la mer laissez là le soin,
Et gouvernez le port au Foin. »

3. *Mémoires de Foucault*, p. 289.
4. M. de Pomponne lui écrivait cette lettre, le 10 juin, du camp devant

Il ne lui était plus possible de conserver un collaborateur qui avait assez de crédit et de franc-parler pour dégager sa responsabilité et répéter fort haut les accusations, les récriminations si souvent exprimées dans ses lettres au roi. Il obtint donc la suppression du titre d'intendant général (7 septembre 1692), et Bonrepaus quitta la marine, laissant la place à cet intendant Arnoul, qu'il méprisait si profondément. Arnoul n'eut que le titre d'inspecteur général.

Ce ne fut point une disgrâce pour Bonrepaus, car le roi le combla de faveurs; mais, lorsque la cour sut qu'il allait partir comme ambassadeur en Danemark, à la place de M. de Martangis, on comprit que le ministre avait désiré envoyer au plus loin un témoin importun[1]. Sa nomination fut connue le 8 octobre. Les conditions étaient magnifiques : Bonrepaus devait avoir 12,000 écus d'appointements et 10,000 écus d'équipage, tout en conservant les 12,000 écus d'appointements de son ancienne charge d'intendant général, sa pension de 1,000 écus et sa charge de lecteur du roi, outre une gratification de 12,000 livres qui venait de lui être allouée pour sa dernière tournée sur les côtes de la Normandie[2]. Ses lettres de créance et ses instructions lui furent délivrées dans les premiers jours de décembre[3]; il ne partit que le mois suivant, avec M. d'Avaux, sur l'escadre de Jean Bart. Habile diplomate et exercé depuis longtemps aux négociations commerciales, il remplit très-heureusement ses

le château de Namur : « J'étois peu propre, Monsieur, à vous consoler de nos malheurs à la mer; je n'en étois guère moins accablé que vous. Le service du roi et le bien de l'État nous y touchent également; mais, dans cet intérêt général, il est vrai que vous en avez un bien particulier : l'exécution de ce grand et glorieux projet étoit proprement l'ouvrage de vos soins, et vous deviez avoir une part bien principale dans une des plus nobles et plus éclatantes entreprises que Sa Majesté eût jamais formées. Des obstacles dont on n'est point le maître, et d'autres malheurs s'y sont opposés; le mérite est toujours le même. Il faut, Monsieur, que les succès de la terre réparent ceux de la mer : la conquête de Namur peut faire oublier de plus grandes disgrâces; elle s'avance, et sera, comme il y a lieu de l'espérer, encore illustrée par la vaine entreprise du prince d'Orange pour la secourir..... Faites-moi, Monsieur, l'honneur de me croire, avec toute la vérité que l'on peut être, votre très-humble et très-obéissant serviteur. Arnauld de Pomponne. » (Papiers du Contrôle général des finances.)

1. L'ambassadeur vénitien (*Relazioni*, t. III, p. 517) croyait en outre que Pontchartrain eût craint une concurrence dangereuse pour l'avenir de son jeune fils Jérôme.

2. *Journal de Dangeau*, 22 septembre et 8 octobre 1692.

3. Voyez l'instruction dans les mss. Clairambault, *Marine*, t. XVII, fol. 64.

fonctions nouvelles en Danemark et conclut avec ce royaume des traités de commerce avantageux. Mais sa santé, devenue fort mauvaise, le força de revenir une première fois en France, pour prendre les eaux de Bourbon; il retourna à son poste au mois de novembre 1696, sans avoir profité de la permission que le roi lui avait donnée de vendre sa charge. Un an plus tard, en octobre 1697, la même raison de santé lui fit donner sa démission, le climat du Nord ne lui convenant point. Le roi n'accepta que pour l'envoyer comme ambassadeur en Hollande[1]; mais Bonrepaus ne put faire que deux très-courts séjours à la Haye, et, au mois d'octobre 1699, il y fut remplacé par Briord.

Revenu définitivement en France, il acquit une charge de chevalier d'honneur dans sa province, au parlement de Toulouse[2]; mais il se consacra depuis lors tout entier à ses amis, à sa famille, surtout à son héritier, le marquis de Bonnac, qui devait, lui aussi, se distinguer dans la diplomatie; il ne faisait que de très-rares apparitions à Versailles ou à Marly, et ce ne fut même qu'au bout de quinze ans qu'il obtint le payement des 100,000 livres que le roi lui avait promises depuis longtemps en indemnité des dépenses qu'il avait faites dans ses ambassades.

Toutefois le roi n'avait point oublié ses services : ainsi, en 1709, quand l'impossibilité de suffire aux énormes dépenses de la marine fit agiter de nouveau le même projet de suppression qu'en 1691, l'ancien intendant général rédigea et, sans doute, fit transmettre à Louis XIV des mémoires accablants pour l'administration des deux Pontchartrain.

Quand vint la Régence, Saint-Simon[3] l'aida à entrer au conseil de marine, avec Champigny, Ferrant et Vauvré; il y resta trois ans, et profita de ce temps de faveur nouvelle pour faire contracter à son neveu une brillante alliance avec Mlle de Biron, fille du duc et petite-nièce de Lauzun[4]. En octobre 1718, il

1. Ses lettres de créance furent expédiées le 1er janvier 1698; il fit son entrée à la Haye le 19 août suivant. Voyez la correspondance de J. Racine, qui avait obtenu une place pour son fils Jean-Baptiste auprès de Bonrepaus. Nous avons trouvé une copie de son instruction pour le commerce au Musée Britannique, ms. du fonds Additionnel 22109, fol. 72-79.

2. Ce fut à cette occasion qu'il fit les preuves de noblesse si complètes dont nous avons parlé au début, p. 89.

3. C'est du moins Saint-Simon qui le dit (*Mémoires*, t. XII, p. 238).

4. C'est à propos de ce mariage que lady Georgina Fullarton l'a placé au nombre des principaux personnages de son remarquable roman historique *la Comtesse de Bonneval*, dont l'héroïne est une sœur de la marquise

quitta le Conseil, avec un brevet de conseiller d'État d'épée et 27,000 livres de pensions, ne gardant qu'un petit gouvernement qu'il avait en Donnezan. Il vendit même, en juin 1719, sa charge de lecteur du roi au fils de Crozat.

Deux mois plus tard, le 12 août 1719, il mourut subitement, « dans sa maison à Paris, dans une heureuse vieillesse, sain de corps et d'esprit[1]. » Bonnac fut son héritier, et recueillit une fortune considérable, dont l'origine remontait à ces premiers temps où Colbert avait exigé que Bonrepaus prît passagèrement la direction du traité des vivres de la marine, pour en reconnaître et réformer les abus[2].

de Bonnac, laquelle épousa en 1717 le fameux comte de Bonneval, plus tard Osman-Pacha.

1. *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVI, p. 276. Dangeau dit : « Il avoit la goutte; il voyoit tous ses amis, et regardoit la goutte comme un bonheur. » (*Journal*, t. XVIII, p. 100.)

2. Nous avons dit plus haut, p. 90, qu'il avait démontré à Colbert l'exagération ruineuse des prix accordés au fournisseur Jacquier. Voici comment il raconte lui-même, dans un de ses mémoires, les faits par suite desquels il prit la direction du nouveau traité.

« Quoique Jacquier se plaignît qu'il perdoit dans son traité, comme ces sortes de gens ont accoutumé de faire, M. Colbert imagina que la fourniture de ces vivres pouvoit se faire à meilleur marché qu'il ne la faisoit. Pour s'en éclaircir, il jeta les yeux sur moi, qui m'étois fait connoître à lui par le succès d'une affaire que mon zèle pour le service du roi m'avoit fait imaginer. Il me fit venir, et m'ayant chargé de cet examen, je remis peu de temps après à M. Colbert un mémoire qui faisoit voir que la ration qu'on payoit à Jacquier 8 sols 6 deniers, ne devoit revenir qu'à 4 sols 2 deniers, et qu'en y ajoutant 10 deniers pour les faux frais et les hasards, on pouvoit la faire à 5 sols. Berthelot et Saint-André firent le traité des vivres à ce prix-là, pour trois ans; mais M. Colbert, ne comptant pas beaucoup sur leur capacité pour son exécution, m'engagea à en prendre la direction, dans la vue, non du profit que j'y pourrois faire, mais pour me donner lieu d'approfondir encore cette matière, afin de pouvoir faire diminuer dans la suite le prix de la ration, s'il étoit possible, comme cela arriva, puisqu'elle fut réduite à 4 sols 6 deniers.

« J'avois une grande répugnance à me mêler de ces sortes de choses, mais je la surmontai, déterminé par les remontrances et les instances de M. Colbert, qui me disoit qu'il n'y avoit point d'emploi qui ne fît honneur quand il avoit rapport au service du roi et au bien de l'État, sans aucune vue d'intérêt, comme étoit celui où il m'engageoit, comme il paroissoit par l'épargne d'un million que je venois de procurer au roi par la différence du traité de Jacquier à celui de Berthelot et de Saint-André. Je fis donc ce que M. Colbert exigea de moi, et il me donna, pour m'en témoigner sa satisfaction, une charge de commissaire général de la marine, le rang de capitaine de vaisseau et l'autorité dont j'avois besoin sur ce fait-là; et après avoir établi les magasins et fait faire les amas des vivres nécessaires, je m'embarquai sur l'armée navale que commandoit en 1673 feu M. le maréchal d'Estrées.

« Après l'expiration de ce traité, le prix de la ration fut diminué et réduit à 4 sols 6 deniers.....

Bonrepaus avait eu de tout temps l'habitude de rédiger, pour sa justification ou pour l'instruction de ses supérieurs et de ses héritiers, aussi bien que pour sa satisfaction personnelle, des mémoires exacts et raisonnés de tout ce qui se passait d'important, soit dans son propre service, soit dans le département auquel il appartenait. Ces mémoires, avec les documents relatifs à ses ambassades et missions diverses, et les copies des rapports présentés au roi dans de nombreuses occasions, passèrent aux mains de M. de Bonnac, qui les conserva à côté de ses propres papiers diplomatiques[1]; la Révolution a fait venir tout ce fonds aux Archives nationales, où les différents dossiers qui le composaient peuvent se retrouver aujourd'hui, moyennant quelques recherches préalables, car ils ont été dispersés selon la nature des matières qu'ils concernaient, sans souci de leur provenance commune, et même sans qu'aucune précaution eût été prise pour indiquer cette provenance.

La plupart de ces documents ont une valeur exceptionnelle pour l'histoire maritime, commerciale, diplomatique du règne de Louis XIV : Bonrepaus écrivait ses mémoires avec une grande liberté d'allures et d'expressions, qu'explique son crédit si grand auprès du roi ; en faisant les réserves que nous avons indiquées au début de cette notice, c'est là une source de renseignements précieux et de révélations instructives. Une étude plus approfon-

« Après que le traité de la fourniture des vivres eut été porté dans la perfection où M. Colbert s'étoit proposé de le porter, il me donna la direction générale des classes des matelots, dont l'établissement fut porté au point qu'il s'en trouva, dans la revue générale qui en fut faite en 1690, soixante mille.....

« La diminution des prix des marchandises et munitions nécessaires pour tous les ports du royaume fut portée à 1,500,000 liv. par an, à commencer à l'année 1680. M. Colbert en vit la démonstration en comparant l'état des dépenses de cette année-là à ceux des années précédentes. Il fit ce détail au roi, et ne lui cacha point que c'étoit moi qui avois procuré cette grande diminution, laquelle demeura en cet état jusqu'en l'année 1684, que M. de Seignelay, voulant enchérir sur ce que son père avoit fait, la porta à deux millions par an. Le roi fut encore informé que c'étoit moi qui avois procuré cette nouvelle diminution, et S. M. m'ordonna une gratification de 100,000 liv., dont l'ordonnance fut expédiée, mais qui ne m'a jamais été payée, par des raisons qui ne font rien à ce sujet..... »

1. De 1701 à 1736, M. de Bonnac remplit avec éclat les fonctions d'envoyé extraordinaire ou d'ambassadeur auprès de Charles XII, en Pologne, en Espagne, à Constantinople et en Suisse. Son long séjour en Turquie fut marqué par plusieurs succès heureux : la réparation du dôme de Jérusalem, l'envoi d'une ambassade ottomane à Paris, et la conclusion de la paix entre le czar et le sultan.

die, comprenant les diverses parties de la vie administrative de Bonrepaus, et s'appuyant, en dehors des documents conservés aux Archives nationales, sur ceux que possèdent encore les dépôts ministériels de la Marine et des Affaires étrangères, présenterait, croyons-nous, autant d'importance que d'intérêt, et nous sommes heureux d'annoncer en terminant qu'elle est actuellement entreprise par un jeune érudit dans des conditions qui en font espérer les meilleurs résultats. Puisse-t-elle aussi faire retrouver ces papiers personnels de Bonrepaus qui, si l'on en croit la tradition, renfermaient des trésors inestimables! Sous Louis XV, en 1733, un petit-fils de la Fontaine, étant allé au pays de Foix gérer les biens du marquis de Bonnac, écrivait ceci : « Croiriez-vous que j'eusse trouvé au pied des Pyrénées des lettres de mon grand-père? J'en ai sur ma table quelques-unes en vers et en prose. Outre cela, j'ai encore cinq cents lettres de Racine, quarante de Mme de la Sablière, comparables à celles de Mme de Sévigné et plus intéressantes pour le cœur[1]... »

A. B.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

113. — André (l'abbé J.-F.). Notes sur l'histoire, la statistique, la féodalité, le clergé, la noblesse, le peuple, le luxe, les impôts, la propriété, dans le département de Vaucluse, de l'an 1500 à 1789. Bilan de la Révolution. In-16, 215 p. Vaucluse, Coursant.

114. — Arbois de Jubainville (d'). Inventaire ou catalogue sommaire de la bibliothèque des archives départementales et de la préfecture de l'Aube. In-8, xvii-186 p. Paris, Pedone-Lauriel.

115. — Arnaud (l'abbé E.). Notice historique et topogra-

1. Fréron, *Année littéraire*, 1758, tome II, lettre 1, p. 19.

phique sur Sainte-Marguerite. In-8, 214 p. et 6 pl. Marseille, Saint-Joseph.

116. — Asse. Mademoiselle de Lespinasse et la marquise du Deffand, suivi de documents inédits sur Mlle de Lespinasse. In-18 jésus, 112 p. Paris, Charpentier.

117. — Asselin. Quelques lettres inédites d'Anne d'Osmond, marquise d'Havrincourt, et de Marie-Jeanne d'Aumale (1721-1724). In-8, 108 p. Arras, Courtin.

118. — Aube. Notice historique sur le Luc. In-8, 62 p. Draguignan, Latil.

119. — Baillon (de). Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, étude historique, suivie de ses lettres inédites. In-8, x-596 p. et portr. Paris, Didier et Ce.

120. — Beautemps-Beaupré. Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au xvie siècle, textes et documents avec notes et dissertations. 1re partie. Coutumes et styles. T. I. In-8, xiv-606 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

121. — Belin. La Société française au xviie siècle, d'après les sermons de Bourdaloue. Thèse présentée à la faculté des lettres de Lyon. In-8, xxvii-195 p. Paris, Hachette et Ce.

122. — Bellée et Moulard. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Sarthe. Archives civiles. Séries A à E et supplément. T. I. In-4 à 2 col., 690 p. — Archives ecclésiastiques. Série G. T. II, 380 p. Le Mans, Monnoyer.

123. — Berthault. J. Saurin et la prédication protestante jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. In-8, 332 p. Paris, Bonhoure et Ce.

124. — Bizos. Étude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. In-8, 405 p. et portr. Paris, Thorin.

125. — Bouchard. Étude sur l'administration des finances de l'empire romain dans les derniers temps de son existence,

pour servir d'introduction à l'histoire des institutions financières en France. In-8, XIX-530 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

126. — BOURDON. Notice historique sur le collège de Montauban, depuis sa fondation jusqu'en 1792. In-8, 30 p. Montauban, Forestié neveu.

127. — BRANCHEREAU (l'abbé). Vie de M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. In-18 jésus, XIV-414 p. Paris, Vic.

128. — BRASSART. Histoire du château et de la châtellenie de Douai, etc. T. I, II, et Preuves (1ᵉʳ fascicule). In-8, VIII-1207 p. et 4 pl. Paris, Dumoulin.

129. — BROGLIE (Emm. de). Le fils de Louis XV, Louis, dauphin de France, 1729-1765. In-18 jésus, 345 p. Paris, Plon et Cᵉ.

130. — BUCHET (l'abbé). Le château et l'église collégiale de Montrésor (Indre-et-Loire). In-12, 35 p. Tours, Bouserez.

131. — BUTENVAL (de). Établissement en France du premier tarif général de douanes, 1787-1791. In-8, 205 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

132. — CAFFIAUX. La ville de Valenciennes, assiégée par Louis XIV en 1677, a-t-elle été prise par force ou par trahison? In-8, 67 p. Valenciennes, Lemaître.

133. — CARRÉ. Le Régime municipal à Périgueux aux deux premiers siècles de l'empire romain. In-12, III-133 p. Périgueux, Dupont et Cᵉ.

134. — CHOULOT (l'abbé). Vie de saint Lautein d'Autun, abbé de Silèze (Jura). In-12, VII-120 p. Moulins, Desrosiers.

135. — CONDAMIN (l'abbé) Saint Ennemond, évêque de Lyon. In-8, IX-166 p., portr. et photogr. Lyon, Brun.

136. — COUFFON DE KERDELLECH (de). Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne, suivies de notices concernant les grands officiers de la couronne de France qu'a

produits la Bretagne, les grands officiers du duché de Bretagne, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers bretons. T. I. Gr. in-8, VIII-580 p. Paris, Dumoulin.

137. — DANCOISNE. Le Canton de Carvin. In-8, IV-145 p. et 4 pl. Arras, Schoutheer.

138. — DASSY (l'abbé). L'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres, avec quatre planches de sceaux et de médailles. In-8, 646 p. Marseille, Barlatier-Feissat père et fils.

139. — DEHAISNES (l'abbé). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Lille, nos 1681 à 1841. T. III. Gr. in-4 à 2 col., 473 p. Lille, Danel.

140. — DELADREUE (l'abbé). Auteuil. Notice historique et archéologique. In-8, 75 p. Beauvais, Père.

141. — DELATTRE. Recherches historiques sur la villa de l'abbé du Saint-Sépulcre, le faubourg Saint-Gilles et la seigneurie du Plat-Farnières, à Cambrai. In-8, 135 p. et 1 pl. Lille, Danel.

142. — DOMPNIER DE SAUVIAC. Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs. Livres I, II et III. In-4, 215 p. Dax, Campion.

143. — FAYARD. Aperçu historique sur le parlement de Paris. T. I. In-8, 548 p. Lyon, Scheuring ; Paris, Picard.

144. — FEUILLERET et RICHEMOND. Biographie de la Charente-Inférieure (Aunis et Saintonge). 2 vol. In-8, 852 p. La Rochelle, Petit; Niort, Clouzot.

145. — FOURNIER (Édouard). Histoire de la Butte des Moulins, suivie d'une étude historique sur les demeures de Corneille à Paris (hôtel de Guise, rue de Cléry, rue d'Argenteuil). In-18, 298 p. Paris, Henry et Lepin.

146. — FROMENTIN (l'abbé). Essai historique sur l'abbaye de Saint-Silvin d'Auchy-les-Moines, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Boulogne. In-12, 162 p. Arras, Bradier.

147. — Goncourt (Ed. et J. de). Sophie Arnould, d'après sa correspondance et ses mémoires inédits. In-4, VIII-227 p. Paris, Dentu.

148. — Grisy (de). Fénelon directeur de conscience. In-8, 97 p. Paris, Didier et Ce.

149. — Inventaire général des richesses d'art de la France. Ministère de l'Instruction publique. Paris. Monuments religieux. T. I. 1er fascicule. In-8, 142 p. Paris, Plon et Ce.

150. — Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Département du Nord. Ville de Bourbourg. In-4 à 2 col., v-122 p. Lille, Danel.

151. — Jaloustre. Les Foires de Saint-Sauveur. In-8, 16 p. Lyon, Vingtrinier.

152. — Jégou. Les Fondateurs de Lorient. Réponse à M. Lecoq-Kerneven, auteur de : Généalogie et annales de la maison Dondel de Sillé, etc. In-8, 47 pages. Nantes, Forest et Grimaud.

153. — Jobez. La France sous Louis XVI. T. I. Turgot. Réformes accordées (mars 1776). Réformes retirées (août 1776). In-8, VII-556 p. Paris, Didier et Ce.

154. — Jongleux. Archives de la ville de Bourges avant 1790. T. I. In-8, VIII-246 p. Bourges, Sire.

155. — Lagneau (l'abbé). Annales du prieuré, de la ville et de l'hospice de Donchery. In-8, 175 p. Sedan, Laroche.

156. — Laprevote. Notice historique et biographique sur la ville de Mirecourt depuis son origine jusqu'en 1766. In-8, 210 p. et 1 pl. Nancy, lib. Wiener.

157. — Le Bret. Notice historique sur la commune du Chesne (Eure). In-12, 52 p. Évreux, Hérissey.

158. — Le Canu (l'abbé). Histoire du diocèse de Coutances et Avranches, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivie des actes des saints et d'un tableau historique des paroisses du diocèse. T. I. In-4, x-511 p. Paris, Champion.

159. — LECOCQ (Georges). Dom Labbé. État de la ville de Chauny sous les comtes de Vermandois jusqu'au XIII[e] siècle; publié par Georges Lecocq. In-8, 107 p. Saint-Quentin, Poette.

160. — LECOCQ (G.) Histoire du couvent des dames de la Croix à Saint-Quentin (1672-1876). In-8, 128 p. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne.

161. — LE GENTIL. Le vieil Arras, ses faubourgs, sa banlieue, ses environs, souvenirs archéologiques et historiques. In-8, XI-751 p. et 14 pl. Arras, Bradier.

162. — LEGRAND (V.). Fragments d'histoire rouennaise. In-8, 99 p. Rouen, Giroux et Fourey.

163. — LEGRAS. Histoire de Vandières, ou notice historique, topographie et statistique sur Vandières, près Châtillon-sur-Marne. In-8, VII-571 p. et 2 plans. Reims, Gény.

164. — LEROY (G.). La Léproserie Saint-Lazare de Melun. In-12, 30 p. Meaux, Le Blondel.

165. — LE SERGEANT DE MONNECOVE. Notes sur le canton de Fauquembergues, 1876. In-12, 47 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

166. — LHUILLIER. Une famille briarde du temps passé. Les Louviers-Maurevert. In-12, 16 p. Meaux, Destouches.

167. — LONGNON. Rôles des fiefs du comté de Champagne sous le règne de Thibaud le chansonnier (1249-1252), publiés d'après les minutes conservées au Trésor des chartes. Texte. In-8, 422 p. Paris, Menu.

168. — MARTIN. Notice historique sur Sanvic et le protestantisme dans cette paroisse, au Havre et dans les environs (XVI[e] et XVII[e] siècles). In-8, X-422 p. Le Havre, Bourdignon.

169. — MASSON. Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution, 1787-1804. In-8, XVI-370 p. Paris, Plon et C[e].

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 décembre 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président informe le Conseil de la mort de plusieurs sociétaires : M. Delacour, ancien maire du Ve arrondissement de Paris; M. Flandin, ancien conseiller d'État.

La Société a aussi perdu, depuis la dernière séance, l'un de ses fondateurs les plus illustres, M. Thiers, ancien président de la République. Quoique M. Thiers ne prît pas une part active aux travaux du Conseil, dont il faisait partie depuis l'origine de la Société, il n'en portait pas moins un vif intérêt à ses études et à ses publications. M. le président n'est que l'interprète des sentiments de ses collègues en exprimant les regrets unanimes du Conseil et de la Société.

M. le président proclame membres, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1846. M. Jouan, notaire à Neufchâtel-en-Bray, présenté par MM. de Roissy et Loones; M. Loones sera son correspondant.

1847. M. Théophile-Paul Du Hommet, à Cherbourg, présenté par MM. Paul Loyer et Thion de la Chaume; M. Thion de la Chaume sera son correspondant.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er octobre 1877. — *Revue historique,* septembre-octobre et novembre-décembre 1877. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français,* août, septembre et octobre 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique,* août et septembre 1877. — *Revue des Documents historiques*, mars-avril et mai-juin 1877.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* tome XXXVII, 1876. — *Mémoires de la Société dunkerquoise,* tome XIX, 1874-1875. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* 1877. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* nos 89, 90, 91 (1876), 92 (1877). — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* 1er et 2e trimestres de 1877. — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* tome XXVI, 1re partie, contenant la *Chronique de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours.* — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, avril-juin 1877. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1877, no 2. — *La Prise d'Alexandrie* ou *Chronique du roi Pierre Ier de Lusignan,* par Guillaume de Machaut, publiée pour la première fois, pour la Société de l'Orient latin, par M. L. de Mas Latrie. Un vol. in-8. — *Rapport du secrétaire-trésorier de la Société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin* (9 mai 1877). Br. in-8. — *Procès-verbaux de l'Académie royale d'Irlande,* janvier, avril et juillet 1875; *Transactions,* vol. XXV (1872-1875), 20 parties, et vol. XXVI (1876), 5 parties.

De la part de M. le vice-recteur de l'Académie de Paris :

Distribution des prix du Concours général des lycées et colléges de Paris et de Versailles, année 1877. Br. in-4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recueil de documents inédits concernant la Picardie, par Victor

de Beauvillé; 3e partie. Impr. Nationale, 1877. Un vol. in-4. — *Correspondance inédite du P. Lacordaire,* publiée par H. Villard; 2e édition, 1876. Un vol. in-8. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiés par Edm. Reusens et J. Barbier; tome XIV, 1877. 2e et 3e livraisons. Br. in-8. — *Notice sur Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost,* par le baron Fr. de Reiffenberg. Versailles, 1877. Br. in-12. — *Documents inédits sur Gassendi,* publiés par Ph. Tamizey de Larroque. Paris, 1877. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) Br. in-8. — *Les Confréries des captifs à Bernay et aux environs,* par E. Veuclin. Bernay, 1877. Br. in-12. — *Notice sur les recueils épistolaires de Bérard de Naples,* par L. Delisle. (Extrait du tome XXVII des *Notices des manuscrits.*) Br. in-4. — *Notice sur un livre à peintures exécuté en* 1250, *dans l'abbaye de Saint-Denis* (lettre à M. le duc de la Trémoïlle), par L. Delisle. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) Br. in-8. — *Première vie de saint Bertin en vers,* publiée par Fr. Morand. (Extrait des *Mélanges* de la collection des *Documents inédits.*) Br. in-4. — *Boves et ses seigneurs; étude historique sur la commune de Boves,* par A. Janvier. Amiens, un vol. in-8. — *Monographies et recherches juridiques historiques* (en russe), par Alexandre de Lubavsky; Pétersbourg, 1878. Br. in-8.

Correspondance.

M. Geffroy, membre de l'Institut, directeur de l'École française d'archéologie de Rome, demande si le Conseil voudrait bien ajouter au don qu'il a fait à cette école d'un certain nombre des ouvrages de la Société, la collection des *Annuaires* in-18, renfermant beaucoup de travaux d'érudition qui seraient très-utiles aux études des élèves de l'école dont il a la direction.

Ce don est autorisé, dans la limite des ressources disponibles, et renvoyé pour l'exécution au Comité des fonds.

M. le baron de Watteville, directeur des Sciences et Lettres au ministère de l'Instruction publique, informe le Conseil qu'un volume des registres de la Chambre des comptes du Dauphiné (reg. B 2729), dont la communication avait été demandée à M. le préfet de l'Isère, au nom de la Société, pour l'édition des *Lettres de Louis XI*, est déposé au Ministère, et peut être consulté par MM. les édi-

teurs de cet ouvrage, à qui il devra en être donné avis. Les autres registres seront mis successivement à la disposition de la Société.

M. de Ruble exprime ses regrets d'avoir retardé par son absence l'achèvement du Ier volume des *Mémoires de La Huguerye*, dont l'impression avancera dorénavant avec rapidité.

M. le secrétaire de l'Académie royale d'Irlande fait hommage des derniers volumes des Mémoires de cette Société, et exprime le désir de voir compléter la collection des *Bulletins* de la Société de l'Histoire de France, dont elle ne possède qu'une faible partie. — Renvoi au Comité des fonds.

M. Moranvillé informe le Conseil qu'il a reconnu la présence d'autres lettres de Goulas (Léonard, ou Nicolas) dans plusieurs recueils des archives du ministère des Affaires étrangères. Cette indication sera communiquée à M. Constant.

M. le comte Alexandre de Lubavsky, gentilhomme russe, membre de vingt et une sociétés savantes de la Russie, auteur de plusieurs ouvrages ou mémoires historiques et autres, témoigne le désir de voir la Société de l'Histoire de France entrer en relations d'échanges avec plusieurs sociétés savantes de Russie qui s'occupent plus spécialement d'histoire et d'archéologie, et qu'il indique, au nombre de sept, savoir :

Sociétés historiques et archéologiques de Russie.

1. Commission archéologique du ministère de l'Instruction publique, pour l'édition des *Chroniques* et des *Sources de l'Histoire russe,* fondée en 1834.

2. Commission archéographique de Kiew, *Archives de la Russie S.-O.* 10 tomes.

3. Société impériale russe de l'Histoire, fondée en 1866. 15 tomes.

4. Société impériale russe archéologique.

5. Société archéologique de Moscou, fondée en 1850.

6. Société impériale de l'Histoire et des Antiquités russes, fondée en 1864, annexée à l'Université de Moscou.

7. Société historique de Nestor le Chroniqueur, fondée en 1872, à Kiew.

Cet échange ouvrirait aux travaux d'histoire en Russie une voie nouvelle, dont les heureux résultats paraissent incontestables à M. le comte de Lubavsky. La Russie savante a toujours eu la plus vive sympathie pour les études littéraires et scientifiques de la France. M. le comte de Lubavsky exprime personnellement cette sympathie ; il fait hommage de plusieurs de ses ouvrages et sollicite le titre de correspondant. — Cette lettre est renvoyée au Comité des fonds. Il sera répondu à M. le comte de Lubavsky, en le remerciant du don de ses écrits, que la Société de l'Histoire de France n'a point de correspondants, que tous les membres sont nommés au même titre, avec les mêmes droits, et que l'échange dont il parle ne pourrait être accepté que sur la demande de quelques-unes des Sociétés indiquées.

M. l'abbé Luco, conservateur de la bibliothèque de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes, propose l'échange des publications de cette société contre celles de la Société de l'Histoire de France. Il demande que cet échange puisse remonter aussi haut que possible. La Société polymathique, fondée en 1826, n'a d'abord fait paraître que des comptes-rendus de ses séances ; mais, depuis 1857, elle publie chaque année, en deux semestres, un bulletin in-8 d'environ 400 pages ; et, en outre, des études spéciales, comme catalogues, manuscrits historiques, etc. L'archéologie et l'histoire forment les deux principales branches de ses travaux. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. 6 feuilles sont composées ; on continue l'impression.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, éditées par M. le marquis de Rochambeau. Ce volume, terminé, est présenté au Conseil.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 21 feuilles sont tirées; les feuilles 22 à 27, en pages, sont adressées à M. de Ruble et à M. Lalanne.

Mémoires de La Huguerye. T. II. Feuilles 1 à 3 composées en placards.

Recueil d'anecdotes historiques et d'apologues, par Étienne de Bourbon. 20 feuilles sont tirées; les feuilles 21 à 26 sont envoyées à l'éditeur.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 20 feuilles tirées ; feuilles 21 à 25 en pages ou en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. Feuille 12 composée.

M. Cougny, éditeur des *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire de la Gaule*, annonce qu'il a terminé les extraits (texte et traduction française) des géographes grecs relatifs à la race celtique. Il va continuer la traduction des historiens. Hérodote, entièrement oublié par Dom Bouquet, fournit plusieurs textes très-intéressants. M. Egger, commissaire responsable, informe le Conseil qu'il a pris connaissance du manuscrit de M. Cougny, qui lui a paru pouvoir être mis immédiatement sous presse. M. Egger présente la copie de ce volume, qui contiendra le texte et la traduction de Strabon. M. Cougny a conservé pour les noms géographiques gaulois la physionomie des textes grecs, ce qui sera utile pour la connaissance de la géographie gallo-grecque. Un spécimen de caractères grecs sera adressé à M. Egger par M. Gouverneur ; celui-ci, présent à la séance, promet au Conseil d'apporter à cette publication tout le soin possible.

Le Conseil, sur la demande de M. Egger, décide qu'il sera accordé trois volumes pour la collection des *Extraits des auteurs grecs*.

Sur la demande de M. Jourdain, commissaire responsable, le Conseil autorise que le volume d'*Étienne de Bourbon* comprenne 31 feuilles.

M. Lalanne présente au Conseil le texte de la *Vie de Bayard par le Loyal Serviteur,* préparé pour l'impression par M. Roman. Conformément à la déclaration de M. le commissaire responsable, la mise sous presse est autorisée par le Conseil.

M. L. Delisle annonce au Conseil que M. Vaesen a recueilli à Grenoble une cinquantaine de lettres missives de Louis XI et un millier de lettres patentes, qui seront utilisées pour l'Itinéraire et pour les Lettres. De son côté, M. Étienne Charavay a profité d'un voyage en Languedoc pour y rechercher plusieurs pièces qui entreront dans le recueil.

Le secrétaire informe le Conseil que M. P. Viollet, ayant appris l'existence de deux manuscrits des *Établissements de saint Louis* qu'il ne connaissait point encore, et qui ne paraissent pas sans importance, se voit avec regret obligé de retarder la remise de la copie du premier volume de cet ouvrage.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente au Conseil, conformément au règlement, le rapport habituel sur l'état de la caisse de la Société à la fin du premier semestre de l'année courante.

EXERCICE 1877.

État des fonds au 1er juillet.

1° Recettes	34,415	40
2° Dépenses	19,997	»»
Reste en caisse	14,418	40

Les recettes proviennent en grande partie :

1° De l'excédant de 1876, soit . . . 14,105 fr. 15 c.

2° Des cotisations payées pendant le premier semestre, soit. . . . . 16,110 fr. »» c.

Les dépenses principales portent :

1° Sur l'achat de la rente de 400 fr., soit 8,933 fr. 35 c.

2° Sur les frais d'impression du tome VI de *Froissart*, soit . . . . 4,650 fr. »» c.

3° Sur les frais d'impression du tome IV de *Bassompierre*, soit . . . . 4,121 fr. »» c.

Il reste à payer les trois volumes qui doivent encore paraître pendant l'exercice 1877.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

170. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. T. I. In-8, 460 p. et 2 pl. Paris, Champion.

(Publication de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

171. — Archives historiques du Poitou. T. III. In-8, XCIII-448 p. Poitiers, Oudin.

(Ce volume contient le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. — Publication de la Société des archives historiques du Poitou.)

172. — AUBERT (Éd.). Manuscrit de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes. In-8, 26 p. et 5 pl. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

173. — AUDIAT. Saint Eutrope et son prieuré, documents inédits. In-8, 480 p. Paris, Champion.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

174. — AZAÏS. Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France, comprenant les dialectes du haut et du bas Languedoc, de la Provence, de la Gascogne, du Béarn, du Quercy, du Rouergue, du Limousin, du Dauphiné, etc. T. I. 1re et 2e livraisons. In-8, XVI-496 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Publications spéciales de la Société pour l'étude des langues romanes.)

175. — BAILLOT. Notice historique sur l'hospice de Bar-le-Duc. In-8, XLIII-132 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

176. — BARTHÉLEMY (Anatole de). Étude sur des monnaies gauloises trouvées en Poitou et en Saintonge. In-8, 42 p. et pl. Poitiers, A. Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

177. — BARTHÉLEMY (Éd. de). Notice historique sur le prieuré de Saint-Marcoul de Corbeny, dépendant de l'abbaye Saint-Remy de Reims. In-8, 106 p. et 1 pl. Paris, Champion.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

178. — BELLÉE. L'Ancien chapitre cathédral du Mans. In-8, 131 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

179. — BELLÉE. Recherches historiques sur le Mans. In-8, 115 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

180. — BÉMONT. Du nom de Traité d'Abbeville (28 mai 1258-4 décembre 1259). In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

181. — BIOLLAY (Léon). Les anciennes halles de Paris. In-8, 67 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

182. — Boislisle (de). Le marquis de Chamlay. In-8, 21 p. Paris, Menu.

(Extrait du Cabinet historique.)

183. — Boislisle (de). La Sépulture des Valois à Saint-Denis. In-8, 56 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

184. — Brassart. Une vieille généalogie de la maison de Wavrin, publiée avec des notes historiques et héraldiques sur les sénéchaux et les connétables de Flandre d'après les chartes et les sceaux. In-8, 172 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

185. — Bruel. Visites des monastères de l'ordre de Cluny de la province d'Auvergne en 1286 et 1310, publiées d'après les originaux. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

186. — Bussy (de). Une charte du 29 mars 1363 de Robert, duc de Bar. In-8, 4 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de l'Investigateur.)

187. — Campardon et Longnon. Latude et son évasion. Documents inédits recueillis aux Archives nationales. In-8, 50 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

188. — Campardon et Longnon. La vieillesse de Scaramouche (1690-1694). Documents inédits. In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

189. — Carlez. Le chant de Guillaume de Fécamp et les moines de Glaston. In-8, 21 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

190. — Charavay. Diderot et Fréron, documents sur les rivalités littéraires au xviii[e] siècle. In-8, 15 p. Paris, Lemerre.

(Extrait de la Revue des Documents historiques.)

191. — Charles (l'abbé R.). Les Chroniques de la paroisse et du collége de Courdemanche, au Maine. In-8, 36 p. et pl. Paris, Didron; Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

192. — Charles (l'abbé R.). Histoire de La Ferté-Bernard, seigneurs, administration municipale, église, monuments, hommes illustres, par Léopold Bernard; publiée par l'abbé Robert Charles. In-8, 303 p. Le Mans, Pellechat; Paris, Didron.

(Publications de la Société historique et archéologique du Maine.)

193. — Chevalier (l'abbé U.). Répertoire des sources historiques du moyen âge; biobibliographie. 1er fascicule. A.-C. In-8 à 2 col., 268 p. Paris, lib. de la Société bibliographique.

L'ouvrage formera 3 volumes.

194. — Choppin (Henri). Campagne de Turenne en Alsace, 1674-1675, d'après des documents inédits. In-8, 109 p. Paris, Dumaine.

(Extrait du Spectateur militaire.)

195. — Contejean. Glossaire du patois de Montbéliard. In-8, 282 p. Montbéliard, Barbier.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)

196. — Darsy. Notes historiques sur Crécy-en-Ponthieu. In-8, 113 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

197. — Darsy. Répertoire et Appendice des histoires locales de la Picardie, In-8, 300 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

198. — Dehaisnes (l'abbé). Étude sur les registres des chartes de l'audience conservés dans l'ancienne Chambre des comptes de Lille. In-8, 98 p. Lille, Danel.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences, etc., de Lille.)

199. — Delgove (l'abbé). Poix et ses seigneurs. In-8, 269 p. Amiens, Douillet et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

200. — Delisle (Léop.). Notes sur quelques manuscrits de la bibliothèque d'Auxerre. In-8, 19 p. et 1 fac-simile. Paris, Menu.

(Extrait du Cabinet historique.)

201. — Demay (G.). Le Costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen âge. In-8, 56 p. et 26 pl. Paris, Dumoulin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

202. — Demay. Le Blason d'après les sceaux du moyen âge. In-8, 52 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

203. — Deschamps de Pas. Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer depuis leur origine jusqu'à leur réunion sous une seule et même administration en l'an V (1797). In-8, 494 p. Saint-Omer, Tumerel; Preux-Helleboid; Paris, Derache.

(Publications de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

204. — Desnoyers (l'abbé). Notice sur Dom Fabre, bibliothécaire des Bénédictins de Bonne-Nouvelle à Orléans. In-8, 16 p. Orléans, de Puget et Cᵉ.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

205. — Estignard. Un chapitre de l'histoire du parlement. Le parlement Maupeou en Franche-Comté. In-8, 24 p. Besançon, Dodivers.

(Extrait du recueil de l'Académie de Besançon.)

206. — Fauconneau-Dufresne. Conférences sur les anciennes abbayes et sur les châteaux du bas Berry. In-12, 162 p. Châteauroux, Migné.

(Extrait du Moniteur de l'Indre.)

207. — Finot. Héluyse de Joinville, sœur de l'historien Jean de Joinville (1264-1312). In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

208. — GAUFRETEAU (de). Chronique bordeloise. T. I (1240-1599). In-8, xv-335 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Publications de la Société des Bibliophiles de Guyenne.)

209. — GÉRIN. Les Augustins et les Dominicains en France avant 1789. In-8, 67 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

210. — GOLL. Recherches critiques sur l'authenticité des ambassades et négociations de M. le comte d'Estrades. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Revue historique.)

211. — HYVER (l'abbé). La Faculté de médecine de l'université de Pont-à-Mousson (1592-1768). In-8, xx-48 pages. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

212. — JOLIVOT. États généraux de 1576. Recherches sur l'assemblée des habitants de Tonnerre. In-8, 117 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

213. — KERVILER. Marin Le Roy, sieur de Gomberville, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française (1600-1674). In-8, 100 p. Paris, Claudin.

(Extrait du Contemporain.)

214. — LAIR. Histoire de la seigneurie et de la paroisse de Bures (Seine-et-Oise). In-8, 140 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

215. — LESENS. Naissance et progrès de l'hérésie en la ville de Dieppe, 1557-1609. Publication faite pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque publique de Dieppe. In-4, VII-58 p. Rouen, Cagniard.

(Publication de la Société rouennaise des Bibliophiles.)

216. — LEURIDAN. Statistique féodale du département du Nord. 1re partie. La Châtellenie de Lille. In-8, 94 p. Lille, Danel.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique.)

217. — LEURIDAN. Essai sur l'histoire religieuse de la

Flandre wallonne. In-8, VIII-431 p. Roubaix, Duthoit-Paquot.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix.)

218. — LONGNON. Chantoceaux, siége d'un évêché au VIe siècle et résidence royale sous Pépin le Bref. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

219. — LUCOT (l'abbé). L'abbaye de Notre-Dame de Boulancourt et le monastère de Lieu-les-Dames de Boulancourt, de l'ordre de Cîteaux, en Champagne. In-8, 54 p. Paris, Plon et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, etc., du département de la Marne.)

220. — MAGGIOLO. Les archives scolaires de la Beauce et du Gâtinais (1560-1808). In-8, 55 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

221. — MARCHEGAY. Documents originaux et inédits sur l'Aunis et la Saintonge. In-8, 56 p. Saint-Jean-d'Angély, Lemarié.

(Extrait de la Chronique charentaise.)

222. — PELLISSON. Notice sur la peste de Barbezieux (1629-1630). In-8, 30 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

223. — PELLISSON. Registre des délibérations du consistoire de Barbezieux (1680-1684). In-8, 54 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

224. — QUANTIN. Histoire des bibliothèques des établissements religieux des pays qui forment le département de l'Yonne. In-8, 76 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

225. — RIVIÈRES (de). Mémoires de Mathieu Blouyn sur les troubles de Gaillac au XVIe siècle; publiés pour la pre-

mière fois et annotés par M. le baron de Rivières. In-4 à 2 col., 36 p. Montpellier, Ricard frères.

(Publication faisant partie du second volume des Chroniques du Languedoc.)

226. — ROBERT (Ulysse). Charte de saint Bernard. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

227. — ROUGON. Les Cinquante pas du roi dans les colonies françaises. In-8, 30 p. Nancy, Berger-Levrault et Cᵉ.

(Extrait de la Revue maritime et coloniale.)

228. — SAULCY (de). Philippe le Bel a-t-il mérité le surnom de faux-monnayeur? In-8, 38 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

229. — TALBERT. Université libre d'Angers. Textes imprimés ou autographiés à l'usage du cours ésotérique de littérature française. N° 1. Le Livre des manières, par Étienne de Fougères, évêque de Rennes (1168-1178), publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque d'Angers, avec un commentaire et un glossaire. In-4, 52 p. Paris, Thorin ; Angers, Barassé.

230. — TAMIZEY DE LARROQUE. Louis XIII à Bordeaux, relation inédite publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 47 pages. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne.)

231. — TANON. Registre criminel de la justice de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, au XIVᵉ siècle; publié pour la première fois, d'après le manuscrit des Archives nationales, et précédé d'une étude sur la juridiction des religieux de Saint-Martin (1060-1674). In-8, CXXXII-239 p. et 1 pl. Paris, Willem.

232. — TARDIEU (Ambroise). Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, comprenant l'histoire complète des villes, bourgs, hameaux, paroisses, abbayes, prieurés, monastères de tous ordres, etc. Gr. in-4 à 3 col., III-384 p. et 27 pl. Moulins, Desrosiers.

233. — Tenant de Latour. Vie de saint Geoffroy, fondateur de l'église et de l'abbaye du Chalard, découverte dans un manuscrit latin par M. Auguste Bosvieux. Traduite et commentée par M. Charles Tenant de Latour, président honoraire. In-8, 97 p. Sceaux, Charaire.

234. — Terris (Jules). Les évêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles. In-4, 142 p. Avignon, Seguin aîné.

235. — Terris (l'abbé Paul). Sainte Anne d'Apt; ses traditions, son histoire, d'après les documents authentiques. In-18 jésus, 237 p. Avignon, Seguin aîné.

236. — Tessier (Jules). Le chevalier de Jant. Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin. In-8, VIII-330 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

237. — Varax (de). Notice sur la baronnie de Joux-sur-Tarare en Beaujolais. Gr. in-8, 43 p. Lyon, Vingtrinier.

238. — Vaucher. Causes et préliminaires de la guerre de Bourgogne. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Revue historique.)

239. — Viellard. La Défense de la trouée de Belfort pendant le moyen âge. In-8, 16 p. et une carte. Belfort, Pélot fils.

(Extrait du Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.)

240. — Vignat. Catalogue des livres composant, au XIVe siècle, la bibliothèque de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency. In-8, 8 p. Orléans, Jacob.

(Extrait du Cartulaire de Notre-Dame de Beaugency, publié dans les Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

241. — Zotenberg. Invasions des Visigoths et des Arabes en France. Suivi d'une étude sur les invasions des Sarrazins dans le Languedoc, d'après les manuscrits musulmans. In-8, 47 p. Toulouse, Privat.

(Extraits de l'Histoire générale du Languedoc.)

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 janvier 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil le décès d'un des sociétaires, M. Boulenger, ancien avoué, à Neufchâtel.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

1848. M. le vicomte de VAUFRELAND, rue de Galilée, n° 42; présenté par MM. Dupont et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1877. — *Revue des Documents historiques,* juillet et août-septembre 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* juillet-septembre 1877. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre 1877. — *Bulletin de la Société de Montbéliard,* 3e série. T. Ier. 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Études sur le régime financier de la France avant la Révolution de 1789; *les Impôts romains dans la Gaule du* v*e au* x*e siècle; le Régime financier de la monarchie féodale aux* xi*e*, xii*e et* xiii*e siècles*, par Ad. Vuitry, membre de l'Institut. 1 vol. gr. in-8. — *Catalogue de la bibliothèque de Marseille;* essai d'introduction et de classement historique, par V. Lieutaud, bibliothécaire de la ville. Br. in-4. — *Philosophie de la science politique*, par Émile Acollas. Un vol. in-8. — *Histoire de la Larme sainte de N. S. Jésus-Christ* (réimpression de l'éd. de 1707). Amiens, br. in-12. — *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé J.-J. Boileau*, publiées avec divers documents inédits, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. — *Une tradition séquanaise concernant Arioviste*, recueillie par M. Poly, membre correspondant de la Société d'émulation du Doubs, et publiée avec commentaires par Alphonse Delacroix, l'un des fondateurs de cette Société. Br. in-8. — *Discours prononcé aux obsèques de Ch.-A.-J. Paravey*, par L. Quicherat, membre de l'Institut. Br. in-8. — *Vie et vertus de saint Louis*, d'après Guillaume de Nangis et le confesseur de la reine Marguerite; publié par René de Lespinasse, ancien élève de l'École des chartes. Un vol. gr. in-18. — *Les derniers Carolingiens*, d'après Richer et autres sources contemporaines, par M. Ernest Babelon, élève de l'École des chartes. Un vol. gr. in-18. (Ces deux volumes, publiés sous les auspices de la Société bibliographique, font partie d'une *Collection de petits mémoires sur l'Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Marius Sepet.) — *Catalogue de lettres autographes*, par É. Charavay. Br. in-8.

Correspondance.

MM. du Hommet et Jouin remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. de Ruble explique les causes du retard apporté par son absence de Paris à l'achèvement du premier volume des *Mémoires de La Huguerye*. La 28e et la 29e feuille du texte, qui terminent le volume, sont en épreuves; le titre et les sommaires sont en composition.

M. Lecoy de la Marche annonce que l'impression du volume d'*Étienne de Bourbon* est presque terminée : les sommaires et le texte sont imprimés et forment ensemble 29 feuilles. Il ne reste plus que la table alphabétique et

l'introduction, dont la copie a été remise à l'imprimerie. Le volume pourra faire partie de la distribution de l'exercice de 1877, qui sera complétée par le 1er volume de *La Huguerye*.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Le tome Ier des *Mémoires de La Huguerye* sera terminé pour la séance de janvier; 4 feuilles du tome II sont en placards chez M. de Ruble.

Étienne de Bourbon. On compose la table, et on attend la copie de l'introduction. Ce volume sera aussi achevé pour la même époque.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 23 feuilles sont tirées, les feuilles 24 et 25 sont en placards.

Extraits des auteurs grecs relatifs à la Gaule. Texte et traduction. Tome Ier. Les deux premières feuilles sont en placards chez l'éditeur, M. Cougny; on continue l'impression.

Annuaire-Bulletin de 1877. La feuille 12 est en pages, la feuille 13 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. Tome VII. Les feuilles 1 à 16 du texte sont en bon à tirer à l'imprimerie. La copie des variantes est composée en placards.

M. Lalanne, commissaire responsable de la *Vie de Bayard*, attend le retour prochain de l'éditeur désigné, M. Roman, pour remettre à l'imprimeur la copie qu'il a présentée dans la précédente séance du Conseil.

M. Constant communique au Conseil des renseignements sur l'état de son travail préparatoire des *Mémoires de N. Goulas*, qu'une absence prolongée l'a obligé d'interrompre. Il va continuer et compléter la collation du texte

de la Bibliothèque nationale, copié par M. Monmerqué, avec le principal des deux manuscrits qui ont été confiés à la Société par la Bibliothèque impériale de Vienne. L'un de ces deux manuscrits ne diffère de l'autre que par la forme et par des développements concernant plus particulièrement l'Allemagne. Ainsi que M. Constant l'a déjà annoncé au Conseil, d'accord avec M. de Chantérac, commissaire responsable, le texte du manuscrit de Paris, qui semble être le meilleur, servira de base à l'édition préparée pour la Société, en y ajoutant au bas des pages, ou en notes, les faits et les renseignements empruntés surtout aux manuscrits de Vienne qui pourront compléter ou éclaircir les récits. La copie, préparée d'après ce plan, pour l'impression, formerait un tiers du premier volume.

M. Constant propose de commencer immédiatement l'impression; mais le Conseil décide qu'il est préférable, conformément aux usages de la Société, d'attendre l'achèvement complet de la copie de ce premier volume pour le mettre sous presse.

Celui des deux manuscrits de Vienne dont la collation paraît surabondante, sera renvoyé, avec les remerciements du Conseil et la demande d'une prolongation de prêt pour l'autre manuscrit.

M. Egger, commissaire responsable du recueil d'*Extraits des auteurs grecs* (historiens et géographes) *relatifs à la Gaule,* donne quelques renseignements sur les commencements de l'impression, sur le choix des caractères, sur la disposition du texte, de la traduction et des notes. La combinaison et le titre adoptés par M. Egger, d'accord avec M. Cougny, sont approuvés par le Conseil, ainsi que l'impression commencée par M. Daupeley-Gouverneur.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, fait un rapport sur diverses demandes d'échanges adressées par plusieurs sociétés et sur les propositions d'un savant russe. Les conclusions de ce rapport, fixant les conditions d'échange, sont adoptées par le Conseil.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 2 août dernier, a décerné les prix suivants :

Prix Montyon. — Un prix de 2,500 francs à M. Paul Allard, pour son ouvrage sur *les Esclaves chrétiens.* — Un prix de 1,500 francs à M. Ch. Lenthéric, pour son ouvrage sur *les Villes mortes du golfe de Lyon,* et un autre à M. René Kerviler, pour ses ouvrages intitulés : *Le chancelier Séguier* et *La Bretagne à l'Académie française.*

Prix Gobert. — Premier prix, à M. A. Vétault, pour son ouvrage sur *Charlemagne.*

Deuxième prix, continué à M. l'abbé Houssaye, pour son ouvrage sur *le Cardinal de Bérulle.*

Prix Thérouanne. — Un prix de 1,000 francs à M. P. Foncin, pour son *Essai sur le ministère de Turgot,* et un autre à M. B. Zeller, pour son ouvrage intitulé : *Henri IV et Marie de Médicis.*

Prix Bordier. — A M. R. Chantelauze, pour son ouvrage intitulé : *Marie Stuart, son procès et son exécution.*

Prix Archon-Despérouses. — A M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut, comme directeur de la collection des *Grands écrivains de la France.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 7 décembre dernier, a décerné les prix suivants :

Prix ordinaire. — L'Académie, ayant retiré le sujet proposé depuis 1875 : « Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand, » et proposé pour l'année 1877 le sujet suivant : « Recueillir et expliquer, pour la période comprise entre l'avénement de Pépin le Bref

et la mort de Philippe I[er], les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France, » a décerné le prix à M. le comte Robert de Lasteyrie, archiviste aux Archives nationales.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — Première médaille à M. G. Demay, pour son *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*[1].

Deuxième médaille à M. Brosselard, pour son *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan et de Boadbil, découverts à Tlemcen.*

Troisième médaille à M. Peigné-Delacourt, pour son *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-d'Ourscamp.*

Mentions honorables : 1° à M. Chabanneau, pour sa *Grammaire limousine;* 2° à M. Bion de Marlavagne, pour son *Histoire de la cathédrale de Rodez;* 3° à M. Richard, pour son étude sur *les Colliberts;* 4° à M. G. Raynaud, pour son étude sur *le Dialecte picard dans le Ponthieu;* 5° à M. Brassart, pour son *Histoire du château et de la châtellenie de Douai;* 6° à M. Drapeyron, pour son essai sur *la Lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carlovingiens.*

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Célestin Port, pour son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.*

Second prix à M. Roschach, pour ses *Études historiques sur la province de Languedoc, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements* (1643-1790).

II.

BIBLIOGRAPHIE.

242. — BABEAU (Albert). Le Village sous l'ancien régime. In-8, III-368 pages. Paris, Didier et C[e].

1. Voir ci-dessus le compte rendu, p. 75-77.

« Faire connaître l'administration des campagnes sous l'ancienne monarchie; étudier la gestion des affaires communales par les habitants des villages; montrer la part qu'y prenaient le prêtre, le seigneur et le prince; indiquer le concours que tous apportèrent à l'instruction, à l'assistance publique, à l'agriculture; tel est le but et le programme de ce livre. » L'exécution d'un pareil programme exigeait autant de méthode que de persévérance : ces deux qualités ont permis à M. Babeau de s'acquitter heureusement d'une tâche très-complexe, mais à laquelle il était déjà préparé par ses précédentes études sur les assemblées d'élection, sur la milice, sur l'instruction primaire dans les campagnes, sur l'histoire de Troyes pendant la Révolution. La simple énumération des divisions de l'ouvrage d'abord, puis des principales sources où l'auteur a dû puiser, en dira plus que tout essai d'analyse critique.

M. Babeau a partagé son étude en cinq livres. Le premier, *la Communauté,* comprend cinq chapitres : 1° les communautés rurales, 2° les assemblées, 3° les syndics, 4° les biens et revenus, 5° les dépenses, dettes, emprunts et impositions. Le second livre, *la Paroisse*, est subdivisé en trois chapitres seulement : l'église, les marguilliers, le curé; le troisième livre, *le Seigneur*, en quatre chapitres : le château, l'influence seigneuriale, les droits seigneuriaux et la justice; le quatrième livre, *l'État,* en trois chapitres : les impôts, la corvée des chemins, la milice. Enfin, le dernier livre, intitulé *le Bien public*, comprend quatre chapitres, qui ont pour sujets : l'école, l'assistance publique, l'agriculture, la condition matérielle et morale des habitants des villages.

Quant aux matériaux, faute de pouvoir toujours les prendre de première main parmi les documents originaux, M. Babeau a du moins choisi avec discernement les livres ou les compilations dont l'autorité est le mieux établie. Ce sont les recueils législatifs et judiciaires de Denisart, d'Isambert, de Renauldon, de Brillon, de Bacquet; les traités des plus fameux légistes, Beaumanoir, Domat, Papon, Loyseau, Fréminville; puis, nos collections modernes de documents administratifs, éditées par Augustin Thierry, Depping, Clément; les anciens économistes, Boisguilbert, Vauban, Mirabeau, Montyon, Necker; les travaux plus récents sur l'administration, sur les classes agricoles ou sur les institutions municipales, des Guizot, des Tocqueville, des Leber, des Beugnot, ou de MM. Léopold Delisle, de Lagrèze, Dareste, Boutaric, d'Arbois de Jubainville, Max. Quantin, Thomas, Robiou, etc.; puis encore, les publications locales d'histoire et de statistique, ou les recueils des académies et des sociétés savantes. Si j'ajoute que M. Babeau, avant tout, a cherché ses informations dans les archives départementales qui étaient à sa portée (Champagne et Bourgogne), ou du moins dans les inventaires de celles qu'il ne pouvait consulter, dans les cartulaires et dans les vieilles chroniques, et que, par un

habile labeur, ces matériaux de provenances si diverses et de caractères si disparates ont formé un ensemble méthodique, clair et facilement saisissable, je n'aurai fait que rendre justice à un ouvrage qui sera non-seulement utile aux érudits, mais instructif et agréable pour toute une autre classe de lecteurs, trop étrangers à la vraie connaissance de nos anciennes institutions.

Toutefois, à cet éloge sincère, M. Babeau me permettra d'apporter une restriction. Les institutions ou les coutumes communales présentent, de région à région, de province à province, et même de canton à canton, une diversité fort gênante pour l'historien, qui tend toujours à généraliser les faits. M. Babeau, qui avait évidemment conscience de ce danger, s'est donné beaucoup de peine pour aller chercher jusque dans les inventaires des archives départementales les plus éloignées autant d'éléments de comparaison qu'en peuvent fournir les sèches nomenclatures imposées aux rédacteurs de ces inventaires. On est donc en droit de s'étonner que l'auteur du *Village* ne soit point venu aussi demander aux dossiers des administrations centrales de l'ancien régime les renseignements qui venaient jadis s'y amasser de toutes parts. Ce qui subsiste à Paris, aux Archives nationales, de la correspondance des intendants avec les secrétaires d'État ou avec le contrôleur général des finances, forme encore un ensemble assez important pour que nous regrettions qu'il n'en ait été tiré aucun parti dans un livre aussi consciencieusement préparé que le *Village*.

243. — Delaville le Roulx (Joseph). La Domination bourguignonne à Tours et le siége de cette ville (1417-1418). In-8, 71 p. Paris, H. Menu.

(Extrait du Cabinet historique.)

Les archives municipales de Tours, que notre nouveau confrère a mises à contribution pour la thèse qu'il devait soutenir à l'École des chartes, lui ont fourni la matière principale de cette notice sur un épisode intéressant de la guerre civile; mais l'auteur a recueilli aussi à d'autres sources une abondance de documents originaux assez grande pour pouvoir, selon les procédés historiques suivis déjà pour le règne de Charles VII par feu Vallet de Viriville et par M. de Beaucourt, suivre jour par jour les opérations, et pas à pas chacun des personnages qui y sont mêlés. Occupée par la reine Ysabeau et par Jean-sans-Peur depuis le 2 novembre 1417, la ville de Tours fut rendue au dauphin le 30 décembre 1418, moyennant une grosse somme d'argent comptée au capitaine bourguignon, et elle rompit définitivement avec ce parti, qui ne s'y maintenait que par une violente pression. Au récit de ces quatorze mois d'occupation militaire, M. Delaville le Roulx a joint le texte de treize lettres retrouvées dans les archives municipales.

244. — Giry (Arthur). Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au xive siècle. In-8, xii-609 p. Paris, Vieweg.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des hautes études, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique.)

Ce livre sera accueilli avec empressement par tous ceux d'entre les amis de notre histoire nationale qui comprennent la nécessité d'étudier l'origine des institutions municipales sur les documents mêmes et d'après les faits, plutôt que d'après des théories et des généralisations souvent aussi mal fondées que vagues; nous y voyons, quant à nous, la preuve que l'École des hautes études, à laquelle l'*Histoire de Saint-Omer* a été primitivement destinée pour l'obtention d'un diplôme dans la section d'histoire et de philologie, a su et saura entraîner quelques-uns de ses laborieux élèves dans une voie où il y a beaucoup à faire pour rejoindre nos voisins érudits de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. Le sujet d'ailleurs était excellent. On sait combien sont riches les archives de nos villes du nord : celles de Saint-Omer comptent parmi les dépôts les mieux conservés, et M. Giry a pu y étudier longuement, en toute liberté, des fonds que presque personne avant lui n'avait explorés, ni même connus. Aussi y a-t-il recueilli une ample moisson de documents inédits sur « la formation même de la ville au septième siècle, sur la naissance des liens sociaux entre ses habitants, sur l'origine des diverses magistratures municipales, la persistance pendant tout le moyen âge de l'organisation judiciaire de l'époque carolingienne, le rôle du commerce et en particulier de la gilde dans la formation de la commune, les analogies entre les dispositions des lois barbares et celles des chartes de la ville. Sur tous ces points, ajoute M. Giry, j'ai accumulé les textes et les faits que j'ai pu connaître, sans que j'ose me flatter d'être arrivé toujours, en ces matières obscures, à des solutions définitives et bien coordonnées. » Nous voudrions, pour répondre à cette réserve trop modeste, exposer quelques-uns des points importants que M. Giry a parfaitement éclaircis, pour le plus grand profit de l'histoire générale; mais nous ne pouvons, on le sait, qu'indiquer en quelques lignes le sujet des ouvrages historiques, la méthode adoptée par l'auteur, et les principales divisions de son travail. L'*Histoire de Saint-Omer* forme onze chapitres, dont l'objet est : 1° l'origine et le premier développement de la ville (648-1127); 2° la période communale (1127-1447); 3° le comte, le châtelain et le bailli; 4° les juridictions diverses, ecclésiastiques ou féodales; 5° l'organisation de la commune, ses maieurs, ses échevins et ses jurés; 6° la justice municipale; 7° la coutume; 8° et 9° l'administration; 10° le commerce; 11° l'indus-

trie et l'organisation des métiers. Ces onze chapitres sont suivis de 103 pièces justificatives, inédites la plupart, allant de 1042 à 1320, et établies avec toute la sûreté que requiert de ses adeptes notre école philologique. Un travail de cette importance, appuyé sur tant de textes et de documents variés, offrant par conséquent des ressources de toute nature aux travailleurs de tout ordre, comportait une table analytique, ce qui est maintenant le complément indispensable des livres d'érudition. Celle que M. Giry avait préparée n'a pu, à ce qu'il paraît, être jointe à son volume, parce qu'elle l'aurait grossi démesurément : c'est là une lacune fort regrettable. Nous croyons que l'École des hautes études saura éviter, pour l'avenir, que pareil inconvénient se représente dans les publications faites sous son patronage, et nous nous garderons d'en faire retomber aujourd'hui la responsabilité sur un auteur dont les débuts vraiment heureux promettent beaucoup pour les progrès de l'histoire administrative et pour le développement de l'enseignement supérieur auquel il est associé dès à présent.

245. — LAUBESPIN (comte L. DE). Extraits sommaires des Mémoires de la Huguerie, avec une préface par M. Pingaud, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon. In-8, x-77 p. Poligny, Mareschal.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.)

Le manuscrit des *Mémoires de la Huguerye,* dont la Société de l'Histoire de France commence la publication, est conservé depuis longtemps à la Bibliothèque nationale, où il était connu sous le nom de *Mémoires de Chastillon*. Plus d'un érudit l'avait consulté sans en tirer parti. M. Tessier, dans une étude consacrée à l'amiral Coligny (Paris, 1872, in-8), en publia quelques extraits; mais le nom et la personnalité de l'auteur restaient encore un mystère. M. le comte de Laubespin, le premier, l'étudia avec suite. Sans se laisser décourager par la difficulté de l'écriture, il lut, il analysa ces pages presque effacées. Il fut bien récompensé de sa peine; outre des récits inédits qui jettent un jour nouveau sur les négociations de la cour avec les réformés, en 1571 et en 1572, il y trouva le nom de l'auteur. Ce nom ne lui était pas inconnu. Les éditeurs des *Mémoires de la Ligue*, de Thou, Bouillon dans ses *Mémoires*, le marquis d'Aubais dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, et de nos jours M. Henri Martin, avaient mentionné en passant, tantôt avec éloges, tantôt avec les reproches qu'il mérite, la Huguerye, ce secrétaire huguenot, qui finit au service de Philippe II et de la Ligue. M. le comte de Laubespin donne aujourd'hui au lecteur le résultat

de ses recherches. On lira avec intérêt son livre, qui, entre autres séductions, offre celle de présenter un personnage absolument nouveau, un roué du seizième siècle, le véritable artisan des invasions allemandes de 1575 et de 1587. La publication du texte même de la Huguerye ne fera pas oublier une étude consciencieuse, bien suivie, qui sert à l'ancien secrétaire du prince de Condé de présentation à son entrée dans le monde de l'histoire, et qui révèle pour la première fois le nom de l'auteur des *Mémoires*.

Baron Alphonse DE RUBLE.

246. — MAS-LATRIE (L. DE). La prise d'Alexandrie, ou chronique du roi Pierre Ier de Lusignan, par Guillaume de Machaut, publiée pour la première fois pour la Société de l'Orient latin. In-8, XXXVII-327 p. Paris, Ernest Leroux.

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France avait été entretenu à plusieurs reprises d'un projet de publication du poème historique ou chronique rimée que composa, peu après l'année 1369, Guillaume de Machaut, musicien, poète, chroniqueur, homme de cour et homme d'administration. On a vu dans les procès-verbaux de nos séances comment et pour quelles raisons il ne put être donné suite à cette proposition, bien que le document qui en était l'objet fût inédit et présentât une double valeur philologique et historique. Un autre éditeur, notre confrère M. de Mas-Latrie, qui s'était attaché depuis longtemps à l'étude du même texte, en raison de son importance pour l'histoire du royaume de Chypre, s'est chargé de le faire paraître pour une société nouvelle, l'*Orient latin*[1], et c'est ainsi que nous avons la satisfaction de voir l'œuvre de Machaut inaugurer la première série des publications de cette société. La *Prise d'Alexandrie* fut l'événement le plus mémorable du règne de Pierre Ier de Lusignan; sous ce titre, Machaut a raconté toute la vie du prince, non point en témoin

1. Cette société, fondée en 1875, ne doit se composer que de cinquante membres titulaires et d'associés souscripteurs. Elle se propose de poursuivre, parallèlement au recueil académique des *Historiens des Croisades*, la publication des documents historiques et géographiques d'ordre secondaire, encore inédits ou devenus très-rares, qui ont trait à l'histoire de l'Orient latin (royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, principautés d'Antioche et d'Achaïe, empire latin de Constantinople). Chaque année, la Société publiera deux volumes de textes et fera exécuter des reproductions photographiques de pièces imprimées, rarissimes ou uniques. Doivent paraître en premier lieu : dans la série géographique, quatre volumes d'itinéraires et descriptions de la Terre-Sainte en latin, un volume en français, un volume d'itinéraires italiens, et un d'itinéraires grecs; dans la série historique, les *Quinti belli sacri scriptores minores*, édités par M. R. Rœhricht.

oculaire, car il n'était jamais allé en Orient, mais comme un chroniqueur qui sait recueillir consciencieusement ses souvenirs personnels et qui y ajoute des informations prises avec soin aux meilleures sources. M. de Mas-Latrie se porte garant tout au moins de sa bonne foi, sinon de sa constante exactitude. « L'auteur de tant de fictions et d'allégories ingénieuses, dit notre confrère, est ici un historien, un écrivain véridique, impartial, au moins par l'intention, et presque scrupuleux. » Et cependant il a été induit quelquefois en erreur, notamment sur cette légende généralement admise qui « fit considérer le vainqueur d'Alexandrie, le dernier espoir des croisades, comme lâchement sacrifié par ses chevaliers et ses frères au désir du repos et de la paix. » En général, l'éditeur estime que la fin de la chronique, un cinquième à peu près de l'ensemble, est plus défectueuse que les parties précédentes; mais, dans un sujet que depuis longtemps il avait fait sien, il n'a point eu de peine à réfuter les erreurs, soit par des notes rejetées à la fin du volume, soit par un examen critique qui fait la matière de la préface, joint à un excellent morceau d'histoire littéraire sur l'auteur du poëme. Bien que Machaut ait été, depuis près d'un siècle et demi, l'objet des études les plus sérieuses et de plusieurs publications spéciales, sa biographie est très-mal connue, et l'époque de sa naissance, son extraction, la nature de ses fonctions à la cour de Philippe le Bel, puis à celles du roi de Bohême et du roi Jean, ont été, sont, et peut-être seront encore autant de matières à discussion. Quoique M. de Mas-Latrie apporte bien des éléments nouveaux d'information, il reste plus d'un point à élucider, ne fût-ce que celui de l'âge du poëte : en l'état actuel de la question, c'est à plus de soixante-quinze ans qu'il aurait été le héros de l'aventure amoureuse du *Voir-dit,* et il aurait composé la *Prise d'Alexandrie* à quatre-vingts ans passés ! — Le texte du poëme (8887 vers) a été très-soigneusement établi à l'aide de cinq manuscrits du quatorzième et du quinzième siècle; l'éditeur y a joint une table chronologique et une table analytique des matières.

247. — MEYER (Paul). Brun de la Montagne, roman d'aventure; publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris. In-8, XVI-151 p. Paris, Firmin Didot et Cᵉ.

248. — MICHAUX. Notice historique sur Coulonges, canton de Fère-en-Tardenois (Aisne). In-8, 32 p. Soissons, Michaux.

249. — PAILLARD. Les grands prêches calvinistes de

Valenciennes, 7 juillet-18 août 1566. In-8, 45 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

250. — Palliari Léa. Notices historiques sur le comté de la ville de Nice, tirées d'anciens manuscrits. In-8, 38 p. Nice, Gilletta.

251. — Paquelin (le R. P.). Vie et souvenirs de madame de Cossé-Brissac, en religion révérende mère Marie de Saint-Louis-de-Gonzague, prieure et fondatrice du monastère des bénédictines du Saint-Sacrement de Craon. In-8, viii-667 p. et portr. Paris, Palmé.

252. — Picot (Georges). Le Parlement de Paris sous Charles VIII; les débuts du règne, le procès criminel d'Olivier le Daim. In-8, 97 p. Paris, Picard.

(Extrait des Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Les deux mémoires de M. Picot, qui ont été lus à l'Académie des sciences morales et politiques, ne sont évidemment que des fragments d'une étude suivie sur le parlement. Ce qui les caractérise, c'est le soin avec lequel les registres de cette cour et le grand recueil des *Ordonnances* ont été mis à profit pour reconstituer la suite des travaux judiciaires de la compagnie, ou pour faire connaître son rôle politique dans les premières années du règne de Charles VIII. Ces deux collections, la première surtout, avaient été très-peu ou très-mal utilisées jusqu'ici : elles ont fourni à M. Picot une foule de détails intimes, de faits intéressants; mais nous craignons que le nouvel historien du parlement ne se soit trop exclusivement cantonné dans ce champ restreint. Son travail définitif gagnera à s'appuyer aussi sur les chroniques, les correspondances, les documents originaux, et même sur les auteurs qui ont traité ou l'ensemble ou certains points du règne de Charles VIII. — Dans le premier mémoire, nous voyons le parlement, délivré de la lourde pression que Louis XI avait exercée sur le pouvoir judiciaire, réagir contre les abus, rappeler ceux des membres de la compagnie qui avaient été persécutés et destitués, combattre le système d'évocations au Grand Conseil qui avait si considérablement diminué son rôle et surtout son crédit, reprendre enfin le droit de présenter au roi les candidats les plus dignes des places à remplir sur les bancs fleurdelisés. Les formalités de ces élections sont peu connues et très-bonnes à mettre en lumière, comme l'a fait M. Picot, aussi bien que les procédés de résignation avant la mort, qui commençaient à s'em-

ployer, et qui devaient bientôt aboutir à la vénalité des charges. Après avoir présenté ainsi quelques-uns des points principaux de la réorganisation que favorisait le nouvel avénement, M. Picot a étudié dans son second mémoire la réaction de la justice contre celui des agents de Louis XI qui s'était fait le plus craindre et haïr du royaume entier, Olivier le Daim. Les exactions et cruautés de tout genre commises par ce personnage, puis les divers incidents du procès criminel qui se termina par son exécution, ont été retracés par M. Picot avec la même abondance de détails curieux qui fait le mérite de sa première notice. Notre savant et laborieux confrère se propose d'étudier également, dans d'autres procès qui suivirent celui d'Olivier, les transformations notables que subit à cette époque la procédure criminelle.

253. — PIGNOT. Un évêque réformateur sous Louis XIV, Gabriel de Roquette, évêque d'Autun; sa vie, son temps et le *Tartuffe* de Molière, d'après des documents inédits. 2 vol. in-8, XVI-1144 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

254. — PRAT (le R. P.). Recherches historiques et critiques sur la compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton, 1564-1626. T. I et II. In-8, XII-1323 p. Lyon, Briday.

255. — QUARRÉ DE VERNEUIL. Le comté de Chalon, le Charollais et la ville de Paray-le-Monial. In-8, 200 p. et 1 plan. Mâcon, Protat.

256. — RÉAUX. Histoire de la seigneurie de Mézy et des vicomtes de Meulan. In-18 jésus, 83 p. Rambouillet, Delatour.

257. — REISET (de). Le château de Crécy et Madame de Pompadour. In-8, 81 p., portr. et 2 pl. Chartres, Pétrot-Garnier.

258. — REY. Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient, accompagnées de textes inédits ou peu connus du XIIe au XIVe siècle. In-8, 76 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

259. — SAUREL. Raolin, ou aperçu historique sur la république marseillaise au XIIIe siècle. Gr. in-16, 31 p. Marseille, Thomas et Ce.

260. — SCHLUMBERGER. Les Principautés franques du Levant, d'après les plus récentes découvertes de la numismatique. In-8, 128 p. Paris, Leroux.

261. — SILVESTRE (de). Recherches historiques sur la Brie. In-8, 304 p. et 2 pl. Paris, Tremblay.

262. — SWARTE. Un canal de Bailleul à la Lys (1631-1781). La Garde bourgeoise à Bailleul (1789-1791). In-8, 41 p. et 2 plans. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

263. — TAMIZEY DE LARROQUE. Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau, publiées avec divers documents inédits. In-8, 152 p. Paris, Aubry; Bordeaux, Ch. Lefebvre.

(Extrait des Travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.)

Des trois abbés de même nom qui acquirent une certaine notoriété pendant la dernière partie du règne de Louis XIV, celui qui fut successivement précepteur des frères du duc de Chevreuse, curé de Saint-Étienne d'Agen, secrétaire intime de l'archevêque de Paris, et enfin chanoine de l'église collégiale Saint-Honoré, Jean-Jacques Boileau, *Boileau de l'Archevêché,* appartenait de droit, comme étant originaire d'Agen, à M. Tamizey de Larroque, et notre érudit confrère lui a consacré, non point de simples notes, mais une ample notice, qui vient s'ajouter à tant de biographies agenaises si savamment restituées par lui. Le nom de cet abbé Boileau se rattache à la publication d'un libelle religieux, le *Problème,* qui fit grand bruit en 1696, et dont Saint-Simon lui a attribué la paternité dans un récit fort pittoresque, agrémenté de détails minutieux. Pour dégager l'abbé d'une attribution qui faisait de lui un ingrat et un traître envers l'archevêque son bienfaiteur, M. Tamizey de Larroque n'a eu qu'à ouvrir les *Mémoires de l'abbé le Gendre,* qui indiquent pour véritable auteur du *Problème* un ardent janséniste, dom Gerberon, lequel, il est vrai, avait obtenu une autorisation d'imprimer du secrétaire de l'archevêque. — Outre la partie biographique, cette notice contient une analyse des publications faites par l'abbé Boileau et la reproduction d'une partie inédite de sa correspondance avec Mgr de Noailles, évêque de Châlons et frère de l'archevêque de Paris, ou avec sa propre famille. Ces lettres, dit leur éditeur, sont pleines de l'expression d'une si parfaite loyauté, qu'il devient encore plus impossible de considérer celui qui les écrivit comme l'auteur du pamphlet le *Problème.* Les cinquante dernières pages de la brochure sont consacrées soit aux papiers de la famille Boileau,

obligeamment communiqués par le détenteur actuel, soit à des fragments d'une vie inédite de Mme d'Épernon la carmélite, qui offre des détails intéressants pour l'histoire générale des temps où vécut cette pieuse personne.

264. — Trémoïlle (duc de la). Chartrier de Thouars. Documents historiques et généalogiques. In-folio, 448 p. et 31 pl. Nantes, Forest et Grimaud.

L'histoire de certaines grandes familles se confond quelquefois avec l'histoire de France; c'est ainsi qu'André du Chesne, Baluze et La Roque ont pu écrire sur les maisons de Chastillon et de Montmorency, d'Auvergne et d'Harcourt, des ouvrages qui touchent aux plus belles époques de la monarchie. La maison de La Trémoïlle, à son tour, vient de recevoir sa consécration historique. Le duc actuel a publié en un volume in-folio sa généalogie, ou plutôt la liste de tous les aînés de sa famille jusqu'à lui, enrichie de documents originaux. Aucun érudit ne laissera passer inaperçue l'œuvre d'un grand seigneur paléographe, qui verse d'un seul coup sous les yeux des lecteurs la meilleure partie de ses archives; et quelles archives! plus de quatre cents documents, la plupart d'un intérêt général; des lettres de tous les rois depuis Charles VI, de toutes les régentes depuis Catherine de Médicis, et des hommes les plus illustres de l'ancienne France.

Pour ne laisser aucune lacune et ne rien avancer qui ne puisse être prouvé, M. le duc de la Trémoïlle n'a commencé sa généalogie qu'au milieu du quatorzième siècle. Il aurait pu remonter beaucoup plus haut; les sires de la Trémoïlle étaient des feudataires importants au temps des derniers carlovingiens, et leur descendance des anciens comtes du Poitou paraît bien établie. Mais ce n'est qu'au quatorzième siècle que commence cette suite non interrompue d'alliances princières et même royales, ces grandes fonctions, ces services éclatants, qui ont porté si haut l'honneur du blason *d'or au chevron de gueules*, *accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules*. Sous Charles VII, Georges de la Trémoïlle est le conseiller le plus écouté du roi; il prend part à l'œuvre de la reconstitution du royaume; de ses armes et de ses deniers, il aide le roi de France à mériter le surnom de *Victorieux*. Après Georges, le nom est représenté par Louis de la Trémoïlle, surnommé le *chevalier sans reproche,* le héros de la journée de Saint-Aubin-du-Cormier, le conquérant du Milanais, le commandant de l'armée à Agnadel. Ses fils et petit-fils font la guerre en Italie sous François Ier et sous Henri II. Louis III, en 1565, reçoit le titre de duc, et, pendant la guerre civile, remplit les fonctions de lieutenant du roi en Poitou. De son

château de Lusignan, construit, disent les légendes, par la fée Mélusine, il gouverne la province plutôt en souverain indépendant qu'en officier du roi. En 1586, le chef de la maison, Claude de la Trémoïlle, embrasse le calvinisme; il suit Henri IV à Coutras, à Ivry, aux siéges de Paris et de Rouen. Son fils Henri commande en Italie et revient au catholicisme. On ne peut qu'énumérer ces illustrations militaires, à moins de refaire le travail de M. le duc de la Trémoïlle. Les illustrations d'une autre nature ne manquèrent pas à cette famille. Un la Trémoïlle est mort membre de l'Académie française; la princesse des Ursins était née de la Trémoïlle. La seule liste des alliances de cette maison révèle la place qu'elle occupait: Sully, Amboise, Périgord, Auvergne, Chabannes, Bourbon-Montpensier, la Rochefoucauld, Borgia, Orléans-Angoulême, Foix, Montmorency, Bourbon-Condé, Nassau, Saxe-Weymar, la Tour-d'Auvergne.

Autour de chacune de ces biographies, qui n'ont que le défaut d'être racontées en termes trop succincts, M. le duc de la Trémoïlle groupe d'intéressants documents historiques. Nous avons remarqué de charmantes lettres de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, de Jeanne d'Albret et de Henri IV, où se dessinent ces trois grandes figures du seizième siècle. Plusieurs pièces ajoutent des détails nouveaux à l'histoire de certains événements, notamment à l'histoire de la campagne du Milanais sous Louis XII, de la guerre civile en Poitou pendant le règne de Henri III, de l'empoisonnement de Henri de Bourbon, prince de Condé, du siége de la Rochelle par Louis XIII, etc... D'autres peignent la vie de la haute aristocratie au temps où elle rendait de si nombreux services. Le seizième siècle est représenté avec éclat, aussi bien par le nombre que par l'intérêt des documents publiés. On sent que l'éditeur a fait un choix, et qu'il a voulu donner à chaque homme, à chaque fait, l'importance qu'il mérite. Trois tables détaillées mettent le lecteur à l'abri de tout embarras, et lui permettent de retrouver promptement l'objet de ses recherches.

Dans un précédent ouvrage, publié il y a trois ans, M. le duc de la Trémoïlle avait montré la qualité de son érudition; dans le beau livre qu'il consacre aujourd'hui à ses annales domestiques, il prouve que, si ses ancêtres ont su faire l'histoire, ils ont trouvé dans leur descendant un historien digne d'eux.

Baron Alphonse DE RUBLE.

265. — VUITRY (Adolphe). Études sur le régime financier de la France avant la Révolution de 1789. — Les impôts romains dans la Gaule, du ve au xe siècle; le régime finan-

cier de la monarchie féodale aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. In-8, XII-540 p. Paris, Guillaumin.

Nous avons déjà eu l'occasion de rendre compte ici-même[1] de deux fragments du livre de M. Vuitry; aujourd'hui que ce remarquable travail, d'une portée si utile, se présente dans son ensemble, nous laisserons de côté la première partie, sur la transformation des impôts romains, qui est l'un des deux fragments en question, et nous ne nous occuperons que de la seconde partie, de beaucoup la plus considérable, ayant pour sujet le régime financier de la France sous les premiers Capétiens, jusqu'au règne de Philippe le Bel. « A la fin du dixième siècle, dit l'auteur dans son avant-propos, la révolution de 987, en élevant au trône l'un des grands feudataires du royaume, vient donner une consécration légale à l'établissement de la féodalité, et, pendant plus de trois cents ans, quel que soit le développement du pouvoir royal, la monarchie reste entièrement et absolument féodale. Le régime de ses finances est tellement inséparable des institutions politiques et civiles, que son étude ne peut se renfermer dans les limites d'un travail exclusivement financier : pour comprendre et pour faire comprendre le système fiscal encore en vigueur et les formes si simples de l'administration, il faut connaître et faire connaître l'état social qu'a créé la *règle des fiefs;* la condition des personnes et des terres; le principe et l'étendue de la puissance seigneuriale; les droits encore incertains et mal définis de la royauté. La couronne n'a pas d'autres ressources que les produits de son domaine; l'histoire de ce domaine est celle des événements politiques, et son extension est le seul fait financier important d'une époque (de 987 à 1285) qui a pour caractère principal de ne comporter encore ni contributions ni dépenses publiques. » — Les deux premiers chapitres sont donc consacrés à une exposition préalable du régime général de cette féodalité, constituée sur trois bases : la propriété territoriale, l'hérédité, le droit d'aînesse; et l'auteur nous montre, en quelques traits, chaque seigneur, plus ou moins puissant, exerçant à des degrés variables les droits régaliens, donnant des lois, faisant la guerre, rendant la justice, percevant tributs et redevances, exigeant des services personnels. C'est cet ordre de choses que consacra l'avénement de Hugues-Capet, mais en rendant à la royauté, par l'apport personnel du duc de France, une puissance matérielle, et aussi un crédit moral que les derniers carlovingiens lui avaient laissé perdre. La « cour

1. Année 1874, p. 175-176, *les Impôts romains dans la Gaule;* année 1876, p. 244-245, *les Monnaies et le régime monétaire de la monnaie féodale.*

du roi, » ce premier conseil unique dont les transformations successives marqueront chacune des étapes de l'organisation nouvelle, commence par n'être autre chose que la cour seigneuriale du duc de France; puis ses attributions s'étendent peu à peu, par la force des choses, jusqu'à prendre connaissance des recours formés par les vassaux des grands feudataires, ou des contestations qui s'élèvent entre les grands feudataires eux-mêmes.

C'est également par l'extension de leur domaine personnel que les nouveaux rois préparent l'établissement définitif de la monarchie française. En 1202, Philippe-Auguste ne possédait encore qu'un territoire à peine égal à nos cinq départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise et Loiret, divisé en trente-huit prévôtés domaniales; c'est un de ses plus beaux titres de gloire d'avoir porté le nombre de ces mêmes prévôtés à quarante-neuf.

Après avoir étudié le travail lent de l'accroissement territorial pendant les trois premiers siècles de la dynastie capétienne, M. Vuitry détaille les revenus du roi et leurs éléments divers, « dont la réunion, dit-il, a été l'œuvre du temps, et non le résultat d'une organisation systématique et rationnelle. » Il passe successivement en revue les redevances perçues directement sur les terres et les personnes, sous la forme de cens et de champarts, de tailles et de dîmes; puis, les droits domaniaux et régaliens de mutation, d'amortissement, de déshérence, d'aubaine, de régale; les produits du domaine, des mines, des forêts, de la pêche; les émoluments provenant de la justice, droits de greffe, amendes, taxes fiscales. A propos de ces taxes, il fait une digression intéressante sur la condition sociale des Juifs. Il traite ensuite des impôts indirects sur la consommation, sur les marchés, sur les transports, entraves multiples qui étaient la conséquence inévitable d'une infinie subdivision de l'autorité et du pouvoir. Dans la même catégorie se rangent aussi les droits sur l'importation ou l'exportation, qui ne laissent entrevoir aucune tendance à un système économique quelconque; ce n'est toujours qu'une perception purement fiscale, et M. Vuitry fait remarquer avec raison qu'il n'y a pas lieu non plus de chercher aux produits des droits locaux de péage, de travers, etc., une destination analogue à celle de nos octrois municipaux, ni de demander aucune régularité dans la désignation des objets imposés, dans la fixation des tarifs ou dans le mode de perception. Purement fiscales aussi, et non moins écrasantes sont les charges qui pèsent sur le commerce et l'industrie, comme le hauban, les taxes des métiers, les droits de pesage et de mesurage. Pour lui-même, le seigneur féodal se réserve le monopole des industries de première nécessité, la propriété exclusive des moulins, fours et pressoirs banaux, le droit

de fixer les époques de vendange et de moisson, le privilége de vendre le vin de ses vignes avant tout le monde.

Après avoir terminé cette étude des revenus ordinaires par l'examen de certains droits d'origine antique, comme la procuration ou gîte et la prise, et des services personnels dus par les vassaux, corvées ou service militaire, M. Vuitry passe aux revenus extraordinaires. D'abord, l'aide féodale, dont l'importance varie selon l'occasion, mais qui, pour le roi lui-même, conserve le caractère d'un secours temporaire levé en argent, par le seigneur, sur la population de sa seigneurie. « Cependant, c'est de ce subside extraordinaire que la couronne, dans la suite des temps, est parvenue à faire sortir à son profit l'impôt royal. » Aussi l'auteur examine-t-il avec soin comment le droit d'aide pouvait s'exercer de fief en fief jusqu'à ce dernier arrière-vassal que Guizot a appelé « la molécule intégrante de la féodalité. » Et il conclut en ces termes : « C'est de l'aide féodale que sortira l'impôt royal; mais il n'en sortira qu'après une longue lutte que la royauté, qui était en même temps la suzeraineté la plus élevée, sera obligée d'engager avec les suzerains d'un ordre inférieur et les vassaux de ceux-ci, et d'autre part avec les roturiers et les bourgeois, les uns relevant immédiatement de chacun de ces seigneurs et médiatement du roi, les autres constitués en communes. Cette lutte, qui se poursuivra pendant plus d'un siècle, à travers tous les désastres de la guerre de Cent ans, fera apparaître la nécessité de demander et d'obtenir le vote des subsides publics. Mais par qui seront-ils votés ? Quand, à l'origine, vers le milieu du quatorzième siècle, le clergé, la noblesse et les mandataires des communes eux-mêmes seront appelés à intervenir, sera-ce parce qu'ils sont les représentants des contribuables ? Ne sera-ce pas plutôt parce qu'ils sont les seigneurs de ces contribuables, parce qu'ils ont, suivant la règle des fiefs ou suivant les chartes des communes, la prérogative de leur imposer l'aide féodale, et qu'il s'agit d'en abandonner l'exercice à la couronne, qui devra quelquefois en partager avec eux le produit, et plus souvent au moins ne pas leur en faire supporter la charge ? Il suffit, quant à présent, de poser la question... »

Enfin viennent les décimes ecclésiastiques, qui seront plus tard transformées en don gratuit et régulier du clergé.

Tel est l'ensemble des ressources que le prince tire de son royaume; mais ce n'est pas comme roi, c'est comme seigneur, nous répète encore M. Vuitry, c'est comme possesseur ou suzerain de fiefs.

L'étude de matières aussi diverses et de questions aussi considérables en elles-mêmes a entraîné fort loin l'auteur du *Régime financier ;* mais il lui reste encore à exposer la contre-partie, c'est-à-dire à faire connaître quelles étaient les dépenses du roi, ordi-

naires ou extraordinaires; quels agents il employait, prévôts, baillis, sénéchaux, sergents, forestiers, etc., pour administrer ses revenus; comment la centralisation des recettes s'obtint petit à petit, quelle était la comptabilité de ces opérations, à quel contrôle elles furent soumises, et enfin quelles données on peut recueillir sur les chiffres des recettes et des dépenses. Tel est l'objet des derniers chapitres du livre que nous venons d'analyser beaucoup trop sommairement à notre gré, car le sujet est d'une importance capitale pour l'étude des époques auxquelles notre Société a consacré une partie de ses meilleures publications, et, en s'attaquant précisément à des siècles sur lesquels l'obscurité a si longtemps persisté, M. Vuitry s'est montré plus apte que personne à discerner les caractères propres de ces temps si mal connus, et à retrouver jusque dans les institutions primitives de la féodalité les principes et les germes de notre organisation administrative et financière.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1877.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société de l'Histoire de France, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 38.
Sociétés correspondantes, 39.
Associés correspondants, 40.
Liste des membres du Conseil d'administration, 41.
Bureau de la Société nommé en 1876, 41.
Comité de publication, 42.
Comité des fonds, 42.
Jours des séances de la Société, 42.
Agent de la Société, 42.
Liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation, 43.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 46.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Annonce de publications nouvelles, 83.
Assemblée générale, 104, 113.
Bibliographie de l'*Annuaire-Bulletin,* 83.
Censeurs : MM. Moranvillé et le Tellier de la Fosse. — Rapport à l'Assemblée générale, 104, 150-153.
Chantérac (M. le marquis de), président de la Société, 162.
Comité des fonds, 53, 87, 100-101, 104, 166, 215.
Comptes rendus des publications de la Société, 52, 70, 104.
Dépôt d'exemplaires à la Bibliothèque nationale, 67-69, 87, 101.
Desnoyers (M.), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 122-150.

Dons d'exemplaires, 70, 211.
Échange de publications entre Sociétés, 163, 180, 194, 212, 213, 228.
Élections : des membres du Conseil, 114; des censeurs, 114; des membres du bureau et des comités, 161-162.
Encollage du papier des publications, 53, 104.
Institut : Prix décernés aux ouvrages historiques, 229-230.
Membres nouveaux, 50, 66, 82, 103, 178, 226.
Nécrologie : MM. de Chazelles et Ét. Pichon, 49. — M. Cauchy, 97. — M. du Treyve de Saint-Sauveur, 102. — M. Denis, 162. — M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise et M. Gérard, 193. — MM. Delacour, Flandin et Thiers, 209. — M. Boulenger, 225.
Ouvrages offerts, 50, 66, 82, 97, 102, 162, 177, 193, 210, 212, 225.
Placement de fonds en rentes sur l'État, 104, 166.
Présentation de membres nouveaux, 49, 65, 81, 97, 102, 162, 210, 225.
Prêt de manuscrits par la bibliothèque impériale de Vienne, 51-52, 66, 83, 228; — par le ministère de l'Instruction publique, 70, 164, 179, 211.
Prix d'histoire au Concours général, 101, 194.
Procès-verbaux des séances : 9 janvier 1877, 49; 7 février, 65; 6 mars, 81; 3 avril, 97; 24 avril, 101; 1er mai (Assemblée générale), 113; 5 juin, 161; 3 juillet, 177; 7 août, 193; 6 novembre, 209; 4 décembre, 225.
Publications de la Société, 51-53, 66-71, 83-87, 98-100, 103, 165-166, 179-180, 194-196, 213-215, 227-228. — Propositions, 103, 165. — Distribution de 1877, 86, 180, 227. — Distribution de 1878, 86.
  Anecdotes d'Étienne de Bourbon, 86, 99, 103-104, 165, 179, 195, 214-215, 226, 227.
  Annuaire-Bulletin, 53, 69, 84, 99, 103, 165, 179, 195, 214, 227.
  Bassompierre, 53, 69, 84, 99, 103, 165, 179.
  Brantôme, 51.
  Chanson de la Croisade contre les Albigeois, 53, 69, 84, 99, 103, 165, 179, 195, 214, 227.
  Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, 86, 99.
  Chronique du Loyal serviteur, 53, 67, 215, 227.
  Documents inédits relatifs à Bertrand du Guesclin, 103, 165, 180, 195.
  Établissements de saint Louis, 100, 215.
  Froissart, 53, 69, 84, 98, 165, 179, 195, 214, 227.
  Lettres d'Antoine de Bourbon, 52-53, 69, 84, 99, 103, 165, 179, 195, 214.

Lettres missives de Louis XI, 52, 69, 98, 164, 179, 211, 215.
Mémoires de la Huguerye, 53, 69, 84, 87, 99, 103, 163, 165, 179, 195, 212, 214, 226, 227.
Mémoires de Nicolas Goulas, 51, 85, 99, 179, 195, 212, 227.
Textes grecs relatifs à la Gaule, 54, 164, 214-215, 227-228.
Quicherat (M.), premier vice-président de la Société, 165.
Recherches prescrites par le Ministre dans les archives départementales, 70, 98.
Ruble (M. le baron de). — Lecture historique à l'Assemblée générale, 114. — Élu second vice-président de la Société, 161.
Sociétaire perpétuel transmettant ses droits à une bibliothèque publique, 98.
Sociétaires rayés pour retard de payement des cotisations, 101.
Sociétés historiques et archéologiques de Russie, 212-213.
Souscription demandée à la Société, 67.
Titres des publications de la Société, 100.
Vuitry (M.), président de la Société. — Discours à l'Assemblée générale, 114-121.

II. — *Variétés.*

Mémoire de Fénelon sur le droit d'asile des églises dans les Pays-Bas, 54.
Le premier mariage de Jeanne d'Albret, par M. le baron de Ruble, 70.
M. de Bonrepaus, la marine et le désastre de la Hougue, 88-91, 105-111, 153-159, 166-175, 181-192, 196-203.

III. — *Bibliographie.*

Abbayes, 95, 96, 216, 217, 220, 222, 223, 224.
Abbeville, 176, 217.
Académies, 91, 95, 112, 206, 220, 221, 237.
Administration, 204, 233.
Affiques, 61.
Agen, 239.
Aisne (l'), 236.
Alexandrie, 235.
Alsace, 219.
Amboise, 63.
Amiens, 61, 95, 218, 219.
Angenne (Nicolas d'), 61.
Angers, 223.
Anglais, 176.
Angleterre (Henriette-Marie de France, reine d'), 204.
Angoumois, 160.
Anjou, 204.
Anne d'Autriche, 95.
Antiquaires, 216, 217, 219, 220.
Antoine de Padoue (saint), 61.
Apt, 224.
Arabes, 224.
Archéologie, 60, 64, 206, 208, 219, 221, 222.
Archives, 63, 64, 112, 203, 204, 206, 207, 216, 218, 222.
Armoriaux, 57.
Armorique, 95.
Arnould (Sophie), 207.
Arras, 208.
Aube (dépt. de l'), 203.
Augustins (les), 221.
Aumale (Marie-Jeanne d'), 204.

Auneuil, 63.
Aunis, 206, 216, 222.
Auteuil, 206.
Autun, 111, 205, 238.
Auvergne, 218.
Auxerre, 220, 221.
Avranches, 207.

Bailleul, 239.
Bailliages, 111.
Bar (Robert de), 218.
Bar-le-Duc, 217.
Barbezieux, 222.
Baume-Saint-Amour (A. de la), 64.
Bayart, 94.
Béarn, 96, 217.
Beauce, 222.
Beaugency, 224.
Beaujolais, 224.
Beauvais, 63.
Beauvau (Mgr de), 111.
Belfort, 224.
Bénédictines, 237.
Bénédictins, 160, 220.
Bernay, 112.
Berry, 220.
Besançon, 220, 234.
Bibliographie, 95, 219.
Bibliophiles, 221, 223.
Bibliothèques, 203, 222.
Bigot de Monville, 61.
Biographies, 94, 159, 204, 205, 206, 207.
Blason, 218, 220.
Blois, 176.
Blouyn (Mathieu), 222.
Boileau (l'abbé J.-J.), 239.
Bonneval (abbaye S.-Florentin de), 96.
Bordeaux, 221, 223, 239.
Boulancourt, 222.
Boulogne, 206.
Bourbon-l'Archambault, 59.
Bourbourg, 207.
Bourdaloue, 204.
Bourges, 207.
Bourgogne, 64, 224, 232.
Braitel-au-Maine, 94.
Braquemont (Robert de), 60.
Bretagne, 205, 206.
Brie, 58, 208, 239.
Brive, 61.
Brossinière (bataille de la), 176.
Brun de la Montagne, 236.
Bures, 221.
Butte-des-Moulins (la), 206.

Caderousse, 62.
Caen, 218.
Cambrai, 206.
Canaux, 239.
Capitouls, 57.
Cartulaires, 216, 224.
Carvin, 206.
Celtes, 60.
Cent ans (guerre de), 176.
Césarisme (le), 96.
Chalard (abbaye du), 224.
Chalon, 238.
Chambres des comptes, 219.
Chamlay (le marquis de), 218.
Champagne, 58, 208, 222.
Chantoceaux, 222.
Chapitres, 217.
Charente, 206, 222.
Charité (établissements de), 112, 207, 217, 220.
Charles le Bel, 192.
Charles VIII, 237.
Charollais (le), 238.
Chartes (anciennes), 96, 192, 208, 217, 218, 219, 223, 240.
Chartres, 238.
Châteauroux, 220.
Châteaux, 58, 59, 62, 112, 205, 220, 238.
Châtellenies, 112, 221.
Châtillon-sur-Marne, 208.
Chaumont, 62.
Chauny, 208.
Chesne (commune du), 207.
Chevalerie, 205, 206.
Chroniques, 63, 94, 160, 206, 219, 221, 222, 223, 235.
Chronologie, 160.
Cîteaux (ordre de), 222.
Clergé, 203, 205.
Cluny (ordre de), 218.
Cognac, 160.
Colléges, 205, 219.
Colonies, 223.

Comédie-Française, 91, 92.
Comédiens, 63, 91, 92.
Communes, 160, 207.
Comtés, 237, 238.
Condé (le second prince de), 176.
Conférences, 220.
Conseil d'État, 58.
Corbeny, 217.
Corneille, 206.
Cossé-Brissac (Mme de), 237.
Costume, 64, 219.
Coton (le P.), 238.
Coulonges, 236.
Courdemanche, 219.
Coutances, 207.
Coutumes, 204.
Couvents, 96, 208.
Craon, 237.
Crécy, 238.
Crécy-en-Ponthieu, 219.
Croix (dames de la), 208.

Dauphiné, 217.
Dax (diocèse de), 206.
Deffand (marquise du), 204.
Descelliers (Pierre), 192.
Devèze (la), 112.
Dialectes, 96, 217.
Dictionnaires, 215, 223.
Diderot, 218.
Dieppe, 221.
Diocèses, 206, 207.
Dominicains, 112, 221.
Donchery, 207.
Dondel de Sillé (maison), 207.
Douai, 205.
Douanes, 205.
Dreux, 94.
Duchés, 205.

Églises, 112, 205.
Ennemond (saint), 205.
Estrades (le comte d'), 221.
États généraux, 176, 221.
États provinciaux, 62.
Évêques, 63, 95, 111, 112, 176, 205, 222, 224, 238.

Fabre (dom), 220.
Facultés, 221, 234.
Fauquembergės, 208.
Faure (François), 95.
Fécamp, 218.
Fénelon, 207.
Féodalité, 61, 112, 203, 221, 242.
Fère-en-Tardenois (la), 236.
Ferreolus (Tonantius), 63.
Ferté (Papillon de la), 64.
Ferté-Bernard (la), 219.
Feux (Recherche des), 64, 111.
Fiefs, 208.
Finances, 204, 205, 241, 242.
Flandre wallonne, 218, 222.
Foire (spectacles de la), 91, 92.
Fougères (Étienne de), 223.
France, 205, 207.
Franche-Comté, 95, 220.
Fréron, 218.

Gaillac, 222.
Gascogne, 217.
Gâtinais (le), 222.
Gaule, 60, 217, 241.
Généalogies, 94, 160, 176, 207, 218.
Geoffroy (saint), 224.
Geoffroy à la Grand' dent, 95.
Géographie, 192, 238.
Gisors, 63.
Glaston, 218.
Glossaires, 64, 219.
Gomberville, 221.
Guillaume de Fécamp, 218.
Guyenne, 221, 223.

Halles (les), 217.
Havre (le), 208.
Havrincourt (marquise d'), 204.
Henri III, 176.
Henri IV, 176.
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, 204.
Hérésies, 221.
Hozier (d'), 57.
Huguerie (la), 234.
Hugues-Capet, 60.

Ile-de-France, 176, 217, 218, 221.
Indre (l'), 220.
Indre-et-Loire (dépt. d'), 205.

Industrie, 61.
Innocent XI (le pape), 160.
Instruction publique, 60, 62, 63, 160, 207, 233.
Inventaires, 112.

Jant (le chevalier de), 224.
Jaulnay, 59.
Javrezac, 160.
Jean XXII (le pape), 192.
Jésuites, 238.
Joinville (Héluyse de), 220.
Journal parisien (le), 176.
Joux-sur-Tarare, 224.
Jouy, 58.
Jura, 205.

Labbé (dom), 208.
Languedoc, 217, 223, 224.
Lasteyrie (maison de), 160.
Latins (les), 238.
Latude, 218.
Lautein (saint), 205.
Laval, 176.
Légendes, 95.
Léproseries, 208.
Lespinasse (Mlle de), 204.
Lettres, 204, 207.
Levant (le), 239.
Lieu-les-Dames de Boulancourt, 222.
Lille, 219, 221.
Limousin, 160, 217.
Longueville (duc de), 94.
Lorient, 207.
Louis IX, 96.
Louis XIII, 62, 96, 223.
Louis XIV, 62, 63, 96, 204, 205, 238.
Louis XV, 205.
Louis XVI, 207.
Louis, dauphin de France, 205.
Louviers-Maurevert (les), 208.
Luc (famille Saillant du), 160.
Luc (le), 204.
Lugan, 62.
Lusignan, 95, 235.
Luxeuil (abbaye de), 64.
Lyon, 205, 238.
Lyonnaise (la deuxième), 95.
Lys (la), 239.

Mâcon, 238.
Magny-en-Vexin, 95.
Maine, 61, 94, 176, 204, 219.
Mairet (Jean de), 204.
Mans (le), 61, 217.
Manufactures, 63.
Manuscrits, 62, 216, 220, 221, 223, 224, 235, 237.
Marmoutier, 64.
Marne (dép. de la), 222.
Marseille, 206, 238.
Maupeou, 220.
Maurevert (les Louviers-), 208.
Mazarin, 224.
Meaux, 176.
Médecine, 62, 221.
Melun, 208.
Mélusine, 95.
Mémoires, 207, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 234.
Ménardière (la), 112.
Merpins, 160.
Messin (patois), 64.
Mesures, 61.
Meulan, 238.
Mézy, 238.
Ministères, 208.
Mirecourt, 207.
Molière, 63, 238.
Monastères, 112, 160, 218, 222.
Monnaies, 59, 217, 223.
Monographies, 112.
Montastruc, 62.
Montauban, 62, 205.
Montbéliard, 219.
Montigny (Jean de), 112.
Montmorency (Henri II de), 160.
Montpellier, 62.
Montrésor, 205.
Monuments, 95.
Moulins-sur-Allier, 160.
Moyen âge, 219, 220.
Municipalités, 112, 205.
Musique, 64, 160.

Nancy, 221.
Nantes, 240.
Neuchâtel (A. de), 64.
Nice, 237.
Nord (dép. du), 206, 207, 221.

Normandie, 60, 61, 62.
Notre-Dame-de-Boulancourt, 222.
Notre-Dame-d'Ours-Camp, 95.
Noyers (seignorie de), 94.
Nu-pieds (les), 61.
Numismatique, 196, 239.

Oissery, 112.
Olivier le Daim, 237.
Opéra (l'), 64, 92, 160.
Orient (l'), 192, 238.
Orient latin (l'), 235.
Orléanais, 224.
Orléans, 220.
Orléans (Léonor d'), 94.
Orographie, 95.
Osmond (Anne d'), 204.
Ouest (provinces de l'), 176.
Ours-Camp, 95.

Palais-Royal (foire du), 91.
Papauté (la), 96, 192.
Papillon de la Ferté, 64.
Paray-le-Monial, 238.
Paris, 63, 64, 91, 176, 206, 207.
Parlements, 61, 206, 220, 237.
Patois, 64, 219.
Paume (jeu de), 63.
Peinture, 64.
Pépin le Bref, 222.
Périgueux, 205.
Philidor de Dreux, 94.
Philippe le Bel, 223.
Philologie, 95.
Picardie, 96, 219.
Plan (B. du), 61.
Plat-Farnières (seigneurie du), 206.
Poèmes, 235, 236.
Poitiers, 112.
Poitou, 216, 217.
Poix, 219.
Pompadour (Mme de), 238.
Pont-à-Mousson, 221.
Ponthieu (le), 96, 219.
Portugal, 224.
Portulans, 192.
Prêches calvinistes, 236.
Préfectures, 203.
Prévôtés, 176.
Prieurés, 112, 216, 217.
Principautés franques, 239.
Protestantisme, 61, 204, 208, 236.
Provence, 217.
Proverbes, 95.
Puget-Ville (commune de), 160.
Puy-de-Dôme (dép. du), 222.

Quarré-les-Tombes, 64.
Quercy, 217.

Rambouillet, 238.
Raolin, 238.
Recteurs, 62.
Régime (l'ancien), 230.
Réguliers (commission des), 100.
Reims, 217.
Rennes, 223, 237.
Retz (forêt de), 94.
Révolution de 1688 en Angleterre, 160.
Révolution de 1789, 203, 208, 241.
Richemont, 160.
Robert de Bar, 218.
Romains, 204, 205, 241.
Roman comique, 63.
Romans (les idiomes), 217.
Roquemaure, 62.
Roquette (Gabriel de), 238.
Roubaix, 222.
Rouen, 208, 221.
Rouergue, 217.
Roy (Marie le), 221.

Sagonne, 58.
Saillant du Luc (famille), 160.
Saint-André, 160.
Saint-Benoît (ordre de), 206.
Saint-Cyprien, 216.
Saint-Denis, 218.
Saint-Eutrope, 216.
Saint-Florentin de Bonneval (abbaye), 96.
Saint-Georges de Rennes, 216.
Saint-Germain (foire), 91.
Saint-Gilles (le faubourg), 206.
Saint-Laurent, 160.
Saint-Laurent (foire de), 91.

Saint-Lazare de Melun, 208.
Saint-Louis de Gonzague (Marie de), 237.
Saint-Omer, 220, 233, 239.
Saint-Paul (port), 63.
Saint-Pierre-le-Vif de Sens, 63.
Saint-Pol-de-Léon, 112.
Saint-Quentin, 176, 208, 217.
Saint-Quentin (prieuré de), 112.
Saint-Remy de Reims, 217.
Saint-Sauveur (foires de), 207.
Saint-Sépulcre (abbé du), 206.
Saint-Silvin-d'Auchy-les-Moines (abbaye de), 206.
Saint-Sulpice (Tarn), 62.
Saint-Sulpice, église, 205.
Sainte-Anne d'Apt, 224.
Sainte-Catherine de Poitiers, 112.
Sainte-Marguerite, 204.
Sainte-Marie-Madeleine, 112.
Saintonge, 206, 216, 217, 222.
Sanvic, 208.
Sarrazins, 224.
Sarthe (dép. de la), 60, 204.
Saulx-Tavannes (les), 95.
Saurin, 204.
Saxons (les), 95.
Scaramouche, 218.
Seine-et-Oise (dép. de), 221.
Sens, 63.
Sermons, 204.
Sévigné, 62.
Sigillographie, 64, 176, 220.
Silèze, 205.
Sillé (Dondel de), 207.
Société française (l'ancienne), 95.
Soissons, 236.
Souffrance féodale, 61.
Souvigny, 59.
Spectacles, 91, 92.
Statistique, 95, 203, 208, 221.
Sucé, 160.

Tapisseries, 63.
Tarentaise (la), 95.
Tartuffe (le), 238.
Thèses, 204.
Thibaud le Chansonnier, 208.
Thouars, 240.
Tonnerre, 221.
Topographie, 203, 204, 208.
Toulouse, 57.
Touraine, 64.
Tours, 232.
Turenne, 219.
Turgot, 207.

Universités, 221, 223.
Ursins (Marie-Félice des), 159-160.

Valenciennes, 205, 237.
Valois (les), 218.
Vandières, 208.
Vaucluse (dép. de), 203.
Vermandois, 208.
Vermanton, 96.
Vienne, 63.
Vignolles, 61.
Village (le), 230.
Vincent de Paul (saint), 112.
Visigoths, 224.
Visitation de Moulins-sur-Allier (la), 160.

Wavrin, 218.

Yonne (dép. de l'), 64, 221, 222.

ERRATA.

Page 99, ligne 13, au lieu de : *Comité des fonds,* lisez : *Comité de publication.*

Page 178, dernière ligne, au lieu de : *M. de Valmy,* lisez : *M. Valuy.*

Page 110, ligne 2. Le titre de marquis d'Usson avait été attribué, non pas à Bonrepaus, mais à son neveu d'Usson, qui eut une pension de 1500 livres comme ancien capitaine de cavalerie, en même temps que l'oncle en avait une de 3,000 livres, le 26 septembre 1688.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

